LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 119 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max : 24. **(détail page 18)** | Montréal, vendredi 24 mai 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents | **35 CENTS**

Déjeuner d'affaires aux Fruits de Mer
PSAROTAVERNA DU SYMPOSIUM
4293 ST-DENIS 842-0867

Le budget Wilson frappe durement les particuliers mais épargne les entreprises

■ *$1.4 milliard en nouvelles recettes fiscales et réduction du déficit de $4.4 milliards*

■ *Pour les riches: une surtaxe temporaire mais une exemption à vie sur les gains en capital*

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Tous les Canadiens contribueront de leurs deniers à réduire le déficit fédéral, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, ayant décidé d'augmenter les taxes et à la consommation et certains impôts.

Le premier budget du gouvernement Mulroney augmente en effet la taxe fédérale de vente, la taxe d'accise sur l'essence, la taxe sur les alcools et le tabac. Il impose par ailleurs une surtaxe temporaire pour les contribuables à revenus élevés et abandonne à toutes fins utiles l'indexation des exemptions fiscales personnelles et des tables d'impôt.

Ces mesures rapporteront au trésor public $1.4 milliard de nouvelles recettes cette année et $4.9 milliards l'an prochain. En contrepartie, on accorde cetains réductions d'impôt et de taxes d'une valeur de $1.2 milliard cette année et de $3.1 milliards l'an prochain. Ces réductions profiteront surtout aux entreprises qui verront leurs impôts diminuer l'an prochain et les années suivantes alors que les particuliers subissent au contraire une hausse.

Un peu comme dans la fable *Les animaux malades de la peste*, les victimes de la rigueur de M. Wilson ne sont pas tous égaux devant ce mauvais sort. Le budget «dur mais équitable» promis par le premier ministre Mulroney est non seulement plus généreux pour les entreprises, il frappe plus certaines catégories de citoyens.

Par exemple les personnes âgées voient l'indexation de leurs pensions de vieillesse réduite à 1%. Par contre les riches, même s'ils sont frappés d'une surtaxe temporaire, profiteront d'une exemption à vie de un demi million de dollars accordée sur les gains de capital.

Ce budget, a soutenu M. Wilson aux Communes ne vise qu'un objectif: la création d'emplois qu'il cherche à atteindre par deux moyens. Tout d'abord par la mise en ordre des finances de l'État, ce qui amène des réductions de dépenses et des augmentations d'impôts. Puis par les stimulants économiques qui, sans exception, visent à encourager l'initiative privée, particulièrement dans le secteur de la petite et de la moyenne entreprise.

Cette année, M. Wilson n'a pas un sou pour la création des programmes d'emplois visant à soulager les chômeurs. La seule attention que l'on a pour les 1.4 millions de Canadiens en chômage est de leur garantir pour un an encore le statu quo de l'assurance-chômage. Pour le reste, les chômeurs en sont réduits à compter sur les investissements privés. Le ministre ne cache pas que son budget marque «une rupture fondamentale avec le passé».

En matière de finances publiques, les mesures annoncées hier par le ministre des Finances visent à réduire de $4.4 milliards le déficit. Celui-ci est ramené à $33.8 milliards, ce qui est moins que ce que le milieu des affaires espérait. On a préféré une approche plus équilibrée et à plus long terme en raison d'une conjoncture incertaine, dit-on, mais aussi en raison des coûts politiques de l'opération.

Pour sortir du cercle vicieux du déficit, M. Wilson a écarté la solution consistant à faire marcher la planche à billets qui aurait amené la reprise de l'inflation et la hausse des taux d'intérêts. Compter seulement sur la croissance économique, était par ailleurs trop risqué, a-t-il expliqué avant de faire état des augmentations d'impôts suivantes:

■ Augmentation de 2% des droits d'accise sur l'alcool à compter d'aujourd'hui. Augmentation des droits sur le tabac de $0.25 par paquet de 25 cigarettes (ce qui vient s'ajouter à une augmentation identique décré-

Voir page 10: Le budget

Photolaser CP

Sous l'oeil intéressé du premier ministre, M. Brian Mulroney, et du ministre de la Défense, M. Erik Nielsen, M. Michael Wilson a livré hier le premier discours du budget d'un ministre des Finances conservateur depuis celui de son collègue John Crosbie, qui avait entraîné la chute du gouvernememnt Clark en 1979.

Pensions : Wilson promet l'égalité aux femmes

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Au plan social, le gouvernement frappe durement en mettant fin à l'indexation automatique des pensions de vieillesse. Comme les allocations familiales, elles ne seront indexées que si l'inflation dépasse 3%.

Le gouvernement n'apporte non plus aucune amélioration au Régime de pension du Canada mais en revanche, il annonce que la réforme tant attendue des régimes privées de pension deviendra réalité le premier janvier 1987.

Le budget satisfait une bonne partie des revendications des femmes dans le domaine des pensions en s'engageant à interdire toute forme de discrimination. C'est d'ailleurs la seule tranche du budget s'attardant spécifiquement aux femmes.

La réforme annoncée comprend deux volets, d'abord celui des bénéfices touchant les entreprises et employés relevant du fédéral et dont les deux motsclés sont accessibilité et transférabilité. Sur ces points, le gouvernement assure que les provinces suivront emboîteront le pas bientôt dans ce qu'il qualifie de «exemple remarquable de coopération fédérale-provinciale».

L'autre volet, le fiscal, touche tous les Canadiens et il consiste en une série d'encouragements à l'épargne-retraite, incluant l'établissement d'un plafond de déduction comparable pour tous les employés; pour une majorité le plafond déductible est relevé. Et pour beaucoup le relèvement sera de $2,000. Il s'agit d'encou-

Voir page 10: Pensions

Un « budget de promesses brisées », selon Turner

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — L'opposition, tant libérale que néo-démocrate, a été unanime à condamner le budget du ministre des Finances, M. Michael Wilson, tant pour les hausses de taxes qu'il contient que pour le peu d'importance qu'il accorde à la création d'emplois.

Aux Communes, le critique financier de l'opposition libérale, M. Donald Johnston, a soutenu qu'il s'agit de l'un des pires budgets jamais présentés et que l'oeuvre de M. Wilson est remplie de « taxes injustes et régressives qui vont stimuler l'inflation et créer du chômage ».

Selon M. Johnston, les Canadiens devront payer $ 1.1 milliard de plus en impôts cette année, $ 4.3 milliards l'an prochain et la classe moyenne sera touchée dès cette année pour quelque $ 350 millions.

« Le premier ministre devrait s'excuser pour avoir trompé les Canadiens pendant la campagne électorale et depuis qu'il est au pouvoir », a soutenu M. Johnston aux Communes, lors de sa brève réplique au budget.

Le député de St-Henri-Westmount a soutenu que les gens du quartier St-Henri de son comté se souciaient peu de l'exemption de taxe de gains en capital annoncée dans le budget mais étaient bien plus touchés par les hausses de taxes.

Voir page 10: Promesses

□ *AUTRES INFORMATIONS EN PAGES 4 ET 11*

FESTIVAL DES AMÉRIQUES

Fascinant ratage du Squat

ROBERT LÉVESQUE

Étonnant, déroutant, à la fois merveilleux et raté, évidemment inachevé, le spectacle que le Squat Theater de New York est venu créer au premier soir du Festival des Amériques, à 22 heures mercredi, aura donné à la ligne de départ de cette importante manifestation culturelle son premier choc. Tout festival qui affiche des créations prend des risques, et celui-ci était en un sens magnifique.

Il s'agit d'un spectacle qui a été donné dans des conditions précipitées, et qu'un public exigeant de spectacles soignés aura eu raison de recevoir froidement (les comédiens ne sont pas venus saluer à la fin). Des ennuis techniques ont miné toute la représentation, en particulier ces micros sans fil aux bruits parasites auxquels ont fait confiance les gens du Squat. La facture technique de *Dreamland Burns* devra être revue de fond en comble.

Mais tout cela était par ailleurs fascinant. Il faut dire que ce groupe de comédiens hongrois, qui se sont installés dans la métropole américaine en 1977 (Peter Halasz, Peter Berg et Anna Koos avaient créé leur groupe à Budapest en 69 sous le nom de Kassak Studio avant de devoir s'exiler aux USA), n'en est qu'à son quatrième travail et qu'à chaque coup leurs produits théâtraux remettent tout en question, en particulier le rapport du réel et de l'illusion. Dans les trois premiers cas (*Pig, Child, Fire !*, *Andy Warhol's Last Love* et *Mr Dead and Mrs Free*), leurs propositions s'établissaient au moyen d'une vitrine qui, séparant la salle de la rue, réunissait les deux dans un moment de théâtre éclaté où le spectateur déstabilisé se demande ce qu'il y a de vrai et de faux dans ce manège.

À Montréal, le Squat se lançait

Voir page 10: Ratage

Sabra et Chatila tombent aux mains des chiites

□ *Arafat accuse à la fois la Syrie, les USA et Israël*

BEYROUTH (Reuter, AFP) — Après trois jours de combats acharnés, les miliciens chiites ont réussi à prendre le contrôle des camps de Sabra et Chatila où, néanmoins, une poignée de Palestiniens livraient encore par endroits un combat désespéré.

Dans le camp de Bourj El-Barajneh, plus au sud, les Palestiniens offraient hier après-midi une farouche résistance aux miliciens chiites, dans le dernier réduit d'un km carré qu'ils défendent.

De son côté, l'artillerie palestinienne a poursuivi, hier, pour la seconde journée consécutive, les bombardements de la banlieue-sud de Beyrouth.

Les bombardements ont commencé hier en début d'après-midi sur la banlieue-sud, d'abord par intermittence, pour atteindre une rare intensité vers 18h00 locales. Le bruit sourd des obus était entendu dans toute la capitale.

De source policière, on indiquait que près de 300 obus se sont abattus dans les régions à forte densité chiite, mais la banlieue-sud chrétienne, notamment Ain el Remmaneh, n'a pas été épargnée.

Le mouvement de dissidence du Fatah, dirigé par le colonel Abou Moussa, a revendiqué, mercredi, la responsabilité des bombardements, affirmant qu'ils venaient en riposte au pilonnage des camps par le mouvement Amal, et qu'ils avaient permis de renforcer les positions de ses combattants.

De source proche d'Amal, on a indiqué, hier, qu'un nouveau cessez-le-feu a été proposé, afin de permettre aux combattants palestiniens de remettre leurs armes à une partie qui aurait la confiance d'Amal. De source palestinienne, on indique qu'une proposition a été soumise au chef de ce mouvement, M. Nabih Berri, pour conclure un accord qui stipule l'entrée dans les camps des forces du Front national démocratique (FND), qui regroupe le Parti

Voir page 10: Sabra

Téléphoto AP

Du bout de son arme (une mitrailleuse soviétique AK-47), un combattant chiite emmène un civil palestinien capturé au moment où il tentait de fuir le camp de Chatila. Le prisonnier a ensuite été emmené en voiture.

LA COUR SUPRÊME :

Le citoyen soumis à l'alcootest a le droit de parler à un avocat

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Une personne interpellée par les policiers et sommée de passer l'alcootest est «détenue» au sens de la Charte des droits et a donc le droit de communiquer avec son avocat.

C'est ce qu'a statué, hier, la Cour suprême du Canada dans un jugement partagé.

La Cour ne se prononce toutefois pas sur les procédures que doivent appliquer les policiers en pareilles circonstances et en particulier si on doit administrer l'alcootest avant qu'on ait pu rejoindre l'avocat du prévenu.

«Il ne nous est pas nécessaire d'après le présent dossier de trancher la question plus épineuse de savoir ce que l'agent de la paix peut faire (conformément au Code criminel une fois que les conditions de la Charte sont remplies)», écrit le juge Willard Estey.

Le plus haut tribunal du pays a donc ordonné un nouveau procès pour un citoyen de la Saskatchewan et un autre de l'Alberta qui s'étaient vu refuser le droit de communiquer avec leur avocat avant de passer l'alcootest, procès au cours duquel les résultats de ce test ne pourront être admis en preuve.

La Cour a également acquitté un résidant de Terre-Neuve qui avait dû passer l'alcootest dans les mêmes circonstances.

Dans leur jugement majoritaire,

Voir page 10: Le citoyen

Le message est le même dans les deux langues, dit Johnson

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Même si les pages publicitaires réservées dans les quotidiens anglophones et francophones pour expliquer la position constitutionnelle du gouvernement ne citent pas les mêmes passages du document, le message global reste le même dans les deux langues.

C'est ce qu'a tenté d'expliquer hier à l'opposition le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson.

Les députés libéraux Michel Gratton et Gérard D. Lévesque se sont indignés hier contre le fait que la publicité en anglais est une traduction fidèle du texte français mais ne cite pas en exemple le même passage du document constitutionnel.

Alors qu'en français on précise que la reconnaissance du peuple québécois est un préalable essentiel à la reprise des négociations constitutionnelles, en anglais on définit ce peuple québécois comme étant formé d'anglophones, de francophones et d'autres communautés.

M. Johnson a tenté d'expliquer que les textes n'étaient nullement contradictoires mais que chacun ne faisait que citer des passages distincts « parce qu'on s'adresse à

Voir page 10: Le message

Fabius: les relations franco-québécoises sont si solides qu'elles échappent de plus en plus aux gouvernements

MARIE-AGNÈS THELLIER

PARIS — Aux yeux du premier ministre français, M. Laurent Fabius, la coopération franco-québécoise est devenue tellement solide, tellement quotidienne, que les relations échappent de plus en plus aux gouvernements.

« Ces relations deviennent l'affaire des hommes et des femmes de nos pays, une affaire de coeur mais aussi d'intérêts réciproques », a déclaré M. Fabius lors du dîner offert hier midi en l'honneur du premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

À ses yeux, une réunion de travail réunissant des ministres des deux pays ressemble même à un vrai conseil des ministres. « La réunion que l'on tient ressemble un peu à un conseil des ministres. Maintenant on est tellement habitués à travailler ensemble que cela marche », a déclaré M. Fabius à l'issue de la réunion de travail élargie hier en fin d'après-midi. Selon M. Lévesque, les premiers entretiens se sont déroulés dans une atmosphère « de chaleur et de compréhension ».

Premier fruit de cette efficacité: une entente de coopération franco-québécoise portant sur les droits des femmes. Elle sera signée aujourd'hui à Paris par la ministre française des Droits de la femme, Mme Yvette Roudy et le ministre québécois des Finances, M. Yves Duhaime, au nom de sa collègue ministre de la Condition féminine, Mme Francine Lalonde.

Il n'est pas impossible que d'autres ententes soient signées d'ici demain soir, terme du voyage officiel en France de M. Lévesque, qui est accompagné de M. Duhaime, ministre du Loisir de la Chasse et de la Pêche, M. Jacques Brassard.

Mais, dans le domaine économique, la consigne du silence a été strictement respectée hier et M. Lévesque ne s'est pas aventuré à vendre la peau de l'ours, comme ce fut le cas pour le contrat des micro-ordinateurs en juin 1983.

« Il y a des choses qui doivent être signées, qui sont concrètes », a déclaré M. Lévesque lors d'une rencontre impromptue avec la presse hier en fin de matinée après son premier tête-à-tête avec M. Laurent Fabius. Ce dernier prévoyait aussi le déblocage de dossiers communs. Il ne semble pas cependant que les ententes éventuelles seront aussi majeures que l'annonce de l'implantation de Péchiney ni même que le fameux contrat des micro-ordinateurs Comterm-Matra.

Au terme de la réunion de travail qui a réuni trois ministres québécois, quatre ministres français et leurs principaux collaborateurs, un conseiller de M. Fabius a annoncé la signature d'une entente dans le domaine de la condition féminine.

La France pourra tirer profit « des législations et modes de faire intéressants », qui se sont développés au Québec tandis que le Québec pourra s'inspirer des actions menées en France pour favoriser une l'égalité professionnelle, a expliqué ce conseiller lors d'un briefing avec les journalistes.

Dans les allocutions prononcées au dîner officiel, il n'a pas été question de ces ententes, mais de l'amitié entre la France et le Québec et de la francophonie.

M. Fabius a rendu un hommage très particulier à M. Lévesque dont c'est probablement le dernier voyage officiel en France en tant que premier ministre. « Nous vous devons beaucoup à vous qui, présidant aux destinées du Québec depuis plus de huit ans, avez permis d'institutionnaliser nos relations, non pour les rendre bureaucratiques, mais pour leur donner la pérennité qui leur avait fait défaut pendant deux siècles », a notamment déclaré le premier ministre français.

M. Fabius se félicitait de ce que les relations franco-québécoises ne soient plus l'apanage d'un groupe, mais l'objet d'un large consensus dans les deux sociétés, consensus qui transcende les clivages politiques. « Les bases en sont très solides » a-t-il dit, il a ajouté que les relations franco-québécoises « font désormais partie de nous même ». En effet, après vingt ans, ces relations « participent à notre quotidien » estime-t-il. De son côté, M. Lévesque a remercié la France « de l'admirable continuité avec laquelle elle prolonge et intensifie le premier accord de 1965 ». Les deux premiers ministres ont signalé l'intérêt d'une rencontre annuelle pour régler les problèmes au fur et à mesure.

Constance rime avec exigence. M. Lévesque a estimé que « l'on peut être exigeant d'autant plus que l'on devient des amis » tandis que M. Fabius a signalé « qu'on est avec raison plus exigeants par rapport à ceux que l'on considère privilégiés ».

Par ailleurs, le premier ministre français se dit particulièrement soucieux de faire fructifier le patrimoine culturel commun au monde francophone.

Le premier ministre du Québec a lui aussi évoqué la « force de frappe » que constituerait une mobilisation du monde francophone autour des impératifs de changement. L'organisation d'un sommet de la francophonie sera à l'ordre du jour de la rencontre entre M. Lévesque et le président de la République française M. François Mitterrand ce midi à l'Élysée.

Il n'a pas beaucoup été question de constitution hier, lors du tête-à-tête Lévesque-Fabius mais il doit en être davantage question aujourd'hui lors de cette rencontre avec M. Mitterrand. M. Lévesque a cependant signalé que le gouvernement français juge « réaliste » l'attitude prise par son gouvernement.

Lors de leur premier entretien hier matin à l'Hôtel Matignon, le premier ministre du Québec et le premier ministre français ont parlé à coeur ouvert des difficultés respectives de leurs deux gouvernements. À des échéances plus ou moins brèves, les gouvernements péquistes et socialistes risquent tous deux de perdre le pouvoir.

Hier en fin de matinée M. Lévesque a reconnu qu'il était un « premier ministre en sursis ». Mais il dédramatise le sens du mot sursis en ajoutant qu'au bout de huit ans et demie de pouvoir, un gouvernement qui en est à son second mandat « éventuellement est en sursis ».

« On a des problèmes des deux côtés au point de vue politique. Même en dépit de la reprise économique de plus en plus perceptible, tout le monde est encore conscient d'avoir passé une crise et pendant cette crise c'était les mêmes gouvernements. On en porte un peu les marques, sans compter nos problèmes internes au Parti québécois qui sont bien connus, a déclaré M. Lévesque aux journalistes.

Hier après-midi, lors de la séance de travail élargie, les ministres ont fait le point sur l'évolution des dossiers sept mois après leur rencontre à Québec. Il a été question du projet d'implantation d'une usine AMC-Renault en Ontario et de l'éventuelle sous-traitance par des firmes québécoises. Quelques heures auparavant, le président directeur général de la Régie Renault, M. Georges Besse, s'était rendu à Matignon, à la demande de M. Fabius, pour rencontrer le ministre des Finances du Québec ainsi que le sous-ministre au Commerce extérieur, M. Roger Pruneau, en présence d'un représentant de la ministre française du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur, madame Edith Cresson. Le dossier était aussi à l'ordre du jour de la réunion de l'après-midi.

Évoquant la coopération économique franco-québécoise, M. Lévesque a fait allusion hier au complexe industriel qui est en train de s'établir de l'usine Pechiney de Bécancour, avec les investissements conjoints d'Hydro-Québec et de la compagnie française Air Liquide. Il a aussi fait allusion à l'implantion en France de la compagnie Cascades, qui sauve 350 emplois dans une cartonnerie française en Savoie, ainsi qu'à l'entente technologique intervenue entre la firme française Merlin-Gérin et la compagnie Outils Coupants de Montréal.

Photolaser AP

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a reçu hier le premier ministre de France, M. Laurent Fabius, à droite, à la résidence de la déléguée du Québec à Paris, Mme Denise Beaudoin, à gauche. Mme Corinne Lévesque est à la droite de son mari.

Dans un jugement unanime

La Cour suprême confirme la condamnation pour collusion de quatre compagnies de dragage

OTTAWA (CP) — La Cour suprême du Canada a confirmé hier, dans un jugement unanime, la condamnation de quatre compagnies accusées de collusion dans les offres de contrats de dragage du gouvernement fédéral.

Il s'agit des sociétés Canadian Dredge and Dock Co. Ltd., Marine Industries Ltd., The J.P. Porter Co. Ltd., et Richelieu Dredging Corp. Inc.

Toutes quatre avait nié leur responsabilité au criminel pour les gestes de leurs représentants qui avaient traité les appels d'offres de dragage.

Dans les années 1970, un certain nombre de dirigeants d'entreprises de dragage avaient été reconnus coupables et envoyés en prison. Les entreprises, elles, prétendaient que leurs mandataires avaient agi pour leur seul bénéfice personnel et contrairement aux instructions reçues.

Ces mandataires, alléguait-on, avaient outrepassé leur fonction et leurs employeurs ne devaient pas être aussi tenus criminellement responsables.

Suivant les accusations portées dans l'affaire du dragage, les compagnies s'étaient mises d'accord pour préparer ensemble leurs offres de service, les plus bas offrants prévoyant un coussin servant à verser une compensation aux plus hauts ou aux firmes ne faisant pas d'offre.

La décision de la Cour, unanime, a été rendue par le juge Willard Estey, endossé par six collègues. Le jugement statue que les compagnies sont criminellement responsables en vertu de la doctrine de l'identification de l'entreprise avec ses officiers.

Cette doctrine repose sur le postulat fondamental qu'il y a identitié entre les intentions de la direction de la compagnie et les intentions de la compagnie elle-même.

L'employé qui agit pour la compagnie en commettant un crime personnifie la compagnie elle-même.

Donc, même dans les cas où il faut prouver une intention coupable, si la cour trouve que le dirigeant ou le gérant a été un instrument vital de la compagnie et virtuellement son âme dirigeante dans la sphère de responsabilités qui lui est assignée en sorte que ses actions et son intention sont l'action et l'intention de la compagnie, celle-ci pourra être tenue criminellement responsable.

L'action injustifiée d'un représentant supérieur de la compagnie, en étant attribuée à la compagnie elle-même, crée une responsabilité supérieure plutôt qu'une responsabilité déléguée. La doctrine de l'identité confond conseil d'administration, gérant général, surveillant, gérant et quiconque a qui la compagnie a délégué son pouvoir exécutif. Et la conduite de l'un ou l'autre de ces entitées est, de ce fait, attribuée à la compagnie.

Suivant le juge Estey, on ne peut soutenir, en défense, qu'à moins de lui avoir donné l'ordre de commettre un crime, une compagnie ne peut être tenue responsable du crime de son gérant.

Pareille condition réduirait les rôles à pratiquement rien. Il peut y avoir responsabilité de la compagnie, qu'il y ait eu ou non délégation formelle au gérant, que les administrateurs du conseil en aient eu connaissance ou pas, ou que la compagnie ait formulé ou non une interdiction expresse.

Cette doctrine comporte une exception, a précisé le juge Estey. L'identité entre la compagnie et le représentant cesse quand celui-ci cesse complètement d'agir dans l'intérêt de la compagnie.

Si le gérant s'emploie entièrement à détruire l'entreprise on ne peut plus le considérer, en pratique, comme l'âme dirigeante de la compagnie.

De même, si l'acte criminel a été commis totalement au profit du gérant, la compagnie ne peut plus être tenue criminellement responsable.

Le juge Estey a décrit les activités de dragage en cause comme une répartition de richesses entre tous les intéressés, à l'exclusion du public. Les représentants agissaient en partie pour leur propre bénéfice, en partie pour leurs compagnies.

Les compagnies de dragage ont bénéficié d'un niveau accru de profits à la suite des offres arrangées par leurs représentants, a conclu la Cour suprême.

Aider les ménages à faible revenu à se loger

QUÉBEC (PC) — L'Association des offices municipaux d'habitation du Québec (AOMHQ) recommande au gouvernement québécois d'établir un programme d'allocation-logement pour venir en aide aux ménages à faible revenu.

Dans son mémoire présenté hier au ministre de l'Habitation et de la protection du consommateur M. Jacques Rochefort, en réponse au Livre vert sur l'habitation *Se loger au Québec*, l'organisme considère que cette solution permettrait de limiter l'engorgement des listes d'attentes de logements publics des offices municipaux d'habitation.

Ces listes comprennent toujours le nombre de 30,000 requérants et le Livre vert établissait lui-même à 172,000 les ménages ayant des difficultés à se loger convenablement.

L'allocation-logement est une subvention directe que l'Etat consent au locataire, en fonction de ses revenus, pour lui permettre de se maintenir dans son propre logement. La formule est déjà appliquée pour les 20,000 ménages à faible revenu de 65 ans et plus qui bénéficient de Logirente.

Le mémoire, qui contient les positions des membres dégagées du dernier congrès annuel de l'AOMHQ, s'inscrit dans la foulée de la tournée de consultation sur le Livre vert qu'avait tenue le ministre Rochefort en mars dernier.

Présenté par le président et le secrétaire général de l'Association, MM Pierre Tremblay et Claude Poulin, le mémoire soutient que la politique d'ensemble de l'habitation doit accorder une priorité au ménage à faible revenu. Considérant l'ensemble des interventions de l'Etat dans les dernières années, l'AOMHQ précise que les logements publics ne comptent que pour 10 pour 100 des dépenses gouvernementales en matière d'habitation.

Le mémoire, parmi les 14 recommandations qu'il contient, demande le maintien du programme de construction de logements publics. Alors qu'en Ontario on compte 9.5 logements publics par 1,000 habitants, comparativement à 7 au Québec, l'AOMHQ croit qu'un rattrapage s'impose à ce chapitre.

Elle constate aussi le vieillissement de la clientèle des logements publics et sollicite la collaboration du ministère des Affaires sociales pour trouver des solutions à ce problème. Les logements publics, recommande-t-elle, doivent être destinés aux personnes autonomes seulement.

Le mémoire suggère enfin que la politique d'habitation encourage l'acquisition de logements existants et le recyclage d'édifices publics pour les transformer en HLM.

Crée en 1972 dans le but de regrouper les offices municipaux d'habitation, l'AOMHQ compte actuellement 400 membres et représente 95 pour 100 des logements publics.

Jacques Léonard fait ses adieux à la vie politique

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Le député indépendant de Labelle, M. Jacques Léonard, a quitté la vie politique hier pour retourner à l'enseignement.

Il est devenu le cinquième membre de l'équipe élue du Parti québécois, après Jacques Parizeau, Denis Lazure, Camille Laurin et Denis Vaugeois à quitter l'Assemblée nationale depuis la crise qui a secoué le parti l'automne dernier. Il siégeait comme indépendant depuis novembre dernier.

M. Léonard a eu peine à exprimer ses remerciements à l'endroit de ses collègues de la Chambre tant il était étranglé par l'émotion. On l'a même vu sangloter à plusieurs reprises.

«Quitter cette enceinte, a-t-il dit, c'est tourner la page sur un partie importante de sa vie.»

Faisant état des réformes menées par le gouvernement et notamment celle qu'il a lui-même pilotée sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, M. Léonard a prédit que le Québec changera davantage dans les prochaines années, «contrairement à ceux qui pensent que le Québec se prépare à réintégrer sa coquille. Heureusement, a-t-il ajouté, le pendule de l'histoire n'oscille pas toujours au même rythme.»

M. Léonard deviendra, à compter du premier juin, doyen de la Faculté d'éducation populaire à l'Université de Montréal. Avant d'entrer en politique, en 1976, il était vice-doyen à cette même Faculté.

Le président de l'Assemblée nationale a salué la «gentilhommerie» qu'a toujours manifestée M. Léonard comme parlementaire et loué son dévouement.

M. Guay a souligné que l'émotion démontrée par le député de Labelle était légitime en pareille circonstance et «elle est tout à votre honneur.»

Pour le leader parlementaire et vice-premier ministre, M. Marc-André Bédard, cette émotion reflète l'attachement que M. Léonard avait pour l'Assemblée nationale et pour les gens de son comté.

Le député libéral d'Argenteuil, M. Claude Ryan, a loué la fidélité et le courage du député de Labelle à l'égard de ses convictions politiques pour avoir quitté le cabinet Lévesque dont il ne partageait pas le virage idélologique.

Pour sa part, la députée des Iles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc-Bantey, avec qui il faisait équipe comme indépendantiste orthodoxe, a fait état de sa profonde honnêteté intellectuelle et son caractère chaleureux.

Le seul reproche qu'elle a pu lui faire, a-t-elle souligné, c'est d'avoir agi avec trop de discrétion et de modestie.

M. Léonard, qui était député de Laurentides-Labelle, puis de Labelle, depuis le 15 novembre 1976, est âgé de 48 ans et a été membre du conseil des ministres depuis son élection jusqu'au 22 novembre dernier, alors qu'il avait démissionné du cabinet.

Le 27 novembre, il démissionnait du caucus pour siéger comme député indépendant.

Il a été successivement ministre d'Etat à l'Aménagement, de 1976 à 1981 puis est devenu ministre des Affaires municipales, jusqu'en mars 1984, et a enfin hérité du portefeuille des Transports.

Originaire de St-Jovite, M. Léonard a enseigné à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, et à l'Université nationale du Rwanda.

À partir de 1968, il occupe différents postes dans l'administration de l'Université de Montréal où il devient, en 1975, vice-doyen à l'éducation permanente.

Il avait tenté sans succès de se faire élire dans Labelle aux élections de 1970 et de 1973. Il se fait élire en 1976 avec une majorité de 4,000 voix, et porte cette majorité à 5,700 aux élections de 1981.

M. Léonard est marié et père de trois enfants.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
JEAN-GUY LACASSE & MARIETTE CHARTRAND Boucherie Nous Deux Enr 293, bd Labelle Laval	1 Épicerie	293, bd Labelle Laval
LAITERIE PERRETTE LTEE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur No. 196 999, bd St-Martin Est Laval	1 Épicerie	3161, bd Dagenais Laval
RESTAURANT LE MERI INC Restaurant Le Meri Inc. 7751, bd Roi René Ville d'Anjou	1 Restaurant	7751, bd Roi René Ville d'Anjou
POISSONNERIE STE-CATHERINE INC Poissonnerie Ste-Catherine Inc. 3917, rue Ste-Catherine Est Montréal	1 Épicerie	3917 est, rue Ste-Catherine Montréal
RESTAURANT BAR «PENA PERU» Inc. Restaurant Bar «Pena Peru» Inc. 1426, rue Notre-Dame Montréal	1 Restaurant 1 Bar	1426, rue Notre-Dame Montréal
2320-2740 QUEBEC INC 20, boul. Crémazie Est Montréal	1 Bar danse, spectcles et films	20, boul. Crémazie Est Montréal
O PROFRUITS MONT-ROYAL INC 707, rue Mont-Royal Est Montréal	1 Epicerie	707, rue Mont-Royal Est Montréal
CHAUVETTE, Gilles Depanneur G.B. Fauvette Enr 9035 rue Grosbois Montréal	1 Épicerie	9035, rue Grosbois Montréal
RESTAURANT EL TORO INC Restaurant El Toro Inc. 10360, Laverdure Montreal	Changement permanent de l'endroit d'exploitation de 1 Restaurant Permis additionnels 2 Restaurants terrasses 2 Restaurants	1647, rue Fleury Est Montréal
CABARET DES FOLIES BERGÈRES INC Cabaret des Folies Bergeres Inc. 316, rue Ste-Catherine Ouest Montreal	Permis additionnel 1 Bar spectacles	316, rue Ste-Catherine Ouest Montréal
2314-9826 QUEBEC INC. Pastelli 525, bd Taschereau Greenfield Park	1 Restaurant	525, bd Taschereau Greenfield Park
WAGNER, Léonard Dépanneur Dorais 4021, rue Adam Montreal	Changement temporaire de l'endroit d'exploitation de l'Épicerie	4021, rue Adam Montréal
136927 CANADA INC. Les Papillons de Rhodes Salle des Réceptions 5292, ave du Parc 2e Étage Montréal	1 Bar	5292, ave du Parc, 2e étage Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

guérin l'éditeur qui édite

NOUVEAUTÉ

PETIT GUÉRIN EXPRESS

de Gérard Langlois

ISBN-2-7601-0903-8
762 pages 19,95$

En vente dans toutes les librairies

petit GUÉRIN express

guérin 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tel (514)842 3481

Ce dictionnaire est destiné surtout à l'étudiant et à toute personne qui désirent n'avoir qu'un seul outil de recherche et de travail pour accéder rapidement au vocabulaire usuel le plus étendu nécessaire à l'écriture et au langage de tous les jours.
Le PETIT GUÉRIN EXPRESS regroupe assez souvent, sous sept chefs, des catégories de mots et des difficultés de langue qu'on doit habituellement retrouver dans autant de dictionnaires différents: étymologies • synonymes • antonymes • homonymes • paronymes • analigies • difficultés grammaticales, syntaxiques ou autres.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: (418) 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

Dans l'ensemble, le CSSSRMM se dit satisfait du rapport Spitzer

RENÉE ROWAN

Globalement, le Conseil des services sociaux et de la santé de Montréal métropolitain (CSSSRMM) accueille de façon positive le rapport sur l'analyse du phénomène d'engorgement dans les salles d'urgence des hôpitaux de la région de Montréal rendu public mardi.

Les constatations formulées par un groupe de chercheurs de l'Université McGill dirigé par le Dr Walter O. Spitzer constituent une confirmation de plusieurs difficultés déjà identifiées dans les salles d'urgence, note au cours d'une entrevue M. Gérard Marcoux, directeur général du Conseil. C'est la première fois cependant, constate-t-il, que les difficultés identifiées découlent d'observations faites par des chercheurs dans le milieu même des salles d'urgence. Il ne s'agit pas d'opinions.

Il est évident, poursuit M. Marcoux, que les constatations contenues dans le rapport Spitzer ne peuvent plaire à tout le monde en même temps: « Quand on se trouve confronté à une remise en question, ce n'est pas toujours agréable de constater que l'on doit réajuster son tir et apporter des correctifs. »

Les médecins, en particulier, ont plutôt mal accueilli le rapport Spitzer qui remet sérieusement en question leur rôle, en particulier celui des médecins spécialistes. En conférence de presse, le Dr Spitzer a déclaré que « les spécialistes ne font pas des patients sur civière en salle d'urgence leur priorité numéro 1 ». Notons, d'autre part, que la Fédération des omnipraticiens de Montréal a, de son côté, préparé une étude sur les urgences. Selon ce que l'on en sait, cette analyse serait très différente de celle de l'équipe de chercheurs de McGill. La Fédération rendra cette étude publique la semaine prochaine.

On peut questionner le fait que l'étude Spitzer met uniquement l'emphase sur ce qui se passe dans le département de l'urgence, note M. Marcoux. Cela est toutefois normal, indique-t-il, puisque c'était le mandat confié aux chercheurs de McGill. Cependant, avant de porter un jugement final sur l'ensemble de la situation, il faudra voir de quels débouchés la salle d'urgence dispose dans les unités de soins à l'intérieur de l'hôpital. Les cas urgents n'entrent pas seulement par l'urgence. Chaque matin, lorsque les médecins spécialistes se présentent au bureau d'admission, ils doivent identifier les cas prioritaires à hospitaliser. Ces patients ne passent pas par l'urgence; ils se présentent directement à l'hôpital.

Aurait-il fallu confier un mandat plus large à l'équipe de chercheurs pour qu'elle ne s'attarde pas uniquement à une facette du problème? « Possiblement », répond M. Marcoux. Cependant, ajoute-t-il, des résultats d'analyse du fonctionnement des urgences à Montréal constituent un pas en avant important qui permettra de faire avancer le dossier. Cette analyse, estime-t-il, était essentielle, le service d'urgence étant tellement prioritaire qu'il conditionne le fonctionnement de tout l'hôpital.

Le rapport Spitzer ne met nullement en cause la qualité des services offerts aux citoyens. Ce qu'il fait ressortir, c'est un problème d'accessibilité. Ce qu'il condamne, c'est le choix des moyens, entre autres, le système d'admission, le mode de fonctionnement d'Urgences santé, le comportement des médecins spécialistes. « Pour moi, que les moyens soient remis en question, je ne trouve pas ça insultant, remarque M. Marcoux, parce que notre fin, ce ne sont pas les moyens, mais les services à la clientèle.

S'il n'était pas du mandat de l'équipe de recherche d'analyser la performance d'Urgences santé et la nécessité de replanifier sa stratégie, le rapport observe toutefois qu'en tentant de contrôler l'arrivée des patients transportés par ambulance, Urgences santé a bien peu d'impact sur les problèmes d'engorgement.

« En d'autres mots, ce qu'on nous demande de faire, c'est d'améliorer le mode de fonctionnement d'Urgences santé, en particulier en ce qui touche la répartition des cas entre les hôpitaux. Nous avions déjà pris des mesures pour tenter de corriger la situation, note le directeur du CSSSMM: nous allons continuer de travailler en ce sens. »

L'équivalent du Child Find américain

Un nouvel organisme québécois à la recherche des enfants disparus

ANGÈLE DAGENAIS

Les parents québécois pourront désormais bénéficier de l'expertise et des ressources d'une association nord-américaine qui a fait ses preuves depuis cinq ans à retrouver des enfants disparus, Enfants Retour-/Child Find, et d'un numéro secours sans frais, le 1-800-387-7962.

Child Find, fondé à New York en 1980, a en effet retracé plus de 1400 enfants recherchés et possède maintenant 140 bureaux aux Etats-Unis et dans sept provinces canadiennes. L'initiative du bureau québécois revient à Mme Marcèle Lamarche, libraire de Sainte-Rose, appuyée de quatre femmes de divers horizons, Mmes Carole Leduc (commerçante), Chantal Carron (éducatrice), Susan Armstrong (directrice de garderie) et Carmen Trudeau (infirmière).

Enfants Retour est le seul organisme québécois à but non lucratif voué à la recherche active d'enfants disparus ou enlevés par un conjoint. Ce réseau est né au Canada, comme Child Find aux États-Unis, de l'inefficacité et des limites du système policier ou judiciaire à aider les parents victimes du rapt de leur enfant à mener à bon terme leurs recherches. La fondatrice de Child Find, Mme Gloria Yerkovitch, en est arrivée à ce constat à la suite du rapt de sa fille de six ans par son ex-conjoint en 1974. Mme Yerkovitch a retrouvé sa fille dix ans plus tard, une adolescente perturbée, incapable de départager ses sentiments envers son père qui l'a enlevée et élevée et sa mère - devenue pour elle une étrangère - qui a mis sur pied un réseau national pour la retrouver.

Enfants Retour, c'est d'abord un service téléphonique gratuit et confidentiel à l'usage des parents, des informateurs et même des enfants enlevés qui pourraient avoir accès à un téléphone. «Il est primordial que l'information circule sur ce problème », affirme Mme Lamarche. C'est aussi un centre de documentation et de diffusion des données relatives à un enlèvement. Contrairement au Service de police de la CUM qui prend mille et une précautions avant de diffuser photos et descriptions des enfants, Mme Lamarche prétend que les 48 premières heures de recherche après l'enlèvement sont cruciales pour la survie des enfants menacés par des criminels ou des déséquilibrés.

Enfants Retour s'associe également avec tous les mouvements visant l'identification d'enfants par photographies, empreintes digitales et description détaillée consignés dans un carnet qui devrait toujours être à la portée des parents. Demain, 25 mai, « Journée consacrée aux enfants portés disparus » par Child Find aux Etats-Unis, Enfants Retour se joindra au programme Identificenfant (Kidendification) au Centre d'achat Fairview, commandité par la station radiophonique CJFM.

Mais le projet principal d'Enfants Retour pour 1985 est de publier un bottin des enfants disparus et de le diffuser « partout »: écoles, garderies, maternelles, hôpitaux, CLSC, hôtels, restaurants, garages, commerces, etc. « C'est un énorme projet, d'expliquer Marcèle Lamarche, pour un organisme qui vit de dons de compagnies, de particuliers et de bénévolat mais nous sommes en train de négocier une très grosse commandite avec une corporation bien connue qui devrait nous permettre de le réaliser ».

Le Centre canadien de la statistique juridique (Statistique Canada) rapportait pour 1983, 984 cas d'enlèvements d'enfants dont 119 émanant du Québec. Ces chiffres transmis par les corps policiers sont incomplets, affirme Mme Lamarche, parce qu'ils ne tiennent pas compte des enlèvements non rapportés et des disparitions interprétées « arbitrairement » par les policiers comme des fugues.

« Ce n'est que la pointe de l'iceberg », ajoute Mme Lamarche qui soutient que plus de 2000 cas de disparitions d'enfants surviennent chaque année au Canada. Ce chiffre est tiré d'une recherche gouvernementale ontarienne. Les conclusions de ce rapport soulignent également que les services de police n'ont pas les ressources nécessaires pour effectuer les enquêtes qui s'imposent et que les gouvernements tardent à adopter les lois pour protéger les enfants et faciliter les démarches pour les retrouver.

Il est vrai que 130,000 à 150,000 enfants de moins de 16 ans « fuguent » chaque année au Canada et que 90 % d'entre eux reviennent au domicile de leurs parents, ce qui a provoqué sans doute chez les policiers un réflexe de laisser-faire, explique Mme Lamarche. Mais 10,000 enfants sont également enlevés illégalement par un de leur parent (un divorce sur dix se termine par l'enlèvement d'un enfant) et 20 % seulement sont retrouvés. Dans ces cas, les forces de l'ordre ne traitent absolument pas ces dossiers de façon prioritaire, explique Marcèle Lamarche, sous prétexte qu'il s'agit de « chicanes de ménage » alors que ces enfants, enlevés non pas par amour mais par vengeance envers l'ex-conjoint, grandissent le plus souvent déracinés, avec des sentiments de haine pour leur vie antérieure, doivent changer de nom, d'identité, de couleur ou de coupe de cheveux, ou encore sont battus, molestés ou négligés lorsque le fardeau de leur garde par le parent ravisseur devient trop lourde.

L'adolescence perturbée,un mythe

ANDRÉ BOUTHILLIER

CHICOUTIMI — Le tableau traditionnel de l'adolescent nécessairement tourmenté et pertubé n'est qu'un cliché, qu'un stéréotype socialement transmis dans notre culture et qui cache la réalité.

Tel fut le propos tenu hier par le Dr François Saucier, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, au cours d'un colloque sur la santé de la jeunesse tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS.

La perpétuation d'une image déformée de l'adolescence s'explique entre autres par une mauvaise compréhension des problèmes des jeunes par les adultes, a expliqué le Dr Saucier. S'appuyant sur les résultats de récentes études (dont la sienne en 1981), le conférencier a ajouté qu'il n'y avait pas d'apparition soudaine de tumulte émotionnel chez les adolescents auparavant sans problèmes.

L'adolescence existe pourtant bel et bien. Phase nouvelle de développement, elle est apparue à la suite des transformations socioéconomiques des siècles derniers. Celles-ci ont eu pour effet d'allonger sensiblement la période de dépendance et de protection des jeunes en même temps que de raccourcir, de façon aussi marquée, la période de l'enfance biologique.

«Alors que dans les siècles antérieurs la majorité des enfants, par le travail, devenaient socialement adultes avant ou au moment de leur maturité sexuelle, au cours de la première moitié du 20e siècle, la majorité des enfants devenaient biologiquement adultes plusieurs années avant de le devenir socialement. D'où l'apparition de l'adolescence», a précisé le Dr Saucier.

Le conférencier a ajouté que les adolescents de la première moitié de ce siècle avaient vécu cette divergence profonde entre le biologique et le social sous le signe du renoncenent: refoulement systématique des agirs sexuels, sauf la masturbation secrète et culpabilisante; importance accrue de la réussite scolaire; grande valeur de la fantasmatisation...

Ce demi retrait, les adolescents l'ont vécu sous la pression sociale imposée par les adultes, solidaires entre eux. Mais, depuis le début des années 60, on assiste à un changement majeur des comportements. «A l'intérieur de la famille, explique-t-il, le travail des deux parents contribue à une surveillance moins stricte de l'adolescent; ensuite l'idéologie courante chez les adultes de la réalisation maximum de leur potentiel pousse ceux-ci à consacrer beaucoup d'énergie à leur carrière et à parfois désinvestir plus tôt leurs enfants, dès la puberté. Finalement, avec le taux croissant du divorce, l'adolescent est soit plus souvent laissé à luimême, soit appelé à recevoir des confidences d'adultes du parent gardien ou à le conseiller sur des sujets difficiles comme le changement de travail ou le choix d'un nouveau conjoint».

Résultat: la période de l'adolescence s'écourte parce que le jeune a accès de façon plus précoce à la vie adulte. Le Dr Saucier dira plus loin: «Que ce soit dans le domaine de la sexualité, de la drogue, de la violence ou de l'activité politique, les jeunes d'aujourd'hui ont cessé d'être socialement des enfants. Leur dépendance économique, toujours présente, les empêche d'être des adultes à part entière, ce qui entraîne une autre série de contradictions psychologiques et sociales dont on commence à faire le tour».

Le Dr Saucier conclut que ces transformations de l'adolescence, en marche depuis plusieurs siècles et continuant encore aujourd'hui, sont probablement la raison profonde de la grande perplexité des adultes vis-à-vis des jeunes. Il estime que c'est prenant conscience de cette évolution historique que les adultes réussiront à mieux comprendre les adolescents.

Photo Jacques Grenier

Deux stations de métro, sur la ligne 5, donneront accès au campus de l'Université de Montréal. Il s'agit de la station Édouard-Montpetit, à l'intersection de l'avenue Vincent-D'Indy, et de la station Université de Montréal, près des avenues Lacombe et Louis-Collin. L'achalandage des deux stations devrait atteindre 11,000 personnes par jour, dont 60 % seront des étudiants. Le Bureau de transport métropolitain a préparé les plans et les maquettes de ces ouvrages présentés hier au public par le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais II, et le recteur de l'université, M. Paul Lacoste. La station Université de Montréal, dont on aperçoit la maquette, est creusée dans le roc du Mont-Royal. L'ouverture des stations est prévue pour le début de 1987.

La loi 3 et la dissidence

Le juge Brossard met le procureur général sur le gril

JEAN-PIERRE PROULX

Le juge André Brossard de la Cour supérieure a « cuisiné » hier pendant près de trois heures le représentant du procureur général dans le but de savoir si l'exercice du droit à la dissidence prévue par la loi 3 était en pratique possible.

Ce droit garanti par la Constitution permet à des citoyens appartenant à une croyance religieuse différente de celle de la majorité de former leur propre commission scolaire.

« La loi 3, a dit le juge Brossard, ne fait aucune obligation à une commission scolaire de transférer à d'éventuels dissidents les immeubles dont ils auront besoin. Théoriquement, ces dissidents devraient donc repartir à zéro. J'ai le témoignage de M. Marcel Fox, le directeur général de la CÉPGM, qui me dit que c'est impensable et inconcevable ».

« J'avoue que ce serait embêtant », a admis Me Jean-Yves Bernard, le représentant du procureur général. Néanmoins, a-t-il expliqué, les écoles de ceux qui auront fait dissidence vont continuer d'exister et leur professeurs aussi. « La commission scolaire ne va pas placarder ces écoles ni mettre leurs professeurs à pied. Tout cela va continuer d'exister ».

Si en pratique, a poursuivi Me Bernard, surgissent des difficultés d'application rendant impossible l'exercice du droit à la dissidence, les personnes visées devront revenir devant les tribunaux faire la preuve que tel est le cas.

Mais le juge a insisté: « Comment la loi 3 garantit-elle que les dissidents vont avoir l'école dont ils ont besoin? »

« Peut-on penser honnêtement, a répondu Me Bernard, que lorsque la loi prévoit explicitement le droit à la dissidence, qu'on va en même temps priver ceux qui l'exercent des moyens nécessaires à son exercice. On ne peut pas prêter une telle mauvaise foi aux législateurs. Vous devez présumer de sa bonne foi et qu'en affirmant le droit il en a prévu les moyens ».

C'est précisément le fait qu'on leur demande de s'en remettre aux pouvoirs et à la bonne foi du ministre que conteste l'autre partie, a rétorqué le juge.

« Si c'est cela le problème, a répliqué Me Bernard, vous n'aurez pas à déclarer inconstitutionnelle toute la loi comme vous le demandent les requérants ».

« Il y a en a bien d'autres », a coupé le juge.

L'ajournement rituel a permis au procureur général de souffler et de se préparer quelques munitions. La loi permet explicitement, a-t-il expliqué à la reprise des débats, aux éventuelles commissions scolaires de lever des taxes auprès de leur coreligionnaires et même, ce qui n'était pas le cas avant la Confédération, de profiter au prorata de la taxe perçue auprès des corporations. On a même prévu demander aux électeurs leur religion afin de faciliter leur droit à la dissididence.

Les éventuels dissidents se retrouveront donc, a-t-il conclu, en meilleure position que ceux qui ont dû l'exercer avant la Confédération. « Mais il y a effectivement un prix à payer pour la dissidence ».

Quant aux dissidents qui ont été amalgamés avec des commissions scolaires pour catholiques ou protestants, ils ont cessé de l'être, a répété Me Bernard. Ils l'on fait librement parce qu'ils y voyaient leurs avantages. Leurs descendants ne peuvent pas prétendre à la propriété des écoles qu'ils ont à l'origine construite.

« Je prétends que la province qui a juridiction sur l'éducation a le droit de transférer les propriétés d'une commission scolaire à une autre commission scolaire lorsque les besoins de l'éducation le justifie ».

Le juge l'attendait: « Prétendez-vous que l'Etat aurait le droit de transférer à une commission scolaire commune l'école que des dissidentes auraient payée en taxant ses contribuables deux fois plus que ceux de la commission scolaire commune? ».

« Non, a répondu Me Bernard, ce serait de la discrimination ». Et le débat s'est poursuivi à la grande satisfaction des requérants!

Une «apparente générosité» pour les maisons d'hébergement

Les 35 membres du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence déplorent « l'apparente générosité » dont le ministère des Affaires sociales a fait preuve à leur endroit lors de la Conférence sur la sécurité économique des Québécoises la semaine dernière.

Après sept ans d'attente, le Regroupement s'attendait à ce que le MAS profite de Décisons 85 pour dévoiler officiellement la politique d'aide aux femmes violentées. « Ce que l'on a eu, c'est la promesse d'une politique pour la mi-juin. Nous ne disposons pas encore d'un document officiel qui fasse état, dans un cadre précis, des modalités quant aux dispositions gouvernementales à notre égard », a commenté, hier, en conférence de presse, la présidente du Regroupement, Hélène Bohémier.

Si les femmes se réjouissent de la promesse d'une reconnaissance officielle de leur existence, en revanche elles se demandent comment la reconduction annuelle de leurs subventions sera « améliorée et facilitée », comme l'a annoncé le MAS. Les maisons d'hébergement espèrent que le MAS entend par là mettre un terme à l'insécurité qu'elles vivent d'une année à l'autre par rapport à leur financement.

Jusqu'à maintenant, aucune des 43 maisons d'hébergement du Québec ne connaît le montant total de sa subvention pour l'année en cours. Leur budget sera-t-il accepté ou rejeté? Elles ne le savent toujours pas. En outre, 53 jours après la fin de leur année fiscale, cinq maisons sont toujours dans l'attente d'un premier versement. Pour continuer à fonctionner, elles ont dû emprunter à la banque, situation qu'elles jugent inacceptable.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

LE PREMIER BUDGET CONSERVATEUR

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a présenté, hier aux Communes, le premier budget du gouvernement conservateur. En voici les faits saillants :

■ le déficit sera de $33.8 milliards pour 1985-86, une réduction de $4.4 milliards, et il sera réduit de $8 milliards en 1986-87 pour le ramener à $32.7 milliards. À la fin de la décennie il devrait être réduit de plus de $20 milliards;

■ les hausses nettes d'impôt s'élèveront à $200 millions en 1985-86 et à $1.8 milliard en 1986-87;

■ à partir du 1er janvier 1986, les prestations de sécurité de vieillesse et les allocations familiales ne seront indexées que sur la hausse de l'indice des prix à la consommation qui dépasse trois pour cent;

■ l'indexation totale sur l'indice des prix à la consommation sera maintenue pour le supplément de revenu garanti et les prestations aux anciens combattants;

■ le gouvernement cherchera à limiter la croissance des transferts aux provinces, afin de réaliser des économies annuelles de $2 milliards vers la fin de la décennie;

■ les droits d'accise sur l'alcool augmentent de deux pour cent dès maintenant, ainsi que l'application d'une nouvelle taxe de 25 cents sur un paquet de 25 cigarettes;

■ une taxe de deux cents le litre d'essence entrera en vigueur à compter du 3 septembre;

■ les taux de la taxe fédérale de vente augmenteront d'un point à compter du premier janvier 1986;

■ à compter de 1986, l'indexation des exemptions personnelles et des tranches d'imposition ne reflètera que la hausse de l'indice des prix à la consommation qui dépasse trois pour cent;

■ une surtaxe temporaire de réduction du déficit sera imposée aux particuliers à revenu supérieur ($40,000) et aux grandes sociétés; dans le cas des particuliers elle s'appliquera du 1er juillet au 31 décembre 1986; elle sera de cinq pour cent par an de l'impôt fédéral de base au-delà de $6,000 et d'encore cinq pour cent au-dessus de $15,000;

■ les cotisations à des régimes enregistrés d'épargne-logement ne donneront plus droit à un régime fiscal préférentiel;

■ les Canadiens se verront accorder une exemption à vie d'un demi-million de dollars au titre de leurs gains en capital; tous les biens en immobilisations seront admissibles à cette exemption;

■ le gouvernement fédéral accordera un crédit d'impôt aux particuliers qui investissent dans le Fonds de solidarité du Québec (FTQ) ou dans des fonds semblables qui bénéficient d'une aide fiscale des provinces;

■ les petites entreprises bénéficieront d'un remboursement de 100% du crédit d'impôt qu'elles acquièrent sur les deux premiers millions de dépenses admissibles de recherches et développement effectuées chaque année;

■ le transfert du crédit d'impôt à la recherche scientifique accordé aux investisseurs étrangers est éliminé;

■ en 1986-87, le gouvernement affectera $900 millions aux programmes de formation et d'emplois;

■ le programme et les critères d'admissibilité à l'assurance-chômage seront revus en profondeur;

■ le gouvernement s'engage à rendre le régime fiscal des sociétés plus équitable et efficace et songe à l'abolition d'un certain nombre d'encouragements fiscaux;

■ les bonbons et produits de confiserie, les eaux gazeuses, les aliments pour animaux, certains biens visant à accroitre le rendement énergétique, les articles de beauté et de santé ne seront plus exemptés de la taxe fédérale de vente;

■ la différence de taxe entre les matériaux de construction sur et hors chantier sera supprimée à compter du mois de juillet;

■ les sociétés de la Couronne qui ont une valeur commerciale mais ne répondent plus aux objectifs de la politique publique seront vendues et celles qui n'ont aucune valeur commerciale ni utilité publique seront dissoutes ou intégrées aux ministères existants;

■ des mesures seront prises pour réduire les effectifs de la fonction publique de 15,000 personnes au cours des six prochaines années;

■ les dépenses dans le secteur des Transports seront réduites de $75 millions cette année et de $200 millions l'an prochain;

■ les dépenses agricoles seront diminuées de $50 millions par an;

■ les usines d'eau lourde de Glace Bay et Port Hawkesbury en Nouvelle-Ecosse, qui coûtent plus de $100 millions aux contribuables annuellement et fabriquent un produit pour lequel il n'existe pas de marché seront fermées;

■ des allégements fiscaux seront offerts aux employés qui sont touchés par la fermeture d'une entreprise dans une localité isolée;

■ à compter de 1986, le crédit d'impôt pour enfants versé aux familles à revenu modeste sera sensiblement majoré pour atteindre $524 par enfant en 1988, soit une hausse de $140.

Les exemptions fiscales pour les enfants sont réduites et les crédits d'impôts augmentés

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a tranché à la Salomon le débat sur les programmes d'aide à la famille. Il a maintenu, tout en les réduisant progressivement, les exemptions fiscales pour enfants et il a augmenté légèrement le crédit d'impôt pour enfants.

Le budget fédéral a ainsi tourné la page sur le débat qui, pendant quelques mois, a retenu toute l'attention des Communes sur l'universalité des programmes d'aide financière aux familles, le ministre préservant les deux principales positions.

Le débat avait été lancé en novembre par le premier ministre Mulroney qui avait posé publiquement la question de l'opportunité de verser à un président de banques des allocations familiales dans un contexte où les ressources de l'État diminuent. Selon lui, il fallait que l'État concentre le peu de ressources disponibles à aider les plus démunis.

L'idée d'abolir les allocations familiales avait soulevé un tollé de protestations, même si le sentiment général était de rechercher des moyens pour rendre le système actuel plus équitable.

Le ministre des Finances a retenu le principe général prôné par l'opposition et de nombreux groupes sociaux voulant que l'on augmente l'aide versée aux familles à bas revenu. Cependant, cette augmentation sera malgré tout faible et graduelle. Ainsi, en 1989, les familles à revenu unique ayant deux enfants recevront $328 de plus par année qu'en 1985. Les familles à haut revenu recevront $284 de moins.

M. Wilson maintient par ailleurs les trois éléments de base du système d'aide familiale. Ainsi les allocations familiales sont maintenues, ce qui sauvegarde le principe de l'universalité de l'aide aux familles car seules les allocations sont touchées par tous sans distinction de la situation financière des individus. La seule nuance est que l'on réduit considérablement la portée de l'indexation des allocations familiales. Comme pour les pensions de vieillesse, celles-ci ne seront indexées que pour la portion de l'inflation supérieure à 3%.

Les exemptions d'impôt pour enfants de $710 par enfants sont pour leur part réduites progressivement. On reconnaît ainsi le fait qu'elles profitent davantage aux familles à haut niveau de revenus. Les familles à bas revenu ne peuvent dans bien des cas en profiter. Maintenues intégralement en 1986, elles sont réduites à $560 en 1987 puis à $470 en 1988 puis à un montant équivalent à celui des allocations familiales en 1989, soit environ $400.

Le crédit d'impôt pour enfants sera augmenté de $70 par enfant cette année pour atteindre $454. Ce crédit va diminuant à partir d'un certain seuil de revenu. M. Wilson, contrairement à toutes les recommandations, a décidé de réduire ce seuil plutôt que de l'augmenter. Il passera de $26,330 à $23,500. À chaque tranche de revenu de $100, il dimnuera de $5. En 1987, on augmentera le crédit d'impôt de $35 ainsi qu'en 1988.

Ces changements feront que les familles ayant des revenus de moins de $23,000 auront une aide accrue. Celles qui gagnent plus de $27,000 environ recevront des montants identiques ou inférieurs à ce qu'ils reçoivent actuellement.

Récompense pour les investisseurs

Wilson demeure prudent sur l'impact de son budget sur l'emploi mais croit que les choses iront mieux

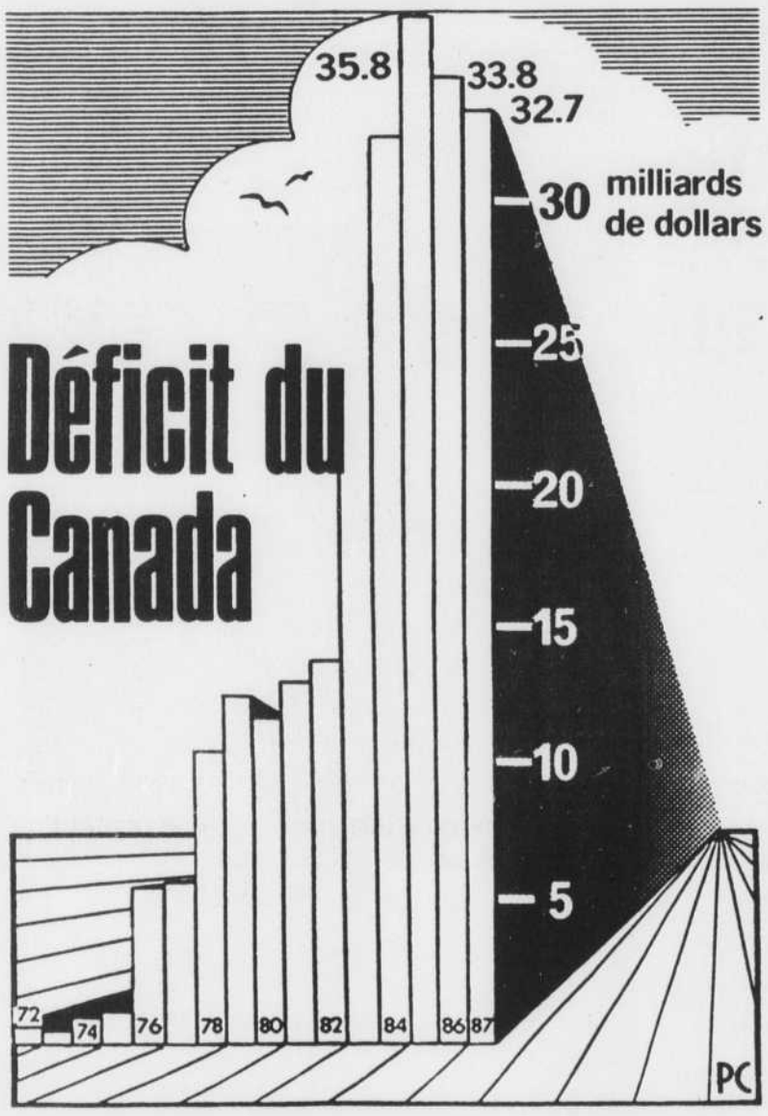

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le budget Wilson présenté hier n'amènera pas de réduction substantielle du chÔmage au cours des deux prochaines années, cela même si on évalue à quelque 470,000 le nombre d'emplois qui seront créés en 1985 et 1986.

Selon les indications données dans les documents budgétaires rendus publics hier, l'emploi devrait s'accroître de 2.1% cette année et l'an prochain. En raison de l'augmentation de la population active, les possibilités de réduction appréciables du taux de chômage sont toutefois limitées. À la fin de 1986, il se situerait à 10.3% prévoit-on.

En conférence de presse, le ministre Wilson s'est fait très prudent pour sa part sur l'impact de son budget sur l'emploi. Si certaines mesures peuvent être évaluées, d'autres ne le peuvent pas. C'est le cas de l'exemption de $500,000 sur les gains de capital. C'est le cas pour le regain de confiance qu'aura le budget chez les investisseurs, assure le ministre.

M. Wilson fait reposer sa conviction que les choses iront mieux sur le fait que déjà depuis le changement de gouvernement les milieux économiques ont manifesté leur confiance dans le nouveau gouvernement: 200,000 emplois nouveaux ont été créés en raison d'un nouveau climat de confiance. Ce que le budget ajoute, c'est l'assurance que désormais il y aura une récompense pour ceux qui veulent prendre des risques, investir et créer des emplois. Selon le ministre, cela ne prend pas une réponse massive. Si seulement chaque PME créait un nouvel emploi, il y aurait 700,000 chômeurs de moins, dit-il.

Si les attentes du gouvernement ne sont pas satisfaites, M. Wilson assure qu'il n'a pas l'intention de ressortir un quelconque bâton pour menacer les entreprises ou encore recommencer à investir dans les programmes de création d'emploi. Le gouvernement n'a d'autre choix que la stratégie employée, assure le ministre qui invoque l'absence de ressources du gouvernement. De propos délibéré, on a écarté les programmes de création d'emploi pour investir le peu de ressources disponibles là où on estimait pouvoir avoir une réponse rapide.

À de nombreuses reprises dans son discours du budget, M. Wilson insiste sur le fait que le gouvernement «rompt résolument avec le passé». Le passé a démontré que l'accroissement de la dette et du déficit ne peuvent contribuer à créer des emplois. On mise à fond sur l'entreprise privée à qui on veut montrer qu'on lui fait confiance, dit le ministre.

M. Wilson s'est refusé à voir son budget comme une sorte de pari. Ce fut un choix bien pesé et le fruit d'un jugement longuement analysé, dit-il. Au passage, il reconnaît par exemple qu'il avait un objectif de réduction du déficit qui pour cette année aurait été un peu plus élevé, mais qu'il a cherché un moyen terme entre les problèmes de la dette du gouvernement et les problèmes économiques.

Les milieux d'affaires auraient préféré un déficit qui aurait été plus près du $30 milliards. Il sera, si les prévisions du ministre s'avèrent, de $33.8 milliards à la fin de l'exercice financier. Sans les réductions de dépenses et les augmentations de taxes et d'impots, il aurait été de $38.2 milliards.

L'an prochain, le déficit descendra à $32.7 milliards, estime M. Wilson. Celui-ci se refuse à faire des prédictions à long terme en raison de l'incertitude de la situation économique. La variation de un point de pourcentage des taux d'intérêt équivaut à $1 milliard de plus ou de moins sur le budget annuel, dit-il.

Les documents budgétaires tracent trois scénarios pour la fin de la décennie selon l'évolution de la situation internationale. Le scénario favorable situerait le déficit à $24 milliards. Le scénario intermédiaire à $30 Milliards. Le scénario défavorable, basé sur une croissance inférieure à la moyenne et des taux d'intérêts élevés, donnerait un déficit de $40 milliards.

À court terme, les économistes du ministère des Finances prévoient que les taux d'intérêts devraient diminuer. Les taux d'intérêts nominax à court terme seront aux environs de 10.5% en 1985 et l'an prochain une légère détente les amènerait près de 10%, croit-on. Ces prévisions sont qualifiées de prudentes. Ces prévisions servent de base aux calculs budgétaires.

Le ministère prévoit par ailleurs une croissance économique réelle soutenue mais modérée. La production réelle devrait progresser de 3.1% en 1985. L'an prochain, la croissance réelle du PNB devrait être de 2.4%, la consommation fléchissant sous la persistance des taux d'intérêts élevés à l'étranger et la croissance des exportations diminuant en raison d'une vigueur moins grande de l'économie américaine.

L'inflation qui était de 4.4% en 1984 devrait être de 4.1% cette année et de 4.2% l'an prochain. M. Wilson qui avait déjà dit que son budget pourrait avoir un impact inflationiste, a assuré hier que cet inmpact serait très limité. La hausse des taxes à la consommation a été répartie pour limiter cet impact, a-t-il expliqué.

Le gouvernement se départira de 15,000 fonctionnaires d'ici 1990

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Le gouvernement fédéral poursuit son entreprise de «dégraissage», en allégeant son administration «aux proportions gigantesques» et en sabrant dans ses programmes. D'ici 1990, il se sera départi de 15,000 fonctionnaires.

Sous les seuls chapitres «économie de gestion» et «économie de programme», le gouvernement prévoit sauver cette année $4.5 milliards, chiffre qui inclut les compressions de novembre dernier et marquent simplement la suite d'une opération de «rationalisation» qui se poursuivra jusqu'en 1990.

Les programmes de création et de formation d'emploi subiront des compressions de $78 millions cette année mais le gouvernement espère que seule l'administration sera affectée.

Par ailleurs, renouvelant son engagement à privatiser les sociétés d'État, le gouvernement annonce la privatisation prochaine d'au moins 13 d'entre elles et confirme que des pourparlers se déroulent avec des acheteurs éventuels de Canadair, de Havilland, Eldorado nucléaire. Un accord est presque signé pour la vente de la Société des Transports du Nord et Arsenaux Canada. Tout comme Téléglobe et la Corporation de développement du Canada, ces deux pourraient être vendues cette année et le gouvernement espère ainsi réduire le déficit de $350 millions en 1985-86 et réduire ses besoins financiers de $675 millions.

«Non seulement l'État a pris des proportions gigantesques, a déclaré le ministre des Finances, M. Michael Wilson, hier, mais il intervient de façon excessive dans presque tous les secteurs de l'économie».

Dans le secteur des Transports, une nouvelle réduction de $75 millions est annoncée, après des compressions de $200 millions à l'automne, et une invitation est faite à Via Rail de devenir rentable, après avoir perdu $93 millions il y a quelques mois, sinon...

Une réduction de $100 millions au soutien à l'industrie (s'ajoutant à des compressions de $220 en novembre dernier et à une autre de $150 millions l'année prochaine) est prévue.

Par ailleurs, les deux usines d'eau lourde du Cap-Breton, situées dans le territoire de l'ex-ministre libéral Allan MacEachen, seront fermées sous peu. Elles coûtaient $100 millions par année et représentaient, souligne le gouvernement, «des symboles de gaspillage et de mauvaise gestion de l'État». Quelque 700 emplois seront perdus dans une région déjà fortement touchée par le chômage.

Le gouvernement réduira aussi de $100 millions son aide à la recherche à Énergie atomique du Canada, mais ce montant s'échelonnera sur cinq ans, et il économisera $51 millions d'ici trois ans en coupant dans son aide aux programmes d'énergies renouvelables. C'est au chapitre de l'énergie que le gouvernement espère réaliser les économies les plus importantes, découlant de l'Accord sur l'énergie dans l'Ouest, soit $800 cette année (annoncés en novembre) et autant en 1986-87, avec l'abolition du programme d'encouragements pétroliers. Le gouvernement perd aussi beaucoup en revenus avec cet accord mais espère aller le récupérer en haussant le prix de l'essence.

Le budget d'aide publique au développement sera moins élevé que prévu de $50 millions l'an prochain, ceci s'ajoutant aux $180 déjà retranchés pour l'année en cours. Pour aider les entreprises canadiennes à participer plus activement aux projets du tiers-Monde, un nouveau bureau commerce-développement sera créé.

Un appel au secteur privé est aussi lancé dans le domaine culturel. Le gouvernement annonce la création d'un groupe de travail sur le financement des arts, qui devra «étudier les moyens d'encourager le soutien financier public».

Les subventions au secteur des pêches seront réduites de $25 millions par année à compter de l'an prochain. Cette année déjà, le gouvernement avait réduit de $40 millions les dépenses du ministère des Pêches.

Deux organismes sont plus directement responsables de cette entreprise de nettoyage, soit le Conseil du trésor et le comité de révision des programmes que préside le ministre de la Défense et vice-premier ministre, M. Erik Nielsen.

Dans le second cas, il est très clair que la révision est à peine entamée et que si, cette fois, certains ministères comme celui des Affaires indiennes, sont épargnés, il pourrait en être autrement plus tard. M. Nielsen a complété l'étude de quatre secteurs: les programmes reliés à l'emploi, à l'agriculture, aux petites entreprises et aux affaires indiennes.

Dans les «économies de gestion», le gouvernement est déterminé à ce qu'il y ait 15,000 fonctionnaires de moins qu'à l'heure actuelle en 1990, ceci sans parler des 15,000 de plus qui auraient normalement joint les rangs de la fonction publique fédérale au cours des cinq prochaines années.

La diminution commencera l'an prochain avec une réduction de 2% des effectifs (des économies de $150 millions), pour se poursuivre à un rythme de un pour cent par la suite.

Le Conseil du trésor compte aussi économiser plusieurs centaines de millions en mettant fin à l'indexation automatique des budgets de fonctionnement des ministères fédéraux.

Le programme d'assurance-chômage échappe au couperet mais tous ses aspects continuent de faire l'objet d'une révision en profondeur. Le comité de M. Nielsen a par ailleurs décidé de regrouper un certain nombre de programmes d'aide à l'emploi et d'accroitre l'orientation économique de ceux destinés à la formation, pour que cette formation corresponde aux besoins du marché et fasse davantage appel à l'entreprise privée.

Les syndicats demeurent préoccupés

(PC) — Le Conseil du patronat du Québec estime que le budget Wilson est beaucoup moins sévère que prévu et «somme toute assez traditionnel».

Selon le président du Conseil, M. Sébastien Allard, et le vice-président exécutif, M. Ghislain Dufour, le gouvernement n'a pas livré la marchandise attendue, c'est-à-dire une réduction draconienne des dépenses gouvernementales qui aurait pu permettre une réduction plus importante du déficit.

«Certains s'attendaient à une remise en cause de certains programmes à caractère universel, ils seront déçus; d'autres envisageaient une réduction importante du déficit afin de recréer un climat de confiance chez les investisseurs, ils seront également déçus», ont déclaré MM. Allard et Dufour.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, croit que le gouvernement fédéral a pris un «pari énorme» en laissant uniquement à l'entreprise privée le soin de créer des emplois.

Commentant le budget Wilson, M. Laberge a soutenu que le gouvernement avait mis «tous ses oeufs dans le même panier».

«Le gouvernement donne beaucoup de réduction d'impôts et d'autres choses semblables aux investisseurs en espérant qu'ils vont s'embarquer et que ça va créer des emplois. C'est un pari beaucoup trop élevé. L'entreprise privée n'a pas toujours répondu aux besoins à ce chapitre», a-t-il soutenu.

Selon lui, cette tentative de création d'emplois sera vouée à l'échec si jamais les taux d'intérêts se remettent à grimper.

Or, soutient M. Laberge, il n'y a rien dans le budget qui indique la volonté du gouvernement de maintenir les taux d'intérêt au niveau actuel ou de les réduire encore.

Tout en soulignant que les milieux syndicaux sont aussi préoccupés par l'importance du déficit fédéral que les hommes d'affaires, M. Laberge trouve cependant que le gouvernement a mis beaucoup trop d'emphase sur sa réduction dans son budget.

De son côté, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gérald Larose, affirme qu'il y a «une certaine forme d'hypocrisie» dans ce budget.

M. Wilson prétend que le gouvernement accorde la priorité absolue à l'emploi mais les mesures contenus dans son budget auront au contraire pour effet de créer du chômage, estime-t-il.

En mettant autant d'emphase sur la réduction du budget, a soutenu M. Larose, le gouvernement va provoquer une hausse «catastrophique» du chômage.

M. Larose trouve aussi «indécent» que l'on encourage ceux qui ont les moyens d'enregistrer des gains de capitaux pour une valeur d'un demi-million de dollars.

«D'ici cinq ans, l'impôt direct des particuliers augmentera de $4.4 milliards et la fiscalité des sociétés sera réduite de $2.6 milliards. C'est la meilleure indication des choix fondamentaux de ce gouvernement», a précisé le président de la CSN.

Pour le président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Jean-Paul Hêtu, les exemptions sur les gains de capitaux constituent une mesure efficace pour favoriser les investissements et la création d'emplois.

M. Hêtu se réjouit également de la décision du gouvernement de consacrer $900 millions additionnels à la formation professionnelle.

Il déplore toutefois l'absence d'outils de prévision ou de planification qui permettraient au gouvernement de «conjuguer cet effort d'investissement avec le développement de la formation professionnelle».

M. Hêtu voit d'autre part d'un bon oeil les mesures touchant les régimes de retraite, dont l'harmonisation des régimes de rentes du Canada et du Québec.

Le président de la Fédération canadienne du travail, M. James McCambly, le budget est vraiment le fruit d'un gouvernement qui veut se montrer plus conservateur que progressiste.

Le syndicaliste s'est déclaré très inquiet de constater l'augmentation des taxes et des impôts qui touchera davantage les moins bien nantis et la classe moyenne et épargnera les entreprises et les gens d'affaires.

«Il semble y avoir, a-t-il dit, toute une différence entre ce qui est juste pour la brebis et ce qui est bon pour le loup».

Selon le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada et vice-président général du Congrès du travail du Canada, M. Pierre Samson, le gouvernement a promis de créer des emplois, mais il s'est contenté, dans son premier budget, d'annoncer qu'il éliminera 15,000 fonctionnaires.

Rappelant les propos rassurants du premier ministre lors de la Conférence économique nationale, les 22 et 23 mars, M. Samson a déclaré que tout ce qu'il a entendu à ce moment-là «n'était en fait que des mensonges».

EN BREF...

■ Bisaillon et Paquette sont déboutés à l'AN

QUÉBEC (PC) — Les députés indépendants Guy Bisaillon et Gilbert Paquette ont été déboutés hier de leur requête voulant que l'Assemblée nationale se prononce avant l'ajournement d'été sur le principe de deux projets de loi, le droit du Québec à l'autodétermination et l'entreposage et la production d'armes nucléaires sur le territoire québécois. La motion qui avait été présentée en ce sens par M. Bisaillon a été défaite par 57 voix contre 52. Les six députés indépendants ont obtenu l'appui de Gilles Grégoire et de l'opposition libérale. Le député de Sainte-Marie avait déposé en Chambre le 13 novembre dernier un projet de loi interdisant la production, l'entreposage, le commerce et l'utilisation d'armes nucléaires au Québec. Ce projet de loi «dort» au feuilleton depuis cette date.

■ Privatisation improvisée

QUEBEC (PC) — La privatisation des succursales de la Société des alcools du Québec est marquée par l'improvisation, l'amateurisme et par la volonté du gouvernement d'« encaisser le plus rapidement possible » quelques millions de dollars. C'est la critique qu'ont faite hier les députés libéraux de Laporte, M. André Bourbeau, et de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, lors de la période d'interpellation portant sur la mise en vente du réseau de succursales de la Société des alcools du Québec. Selon les députés libéraux, il est improbable que le consommateur bénéficie de la privatisation des succursales, particulièrement sur le plan du prix des vins et spiritueux. Le gouvernement a annoncé récemment son intention de vendre à l'entreprise privée sous forme de franchises une possibilité de 360 succursales de la SAQ. La vente se fera par la voie de soumissions publiques et débutera par les 126 succursales de la région de Montréal. Les premiers appels d'offres seront publiés dans les journaux du samedi 15 juin, a fait savoir hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

■ Le rappport sur Marine lundi

QUÉBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, recevra lundi matin le rapport des médiateurs extraordinaires dans le dossier de Marine industrie à Sorel. C'est ce qu'il a indiqué hier en Chambre, en réponse aux questions du whip de l'opposition et député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé. Le rapport ne sera cependant pas rendu public avant que les parties patronale et syndicale aient eu l'occasion d'en prendre connaissance, a précisé M. Fréchette. Le ministre du Travail a encore une fois donné l'assurance que le rapport contiendra cette fois une recommandation ferme au gouvernement concernant la façon de régler le litige. La grève à Marine industrie, de Sorel, dure depuis près de 10 mois.

■ Fonyo court encore

CHILLIWACK, C.-B (PC) — Favorisé par un sol plat et une pluie fine, Steve Fonyo a poursuivi son périple hier malgré une vive douleur ressentie à la jambe droite. «Ma jambe me fait encore très mal, mais je la masserai ce soir et tout devrait aller mieux demain», de dire le coureur unijambiste. Fonyo espère qu'il pourra se rendre jusqu'au bout de son long périple à travers le Canada, qui doit se terminer le 29 mai prochain à Victoria. Sinon, tant pis. Je me rendrai quand même jusqu'à la côte, a-t-il ajouté.

■ Plus de dons d'organes

QUÉBEC (PC) — Afin d'augmenter le nombre de donneurs d'organes, Québec songe à reformuler la phrase inscrite sur les permis de conduire. Ainsi, ce sont ceux qui refusent de donner leurs organes après leur décès qui devraient signer le formulaire. Telle est l'une des voies envisagées à long terme par le gouvernement afin de regarnir la banque d'organes du Québec. Il faudra d'abord tenir un débat sur cette question, a laissé entendre le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette. Ce débat n'aura pas lieu dans les prochaines semaines mais plutôt à l'automne.

■ Un patriarche à Montréal

(PC) — Le patriarche de l'Eglise orthodoxe d'Antioche, Ignace IV, a demandé hier à tous les chrétiens de faire un effort pour comprendre les musulmans. Le monde islamique, a signalé Ignace IV, connaît actuellement une «renaissance» dont l'Ouest doit être au courant. «Je crois que nous sommes en train d'apprendre que l'islam n'est pas une religion de second ordre, que les musulmans ne sont pas des êtres humains de second ordre, qu'il faut corriger ou réformer ou civiliser», a dit le patriarche, qui a commencé à Montréal une visite pastorale de deux mois en Amérique du Nord.

■ Godin veut les pleins pouvoirs

QUÉBEC (PC) — Au cours de son prochain entretien avec son vis-à-vis fédéral, Mme Flora MacDonald, le ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, entend réclamer pour le Québec les pleins pouvoirs sur les prestations d'accueil des immigrants. C'est ce qu'il a indiqué hier aux membres de la commission parlementaire de la Culture qui se penchent sur les problèmes de la démographie au Québec. Présentement, en vertu de l'entente Cullen-Couture de 1978, le Québec s'est vu confier certains pouvoirs en ce qui concerne l'immigration. Mais Ottawa peut toujours décider du lieu d'établissement de ces immigrants ce qui ne va pas toujours dans le sens des intérêts ou priorités du gouvernement québécois.

■ Liste de criminels

WINNIPEG (PC) — La commission présidée par le juge Jules Deschênes a reçu, jusqu'à maintenant, plus de 100 noms de présumés criminels de guerre vivant actuellement au Canada. C'est ce qu'a révélé, mercredi, le principal avocat de cette commission, Me Michael Meighen, qui a ajouté que la commission n'avait pas encore eu le temps de scruter chacun de ces noms. Un autre avocat, Me David Matas, porte-parole de la Ligue pour les droits de la personne de B'nai Brith, a réclamé, pour sa part, que les lois canadiennes servent à poursuivre les criminels de guerre vivant au Canada. «À moins que le système judiciaire canadien puisse réagir contre les criminels de guerre se trouvant au milieu de nous, le Canada est coupable de procurer un paradis à des meurtriers», a affirmé Me Matas. La commission Deschênes, formée en février dernier, tient des audiences privées et publiques à divers endroits du pays pour déterminer le nombre de criminels de guerre nazis au Canada et la façon de les traduire devant les tribunaux.

L'Atelier Continu menacé de fermeture par la CÉCM le 30 juin

NATHALIE PETROWSKI

Après le TNM et le Cinéma parallèle, une troisième salle à vocation culturelle est menacée de fermeture. Il s'agit cette fois de l'Atelier Continu, théâtre de 290 places voué au Jeune Théâtre depuis 1980 et situé rue Laurier dans l'ancienne école Jacques-Marquette.

Si la CECM persiste à lui refuser un renouvellement de bail, l'Atelier Continu sera obligé de fermer le 30 juin prochain, et de disparaître à tout jamais. C'est en tous cas le cri d'alarme qu'ont lancé hier Gilbert David et Denis Larose du Conseil d'administration de l'Atelier Continu.

Aux journalistes présents se mêlaient plusieurs artistes comme Michel Lemieux, Andrée Lachapelle, Louisette Dussault et Chantal Beaupré qui acceptent mal de voir disparaître une salle aussi essentielle à l'essor du Jeune Théâtre qui réclame depuis des années des salles dites moyennes. À ce titre, l'Atelier Continu est le seul de sa catégorie, offrant, en plus d'une salle de spectacle, des salles de répétition ainsi que des ateliers de costume, de munuiserie et de graphisme.

Prévue pour midi, la conférence de presse faisait suite à une rencontre que les porte-paroles de l'Atelier Continu avaient eu le matin-même avec le président de la CECM, M. Michel Palascio. Tous espéraient une promesse de règlement. Mais la CECM a maintenu sa position. Le bail ne sera pas renouvelé, mettant en péril la survie de trois organismes dont l'Atelier Continu et une garderie de 96 enfants.

Le local libéré sera repris par les Ateliers d'éducation populaire, un organisme d'éducation des adultes en pleine expansion et qui doit quitter incessamment une ancienne école jugée insalubre.

Sans chercher à accabler les Ateliers d'éducation populaire, les porte-parole de l'Atelier Continu trouvent leur démarche opportuniste. « Il est clair qu'ils veulent à tout prix notre salle et qu'ils ont entrepris les démarches nécessaires auprès de la direction de la CECM pour l'obtenir » déclarait Gilbert David.

L'essentiel des récriminations de l'Atelier Continu sont néanmoins dirigées vers la CECM, qui se comporte, déclarent-ils, « comme un promoteur immobilier indifférent qui ignorerait bêtement les efforts du milieu théâtral pour développer un lieu dynamique de diffusion culturelle. »

Mais il n'y a pas que la CECM, il y également le ministère des Affaires culturelles qui ne veut pas intervenir dans le dossier tant que la question du bail n'aura pas été réglée. Le ministère des Affaires culturelles a pourtant accordé une subvention de plus de $100,000 pour la rénovation de l'école désaffectée en 1981. Aujourd'hui les porte-parole se posent des questions sur le pertinence de la politique du théâtre du ministre Clément Richard.

« Il parle de consolider les organismes les plus porteurs de viabilité, mais il ne dit mot des structures d'accueil et de diffusion. Où joueront les compagnies de théâtre et de danse itinérantes ? Dans les nouveaux bureaux du ministère à Montréal ? demandent-ils.

La discipline pourrait être sapée par la présence de femmes au combat, craint l'armée canadienne

OTTAWA (PC) — Un rapport confidentiel de l'Armée canadienne dont le quotidien *Globe and Mail* de Toronto a publié hier des extraits affirme que les femmes, parce qu'elles peuvent être l'objet de liaisons amoureuses, doivent être exclues des unités combattantes.

Les attitudes protectrices traditionnelles et persistantes des hommes à l'égard des femmes et le développement de l'attirance sexuelle naturelle pourraient menacer la bonne exécution des ordres ainsi que les relations adéquates entre supérieurs et subordonnés et par conséquent saper la discipline, assure notamment le rapport cité par le journal torontois.

Le rapport souligne également que les femmes sont inférieures aux hommes sur le plan de la force physique et de l'endurance.

Selon le *Globe and Mail*, le rapport prévoit des conséquences militaires catastrophiques si le gouvernement canadien était obligé de retirer avant la fin d'un conflit les femmes des terrains d'opération, sous la pression de l'opinion publique émue par les images de télévision montrant des combattantes tuées, mutilées ou victimes de sévices sexuels.

Le rapport avertit par ailleurs que des pays aux mentalités plus conservatrices pourraient refuser l'appoint des forces militaires canadiennes comportant des femmes. Il rappelle à cet égard que seuls la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique acceptent des femmes-soldats dans les unités de combat et qu'elles sont totalement exclues en Grèce, en Italie, en Espagne et en Turquie.

Au Canada, moins de 7,000 femmes, soit 8.5 % des effectifs des forces armées, sont sous les drapeaux. Elles sont limitées à des missions auxiliaires.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

Dites à votre député combien vous coûte la taxe de vente de 9 pour cent sur les primes d'assurances.

Une taxe inacceptable et injustifiée

L'assurance, un besoin essentiel

Vous devez vous assurer pour protéger vos proches en cas de décès, d'invalidité, d'accident ou de maladie, pour obtenir une plus grande sécurité financière, pour protéger vos biens en cas de sinistre.

À l'instar de l'assurance-chômage, de l'assurance-récolte et des régimes de rentes, l'assurance en général est une mesure indispensable de protection du revenu. **Elle ne devrait jamais être taxée.**

Une taxe anti-sociale

Cette taxe pénalise ceux qui font preuve de prévoyance et agissent de façon responsable. Elle s'attaque à l'ensemble des citoyens qui ont à coeur de protéger leurs biens et de mettre leur famille à l'abri du besoin au lieu de se retrouver à la charge de l'État.

Une taxe injuste

Toutes proportions gardées, cette taxe frappe davantage les personnes à faibles revenus. Par exemple, les personnes âgées. Celles qui sont à la retraite. Les jeunes qui débutent dans la vie, etc.

Une taxe sur une taxe

Les primes d'assurances sont déjà taxées et cet impôt déguisé rapporte 100 millions de dollars par année au gouvernement. La décision du gouvernement de taxer de nouveau les primes porte les taxes réelles sur les primes à 11 ou 12 pour cent, selon le cas. C'est inacceptable et injustifié !

Une taxe anti-économique

Cette taxe aura des effets extrêmement négatifs sur l'économie du Québec. Elle augmentera indûment les frais d'exploitation, rendra les entreprises québécoises moins concurrentielles et découragera l'investissement.

Complétez ce coupon et postez-le à votre député.

Manifestez votre mécontentement.

Calculez combien cette nouvelle taxe de vente vous coûte **réellement.**

Prenez les montants des primes que vous payez annuellement*. Multipliez ces chiffres par 9 pour cent. Inscrivez les résultats dans les espaces prévus à cet effet sur le coupon ci-contre.

* *Dans le cas de l'assurance-vie, déduire la portion « épargne » qui n'est pas taxée.*

À mon député.

Voici ce que me coûte réellement la taxe de vente de 9 pour cent sur les primes d'assurances.

Je proteste vigoureusement contre cette taxe.

J'espère qu'en tant que représentant de mes intérêts à Québec, vous prendrez les mesures appropriées pour faire abolir cette taxe anti-sociale et anti-économique.

Nom _____

Adresse _____

_____

assurance-vie	.....$
assurance-groupe *(vie, invalidité, accident et maladie)*	.....$
assurance-automobile *(ajouter le montant de la Régie d'assurance automobile)*	.....$
assurance-incendie/vol/ responsabilité	.....$
autres	.....$
Total	.....$

Investissez 32 cents pour épargner des centaines de dollars en faisant parvenir le tout à votre député.

Hôtel du Parlement, Québec (Québec), G1A 1A4

Comité ATAQ 9% — Action contre la taxe sur les assurances des Québécois — Against Taxation of Assurance in Québec

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Bureau 1230
Montréal (Québec) H3A 3C8

Association provinciale des assureurs-vie du Québec, Fédération des courtiers d'assurance du Québec, Association des directeurs d'agence-vie du Canada, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le procès des comploteurs de la filière « bulgare » dans l'attentat contre le Jean-Paul II s'ouvrira lundi à Rome

ROME (AFP) — L'ombre du KGB plane sur le procès du Bulgare Serguei Ivanov Antonov, accusé de « concours actif » dans l'attentat contre le pape, qui s'ouvre lundi prochain à Rome.

Ce procès va opposer, par magistrats italiens et suspects bulgares interposés, l'Est et l'Ouest et leurs services secrets respectifs.

Qui a donné les ordres à Ali Agça, le tueur turc condamné à vie en juillet 1981 pour avoir grièvement blessé le pape Jean Paul II le 13 mai précédent sur la place Saint-Pierre? Qui a tout organisé et lui a donné l'argent nécessaire pour voyager à travers l'Europe pendant plusieurs mois avant l'attentat? Son réseau d'extrême-droite turque les « Loups gris », la mafia turque avec ses « connections bulgares », les services spéciaux bulgares, en manipulant les « Loups » et le milieu turc, mais en intervenant aussi directement dans la dernière phase des préparatifs? Donc, en dernier ressort, le KGB, la puissante police secrète soviétique, dirigée à l'époque par Youri Andropov?

Cette dernière conclusion est contenue implicitement dans le rapport du procureur, M. Antonio Albano, qui a décidé de déférer M. Antonov devant les tribunaux italiens.

Pour M. Albano l'attentat a été décidé par un « important dirigeant » de l'Est, en raison du soutien accordé par Jean Paul II au syndicat indépendant Solidarité et de l'évolution de la crise polonaise.

De leur côté, la Bulgarie et l'URSS ont déclenché une intense campagne de propagande, accusant les milieux de droite américains et la CIA d'avoir « inventé » la « piste bulgare » pour établir un lien entre le terrorisme et les pays de l'Est. Les media de l'Est insistent fortement sur les inexactitudes dans les aveux d'Agça mettant en cause les Bulgares, et sur ses rétractations partielles, notamment à propos d'un projet d'attentat contre Lech Walesa. Ils ont passé sous silence d'autres indices qui semblent établir la thèse d'un complot né à Sofia.

Le secret d'instruction étant bien gardé en Italie, on ignore, à quelques jours du procès, quelles sont exactement les preuves recueillies par le juge, M. Ilario Martella, et lesquels des multiples mystères de l'affaire seront éclaircis au cours du procès.

Deux personnages clés manqueront à l'appel. Le trafiquant turc Bekir Celenk, qui aurait conclu avec Agça le « contrat » pour assassiner le pape qui est « retenu » en Bulgarie. Les autorités de Sofia estiment que la demande d'extradition que leur a adressée l'Italie n'est pas suffisamment fondée.

Quant à l'ami turc d'Ali Agca, Oral Celik — qui, selon les magistrats italiens, aurait lui aussi tiré sur le pape — les polices européennes ont perdu sa trace.

Les deux juges, et les six jurés tirés au sort, de la cour d'assises de Rome ne verront pas non plus les deux coïnculpés bulgares de M. Antonov, fonctionnaires de l'ambassade de leur pays en Italie, identifiés par Agça comme participants au complot. MM. Todor Aivazov et Zelia Vassiliev ont regagné Sofia peu après l'attentat.

En revanche, deux Turcs, Musa Serdar Celebi, l'un des leaders des « Loups gris » en RFA et intermédiaire entre Agça et Celenk, et Omar Bagci, résident en Suisse, qui a gardé chez lui le browning du crime pour le fournir au terroriste avant l'attentat, sont détenus en Italie.

Par ailleurs, la cour entendra probablement le syndicaliste italien, M. Luigi Scricciolo, un des responsables de la centrale social-démocrate UIL, devenu, avec sa femme, agent des services de renseignement bulgares. M. Scricciolo, qui aurait identifié M. Antonov comme l'un de ses « contacts », déclare avoir été chargé par ses employeurs d'entrer en rapport avec les terroristes d'extrême-gauche des Brigades rouges.

Selon les avocats et la famille de Serguei Antonov, l'ancien chef d'escale de la compagnie Balkan Air, 37 ans, est en mauvaise santé. Arrêté le 25 novembre 1982, détenu pendant plus d'un an, assigné à résidence, réincarcéré et de nouveau assigné à résidence, il souffrirait de « troubles psychiques et gastriques ».

Il participera au procès et répondra aux questions du juge, a déclaré vendredi dernier à Rome sa soeur, Mme Tania Gheorgheva, mais il ne sera pas en mesure d'assurer une « défense active ».

La partie bulgare s'attend à des « coups d'éclat » au procès, qu'elle assimile d'avance à des « manoeuvres ». De leur côté, de nombreux observateurs diplomatiques à Rome s'attendent à des révélations. Le juge Martella, estiment-ils, connu pour son intégrité professionnelle, ne saurait fonder se accusations seulement sur les déclarations d'Ali Agça.

L'aviation iranienne bombarde deux centrales électriques irakiennes

La « guerre des villes » reprend entre l'Iran et l'Irak

TÉHÉRAN (AFP) — L'aviation iranienne a mené un raid hier après-midi contre une autre centrale électrique en Irak, à Hour al-Zobeyr, au sud du pays, lui infligeant « d'importants dégâts », a annoncé Radio-Téhéran.

Tôt hier matin, les avions iraniens avaient bombardé une autre centrale électrique à Doukan, au nord-est de Kirkouk (nord de l'Irak).

Ces raids ont été effectués « en représailles des bombardements irakiens de mardi contre des installations économiques iraniennes », souligne l'état-major de Téhéran.

Ainsi donc la guerre irano-irakienne est entrée cette semaine dans une nouvelle phase de tension avec la reprise des bombardements d'objectifs civils, commencés mardi avec trois raids de l'aviation irakienne, qui ont entraîné hier le double raid iranien.

(Le premier raid a toutefois été démenti à Bagdad par un porte-parole militaire irakien, qui a affirmé que deux avions iraniens qui tentaient de pénétrer en Irak vers Doukan ont été contraints par la DCA irakienne à rebrousser chemin.)

Mardi, une centrale électrique à Ahwaz (Khouzistan, sud de l'Iran) avait été endommagée par les bombardiers irakiens ainsi que deux installations pétrolières — des stations de pompage, selon Bagdad — dans la province du Lorestan (centre-ouest). Ces opérations ont mis fin à une trêve tacite de plus de 40 jours, sans qu'aucun accord n'ait été conclu pour épargner les installations civiles.

Cette pause dans la « guerre des villes », qui avait fait rage pendant plus d'un mois à partir du 4 mars, a coïncidé avec la visite dans la région du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, qui n'a cependant pas été en mesure d'annoncer des résultats concrets et immédiats après sa mission de bons offices.

« L'Irak a saisi cette occasion pour s'arrêter, nos tirs de missiles sol-sol sur Bagdad s'étant révélés très dissuasifs », affirmait récemment au correspondant de l'AFP un haut responsable militaire iranien. Il a toutefois évité de déclarer que cette phase de la guerre était close, les plus hauts dirigeants des deux pays ayant d'ailleurs souligné publiquement que la « guerre des villes » n'était pas terminée.

Le 24 avril, le président irakien, M. Saddam Hussein, annonçait la reprise des raids dans « quelques jours », expliquant leur interruption par la tenue à Bagdad d'un congrès de docteurs de la Foi.

Toutefois, la nouvelle escalade qui a débuté mardi n'a pas encore directement affecté les villes, seules les « installations économiques » ayant été visées, ainsi que l'avait annoncé Bagdad face à l'absence de réaction iranienne à une offre de cessez-le-feu irakienne à la veille du mois de ramadan.

Ces nouveaux bombardements n'ont pas provoqué pour le moment de prises de position spectaculaires des responsables à Téhéran. Cependant, le cycle infernal des ripostes et des représailles est désormais enclenché.

Déjà, on signale de sources sûres qu'Iran Air assure à nouveau ses liaisons avec l'Europe via l'URSS et a renoncé depuis deux jours à la route directe par la Turquie qui passe près de l'Irak. Ce couloir aérien, abandonné après les menaces irakiennes du 20 mars, était emprunté à nouveau par les appareils iraniens depuis une semaine.

Le prince Saoud al-Fayçal, à son départ le 20 mai de Téhéran, était resté très discret sur le contenu de ses entretiens, rappelle-t-on.

Un complot est déjoué contre l'ambassade US au Caire

LE CAIRE (AFP) — La Libye, la Syrie et une « organisation terroriste » installée à Damas — qui pourrait être un mouvement palestinien — ont été accusées d'avoir tenté de détruire l'ambassade des États-Unis au Caire à l'aide d'une voiture piégée, dans un communiqué du ministère de l'Intérieur publié hier après-midi au Caire.

L'opération, commanditée par un agent des services secrets libyens et supervisée de Damas en collaboration avec une « organisation terroriste », installée en Syrie, devait avoir lieu mercredi à 14 heures, moment de grande affluence, a précisé le communiqué. « L'objectif était de faire le maximum de victimes parmi la population civile », a-t-il ajouté.

La voiture piégée, entrée depuis le 30 avril dernier en Égypte par le port d'Alexandrie, était chargée de 83 kg de plastic et de 15 kg d'autres explosifs, « camouflés dans les pneus et dans d'autres caches du véhicule », selon le communiqué.

Le « terroriste » — dont la nationalité n'a pas été précisée — chargé d'exécuter cette opération était « sous le contrôle de la police depuis novembre dernier », a-t-il indiqué. Il se serait rendu en Syrie immédiatement avant la date prévue de l'opération pour recevoir une formation en matière de maniement des explosifs à retardement, ainsi que les derniers ordres, poursuit le communiqué.

L'agent libyen qui a commandité l'opération et dont l'identité n'a pas été révélée non plus, résiderait actuellement en dehors de la Libye, dans un « pays étranger » dont le nom n'est pas cité par le communiqué.

Le quartier de Garden City, à l'entrée duquel se trouve l'ambassade des États-Unis au Caire, avait été bouclé durant l'après-midi de mercredi et la nuit d'hier par des cordons de policiers des brigades anti-émeutes, arme au poing, qui interdisaient l'accès à la chancellerie. Des fourgonnettes faisaient barrage dans les rues adjacentes au bâtiment et deux camions de pompiers avaient été installés devant le portail principal.

Les employés de l'ambassade avaient été avertis par haut-parleurs intérieurs qu'un « exercice antiterroriste » des brigades anti-émeutes égyptiennes était en cours, selon des témoins.

Hier matin, un communiqué laconique du ministère égyptien de l'Intérieur avait annoncé sans plus de précisions qu'une « opération terroriste dirigée de l'extérieur » avait été déjouée à Garden City.

C'est le troisième « complot terroriste » — dont deux imputés à la Libye seule — déjoué par la police égyptienne depuis novembre dernier. Il intervient, relèvent les observateurs, au lendemain du départ mardi du Caire de l'émissaire et cousin du colonel Mouammar Kadhafi, chef de la révolution libyenne, M. Ahmed Kaddaf Ad-Dam, que le président Moubarak a refusé de recevoir.

Le dispositif de sécurité, a été levé hier matin, a constaté un journaliste de l'AFP sur place.

LE MONDE EN BREF

■ *Mort de 50 Kurdes turcs*

ANKARA (AFP) — Le ministre turc de l'Intérieur, M. Yildirim Akbulut, a qualifié de « guérilla » les incidents survenus au sud-est de la Turquie, au cours desquels près de 50 militants séparatistes du mouvement kurde et 35 soldats ont été tués depuis l'été dernier.

■ *Troisième rang pour Mme Thatcher*

LONDRES (AFP) — Le Parti conservateur au pouvoir se trouve en troisième position dans les intentions de vote, selon un nouveau sondage que publiait hier le quotidien britannique *The Guardian* (libéral). Les deux formations en tête, le Parti travailliste et l'Alliance libérale-sociale-démocrate, se trouvent à égalité avec 35 % des intentions de vote, devant les conservateurs qui n'en recueillent plus que 29 %, selon le sondage effectué par l'institut Marplan. Le sondage vient confirmer les conclusions d'un sondage de l'institut Gallup publié par le *Daily Telegraph* la semaine dernière, qui avait accordé 30,5 % des intentions de vote aux Conservateurs, derrière le Labour (34 %) et l'Alliance (33,5 %).

■ *USA: Le Sénat permet les armes chimiques*

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat américain, à majorité républicaine, a voté mercredi en faveur d'une reprise de la fabrication des armes chimiques, interrompue depuis 16 ans aux États-Unis. Les sénateurs ont voté par 50 voix contre 46 contre un amendement visant à supprimer du budget de la défense pour l'année fiscale 1986, qui commence le 1er octobre prochain, des crédits pour la fabrication de gaz innervants. Néanmoins, le problème qui agite le Congrès depuis des années est loin d'être résolu. Le texte doit encore en effet être voté par la Chambre des représentants à majorité démocrate, qui refuse depuis trois ans tout crédit pour des armes chimiques.

■ *L'affaire Sakharov: fin de non recevoir*

NATIONS UNIES (N.Y.) (AFP) — La mission de l'URSS à l'ONU a renvoyé une note diplomatique américaine accompagnée d'une pétition signée par 20,000 personnes réclamant des assurances sur le sort du physicien dissident Andrei Sakharov et de son épouse Elena Bonner, a indiqué mercredi la mission américaine à l'ONU. Cette note demandait notamment la fin du régime d'exil intérieur à Gorki imposé depuis 1980 à l'académicien soviétique. Elle avait été transmise le 15 mai dernier par le chargé d'affaires américain à l'ONU, M. Jose Sorzano. Ce dernier a déclaré que les « États-Unis regrettent profondément (...) de voir la mission soviétique à l'ONU traiter des milliers de pétitions concernant les Sakharov comme des matières dangereuses nécessitant d'être renvoyées plutôt que comme des expressions d'inquiétude méritant l'attention la plus sérieuse ».

Pérès refuse de libérer des extrémistes juifs

JERUSALEM (AP) — Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a demandé hier aux membres de son cabinet de cesser le débat sur le pardon à accorder aux terroristes juifs, en expliquant à la radio que la controverse mettait en danger le système judiciaire israélien.

La polémique a éclaté après l'échange de trois soldats israéliens contre 1,150 prisonniers palestiniens et arabes, dont plusieurs reconnus coupables de meurtres.

La droite et les colons israéliens estiment, dans ces conditions, que le gouvernement devrait aussi libérer 25 membres d'une organisation juive extrémiste, accusés d'attentats contre des Palestiniens.

« La seule autorité qui peut décider du sort de ceux qui n'ont pas été condamnés, c'est le ministre de la Justice, et ni les ministres ni le premier ministre ne doivent exercer de pression sur lui à cause des risques de blocage de notre système judiciaire », a souligné M. Pérès.

Par ailleurs un colon juif a été reconnu coupable hier de plusieurs tentatives d'attentat contre la mosquée d'Al-Aqsa à Jérusalem et des maires palestiniens des territoires occupés.

Menachem Neuberger, 29 ans, a plaidé coupable après que les notions d'attaques criminelles et d'appartenance à un réseau terroriste eurent été gommées de la procédure d'accusation.

Coiffé de la kippa des juifs religieux, l'accusé a déclaré qu'il avait fait une erreur en préparant ces attentats.

Effectuez un dépôt à terme dans une caisse populaire participante

et courez la chance de vous mériter un magnifique cadeau!

le jeu 1 sur 3 vous donne la chance de gagner un prix en faisant un dépôt à terme.

Obtenez les règlements détaillés du jeu 1 sur 3 à l'une des Caisses participantes.

Caisse Populaire
Mistral
8164, St-Hubert
Montréal
Martine Lalonde
270-7221

Caisse Populaire
St-Vincent Ferrier
205, rue Jarry est
Montréal
Réjeanne Péronneau
382-6096

Caisse Populaire
Villeray
7720, St-Hubert
Montréal
Jean Arbour
273-2711

Caisse Populaire
St-Denis
445, Laurier est
Montréal
Huguette Amyot
277-3141

Caisse Populaire
Ste-Cécile
300, de Castelnau est
Montréal
Colette Desnoyers
276-2563

JOUEZ LE 1 SUR 3
C'est tout un cadeau... avec votre dépôt !

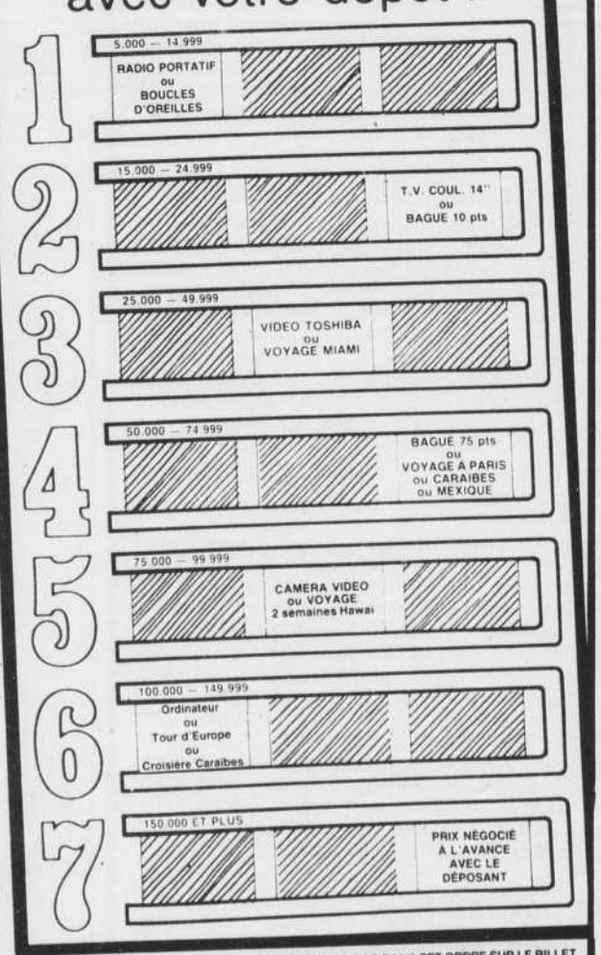

LES PRIX INDIQUÉS CI-HAUT NE SONT NÉCESSAIREMENT PAS DANS CET ORDRE SUR LE BILLET. ET SEUL LE TEXTE SUR LE BILLET EST VALIDE POUR DÉTERMINER LE PRIX EN CAS DE LITIGE. IL EST BIEN ENTENDU QU'IL N'Y AURA QU'UNE SEULE CASE GAGNANTE PAR CATÉGORIE, DONC VOUS POURREZ GAGNER UN DES DEUX PRIX INDIQUÉS.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1: Toute personne qui effectue un dépôt minimum de $ 5000.00 durant la durée de ce concours a le droit de participer au concours. Les dépôts à terme effectués lors de cette promotion sont d'une durée d'un an (1 an) et non-remboursable avant échéance.

2: Lors de votre dépôt, vous recevez de la caisse un billet "gratteux". Vous devez gratter seulement une des trois cases sous la rubrique correspondant au montant de votre dépôt. Si plus d'une case est grattée, le billet est déclaré nul et non-conforme aux règlements.

3: Le prix gagné est indiqué dans la case grattée, et devra être accepté tel quel. Ce prix est non-monnayable, non-échangeable et non-transférable.

4: Les prix gagnés et acceptés par le déposant n'engagent en rien la responsabilité de la caisse quant à leur qualité, leur performance, et la caisse ne peut se rendre responsable de bris mécanique ou tout autre incident inhérent aux prix gagnés.

5: Les prix gagnés ne sont pas assujetis à la taxe de vente. Cette taxe a déjà été payée par la caisse.

6: Les prix décernés devront être réclamés auprès des fournisseurs attitrés avant le 5 décembre 1985, 21 heures.

7: Pour les dépôts de plus de $ 150,000.00, les prix doivent être négociés avant d'effectuer le dépôt. Une fois les négociations acceptées par les deux parties, ces prix seront soumis aux mêmes règlements que les autres prix décernés dans ce concours.

8: Ce concours débute le 14 mai 1985. Toutefois, chaque caisse participante se réserve le droit de mettre fin à cette promotion sans pré-avis.

9: Afin de se qualifier pour recevoir son prix, la personne participante devra répondre à une question d'habilité mathématique dont le problème apparait au verso du coupon gratteux.

10: Les dépôts effectués lors de cette promotion sont assujetis aux modalités établies par la caisse et devront être respectées par le déposant.

11: Les personnes gagnantes acceptent que leur nom et photo soient utilisés par la caisse à des fins publicitaires.

MARCHANDS PARTICIPANTS

Création Rosaire Blouin Inc.

Dumoulin TV
783 MISTRAL (COIN 8250 ST HUBERT) MTL 388 4636

Voyages Funtastique Travel Ltee

ARTS ET SPECTACLES

Réouverture du Musée d'art de Joliette

ARTS PLASTIQUES

GILLES DAIGNEAULT

APRÈS une fermeture de quelque 18 mois au cours desquels on a procédé au parachèvement et au réaménagement de ses espaces intérieurs, le Musée d'art de Joliette rouvrira ses portes au grand public le 31 mai prochain, et diverses festivités souligneront l'événement.

Rappelons que ce Musée, qui n'est pas situé si loin de Montréal (« à 40 minutes », dit la publicité), et dont le nom est indissolublement lié à celui du Père Wilfrid Corbeil, c.s.v., est progressivement devenu une des institutions régionales les plus richement dotées des collections les plus diverses qui seront plus que jamais mises en valeur par le nouvel aménagement des lieux.

Signalons que le Musée a retenu les services du réputé muséologue québécois Laurier Lacroix pour s'assurer du succès de l'accrochage inaugural de la collection permanente, et qu'on présentera en outre une exposition intitulée *Cinq ans d'acquisitions* qui permettra de mesurer l'efficacité des nouvelles salles et, surtout, le pouvoir d'attraction de l'institution qui, même fermée, a accueilli l'année dernière des oeuvres valant plus d'un million de dollars. Pour renseignements : 756-0311.

Dans le cadre de l'exposition intitulée *Nudité et sexualité en photographie* que présente la galerie Dazibao (4060 bd Saint-Laurent) et qui réunit des travaux de 14 photographes canadiens et étrangers, il y aura une soirée de conférences en anglais (avec projection de diapositives) par deux des artistes sélectionnés, Moïra Egan et Chuck Samuels, qui traiteront d'aspects historiques de cette thématique à la fois chargée et controversée que les 14 propositions de l'exposition s'efforcent de reformuler sur des modes actuels. La soirée aura lieu le lundi 27 mai à 20 heures, et l'entrée est libre. *Nudité et sexualité en photographie* est une manifestation coordonnée par André Maheux. Pour renseignements : 845-0063.

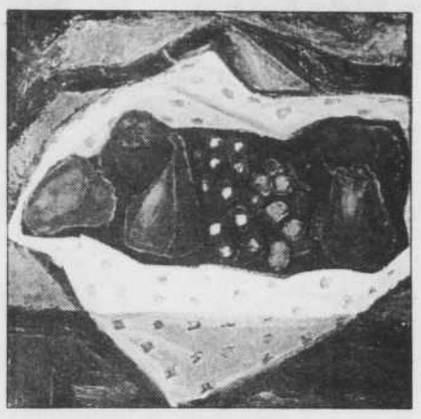

Une toile de Borduas *Les raisins verts* exposée au Musée de Joliette.

★

Suite au succès obtenu par les spectacles de l'année dernière et, surtout, à l'occasion de l'exposition *Pablo Picasso : rencontre à Montréal*, le MBA présentera une série de concerts de flamenco gitan avec cinq artistes qui comptent parmi les plus importants de la génération actuelle — les guitaristes David Serva et Felipe Maya, le chanteur Ramon el Portugues et le couple de danseurs La Cintia et Manolete — et qui sont réunis pour la première fois. Les spectacles auront lieu à l'Auditorium du MBA les 27, 28, 29 et 30 juin à 20 heures, et les billets seront en vente à partir du 1er juin au prix de $ 20. Pour renseignements : 285-1600.

★

Nous apprenons avec plaisir que la galerie d'expressions céramiques Interaction, qui avait dû interrompre ses activités il y a quelques mois pour des raisons financières, occupe maintenant de nouveaux locaux au 3575, avenue du Parc, espace 5508, où elle présente une exposition intitulée *La représentation humaine* et regroupant des travaux de six céramistes figuratifs : Loraine Basque, Janot Blackburn, France Gilbert, Édouard Jasmin, Paul Mathieu et Virginia McClure. La galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 13 h à 17 h, et l'exposition se termine le 13 juin.

★

Des travaux d'entretien et de réfection de l'espace ont forcé la Société de la Place des Arts à décrocher prématurément les tableaux choisis de la collection permanente du MAC, qui étaient montrés dans le hall d'entrée de la Salle Wilfrid-Pelletier, et à annuler l'exposition de photographies qui devait leur succéder. La Place des Arts nous prie d'excuser ce contretemps et nous assure que les activités de cette « galerie » extrêmement fréquentée reprendront normalement dès l'automne.

Le souffle poétique de Pelletier

CAROL BERGERON

Un récital du pianiste Louis-Philippe Pelletier. Au programme : Brian Cherney (1942-), In the stillness of the 7th autumn; Alban Berg (1885-1935), Sonate op. 1; Beethoven (1770-1827), Sonate op. 101; Schumann (1810-1856), Fantaisie op. 17, en bis, Schumann, Romance op. 28 no 2. Mercredi 22 mai, à la salle Pollack de l'Université McGill.

Il suffirait de répondre à l'invitation de Louis-Philippe Pelletier pour avoir le privilège d'entendre un récital extraordinairement chargé d'émotion, un récital parcouru, d'un bout à l'autre, par un souffle poétique d'une intensité exceptionnelle. Il n'est donné qu'aux grands musiciens, le privilège d'un tel état de grâce.

Par-delà les imperfections techniques, qui disparaîtraient si le pianiste avait l'occasion de jouer fréquemment, il y a une capacité exceptionnelle de communiquer l'essence même des oeuvres. En écoutant ce fabuleux musicien, on a l'impression de vivre au rythme de ce qu'il interprète. En cela, on peut le comparer à un Miguel Angel Estrella, ce célèbre pianiste argentin qui nous visitait l'automne dernier.

Qu'il s'agisse de Cherney (compositeur canadien), de Berg, de Beethoven ou de Schumann, Louis-Philippe Pelletier possède comme peu de musiciens la faculté de sentir, de recréer l'atmosphère d'une oeuvre. Il sait magistralement passer d'un compositeur à l'autre, d'une époque à l'autre.

Il faudrait s'arrêter à chacune des pièces du programme pour parler de la manière étonnante de refaire le paysage impressionniste du Cherney, des accents déchirants du Berg, de la force et de l'émouvante intériorité du Beethoven. Cela nous mènerait à la *Fantaisie* op. 17, sans doute l'oeuvre pour piano la plus redoutable de Schumann. Transcendant par sa musicalité les passages les plus difficiles, Louis-Philippe Pelletier y fut passionné jusqu'à devenir bouleversant.

Carmen Jolin chante Rilke, Rimbaud, Baudelaire, A. Akhmatova, S. Plath, S. Garneau, L. Cohen, K. Baczynski les 24, 25 et 26 mai au Théâtre de la Veillée, 1371 rue Ontario est. Tous les spectacles ont lieu à 21h30. *Réservations:* **514-526-6582.** (publicité)

Sur une musique endiablée, un trio de comédiens du spectacle POURQUOI PAR MOI qui sera présenté sur la scène du VIEUX PORT DE MONTRÉAL, le 25 mai, à 13H00 et à 20H30, suite à une JOURNÉE JEUNESSE, coordonnée par COOPÉRATION JEUNESSE 85, qui débutera par un grand rassemblement au VÉLODROME OLYMPIQUE, le matin du 25 mai, à 10H30.

De gauche à droite, **Daniel Fontaine,** auteur-compositeur interprète, **Michel Paré,** jeune comédien, et **Gisèle Bourret,** comédienne. (Publicité)

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

ATTENTION

LE DEVOIR

RECHERCHE UN

AUTEUR DE BANDES DESSINÉES

en collaboration avec

CIEL 98,5 et le Salon international de la bande dessinée de Montréal

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Exigences

Chacun des participants devra soumettre trois (3) bandes quotidiennes inédites portant sur trois sujets ou thèmes différents.

Chaque bande aura une dimension de 3" × 12".

Les bandes dessinées doivent être des oeuvres originales, en noir et blanc, réalisées sur du papier ou du carton blanc, à l'encre (plume, pinceau ou crayon feutre) et présentées sur une seule planche.

Les oeuvres, dûment identifiées, devront parvenir au **Salon international de la bande dessinée de Montréal**, 6024 Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2S 2G2, **avant 17:00 hres le 24 mai 1985.**

Jury

Le jury est composé d'un représentant du **Salon international de la bande dessinée de Montréal**, de deux représentants du Devoir et de M. Jean-Pierre Coallier de la station CIEL 98,5.

Prix

L'auteur qui sera déclaré gagnant recevra une bourse de 500$ et ses bandes quotidiennes seront publiées à raison d'une par semaine pendant treize (13) semaines; la direction du Devoir se réserve le droit de refuser une oeuvre.

Le gagnant sera dévoilé lors de l'inauguration du **Salon international de la bande dessinée de Montréal**, le 29 mai 1985 à 14:00 hres.

Les oeuvres non-sélectionnées pourront être récupérées au bureau du **S.I.B.D.M.**, 6024 Christophe-Colomb, Montréal, entre le 3 et le 7 juin 1985.

Salon international de la bande dessinée de Montréal

VIEUX PORT DE MONTRÉAL

29 mai au 2 juin

CHAMPS DE MARS

FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES '85

Hydro-Québec
Bell Canada
Teleglobe Canada

DE RIO À INUKJUAK:
LE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES
À MONTRÉAL DU 22 MAI AU 4 JUIN

BILLETS DE 8$ À 12$
6 BILLETS ET PLUS: RÉDUCTIONS DE 15% À 25%
EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON ET À LA BILLETTERIE DU FESTIVAL
1682, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL (514) 288-6792
LE JOUR MEME: TICKETRON ET BILLETTERIE JUSQU'À 17h.
ET AUX SALLES DE SPECTACLES UNE HEURE AVANT LA REPRESENTATION.

VENDREDI 24 MAI

19H: ALBERTINE, EN CINQ TEMPS (Québec)
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT — Price Waterhouse

19H: BOLIVAR (Vénézuéla)
STUDIO ALFRED LALIBERTÉ

19H: LES PURS (Québec)
SALLE FRED-BARRY — Gaz Métropolitain

20H30: TITANIC (Québec)
ANGLE HENRI-JULIEN ET DU CARMEL

22H: DREAMLAND BURNS (U.S.A.)
THÉÂTRE D.B. CLARKE (Concordia)

22H: OMER VEILLEUX (Québec)
SALLE ANDRÉ PAGÉ

22H: MANSAMENTE (Brésil)
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL — L'Évêque Beaubien Inc.

22H: REAL TALKING PEOPLE SHOW (Canada)
ATELIER CONTINU

22H: STUFF AS DREAMS ARE MADE ON (U.S.A.)
ESPACE LIBRE — Canadien Pacifique

RADIO CITE FM 107,3

AUTOUR DU FESTIVAL

RENSEIGNEMENTS: (514) 288-3722

RENCONTRES DU MATIN

HÔTEL DU PARC
TOUS LES JOURS DE 10h à midi

Atelier Continu: 1200, rue Laurier est (Métro Laurier, autobus 47) 270-1175
D.B. Clarke Theatre: 1455, boul. de Maisonneuve ouest (Métro Guy) 879-5995
Espace Libre: 1945, rue Fullum (Métro Frontenac) 521-4198
Maison de la Culture du Plateau Mont-Royal: 465, rue Mont-Royal est (Métro Mont-Royal) 872-2266
Salle André-Pagé (École Nationale de Théâtre): 360, rue Laurier est (Métro Laurier) 842-7954
Salle Fred-Barry: 4353, rue Ste-Catherine est (Métro Papineau, autobus 34) 253-8974
Studio Alfred-Laliberté (UQAM): 1455, rue St-Denis (Métro Berri-de-Montigny, niveau métro) 282-3456
Théâtre du Rideau Vert: 4664, rue St-Denis (Métro Laurier) 844-1793

16E FESTIVAL QUÉBÉCOIS DU JEUNE THÉÂTRE

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Pierre Beaulieu

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LA LUNE DE MIEL TÉLÉVISUELLE

DU MOINS jusqu'au budget d'hier soir, les fréquentations amorcées en septembre dernier continuent d'être harmonieuses entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa. Surtout entre les ministres qui, dans l'une et l'autre capitale, ont du sang « bleu » dans les veines, les relations ne cessent d'être cordiales. C'est particulièrement le cas des ministres des Communications : MM. Marcel Masse et Jean-François Bertrand ont, de toute évidence, des affinités qui remontent à leur ancienne allégeance unioniste, et dont ils ne cessent de faire étalage.

Ils ont d'ailleurs été les premiers, dès l'automne, à se rencontrer, à dialoguer, à donner des mandats à leurs fonctionnaires en vue de communes actions éventuelles. Ainsi, pour la première fois, Québec et Ottawa ont mis en commun des ressources pour évaluer conjointement et globalement la situation de la télévision francophone au Québec et au Canada. Au lieu de se lancer dans une nouvelle et coûteuse enquête, dans un secteur où les études et recommandations foisonnent, ils ont demandé à leurs technocrates de faire le point.

Le résultat, pragmatiste et réaliste, ils l'ont rendu public conjointement, mardi dernier, à la délégation générale du Québec à Ottawa. Sobre et factuel, le rapport d'une centaine de pages, marqué aux *logos* du Canada et du Québec, met en évidence la spécificité de la télévision francophone et propose diverses actions aptes à en favoriser le développement. Il se veut l'amorce d'une fructueuse consultation. Les ministres souhaitent qu'il en surgisse des consensus qui puissent faire l'objet d'actions immédiates de la part des deux gouvernements.

Il faut espérer qu'il en soit ainsi, que le Québec en particulier saisira bien fort cette perche pour commencer enfin à jouer le rôle qui lui appartient. En tout cas, le rapport constitue une base solide de réflexion.

Il fait d'abord ressortir que le système télévisuel francophone possède des acquis qu'il importe de conserver et de renforcer. Il compte d'abord un secteur privé relativement bien développé et fort rentable, jouissant d'une forte cote d'écoute. Il y a ensuite la télévision d'État (Radio-Canada), diversifiée et visant des standards de haute qualité. En plus de la concurrence croissante et saine entre les deux réseaux, et de la forte proportion d'émissions francophones canadiennes en tête des cotes d'écoute, il faut tenir compte de l'émergence de Radio-Québec et de la télévision communautaire.

En contrepartie de ces atouts non négligeables, des problènmes de plus en plus aigus et menaçants compromettent la réussite relative du système actuel. Ainsi, des reports d'écoute croissants des francophones vers les télévisions anglophones (plus de 20 pour cent des heures d'écoute des francophones) indiquent un énorme manque d'attrait des programmations francophones, surtout chez les Québécois bilingues, de plus en plus nombreux. Si le système francophone n'offre pas rapidement de contrepartie intéressante, la gamme sans cesse élargie de services spécialisés, anglophones et câblés, accentuera les reports d'écoute. De plus, pour ces services raffinés, le petit marché francophone se prête moins bien que l'anglophone, vaste et riche, à une fragmentation rentable des auditoires.

Un autre problème cuisant découle de la volonté des gouvernements, étant donné l'état précaire de leurs finances publiques, de stabiliser leurs subventions aux télévisions d'État. La menace de freinage s'accentue du fait que, la production indépendante ayant peu accès au petit écran, il y a un manque inquiétant de renouvellement créateur et d'innovation. Enfin, le rapport souligne le manque de services francophones hors-Québec et dans un grand nombre de petites communautés au Québec.

Fort ce ce diagnostic bien étayé et tenant compte des caractéristiques propres au système télévisuel francophone, le comité des sous-ministres Alain Gourd et Jacques Pigeon formule des recommandations aptes à consolider les acquis et à faire face aux graves problèmes. Mine de rien, comme si cela allait de soi, il recommande que le système francophone soit reconnu comme une entité spécifique du système canadien et que, en conséquence, des politiques distinctes lui soient appliquées. En quelques lignes, il sonne le glas du pancanadianisme à outrance. Du même coup, il annonce un statut particulier pour le Québec, dans un secteur névralgique et qui fait d'ailleurs l'objet des revendications québécoises depuis deux générations.

Ainsi, suggèrent les technocrates, Radio-Canada français, étant donné son importance et son impact, devrait évoluer de façon distincte de la CBC. De plus, une politique francophone du câble devra encourager et protéger l'émergence de services spécialisés. Mieux encore, les télévisions privées devraient réinvestir davantage dans la programmation francophone. Et ainsi de suite pour un ensemble de recommandations de bonne venue, qui répondent à des urgences.

Ce catalogue généreux présuppose la concertation permanente des deux gouvernements pour établir et développer les consensus nécessaires, qui font terriblement défaut, sur le rôle et la coordination des télévisions publiques et privées. Cela pourra se faire par le truchement d'une entente formelle entre Ottawa et Québec, en vue de l'harmonisation de leurs politiques.

Comme dirait M. Bernard Landry, l'arbre Ottawa-Québec est en fleurs et il faut attendre les fruits pour juger des résultats. Mais force est de constater que, dans le secteur des communications tout au moins, le dégel persiste et, pour peu que la volonté politique ne chancelle pas, les gestes posés à ce jour sont de bon augure. Il n'y a normalement rien d'extraordinaire à ce que des ministres se concertent au lieu d'ériger des barricades mais, étant donné que l'on sort à peine de l'âge de pierre, la lune de miel télévisuelle de MM. Masse et Bertrand est fort réjouissante. Pourvu que ça dure.

Les consultations sont certes nécessaires. Mais l'état de ce dossier pourri est tellement bien connu qu'il importe de passer rapidement à l'action. On est loin du slogan de la « souveraineté culturelle » de M. Robert Bourassa, mais le petit pas qui s'amorce timidement doit être suivi de plusieurs autres à brève échéance.

— GILLES LESAGE

Le spécialiste, c'est un spécial

BILLET

ALBERT BRIE

LE VINGTIÈME SIÈCLE aura été le siècle de... Non ! Je renonce à faire une énumération exhaustive des mérites exemplaires d'une époque sur son versant de sortie. Contentons-nous d'en nommer les pitons : siècle de la vitesse, siècle des lumières, siècle des conquêtes spatiales, siècle des démystifications, siècle du virage tehchnologique, siècle des siècles. Amen !

Je constate aussi que notre époque est inégalée dans sa naïveté et sa suffisance. Mais ce n'est pas l'affaire des contemporains d'en juger. Demain s'est toujours chargé d'inventorier les lacunes d'hier avec une conscience d'honnête justicier, tout à l'honneur de la jalousie des vivants. Les hommes meurent deux fois : de la main de leurs frères et du pied quelque part des héritiers.

Pour ma part, je m'enorgueillis de vivre les grandes félicités du siècle de la spécialisation. J'adhère à cette saine philosophie que rend bien un proverbe séculier et séculaire : « Chacun son métier... » Elle assure à notre existence la paix, la sécurité et la bonne conscience. J'admire que l'individu soit devenu une mare de science indivise, que borne une mer d'ignorance et que les affluents d'une autre compétence non compétitive n'inquiètent pas. Gloire à la caste des castrés du bornage par cadastre !

L'éducation nouvelle a compris la nécessité de ce cloisonnement. Elle presse les étapes de la maturation de l'élève, afin qu'il rende de plus en plus vite le pur nectar homogénéisé de sa capacité de rendement, pour la bonne fortune de l'économie humaine. À ce rythme, le temps est proche où le sourcier-pédagogue pourra, dès les vagissements du nouveau-né, déterminer ses appétences, ses aptitudes, et le diriger sans détour — avec interdiction de batifoler — vers son destin cellulaire.

Il est de notoriété universelle que les cerveaux oecuméniques servent mal la spécialisation. Léonard de Vinci et Blaise Pascal, pour avoir dilapidé leurs richesses intellectuelles à tous les tourbillons, ont manqué d'avoir été orientés professionnellement. On se dit, par exemple, que si l'inventeur de la machine à calculer avait laissé les jésuites tranquilles, la technique de la mécanographie serait de cinquante ans en avance sur ce qu'elle est. Qui lit aujourd'hui *Les Provinciales* ? Quelques pamphlétaires. Si, au moins, les jésuites en étaient morts ! Au contraire, ils ont enterré les jansénistes.

Le même reproche peut être adressé à Einstein. Qu'avait-il à faire de jouer les musicologues ? Ce qu'il a jeté de lumière sur le génie de Mozart (voilà un spécialiste !) aurait pu servir à éclairer davantage les arcanes méconnus de la physique nucléaire. Faute de ne pas s'être cantonné dans ses géniales intuitions mathématiques, le Québec en est encore à son usine de Gentilly. On n'en finirait pas de citer au tribunal du Progrès les dilettantes coupables de n'avoir pas su garder leurs vaches et rien que leurs vaches.

Heureusement, le monde scientifique honore la spécialisation et se fait bien payer. Un omnipraticien, aujourd'hui, c'est d'un vulgaire ! A-t-on idée de donner à achever un moribond à un seul homme de l'art, alors que dix auraient pu ménager au malheureux un trépas plus savamment démontré ?

Enfin, la spécialisation vint et fait florès. N'est-ce pas merveilleux le spectacle qu'offrent ces travailleurs conglomérés, dont chaque particule se mêle de ne pas savoir ce que fait sa voisine, tout en connaissant presque tout sur à peu près rien ? Si les termites étaient capables d'envie, ils en crèveraient.

À cette belle pyramide, à la rigidité de laquelle chaque citoyen est appelé à « participactionner », il manque un bloc émietté qui n'a pas l'air de vouloir se conglomérer : les artistes. Je retiens particulièrement les écrivains. Chacun fait son petit roman à lui, aligne ses petits vers libres dans sa solitude, entasse dans ses tiroirs, secrètement, plans sur ébauches de pièces de théâtre. Quel drame ! ... Il se fait à la fois l'engendreur, l'engrossé et l'accoucheur de son oeuvre. Voilà pourquoi la littérature n'a pas progressé depuis Sumer et Homère.

Que ne se liguent-ils pas en communautés d'écriture. Ils bâtiraient le grand oeuvre (une Baie-James de la littérature) en équipe, en faisant appel à tous les corps de métier littéraires. L'association pourrait grouper un assembleur de matériaux, un raconteur d'histoires, un critique, un *« ideaman »*, un lexicologue, un recherchiste, un collectionneur de métaphores, un dialoguiste, un rhéteur, un agenceur d'intrigues, un émondeur de bavardages, un détrousseur d'invraisemblances, etc.

Quelle belle saga cela ferait ! Elle n'aurait peut-être pas de succès, mais elle aurait fait travailler et vivre beaucoup de monde. N'est-ce pas, en définitive, la raison suffisante du spécialiste ?

Olof Palme sur la défensive

Le Monde

LE CONFLIT social le plus important que la Suède ait jamais connu dans la fonction publique a pris fin lundi le 20 mai. Les 60,000 fonctionnaires en grève depuis deux semaines et demie ont repris le travail. Les traditions scandinaves ont été respectées : le gouvernement n'a pas recouru à la législation d'exception qui lui permet, dans des circonstances extrêmes, d'imposer la reprise du travail; il a ainsi respecté le droit de grève des salariés et le droit au lock-out des employeurs.

Ce conflit n'en est pas moins singulier : le compromis finalement intervenu non seulement s'est fait attendre plus longtemps qu'il n'est de règle dans ce pays, mais il semble en outre n'être dû — et c'est exceptionnel — qu'à l'intervention personnelle du premier ministre. M. Olof Palme avait rencontré les représentants des syndicats mercredi, et même s'il affirme ne pas avoir « négocié un accord » avec eux, c'est bien à partir de cette rencontre que le compromis a pu se dessiner.

Les fonctionnaires, mécontents de voir leurs salaires déraper par rapport à ceux du secteur privé, réclamaient un réajustement de 3.1 %. Ils devront se contenter de 2 %, ce qui est tout de même un recul de la part du gouvernement. Ce dernier accepte en effet que les augmentations accordées aux fonctionnaires dépassent le plafond de 5 % qu'il avait fixé pour l'ensemble des salaires dans le cadre d'une politique où priorité devait être donnée à la lutte contre l'inflation. Il prend aussi le risque de voir se lever une vague de revendications de même nature parmi les autres syndicats des secteurs public et privé.

Des élections législatives doivent avoir lieu en septembre en Suède, et les considérations politiques ne sont sans doute pas absentes du règlement qui vient d'être trouvé : le Parti social-démocrate ne pouvait laisser pourrir une querelle avec les syndicats dont les adhérents constituent la base de son électorat. Il ne pouvait non plus laisser s'éterniser un conflit dont les effets (entre autres les perturbations dans l'enseignement) devenaient de plus en plus impopulaires et dommageables à l'ensemble de l'économie : la paralysie des ports, du trafic aérien et d'une partie des transports ferroviaires commençait à peser dangereusement sur le commerce extérieur du pays.

L'intervention du gouvernement paraît ainsi de nature surtout défensive. D'autant qu'elle survient une semaine après les mesures d'urgence adoptées pour freiner la consommation privée (relèvement du taux de l'escompte, restriction des crédits aux particuliers notamment) et qui ont porté atteinte à la crédibilité de l'ensemble de la politique économique. L'opposition conservatrice a beau jeu de dénoncer la hausse des prix, le déficit de la balance des paiements et, de manière générale, les paradoxes de la politique de M. Palme : il freine la consommation privée mais accorde une ristourne fiscale aux salariés; il plafonne les hausses de salaires mais tolère des exceptions.

Pour les conservateurs, le mal est le niveau atteint depuis longtemps par les dépenses publiques. Ils prônent une rupture plus radicale avec des décennies de gestion social-démocrate et le retour, comme dans d'autres pays d'Europe occidentale, à une politique plus directement inspirée des principes du libéralisme. Ce qu'ils analysent comme des incohérences de la part du gouvernement ne peut qu'apporter de l'eau à leur moulin.

(Édition du 21 mai.)

Productivité contre protectionnisme — 2

LES AGRICULTEURS québécois sont lourdement endettés. Les paiements d'intérêt qu'ils ont versés en 1984 représentent 38 pour cent du revenu agricole net. C'est trop. Un climat d'insécurité règne dans le milieu agricole. On ne sait trop ce que réserve l'avenir. Mais cette plaie de l'endettement n'est pas circonscrite au Québec. Elle s'étend à l'ensemble du continent nord-américain.

Aux États-Unis, les agriculteurs sont encore plus durement touchés, l'administration Reagan ayant décidé de réduire sensiblement certains programmes d'aide. Dans le seul État d'Iowa, 17,000 des 113,000 fermiers sont menacés de faillite. Selon le *Washington Post*, environ 40 pour cent des exploitations des États du Midwest vivent sous la même menace. Dans les régions agricoles, les économies locales sont sérieusement ébranlées.

Pour sortir rapidement de l'impasse, les agriculteurs américains réclament, sans trop se faire d'illusion, le rétablissement ou le maintien de l'aide gouvernementale. Ils mettent toutefois plus d'espoir dans une mesure simple et croient en son efficacité : l'établissement de barrières douanières sur les produits agricoles importés. Bref, le protectionnisme. Le Canada est directement concerné.

Un des contentieux les plus litigieux est celui du porc. La semaine dernière, les États du Nebraska, d'Iowa, du Dakota du Sud et du Minnesota ont interdit l'importation du porc canadien. Comment expliquer cette réaction ?

Le Canada exporte 20 pour cent de sa production de porcs aux États-Unis. C'est un marché non négligeable de $ 400 millions. Le Québec y occupe une place importante, plus du quart de sa production étant écoulé chez nos voisins du sud. Bien qu'elles ne représentent que deux pour cent du marché du porc américain, les exportations canadiennes irritent les producteurs américains.

Au cours des années soixante-dix, la situation était complètement inversée. Les éleveurs américains exportaient alors largement au Canada. Ils occupaient près de 15 pour cent de notre marché. À la faveur de la dépréciation du dollar canadien et d'une baisse des prix, le surplus commercial américain s'est vite transformé en un déficit, d'où la frustation des éleveurs américains.

Pour rétablir leur position, les Américains s'en prennent aux mesures protectionnistes canadiennes. Sans elles, soutiennent-ils, les éleveurs canadiens ne pourraient soutenir la concurrence. Le département du Commerce a ouvert une enquête. Son rapport est attendu vers le 10 juin. Mais entre-temps, il a imposé une taxe provisoire de 5.3 *cents* la livre aux importations canadiennes. Puis est venu s'ajouter l'interdit des quatre États.

Les éleveurs américains peuvent compter sur l'appui du secrétaire à l'Agriculture, M. John Block, lui-même éleveur de porcs et ardent défenseur du libre-échange. Bien qu'il dénonce publiquement la décision des États, il appuie par ailleurs sans réserve la bataille des tarifs que mène le département du Commerce. Les États-Unis veulent par cette douane provisoire forcer la main du Canada.

Les arguments soi-disant objectifs importent assez peu dans les négociations commerciales. Aux accusations américaines, le gouvernement canadien et ceux des provinces ont répondu que les producteurs américains jouissaient aussi de généreuses subventions. Le ministre Jean Garon a même soutenu que les éleveurs américains avaient reçu une subvention de $ 10.47 par porc produit, contre seulement $ 2.59 pour les producteurs du Québec. Les chiffres ont un pouvoir limité. Au-delà, il y a le rapport de forces. Pour maintenir ses positions et même les améliorer, le Canada doit miser sur l'accroissement de la productivité et la concurrence. À terme, les politiques protectionnistes limitent grandement la marge de manoeuvre des producteurs.

Les ministres américain et canadien de l'Agriculture ont déjà commencé à négocier. Lors de la dernière rencontre, au début de mai, le responsable canadien a déclaré qu'une entente était en vue concernant deux productions. Le Canada augmenterait ses importations de boeuf américain. En contre-partie, les exportations de sucre canadien seraient accrues. La question du porc n'a pas été abordée. Les deux parties attendent la décision du département du Commerce. Il est probable que le commerce du porc fera l'objet d'un marchandage plus global. Il n'est pas certain alors que la décision sera favorable aux producteurs canadiens.

Les discussions sur le commerce du porc illustrent d'une manière particulière les conflits potentiels entre les provinces et le gouvernement fédéral dans les questions relatives au commerce international. M. Clark ne manquera pas d'occasions dans les prochains mois d'enrichir son livre vert sur la politique extérieure, si étrangement silencieux sur ce sujet.

Le Québec compte environ 6,000 producteurs de porcs. Leur situation financière est déja précaire. Environ 25 pour cent sont en arrérages de paiement. S'ils fournissent 32 pour cent de la production canadienne, ils subissent une vive concurrence des éleveurs de l'Ouest qui ont accru, ces dernières années, leur part du marché. Ceux-ci jouissent d'avantages naturels et ils économisent sur les frais de transport. Leurs coûts de production sont de six à huit *cents* de moins la livre que ceux des producteurs québécois.

Il ne sera pas facile pour le gouvernement fédéral de satisfaire tous les producteurs et toutes les provinces. Le ministre de l'Agriculture a déposé en janvier dernier à la Chambre des communes le projet de loi C-25. Ce projet vise, entre autres, à harmoniser certaines politiques d'aide fédérales et à encadrer davantage les politques provinciales. Ce projet de loi ne rallie pas toutes les provinces. Le Québec et l'UPA ont émis d'importantes réserves.

L'avenir n'est sûrement pas bouché pour les producteurs de porcs. Mais il sera difficile. Le marché mondial enregistre d'importants surplus. Plusieurs pays augmentent leur production et forcent les marchés d'exportation. Pour s'affirmer, un pays doit être essentiellement compétitif. Le protectionnisme peut s'avérer nécessaire pour ménager des transitions difficiles, mais sur une longue période, il constitue un frein à la croissance.

— ALBERT JUNEAU

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une cause juste*

Lettre adressée au premier ministre, M. René Lévesque.

MARDI, 31 avril dernier, j'ai eu l'occasion d'assister avec de nombreux confrères et consoeurs exreligieux, qui remplissaient les galeries de l'Assemblée nationale, à la période de questions où M. Claude Ryan s'adressait à M. Michel Clair, président du Conseil du Trésor.

Ce dernier est d'avis que nous avons une cause juste et légitime, mais notre dossier ne se règle pas pour autant, et cela, après avoir passé toutes les étapes qui auraient dû, à ce jour, nous donner un règlement équitable dont nous pourrions présentement nous prévaloir. Si un tel règlement existait, des centaines de jeunes prêts pour l'enseignement pourraient prendre la relève au lieu d'être en proie à toutes les formes de découragement.

M. Clair parle de séparer la facture un peu comme l'ont fait les employés de l'Hydro-Québec. N'avons-nous pas séparé la facture pendant 10, 15, 20 ans et plus lorsque nous étions en communauté, travaillant pour des salaires très inférieurs à ceux de nos confrères laïcs ? Et encore, aujourd'hui, ceux et celles qui ont 35 ans et plus d'enseignement ne continuent-ils pas à partager la facture parce qu'on leur refuse une pension décente ?

Encore faut-il ajouter que nous avons eu un droit de rachat pendant 25 ans, ce que les employés de l'Hydro-Québec n'ont jamais eu.

Le président du Conseil du Trésor parle aussi de consultation auprès des membres. En tant que responsable des régions de Joliette et de Repentigny, je puis vous assurer que la consultation se fait auprès de tous les membres.

Connaissant aussi les responsables des autres régions du Québec et les structures que nous nous sommes données, cette même consultation se fait partout.

De plus, M. Raymond Dolbec et son équipe communiquent régulièrement par écrit avec tous les membres de chacune des régions du Québec.

Jamais il n'y a eu une telle information et consultation lors de la loi 60 en 1978. De plus, contrairement à 1978, nous travaillons en étroite collaboration avec notre syndicat, la CEQ.

Ne croyez-vous pas, monsieur le premier ministre, qu'il est urgent, en cette fin d'année scolaire, que ce dossier des ex-religieux reçoive une solution équitable et qui ferait d'une pierre deux coups : 1) des emplois pour des jeunes qui sont prêts à prendre la relève, et 2) une retraite grandement méritée pour ces ex-religieux qui ont déjà atteint, dans bon nombre de cas, l'âge de la retraite.

— GÉRALD MASSE
au nom de tous les ex-religieux de la région de Lanaudière.

Joliette, 6 mai.

■ *Une décision déplorable*

Lettre adressée à M. Léo Létourneau, président de la Fédération des francophones hors Québec.

LA PRÉSENTE est pour exprimer notre mécontentement vis-à-vis la décision de la FFHQ d'exclure l'Association des parents du programme-cadre de français du colloque national sur l'enseignement postsecondaire, en mai.

L'avenir des institutions postsecondaires, en ce qui a trait à l'enseignement en français pour les francophones, dépend des parents qui ont choisi de faire instruire leurs enfants en français en milieu minoritaire et qui ont transmis à ces jeunes l'importance de poursuivre leur formation académique en français.

Toutes les philosophies exprimées et tous les fonds dépensés ne porteront aucun fruit s'il n'y a pas d'étudiants.

Nous trouvons regrettable que vous ayez choisi de ne pas collaborer avec les porte-parole officiels des associations de parents des différentes provinces, concernant des décisions qui affecteront l'avenir des enfants de la Colombie-Britannique.

En espérant, monsieur, que cette situation ne se reproduise pas, nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.

— SUZANNE HORIE
pour la présidente de l'Association des parents du programme-cadre de français.

Vancouver, 14 mai.

■ *Félicitations, M. Malléjac !*

J'AIMERAIS féliciter Jo Malléjac pour son article intitulé « Émile Zatopek a été plus qu'un grand coureur ». Lui, au moins, n'a pas oublié !

Peu importent les générations, jeunes ou vieillissantes ! Il est incroyable que la visite historique de MM. Émile Zatopek et Alain Mimoun soit passée pour ainsi dire incognito. Nous avons pu les voir à peine quelques secondes au réseau TVA en compagnie de M. Malléjac lors de leur arrivée à Mirabel. Où étaient passés les cameramen de Radio-Canada ? Ils auraient eu intérêt à y être. Cela nous aurait changé un peu des interminables résultats de hockey aux nouvelles du sport...

Pour qui s'intéresse un tantinet à l'athlétisme, comment ne pas se souvenir de ces deux grands athlètes et de ce qu'ils ont apporté à cette cause ? Vraiment, je trouve déplorable que les médias d'information aient été aussi discrets...

— FRANCINE AUDETTE

Montréal, 14 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

PLACE À L'ARCHITECTURE

JEAN-CLAUDE MARSAN

L'ARCHITECTE torontois George Baird écrivait dans la défunte revue *Trace*, il y a quelques années, que Montréal demeurait toujours la première ville au Canada pour la richesse et la variété de son architecture, quoi qu'on en dise et malgré les errements des années 1960. L'établissement à Montréal du Centre canadien d'architecture, dont le nouvel immeuble a été mis en chantier il y a deux semaines, apparaît comme une superbe consécration de cette réalité historique et sociale.

L'architecture, à divers titres, a toujours fait partie des musées. Le British Museum de Londres est encombré de fûts et de chapiteaux de colonnes antiques. À Paris, au palais de Chaillot, il y a le Musée des monuments français : des architectures y ont été reconstruites de façon à mettre en valeur l'évolution de la sculpture française, notamment celle des grandes cathédrales, et des exemples remarquables de peintures murales. Un authentique petit temple égyptien, le temple de Dendur, a même été remonté pierre par pierre dans une aile du Metropolitan Museum of Art de New York, spécialement construite à cette fin.

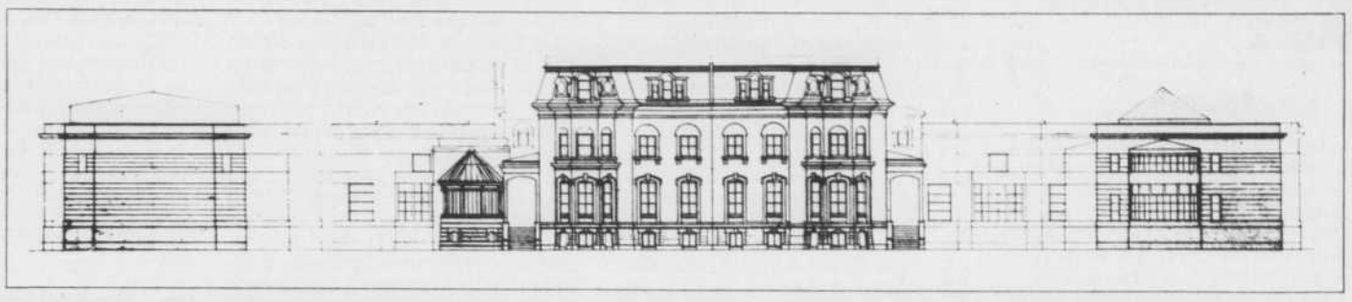

Élévation (boulevard Dorchester) et, ci-dessous, plan général du futur Centre canadien d'architecture intégrant la maison Shaughnessy.

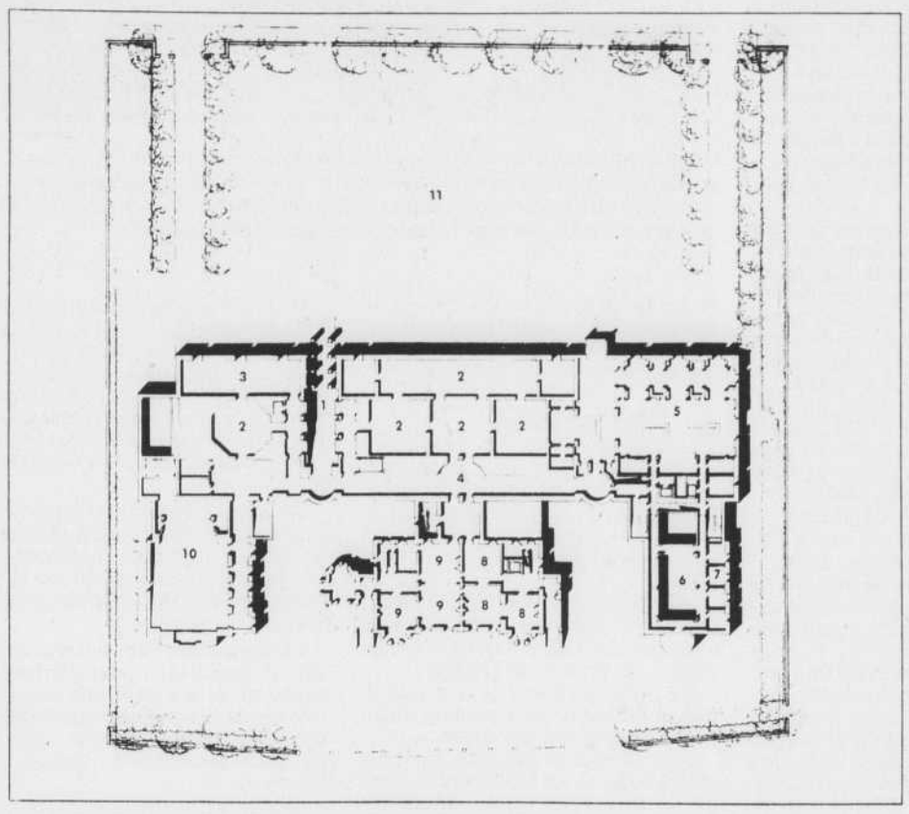

La plupart du temps, ces pièces architecturales sont présentées comme des témoins isolés d'une période ou d'une civilisation et ce sont souvent leurs qualités d'excellence ou de rareté qui en constituent le plus grand attrait. Cette façon de présenter l'architecture dans les musées est cependant en train de changer. Dans la nouvelle aile du Musée d'art moderne de New York, des dessins et des maquettes de chefs-d'oeuvre de l'architecture moderne, tels qu'ont pu en concevoir Frank Lloyd Wright, Louis Kahn, Mies van der Rohe et, plus près de nous, James Stirling et Michael Graves, sont présentés d'une manière chronologique de façon que le public puisse apprécier et comprendre le développement historique des styles architecturaux et de la technologie au cours du 20e siècle.

Les objectifs du Centre canadien d'architecture s'inscrivent dans cette nouvelle perspective. Conçu comme un lieu de rencontre du grand public, des historiens, des théoriciens et des praticiens de l'architecture, il a pour mission principale « d'étudier et de faire connaître les oeuvres architecturales dans leur relation avec l'histoire et la société ». Il aura, cependant, une caractéristique bien à lui, unique : en effet, comme l'a souligné John Harris, président de l'*International Confederation of Architectural Museums*, le Centre canadien d'architecture sera la première institution de son genre au monde à se doter d'un immeuble spécialement conçu pour répondre aux exigences de sa mission.

Ce nouvel immeuble, de 11,150 mètres carrés, sera érigé dans l'îlot borné par les rues Saint-Marc, Baile, du Fort et le boulevard Dorchester. Intégrant l'historique maison Shaughnessy (1874), il aura son entrée principale du côté de la rue Baile, donnant sur un jardin public qu'on espère nommer place de l'Architecture.

Le concept architectural développé par l'architecte Peter Rose, avec la collaboration de l'architecte associé Erol Argun et de l'architecte-conseil (et directrice du CCA) Phyllis Lambert, apparaît clair et bien maîtrisé. Le zonage des fonctions y est vertical. L'étage noble du nouvel édifice, comprenant les salles d'exposition, de lecture de la bibliothèque, la librairie, l'auditorium, le cabinet des documents rares et les bureaux des chercheurs, de même que celui de la maison Shaughnessy, réservé aux salons et au restaurant, concentreront les activités accessibles au public. Les bureaux de la direction occuperont les étages supérieurs de la vieille résidence historique tandis que les réserves des collections et les locaux techniques se déploieront en grande partie dans les sous-sols du nouveau bâtiment. En plan, la maison Shaughnessy se trouvera encadrée d'une façon presque symétrique par cette construction neuve en forme de U (l'aile ouest contenant l'auditorium et l'aile est le cabinet des documents rares et les bureaux des chercheurs), communiquant par sa façade arrière avec le grand hall du nouvel édifice.

En autant que l'on puisse en juger par les plans préliminaires et la maquette, ce projet possède d'excellentes chances de devenir une oeuvre architecturale marquante à Montréal. Dans cette ère d'éclectisme que nous traversons, écartelée entre des recherches désespérées (et désespérantes) d'originalité et le mimétisme le plus laborieux, il s'impose par son assurance, par ses masses bien équilibrées et par son architecture sobre et contrôlée, qualités que l'emploi de la pierre grise comme matériau de revêtement devrait venir consolider. De facture néo-classique, au parti clair et volontaire, ce projet présente une composition architecturale d'ensemble bien articulée et subtile, qui évite le piège de la symétrie parfaite, et qui réjouit par la justesse de ses proportions, notamment dans leurs relations avec la remarquable maison Shaughnessy.

Alain Duhamel, dans un récent article de sa chronique sur le patrimoine (LE DEVOIR du 13 mai), émettait l'opinion que la sauvegarde en 1974 de la maison Shaughnessy et d'autres événements semblables ont changé le cours de l'histoire à Montréal. Selon lui, ces événements ont « non seulement préservé Montréal de la banalité architecturale dans laquelle la ville sombrait, mais ils ont réhabilité le patrimoine urbain du 19e siècle, jusque là ignoré, voire méprisé... » La réalisation du projet du Centre canadien d'architecture complétera ce changement en montrant qu'une architecture contemporaine bien conçue peut représenter un patrimoine futur tout en intégrant et en mettant en valeur le patrimoine architectural du passé.

Des analphabètes à l'université

TÉMOIGNAGE

RENÉ SOLER

ÉVÉNEMENT extraordinaire dans l'histoire du Québec : près de 450 analphabètes venus de tous les coins de la province se sont rencontrés à l'Université Laval grâce au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation. Ce fut une expérience unique. J'aimerais souligner quelques commentaires qui m'ont particulièrement frappé.

« Quand j'ai su que cela se passerait à l'université, j'avais très peur de me perdre là-dedans. » C'est ce que disait une apprenante à la plénière finale qui fut animée entièrement par les participants et participantes des groupes populaires. Quand on connaît la peur des analphabètes d'être identifiés comme tels dans leur famille ou leur voisinage, la peur des railleries, des insultes ou des rejets, on ne peut que se réjouir de voir tant de personnes se réunir pour affirmer : Oui, nous existons et nous voulons être reconnus afin que le monde nous prenne en considération et que le gouvernement établisse un plan budgétaire en fonction de nos besoins !

Durant longtemps, l'analphabétisme fut considéré comme une « maladie » honteuse. En 1985, grâce à un travail de conscientisation dans les *mass media* et le grand public, réalisé par les groupes populaires, la « maladie » s'est transformée en analyse socio-politique des causes de l'analphabétisme. Cette analyse sociologique a confirmé une donnée que le système voulait ignorer : le parallélisme entre prolétariat et analphabétisme. Que près de 500 personnes sortent de l'anonymat et osent parler ouvertement de ce qu'elles vivent, c'est une grande victoire du peuple québécois et des groupes populaires. Mon seul regret à ce niveau est le refus du comité organisateur d'inviter des journalistes. Il me semble qu'une occasion historique comme celle-la — de conscientiser l'ensemble de la population sur ce que vivent les 300,000 analphabètes complets du Québec — n'aurait jamais dû être manquée ! Espérons que le prochain numéro d'*Alphabétisation populaire* compensera ce manque d'information.

En décembre 1982, nous rêvions d'ouvrir un dialogue entre l'Université et le Peuple. En novembre 1984, l'université favorisait le dialogue au cours d'un colloque sur l'alphabétisation communautaire. En mai 1985, elle ouvre enfin ses portes au peuple, mais ... Parfois, je me prends à rêver à une université qui soit vraiment populaire, qui retrouve sa vocation première : être réellement au service du peuple et non pas d'une classe de privilégiés. Qu'elle ne se contente pas de loger, nourrir et offrir ses locaux — cela coûte cher —, mais qu'elle donne concrètement au peuple — et aux analphabètes en particulier — la possibilité d'apprendre.

Ivan Illitch rêvait d'une « société sans école ». Mon utopie serait plutôt une société où l'on puisse apprendre partout : dans un salon, une cuisine, une cour de bidonville, une église, un parc public, un parvis, etc. L'université favoriserait l'émergence d'une nouvelle catégorie de communicateurs du savoir qui créeraient des lieux d'apprentissage partout où cela est possible. Dans les groupes populaires, au Québec et dans plusieurs pays d'Amérique latine, cela se pratique déjà, mais pourquoi l'université resterait-elle fermée à différents types d'enseignement ? Quand les analphabètes — et le peuple — se sentiront-ils vraiment à l'aise dans ce milieu financé *aussi* par le peuple ?

Dans un des ateliers auquel je participais, Carole, une apprenante, nous disait : « Mon mari ne voulait pas que je participe aux cours d'alphabétisation. Il préférait me garder à la maison avec les enfants ... J'ai tenu ferme. L'an prochain, je serai une des responsables. » Cécile ajoutait : « Quand mes enfants sont partis, je me suis retrouvée seule. J'étais frustrée. J'ai essayé de m'enlever la vie. Depuis que je participe au groupe d'alphabétisation, j'ai repris goût à la vie. J'invite d'autres amies à venir boire un café avec nous. »

Durant ces deux jours, nous avons pu entendre ainsi des milliers de témoignages de femmes et d'hommes qui ont décidé d'oublier les mauvais souvenirs de la « petite école » avec toutes ses répressions pour apprendre et devenir autonomes. Des jeunes, sortis de nos polyvalentes, analphabètes, ont utilisé la vidéo pour nous dire ce qu'ils pensent de l'école, la famille, les préjugés des gens, leurs problèmes et les solutions possibles. D'autres groupes comme L'Arbalète de Sherbrooke ou le Centre haïtien ont mis en scène les situations parfois dramatiques qu'ils vivent dans le métro ou la vie courante.

Près de 40 ateliers se sont partagé les 450 personnes présentes. Quelques titres seulement pour nous donner le goût d'en savoir plus : « Les analphabètes et leurs enfants », « Les jeunes, les immigrants et l'analphabétisme », « La prison, moi j'y suis allé », « Pourquoi les pilules ? », « Post-alpha », « Comment faire un journal », « Écrire nos poèmes, nos histoires » ...

Ce qui revenait sans cesse dans plusieurs interventions et témoignages, c'était cette liberté d'expression, cette créativité sans limite, ce besoin de se retrouver ensemble dans une atmosphère détendue et familiale où chacun peut exprimer ce qu'il vit, sans gêne et avec beaucoup d'amour.

Cette « grande rencontre » a été préparée conjointement par le Regroupement et les apprenants et apprenantes pendant un an. Dans le journal *Écrire pour la première fois*, no 9, où les analphabètes peuvent exprimer ce qu'ils vivent, je relève quelques interventions :

« Pour moi, c'est très important de pouvoir rencontrer des nouvelles personnes que l'on ne connaît pas, pour parler et essayer de comprendre que l'on est pas seul qui va à l'école pour apprendre à lire et à écrire. Ça va être la première fois qu'on va pouvoir se voir » (Danny Lachance, 27 ans, de L'Arbalète). « On veut faire un diaporama pour montrer comment ça fonctionne au centre. Le travail à faire a été partagé par équipe. Il y a une équipe qui travaille sur le financement et le transport et une autre équipe sur le diaporama. On y parle des problèmes que les personnes analphabètes rencontrent au travail, au restaurant et beaucoup d'autres sujets. On y parle aussi de ce qui décide les personnes à venir au centre et comment ça se passe la première fois qu'elles viennent » (Mikeley Bernadel, de la CLE).

Cette rencontre historique des 10 et 11 mai à Québec a donc été le résultat d'un long travail de préparation où chaque groupe a essayé d'apporter son expérience et sa propre créativité. Dès le premier soir, l'ambiance était créée : théâtre, improvisation et musique ont favorisé un climat d'échanges fraternels et d'amitié. Le lendemain, durant les ateliers, tout le monde était à l'aise pour parler de son vécu et de ses aspirations. À la plénière finale qui fut d'une richesse incomparable, le voeu de chacun était très clair : que l'an prochain nous puissions réunir encore plus d'apprenants et d'apprenantes de tout le Québec. Ce jour-là, j'espère que les journalistes seront présents afin de diffuser partout ce que vivent les 1.2 million d'analphabètes fonctionnels de chez nous. L'analphabétisme n'est pas une caractéristique du tiers monde, mais aussi des sociétés post-industrielles, comme le Québec.

Enfin, un dernier mot au sujet de la présence des immigrants et immigrantes à cette « grande rencontre ». Pour la première fois, des analphabètes d'ici et d'ailleurs, ensemble, ont pris conscience qu'ils vivent les mêmes problèmes. Pour les uns et les autres, ce fut une occasion unique de mieux se connaître et de dépasser les préjugés racistes primaires où les deux groupes peuvent facilement tomber.

Non à une signature cadenas, non au statut particulier

LIBRE OPINION

DENIS MONIÈRE

Photolaser CP

M. Denis Monière.

NOUS nous opposons à la signature du *Canada Bill* parce qu'une telle signature signifierait qu'on décide encore une fois de notre destin politique sans avoir consulté au préalable le peuple québécois. Si les Québécois ont dit non au projet du Parti québécois lors du référendum, ils n'ont pas pour autant dit oui à la nouvelle constitution qui a été concoctée par des premiers ministres n'ayant aucun mandat pour le faire et qui a eu pour effet de légaliser la centralisation des pouvoirs. Les Québécois qui ont dit oui et qui ont dit non au référendum s'attendaient à un autre type de réforme constitutionnelle. Ils ont été dupés par le *Canada Bill*. Or, aujourd'hui, ce même gouvernement qui, avec l'accord quasi unanime de l'Assemblée nationale, a refusé de cautionner la combine nocturne, qui est descendu dans la rue pour dénoncer le coup de force constitutionnel, renie ses principes, abdique ses responsabilités nationales en s'apprêtant à signer une reddition en échange de quelques aménagements superficiels qui n'accroissent pas substantiellement les pouvoirs du Québec. Nous disons non à ce gouvernement qui, pour un plat de lentilles et quelques considérations électorales, veut régler le sort d'un peuple en l'enfermant dans le carcan juridique canadien.

La signature d'une constitution est une chose trop importante pour être laissée entre les mains de politiciens car on ne change pas de régime constitutionnel à tous les quatre ans. Les constitutions sont faites pour durer. Le gouvernement du Québec n'a reçu aucun mandat pour engager irrémédiablement l'avenir du peuple québécois. Si un référendum était nécessaire pour avoir le mandat de négocier une nouvelle entente avec le Canada, pourquoi, cette fois-ci, le gouvernement veut-il se soustraire à cette exigence démocratique ? Nous ne voulions pas d'une constitution qui, comme celle de 1867 et celle de 1982, serait faite et décidée au-dessus du peuple. Si nous voulons être reconnus comme peuple, il faut avant toute chose permettre à ce peuple de s'exprimer et de déterminer lui-même son avenir. Nous avons, nous aussi, notre mot à dire sur la conception du pays où nous voulons vivre.

Pour nous, indépendantistes, signer le *Canada Bill* signifie enfermer le peuple québécois dans un système juridique qui subordonne nos choix collectifs à la volonté d'une majorité étrangère. Signer le *Canada Bill*, c'est consentir nous-mêmes au statut de peuple minoritaire, et être reconnu comme tel; c'est accepter d'être subordonné et dominé par un pouvoir qui est extérieur à nous. La signature du *Canada Bill* signifie la minorisation définitive autant sur le plan démographique que politique. C'est mettre un cadenas sur l'une des voies possibles de notre avenir. C'est dire non à l'indépendance. Nous refusons de cautionner une capitulation par laquelle on voudrait consacrer le statut de province particulière. Nous refusons d'être assujettis à une charte des droits et à une formule d'amendement qui nient notre droit à l'autodétermination.

Si nous disons non à la signature du *Canada Bill*, c'est pour éviter d'hypothéquer l'avenir du Québec; c'est pour garder ouvertes le plus grand nombre d'avenues possibles quant au statut ultérieur du Québec. Nous refusons d'être intégrés dans un cadre politique où nous serons maintenus en état d'adolescence permanente. Nous refusons d'être régis par un système politique où nous ne serons jamais en majorité et où nous ne serons jamais capables de décider de ce qui est bon pour nous. Nous n'acceptons pas de céder à des juges nommés en majorité par le gouvernement central le pouvoir de déterminer notre destin. Nous n'acceptons pas de confier à une majorité de provinces le droit de décider de notre avenir politique. Le droit de retrait avec compensation financière n'est que de la poudre aux yeux car il ne permettra jamais d'accroître les pouvoirs du Québec puisqu'il ne s'applique que lorsque des provinces veulent se départir de compétences au profit du gouvernement central. Il permet tout juste de maintenir le partage des pouvoirs tel qu'établi par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1867. Il ne pourra jamais répondre à nos aspirations, à notre besoin de contrôler les pouvoirs essentiels pour orienter notre devenir. Il nous confine à des juridictions culturelles qui sont bien insuffisantes pour affronter les défis de l'avenir.

L'inclusion dans la charte du concept de peuple distinct qui, à la suite des négociations, se transformera en société distincte ne garantit strictement rien car la reconnaissance d'une entité culturelle distincte n'implique nullement la reconnaissance comme majorité politique distincte. Ne pas signer est la seule façon de manifester concrètement notre existence comme nation distincte. Nous croyons que dans le contexte actuel une non-signature est préférable à une signature du *Canada Bill* car elle manifeste notre refus d'adhérer à une communauté qui n'est pas fondée sur l'égalité politique des peuples et notre volonté de continuer le combat pour l'indépendance.

Nous ne signons pas le *Canada Bill*.

La centralisation, un processus irréversible ?

LU

JOCELYN COULON

★ Edmond Orban, **La Dynamique de la centralisation dans l'État fédéral : un processus irréversible ?**

LA CENTRALISATION des pouvoirs, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou culturels, est toujours l'objet d'âpres discussions, non seulement chez les constitutionnalistes et les politiciens, mais aussi chez les citoyens. Lorsqu'une administration est trop centralisée, elle risque de perdre contact avec la population qui, bien des fois, marque son mécontentement lors d'élections ou de référendums. Si elle n'est pas assez centralisée, elle manque de moyens pour entreprendre de grands développements économiques ou sociaux. C'est un dilemme que tous les États occidentaux affrontent, surtout lorsque ce sont des démocraties.

Edmond Orban, professeur de science politique à l'Université de Montréal, a analysé, dans quatre États fédéraux modernes, le processus de centralisation. Pour l'auteur, la conclusion n'est pas difficile à tirer. La centralisation « des pouvoirs essentiels » est une tendance irréversible que l'on pourra difficilement renverser.

L'auteur identifie trois causes majeures des tendances centralisatrices. La première a trait à l'État providence. À la suite des deux grandes guerres mondiales et de la crise de 1929, les gouvernements, influencés par les théories keynésiennes, sont intervenus de plus en plus dans la vie économique. Il s'agissait souvent, comme aux États-Unis, de relever une économie ravagée par le krach de 1929. L'État central fut alors le moteur de la reprise, s'appropriant de nombreux pouvoirs, légiférant dans une foule de domaines, etc.

La deuxième concerne l'innovation technologique. Le développement des communications « facilite les contacts du gouvernement central avec les composantes d'une fédération, tout en permettant de contrôler celles-ci ». Enfin, la troisième et non la moindre : l'interdépendance complexe. La politique étrangère n'est plus l'attribut du seul pouvoir central. Aujourd'hui, les provinces, dans le champ de leur juridiction, deviennent « des acteurs internationaux *sui generis* » en s'intéressant à des problèmes aussi divers que la pollution, la circulation des biens et des personnes, les ventes de matières premières, etc.

L'ouvrage du professeur Edmond Orban saura passionner les lecteurs grâce aux cas étudiés — États-Unis, Allemagne de l'Ouest, Suisse et Canada. Ces pays représentent les États fédéraux les plus modernes et, en plus, le cas du Canada se distingue des autres. Dans les trois premiers exemples, les entités provinciales — *lander* ou cantons — ont des pouvoirs et des revendications politiques qui ne remettent pas en cause l'état de la fédération. Au Canada, la situation est différente à cause du Québec. L'étude du fédéralisme canadien est stimulante pour l'auteur à cause de l'incertitude qui demeure quant à l'avenir du Québec.

À un moment où le gouvernement français « décentralise », cette étude arrive à point pour nous indiquer les limites d'un pareil processus dans une grande démocratie.

■ *L'étoffe d'un maire*

Lettre ouverte à M. Jacques Parizeau.

LES ÉLECTIONS du Québec s'en viennent, celles de Montréal aussi. Vous êtes en réserve de la république : encore faudrait-il décider laquelle. Il ne manque pas de prétendants pour briguer le poste de René Lévesque, mais qui pourra remplacer Jean Drapeau ? Il faut un grand bonhomme, parce que Montréal est une grande ville; un nationaliste parce que c'est à Montréal que se pose notre question nationale; un homme d'imagination mais aussi un homme de gestion; un habile politique qui sache jouer la carte de Montréal entre les deux capitales, comme le lui commande sa géographie. Enfin, pour nous provinciaux, il nous faut conserver une vraie métropole, et cela dépend en partie du maire qu'elle se donne.

— JACQUES GAGNON

Sherbrooke, 13 mai.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le citoyen

les juges Estey, Jean Beetz, Julien Chouinard et Bertha Wilson affirment que les policiers ont clairement violé les droits consitutionnels de l'accusé en refusant de lui permettre de consulter son avocat et en ne l'informant pas de son droit de le faire.

L'article 10 de la Charte des droits affirme que chaque personne arrêtée ou détenue a le droit «d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit».

Les juges affirment qu'une personne qui est interpellée pour passer l'alcootest est bel et bien détenue au sens de la Charte et qu'elle a donc le droit de consulter son avocat.

Mais la Charte prévoit également, à son article 24, que si des éléments de preuve ont été obtenus en violation des droits garantis par la Charte, ils doivent être écartés si «leur utilisation est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice».

C'est là que les juges sont en désaccord. Pour les six juges de la majorité, par la voix du juge Estey, «les policiers ont violé de façon flagrante un droit garanti par la Charte sans avoir le pouvoir de le faire.» Une violation aussi manifeste que celle qui a été commise en l'espèce, à notre avis, peut entraîner le rejet les éléments de preuve ainsi obtenus», affirment-ils.

Mais les juges Gerald Le Dain et William McIntyre sont dissidents et affirment que le policier, dans le cas dont la Cour était saisie, pouvait présumer de bonne foi que le prévenu n'avait pas droit à l'assistance d'un avocat.

«En raison de ce fondement sur la bonne foi, il m'est impossible de conclure, eu égard aux circonstances, que l'utilisation de la preuve obtenue au moyen de l'alcootest en l'espèce est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice», écrit le juge Le Dain.

D'autre part, le jugement laisse en suspens la question du délai de deux heures prévu par le Code criminel et au cours duquel on doit faire passer l'alcootest.

«Il n'est pas nécessaire en l'espèce d'examiner la question de savoir si le délai de deux heures prévu par le (Code criminel) impose une limite justifiée à la nature et à l'étendue de l'accès à un avocat qu'on peut avoir dans des circonstances données», écrit le juge Le Dain.

◆ Le budget

tée par le ministre des Finances du Québec); supression de l'indexation automatique des droits d'accise, qui apportera $200 millions cette année et $240 millions l'an prochain.

■ Augmentation à compter du 3 septembre de 2 cents le litre de la taxe d'accise sur l'essence. M. Wilson laisse passer l'été pour protéger l'industrie touristique et les vacanciers. Il s'enrichira ainsi de $395 millions cette année et de $930 millions l'an prochain.

Par contre le ministre fait disparaître à compter du 1er juin la taxe de canadianisation de 0.7 cent imposée par l'ancien gouvernement libéral dans le cadre de son programme énergétique national. Il est très douteux que les pétrolières laisseront les consommateurs profiter de cette réduction. Rappelons qu'au premier juin, les prix du pétrole canadien seront déréglementés, passant au prix international. Une augmentation des prix de l'essence est alors probable.

■ Élargissement de la taxe fédérale de vente qui s'appliquera désormais à tous les produits: bonbons, boissons gazeuses, aliments pour animaux, articles de beauté et de santé. M. Wilson encaissera cette année $275 millions de plus et $510 millions l'an prochain.

■ Hausse de 1% de la taxe de vente à compter du 1er janvier 1986. Celle-ci passera à 7% sur les matériaux de construction, à 14% sur l'alcool et le tabac et à 10% pour les autres produits. Déjà le 1er octobre dernier, la taxe avait augmenté de 1% jusqu'au 31 décembre 1988. M. Wilson précise que le temporaire deviendra dans ce cas permanent. Pour l'année fiscale en cours, ses revenus augmenteront de $80 millions et l'an prochain de $990 millions.

■ Modification de l'indexation des exemptions fiscales personnelles personnelles et des tables d'impôt à compter du 1er janvier de telle façon que ne sera indexé que ce qui est supérieur à 3% d'inflation. Avec un taux d'inflation de 4.2% en 1986, cela fait disparaître l'indexation à toutes fins utiles. Pour sa part, il obtiendra $80 millions de plus cette année et $570 millions l'an prochain.

■ Une surtaxe temporaire de réduction du déficit sera imposée aux particuliers à revenus élevés et aux grandes sociétés. Pour les particuliers, elle sera de 5% du montant d'impôt payé au-dessus de $6,000 et d'un autre 5% au-dessus de $15,000. Cette surtaxe s'appliquera du 1er juillet 1985 au 31 décembre 1986. Pour les sociétés, elle prendra fin le 30 juin 1986. On estime que les personnes ayant des revenus bruts inférieurs à $40,000 ne seront pas affectées par cette surtaxe.

Notons que cet impôt temporaire rétablira en partie l'équilibre entre les contribuables ontariens et québécois. Sur le plan provincial, les Québécois échapperont à cette surtaxe alors que les contribuables des autres provinces y sont assujettis automatiquement.

■ Parmi les autres impôts levés par M. Wilson, notons l'abandon des Régime d'épargne logement. L'argent accumulé ($2 millards) pourra être dépensé à n'importe quelle fin, propose M. Wilson qui veut rapidement injecter cet argent dans l'économie. Il impose par ailleurs un impôt spécial de deux ans sur le capital des banques et sociétés de fiducie. Il fait disparaître par ailleurs le dégrèvement fédéral de $50 dont jouissaient tous les contribuables.

■ Un impôt minimum sur les riches est enfin promis pour l'an prochain. Trois hypothèses sont mises de l'avant pour fins de consultation, mais, précise-ton, il y aura toujours des personnes qui échapperont à cet impôt minimum que M. Mulroney avait solennellement promis en campagne électorale à la suite des pressions du NPD.

Les compressions de dépenses permettront par ailleurs à M. Wilson de réaliser des économies substantielles, cette année, mais surtout au cours des prochaines années puisque l'on met en place un programme serré de révision des dépenses de $15 milliards d'ici la fin de la décennie.

Parmi les victimes de M. Wilson, il y a les fonctionnaires, qui verront leur nombre réduit de 15,000 au cours des six prochaines années. Les bénéficiaires d'allocations familiales et de pensions de viellesse seront encore davantage frappés puisque l'indexation de ces paiements de transfert ne s'appliquera que sur la portion de l'inflation supérieure à 3%. D'ici la fin de la décennie, cela signifiera pour ces personnes une réduction de revenus de $2 milliards, ce qui sera autant de gagné pour M. Wilson.

Les paiements de transferts comptent pour plus de $40 milliards et il n'est que juste que les bénéficiaires de ces paiements fassent leur part, soutient le ministre. L'an prochain, ce seront les provinces qui seront mises à contribution, avertit le ministre.

Le ministre propose par ailleurs une série d'économies en réduisant des programmes. Il parle de $520 millions pour cette année et de $1.5 milliard pour l'an prochain. Mentionons parmi ces compressions une réduction des subventions au développement industriel régional (250 millions en deux ans), une réduction de $275 millions en deux ans du budget de Via Rail et des réductions de plus de $1 milliard au ministère de l'Énergie.

La victime principale de M. Wilson sur ce plan sont les travailleurs du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse. On y ferme les deux usines d'eau lourde de Glace Bay et de Port Hawkesbury, symboles du gaspillage de l'État puisque l'eau lourde produite ne sert à rien. On économisera $100 millions au moins. Dans un geste qui n'est pas sans parallèle avec la fermeture de la mine de l'Iron Ore à Schefferville, le gouvernement promet indemnités, subventions de replacement et initiatives en faveur du développement du Cap-Breton.

Le ministre des Finances aurait pu réduire davantage son déficit s'il n 'avait choisi par ailleurs d'investir un peu dans les stimulants économiques. Son premier geste est de créer une exemption à vie d'un demi-million de dollars sur les gains de capitaux. Il s'agit de «récompenser la réussite», dit-il. Ce plafond d'exonération sera mis en place sur six ans, sauf pour le secteur agricole où l'exemption totale pourra être immédiatement utilisée. Cette mesure lui coûtera cette année $300 millions et $600 millions l'an prochain. Il croit que cela encouragera l'investissement dans les 700,000 PME même s'il reconnaît que les Canadiens auront toute liberté d'utiliser cette mesure comme bon leur semble.

Les petites et moyennes entreprises sont le moteur le plus dynamique de la croissance, estime M. Wilson qui leur accorde par ailleurs un crédit d'impôt de 100% sur les deux premiers millions de dollars de dépenses admissibles à la recherche et développement. L'an prochain, cela lui coûtera $125 millions.

Le gouvernement conservateur rend hommage par ailleurs à l'initiative du Fonds de solidarité du Québec lancé par la FTQ. On imite le Québec en accordant un crédit d'impôt aux individus investissant dans ce fonds ou dans des fonds semblables qui pourront être créés ailleurs. Ce fonds vise l'investissement dans des PME afin de consolider des emplois.

Pour les grandes entreprises, M. Wilson n'a aucune mesure particulière, si ce n'est qu'il rappelle les mesures prises dans le cadre de l'Accord énergétique de l'Ouest, notamment l'abolition de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières qui l'an prochain lui coûtera $920 millions. Notons qu'il ira par ailleurs chercher dans les poches des grandes entreprises $460 millions avec sa surtaxe de 5% pour réduire le déficit. En contrepartie, il promet une révision en profondeur du régime fiscal des entreprises et une réduction de leur taux d'imposition de base.

◆ Ratage

tête baissée dans son quatrième ouvrage. La direction du FTA avait pris le risque de la création (un spectacle invité sans que personne n'en connaisse l'abc), dès le moment où le Squat n'était pas intéressé à refaire ici *Mr Dead and Mrs Free*. Le Squat se dévoue tout entier à un spectacle et celui-ci, *Dreamland Burns*, réunit pour l'instant tous leurs efforts. Après Montréal, ils continueront à le roder à Munich.

C'était donc à un *work in progress* que nous étions conviés, un spectacle qui de cette catastrophe montréalaise prendra des leçons, s'ajustera, s'améliorera et deviendra sans doute dans plusieurs mois l'un des spectacles à voir off Broadway. En ce sens aussi, il était fascinant d'assister aux premiers balbutiements d'un spectacle fait par un groupe audacieux. Le rapport cinéma-théâtre établi comme deux parts d'un même spectacle est à fouiller et le Squat s'y attèlera.

D'abord, c'est au cinéma que nous sommes. Dans la salle bondée, les lumières s'éteignent, le rideau se lève sur un écran. Le film commence. Alexandra (la merveilleuse Eszter Ballint, vedette du film de Jim Jarmush *Stranger than Paradise*) déménage. New York est là. Lourd. Noir et blanc. La mère d'Alexandra lui parle de n'importe quoi. Des amis tournoient. Elle traverse la ville. Poursuit Ray, qu'elle perd au coin d'une rue. La journée passe. On pend une crémaillère désabusée. Ray arrive. Les amis partent. La télé persiste. Le cognac se prend au goulot. Ray part. Alexandra n'a pas sommeil. Se retrouve dans un bar fréquenté par des Noirs (scène de cinéma fulgurante). Traverse New York pluvieux. Rencontre un robineux. Chante. Dans un taxi, le chauffeur insiste pour lire dans ses paumes. Elle rentre, fume une cigarette, étendue, ses yeux sont lourds, elle s'endort . . .

Fin du film, qui constituait la vie réelle d'Alexandra. L'écran se lève et découvre une grande scène qui sera le contenu de son rêve au moment où le feu pris au drap aura raison d'Alexandra qui mourra. Sur scène, au théâtre, tout devient irréel. Ce qu'Alexandra vit endormie, mourant. Des mannequins sont là, dont seul le visage s'anime grâce à un magnifique procédé de projection. Paroles pressées, mal entendues. Anciennes conversations. La comédienne arrive en scène avec une amie, elles s'assoient, parlent. Le chauffeur de taxi arrive, leur raconte un film. Le robineux raconte sa vie de batteur dans le groupe de Jimi Hendrix. À tout moment, des volutes de fumée se répandent. Le feu éclate dans un coin. Des meubles tombent des cintres, comme d'un feu en progression, ou comme ce déménagement qui s'avère définitif. Une madone descendra, véritable machine de scène, qui rit, qui est un homme, Alexandra rit. Sans doute qu'à ce moment elle meurt.

Magnifique projet de théâtre. Ce *Dreamland Burns*, audacieux, inventif, manquait totalement de préparation. Tout, par bribes, était fascinant. Rien, ensemble, ne fonctionnait. Retards. Textes bousillés par la technique. Jeu mal ajusté, surtout pour le chauffeur de taxi. Cafouillis magistral, que la salle a suivi avec attention (4 personnes seulement sont sorties), comme on suit une intervention chirurgicale que l'on ne comprend pas, comme on craint, comme on cherche, mais comme on n'arrive pas à aimer tout en étant disponible.

Le Squat de New York, qui a influencé tant de monde, jusqu'à Montréal, travaillait devant nous. Cobayes, nous aimions ce statut. Le théâtre est fait de risques, d'audace, de recherche dans le noir, et c'est la leçon de ce magnifique ratage qui donne au FTA ses débuts d'histoire. Le Squat donne trois autres représentations, ce soir à 22 heures et samedi à 13 et 19 heures au théâtre D.-B.- Clarke de l'université Concordia.

Ce soir, première d'un spectacle très attendu et pratiquement sold-out, celui de l'Américain Fred Curchack qui interprète seul *La tempête* de Shakespeare sous le titre *Stuff as Dreams Are Made on*. À Espace Libre à 22 heures. Première aussi du spectacle brésilien de marionnettes, *Mansamente*, à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal à 22 heures.

◆ Pensions

rager l'épargne privée par tous les moyens.

Le projet de loi gouvernemental prévoiera que les pensions seront transférables d'un employeur à l'autre et qu'elles seront accessibles à tous les employés à temps partiel ainsi qu'à ceux qui veulent se prévaloir de la préretraite, à 55 ans.

Le droit à la pension sera par ailleurs acquis après deux ans de participation à un régime, au lieu de 10 ans actuellement, et les pensions seront obligatoirement équitables pour les femmes.

A ces dernières, les employeurs devront offrir des pensions égales à celles des hommes si les deux prennent leur retraite dans des conditions semblables, cela même si l'espérance de vie plus grande des femmes en amenait plus d'un à donner moins, sur une base annuelle, à la femme.

Mais hommes ou femmes, à compter du premier janvier 1986, tous seront affectés par la décision du gouvernement de ne compenser la perte du pouvoir d'achat résultant de l'inflation que si les prix augmentent de plus de 3%. Si l'inflation est de 4%, les pensions seront indexées de 1%.

L'indexation totale ne sera maintenue que pour le supplément de revenu garanti et pour les prestations aux anciens combattants. Pour le reste, le gouvernement estime que «si le but de l'indexation est de protéger les Canadiens contre les effets de la hausse des prix, il est de plus en plus clair qu'ils doivent trouver les moyens de se protéger contre l'augmentation des déficits et le gonflement de la dette nationale».

Pourtant, lorsqu'il s'adresse au secteur relevant de son contrôle,le gouvernement fédéral souhaite des pensions garantissant la protection du pouvoir d'achat et il déclare que «toutes les entreprises règlementées au niveau fédéral et les sociétés d'Etat devront rendre compte de leurs efforts de rajustement volontaire des prestations». Il confirme cependant qu'il n'y a pas eu consensus entre les provinces sur une formule d'indexation.

Les gouvernement encourage donc les Canadiens à être plus prévoyants et pour faire une pierre deux coups, il souhaite l'investissement des fonds de pension dans les entreprises.

La nouvelle loi rendra le régime de retraite «plus souple et plus complet», en ne pénalisant plus ceux qui contribuent à plusieurs régimes et en abolissant «la disparité considérable» existant présentement entre les cotisations déductibles entre un régime à prestations déterminées et un régime à cotisations définies.

Aussi, les contribuables qui, une année de vache maigre, n'utilisent pas la totalité de la cotisation permise au Régime d'épargne-retraire (REER) pourront reporter cette partie inusitée durant sept années. Le gouvernement souligne que cette mesure bénéficiera entre autres aux Canadiens travaillant à leur compte,aux agriculteurs et aux gens des professions libérales.

Pour les Canadiens n'ayant qu'un seul fond de pension, ou ayant deux fonds de pension dont un régime enregistré à cotisation définie, le plafond des cotisations déductibles passera à $7,500 en 1986 et à $15,500 en 1990, ceci comprenant les parts de l'employé et l'employeur. Présentement, celui qui n'a qu'un REER ne peut déduire au delà de $5,500 et celui qui a un REER et un régime enregistré doit s'arrêter à $3,500.

Pour l'employé qui a un régime à prestations déterminées, le montant déductible sera aussi de $15,000 en 1990 mais mais les cotisations à un REER ne devra pa dépasser $2,000 par an.

Quant aux mofifications qui seront promulguées lorsque le gouvernement revisera la Loi sur les normes des prestations de pension, elles obligeront l'employeur à verser sa part — soit la moitié de la valeur de la pension — à l'employé qui quitte, quel que soit le nombre d'années de service. Présentement, dans plusieurs entreprises, la contribution de l'employeur est nulle ou faible pendant les premières années de service.

Les travailleurs qui changent d'emploi pourront laisser leurs droits de pension auprès de leur ancien employeur, les apporter avec eux chez leur nouvel employeur ou encore les tranférer à un régime enregistré d'épargne-retraite, en les y immobilisant.

En ce qui touche le nombre d'employés à temps partiel, de plus en plus grand, ils auront prochainement droit d'adhérer à un régime de retraite après deux ans de service et pourvu qu'ils gagnent 35% de la moyenne des salaires dans l'industrie au cours de ces deux années.

Désormais, la retraite à 55 ans sera automatiquement offerte, avec prestations correspondantes au nombre d'années travaillées.

Enfin, comme cela se fait au Québec,les nouvelles normes obligeront les participants à des régimes de retraite à verser des prestations au conjoint survivant d'un pensionné et à continuer de verser les prestations si un conjoint survivant se remarie.

En cas de rupture de mariage, il devra y avoir un partage égal de la valeur des droits de pension, à moins que les conjoints ou les tribunaux n'en décident autrement.

Enfin, le gouvernement supprime la garantie d'indexation complète des pensions des sénateurs et députés,à compter de janvier 1986, tout comme celle de ses employés.

Téléphoto AP

Un militant chiite armé d'une mitrailleuse soviétique AK-47 tire sur les positions palestiniennes défandant le camp de Bourj El-Barajneh. Les combats entre chiites et Palestiniens ont continué pour la quatrième journée consécutive hier faisant 33 morts et 200 blessés.

◆ Promesses

Pour son chef, M. John Trurner, il s'agit d'un budget qui touchera les Canadiens de façon détournée. « Les taxes imposées au Canadien moyen son cachées, retardées, a-t-il soutenu.

« Le gouvernement avait promis un budget dur mais juste, mais ce n'est pas un budget juste; c'est un budget de promesses brisées ».

De plus, M. Turner croit que le budget Wilson ne prête aucune attention à la création d'emplois.

Pour le chef du Nouveau parti démocratique M. Ed Broadbent, le budget est loin d'être juste et n'est dur que pour les Canadiens ordinaires.

Selon lui, les hausses de taxes pour la famille moyenne atteindra quelque $ 500 par an.

Quant à l'impôt minimum pour les riches, qui avait été le cheval de bataille du NPD au cours de la dernière campagne électorale, M. Broadbent note qu'il a été remis à l'an prochain et qu'il n'est même pas certain qu'il sera imposé à ce moment.

Quant à la création d'emplois, le chef néo-démocrate affirme que le budget Wilson signifiera une perte de 50,000 emplois cette année et 100,000 emplois l'année suivante.

Pour le critique financier du NPD Nelson Riis, les petites entreprises seront les premières à se rendre compte que leurs marchés vont diminuer à la suite des hausses de taxes de M. Wilson et que les possibilités d'expansion seront donc réduites.

« C'est un budget pour les riches qui fera perdre des emplois à cause de ses hausses de taxes », a-t-il soutenu.

Pour l'ancien ministre des Finances du Québec et député libéral de Laval-des-Rapides, M. Raymond Garneau, le budget Wilson est un véritable « désastre ».

« Pour être capable de donner un milliard de dollars aux multinationales, il a augmenté les taxes d'à peu près toutes les corporations. Pour donner $ 620 millions d'exemption sur les gains en capital, il a augmenté toutes les taxes indirectes. Et malgré tout cela il n'a pas baissé le déficit », affirme M. Garneau.

Le député note que les prévisions mêmes de M. Wilson indiquent que la hausse de la demande intérieure passera de trois pour cent à 1.1 pour cent dans deux ans et que cela est le résultat direct des nouvelles taxes imposées par le gouvernement.

« Il a misé sur les multinationales du pétrole, il a mis tous ses oeufs dans le même panier et je crois que c'est une erreur considérable », a-t-il soutenu.

◆ Le message

des clientèles distinctes ».

La période des questions a été particulièrement perturbée hier, les Libéraux chahutant à chaque fois que le ministre Johnson tentait de s'expliquer.

Aux yeux du leader de l'opposition, M. Michel Gratton, cette publicité est « malhonnête » et relève de la propagande et de la manipulation. « Est-ce que ça veut dire qu'il y a plusieurs façons de voir le Canada selon qu'on en parle en français ou en anglais ? », s'est-il interrogé.

M. Johnson, de son côté, s'est servi de l'exemple publicitaire dénoncé par l'opposition pour affirmer que c'était la preuve qu'il fallait rendre le document public gratuitement dans les deux langues, pour que les gens puissent vérifier l'exactitude du contenu et son identité dans les deux langues.

À la demande du député indépendant de Rosemont, M. Gilbert Paquette, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes a également dû préciser sa notion de spécificité québécoise, telle que revendiquée dans le document constitutionnel.

« La spécificité du Québec mérite d'être considérée à plus d'égards que simplement la langue, la culture, le caractère territorial de nos revendications, notamment dans le secteur économiquqe et des institutions », a-t-il ajouté.

Le député de Rosemont accusait le gouvernement de revendiquer sa place au sein de la confédération avec « des termes plus faibles » que ceux acceptés par l'Assemblée nationale dans une résolution de 1981. La résolution parlait alors de l'existence de deux peuples fondateurs du Canada et qui sont égaux.

M. Johnson a également été invité à commenter la réaction préliminaire du premier ministre Brian Mulroney, pour qui la spécificité du Québec est évidente. « Sa réaction est certainement plus constructive que celle des grands frères de nos amis libéraux d'en face », a-t-il répliqué.

Le leader du gouvernement, M. Marc-André Bédard, s'est attaqué à son tour à l'opposition, l'accusant d'avoir peur de tenir un débat sur la position constitutionnelle du gouvernement.

« L'opposition n'en veut pas de débat; l'opposition a peur d'un débat parce qu'elle a peur que les gens voient que ses positions constitutionnelles ne sont pas claires et que c'est elle qui veut négocier à rabais », a-t-il lancé.

Le leader de l'opposition Michel Gratton, quant à lui, a affirmé peu avant la période des questions qu'il voyait mal comment l'Assemblée nationale pourrait entreprendre « un débat qui ne mènera nulle part ». L'opposition en veut particulièrement au fait que le débat ait lieu après la publication du document de revendications et non avant son élaboration.

La décision officielle n'est toutefois pas encore prise au Parti libéral, a-t-il pris soin de préciser.

◆ Sabra

socialiste progressiste (PSP druze de M. Walid Joumblatt) et les partis de la gauche libanaise.

Par ailleurs, le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, a dénoncé hier les attaques « barbares » des camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth, dues, selon lui, à une conspiration de la Syrie, des États-Unis et d'Israël.

S'élevant lors d'une conférence de presse contre « cette grande conspiration contre nos camps de réfugiés et notre peuple », M. Arafat a ajouté que cela faisait « partie d'un accord entre le secrétaire d'État adjoint américain, M. Richard Murphy, et la Syrie pour empêcher les forces de l'OLP de retourner au Sud-Liban et protéger la frontière avec le nord d'Israël ».

La Syrie et le dirigeant de la milice libanaise chiite Amal, M. Nabih Berri, avaient accusé M. Arafat d'être responsable des combats entre Palestiniens et soldats d'Amal aux camps de Sabra, Chatila et Bourj al-Barajneh dans les environs de Beyrouth depuis dimanche soir. Selon des sources à l'hôpital de la capitale libanaise, au moins 140 personnes ont été tuées et 700 blessées.

M. Arafat a par ailleurs appelé « tous les hommes honorables du monde entier à protéger les camps contre les attaques barbares ».

Interrogé sur les accusations de M. Berri sur son retour prévu à Beyrouth, le chef de l'OLP a affirmé : « Il n'en est pas question. Nous avons déclaré que nous ne retournerions pas au Liban mais j'ai le droit de protéger les Palestiniens (dans les camps). »

L'hôpital Gaza, conquis par les miliciens chiites mercredi en milieu d'après-midi, offrait un spectacle de désolation. Une fumée noire s'échappait des fenêtres du septième étage qui servait d'entrepôt de médicaments. « Ce sont des obus qui y ont mis le feu », s'est empressé d'affirmer le Dr Amir Hamaoui, le directeur libanais de l'hôpital qui était entouré de miliciens.

Les parois en contre-plaqué du rez-de-chaussée ont été éventrées ou mises à bas. « Les combattants palestiniens s'étaient retranchés dans l'hôpital. Quand nous avons attaqué, ils ont tenté de fuir. Nous en avons trouvé 18 que nous avons anéantis », a affirmé un milicien en balayant l'air d'un revers de bras.

Aux étages supérieurs, les lits vides ont été abandonnés dans les couloirs. « Nous avions 30 patients et 34 blessés par les combats, ils ont été évacués vers d'autres hôpitaux de Beyrouth ou de la montagne druze », a ajouté le médecin. Il a dénoncé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui, malgré ses appels pressants, a refusé de venir mercredi après-midi évacuer les blessés « sous prétexte que le secteur n'était pas sûr », dit-il.

Haj Mohammad, responsable d'Amal pour l'assistance aux civils palestiniens, insiste auprès des journalistes pour qu'ils témoignent qu'aucun massacre n'a été commis dans cet hôpital. « Seuls une quinzaine de combattants palestiniens ont été tués dans les combats après avoir refusé de se rendre », dit-il.

AUJOURD'HUI

L'Association des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal annonce la réouverture de sa base de plein air, l'auberge L'Interval, à Sainte-Lucie des Laurentides. Pour réservations : 279-9349.

■

L'Association des déprimés anonymes vous invite tous les vendredis soirs à 19 h 15 à un bingo au 4475, rue Bannantyne à Verdun.

■

Soirée d'information sur les voyages en Chine, à 19 h 30 à la Société Canada-Chine (1072, rue Saint-Laurent). Au programme : conférence, diaporama, présentation des accompagnateurs et discussion en savourant du thé chinois. 866-4119.

■

Vingtième congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, à l'Auberge des Seigneurs (1200, boulevard Daniel-Johnson à Saint-Hyacinthe).

■

L'Hôpital de Montréal pour enfants offre une journée commémorative du Dr Hyman Caplan avec le Dr Judith Wallerstein. Le thème : « La séparation et le divorce : les enjeux thérapeutiques pour les familles et les enfants ». Rendez-vous à l'hôtel Ritz-Carlton (1228, rue Sherbrooke ouest). 934-4449, poste 2176.

■

Le Centre pour victimes d'agression sexuelle existe depuis 1980 et offre gratuitement les services suivants : *counselling*, examen médical et traitement ou examen médico-légal, information, groupes de soutien, accompagnement à la cour et au poste de police et sensibilisation sociale. Le centre recrute présentement des femmes bénévoles, conscientisées et bilingues, pour participer à la session de formation qui aura lieu ces 24, 25 et 26 mai et le 1er juin. 287-9656.

■

Le deuxième colloque provincial des services de garde en milieu scolaire se tient cette année au cégep de l'Outaouais à Hull. 771-7175.

■

Du 24 au 29 juin se déroulera le congrès international du laïcat dominicain. Les personnes intéressées à obtenir davantage d'informations sont priées de communiquer au 843-6603.

■

Soirée de prière pour les vocations au Grand Séminaire de Montréal (2065, rue Sherbrooke ouest), avec Mgr André Cimichella. Rendez-vous à 20 h. 935-1169.

■

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, Coopération Nord-Sud en éducation reçoit M. Paul Dejean, du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. M. Dejean parlera de l'importance des relations interculturelles. Son intervention sera suivie d'un échange avec la salle. Rendez-vous à 20 h au monastère des dominicains (2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine). 381-8891.

■

Onze athlètes du Centre Immaculée-Conception participeront à la deuxième édition de la Coupe intercontinentale de *taekwon-do* qui aura lieu ce week-end au Centre sportif de Sainte-Foy. 527-1256.

■

L'Arc-en-Ciel, centre de croissance par le rêve, vous invite à un atelier pratique intitulé « Rêve, réalité et thérapie ». Ce séminaire aura lieu en résidence de ce vendredi à 19 h au dimanche 26 mai à 17 h. 388-2334.

■

Le centre L'Arc-en-Ciel vous convie à une fin de semaine animée par André Lévesque, intitulée « Se prendre en charge ». Pour réservations : 388-2334.

■

Les sons, par leurs pouvoirs vibratoires, énergisent, éliminent le stress et l'angoisse humaine, donnent accès à l'harmonie du corps et du mental. Le centre Le Lotus vous invite à une soirée d'introduction gratuite à 19 h 30. Rendez-vous au 10050, rue Papineau. 387-9663.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, vendredi 24 mai 1985

LE BUDGET WILSON

Nouvelle exemption de $ 500,000 sur les gains en capital

Tableau 1
Nouvelles mesures fiscales ayant un effet sensible sur les recettes budgétaires: 1985-86 et 1986-87

	1985-86	1986-87
	(en millions de dollars)	
Modification de l'indexation	80	570
Surtaxe de l'impôt fédéral de base	60	550
Élimination du dégrèvement fédéral	80	490
Élimination de la déduction au REEL	—	80
Exemption des gains en capital	-300	-600
Modification des plafonds relatifs aux pensions et aux REER	—	-40
Ensemble des autres changements	-5	-35
Variations nettes de l'impôt direct des particuliers	-85	1.015
Fiscalité indirecte		
Élargissement de l'assiette de la taxe de vente	275	510
Hausse de 1% des taux de la taxe de vente	80	990
Changements de la taxe d'accise sur l'alcool et le tabac	200	300
Hausse de la taxe sur les carburants	395	930
Élimination du prélèvement spécial de canadianisation	-460	-920
Élimination du prélèvement à l'exportation du pétrole	-240	-370
Variations nettes de la fiscalité indirecte	250	1,380

PAUL DURIVAGE

OTTAWA — Après avoir laissé courir les bruits les plus abominables concernant les abris fiscaux des bien nantis, le ministre des Finances a finalement annoncé hier à leur intention une nouvelle exemption sur les gains en capital: M. Michael Wilson a décidé d'exonérer d'impôt le premier demi-million de dollars qu'un individu réalise en gains de capital durant sa vie.

S'il frappe l'imagination à prime abord le charme de cette mesure peut cependant s'effriter à l'analyse.

Ainsi, la mesure ne sera complètement effective que dans cinq ans. Le plafond ne sera que de $ 20,000 en 1985, $ 50,000 en 1986, $ 100,000 en 1987, $ 200,000 en 1988, $ 300,000 en 1989 et enfin, $ 500,000 en 1990.

Dans le cas des gains en capital réalisés sur la vente de biens agricoles, l'exemption totale de $ 500,000 est cependant disponible immédiatement. « Mes consultations des milieux agricoles me conduisent à croire que c'est là le moyen le plus efficace d'apporter l'aide nécessaire à ce secteur vital de notre économie », a expliqué M. Michael Wilson.

Étant donné que la moitié seulement des gains en capital réalisés par un investisseur est actuellement incluse dans le revenu imposable, cette exemption éliminera l'impôt sur seulement $ 250,000 de revenus autrement imposables.

Mais si le fisc lève partiellement les yeux sur les gains en capital que réalise le contribuable, il ne reconnaît plus par contre les pertes de capital qu'il peut essuyer. Jusqu'à hier, les pertes nettes en capital pousaient être déduites des autres revenus jusqu'à concurrence de $ 2,000.

Le ministère du Revenu estime à $ 300 millions et $ 600 millions, les manques à gagner résultant de la l'entrée en vigueur progressive de cette exemption, en 1985-1986 et 1986-87 respectivement. Il recueillera par contre $ 240 millions et $ 1,610 millions pour ces mêmes périodes, grâce à la suppression partielle de l'indexation des déductions forfaitaires, la surtaxe de l'impôt fédéral de base et à l'élimination du dégrèvement fédéral.

Selon M. Wilson, cette mesure encouragera un plus grand nombre de Canadiens à investir dans les petites et grandes entreprises. « Elle aidera les sociétés canadiennes à redresser plus rapidement leur situation financière en attirant de nouveaux capitaux propres », a-il-ajouté.

Un observateur, M. Gilles Paquin, doyen de la faculté d'administration de l'Université d'Ottawa, met cependant en doute la réalisation de cet objectif. À son avis, la théorie de la carotte s'applique difficilement au marché boursier.

« Je ne vois pas pourquoi le contribuable transférerait à la Bourse ses épargnes placés dans des dépôts sûrs, si ce n'est pour aller dans des titres aussi sûrs, voire les grandes compagnies, a-t-il déclaré au DEVOIR en rappelant l'échec à ce chapitre du Régime d'épargne-actions du Québec. D'autant plus que le gain en capital n'est que la juste rétribution pour le risque encouru dans un placement de cette nature et qu'en conséquence, enlever l'impôt sur ces revenus n'ajoute rien mais ne fait que rendre justice à l'investisseur ».

M. Wilson n'a d'ailleurs pas caché que cette mesure ne constituait avant tout qu'un encouragement général laissant aux Canadiens de choix de leurs placements. « Les décisions seront prises, comme elles doivent l'être, par les Canadiens, et non par des politiciens ou des fonctionnaires à Ottawa », a-t-il déclaré.

On peut par ailleurs se demander quel accueil réservera le marché boursier à cette annonce. La mesure vient en effet bouleverser les règles traditionnelles de gestion financière en jetant un discrédit sur les titres à rendement variables, qui demeurent imposables. Les règles fiscales faisaient en effet en sorte jusqu'à maintenant, par différents mécanismes, d'imposer dans la même mesure le gain en capital, ou sa contrepartie, le dividende versé par une corporation à ses actionnaires.

« Il ne faut cependant pas croire que les titres à rendement, comme les actions privilégiées, seront jetés sur le parquet des Bourses canadiennes par les investisseurs, a fait remarquer un analyste financier au DEVOIR. Plusieurs facteurs militent encore en faveur de ces titres ».

Ainsi, les investisseurs institutionnels, comme les fonds de pension, qui comptent pour près de 60 % du marché boursier canadien, ne sont pas imposés sur leurs revenus. Ils ne font donc pas la différence entre revenus de capital et revenus de dividendes.

De plus, un portefeuille équilibré devra toujours faire la part entre revenus fixes et revenus variables. Or, même s'ils sont moins avantageux par rapport aux gains de capital, les dividendes sont néanmoins toujours favorisés par rapport aux revenus d'intérêts tirés de dépôts ou d'obligations. Il convient aussi de signaler que le fisc reconnaît toujours une déduction maximum de $ 1,000 pour les revenus annuels de dividendes et d'intérêts d'un contribuable, les gains de capital imposables étant maintenant exclus. En contrepartie à ce nouveau régime, le ministre Wilson a par ailleurs annoncé l'abrogation du Régime de placements en titres indexés, instauré par son prédécesseur, qui visait par un mécanisme complexe a exonérer d'impôts la partie inflationiste d'un gain en capital.

Wilson chouchoute les pétrolières et les gazières

PAUL DURIVAGE

OTTAWA— Dans son premier budget depuis six ans, le gouvernement conservateur fait un cadeau fiscal d'un peu plus d'un demi-milliard de dollars aux entreprises privées dont il souhaite qu'elles soustiennent la croissance de l'économie, et de là, ce qu'il dit être sa priorité absolu, à savoir l'emploi.

Les entreprises ne sont cependant pas toutes servies de la même façon. Les grandes entreprises font les frais des gratifications consenties aux sociétés pétrolières et, dans une moindre mesure, aux plus petites qui s'activent en recherche et développement.

Le ministre Michael Wilson a, en effet, sacrifié des recettes additionnelles estimées à $ 125 millions pour stimuler la recherche et le développement dans les entreprises en 1986-1987. Selon des observateurs, il pourrait en coûter beaucoup plus cher.

La principale modification fait que le crédit d'impôt de 35 % acquis par les petites entreprises au titre de dépenses courantes de recherche et développement sera entièrement remboursable. Jusqu'à récemment, ce montant ne pouvait être réclamé que jusqu'à concurrence des impôts à payer par la compagnie. Ceci avait pour effet de pénaliser les jeunes sociétés en développement, faute d'avoir des bénéfices suffisants.

D'autre part, la définition des dépenses admissibles aux encouragements fiscaux à la RD sera modifiée afin de comprendre la totalité ou presque de ces dépenses, ce qui peut comprendre l'embauche de chercheurs à temps partiel.

« Le changement technique est le moteur du progrès économique, a déclaré le ministre. Nous devons nous tenir à la pointe du progrès si nous voulons être compétitifs aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger ».

Faisant d'une pierre deux coups, le ministre a éliminé, par le fait même toute la question de la transférabilité de cet avantage fiscal à des investisseurs extérieurs. On sait que ce système de remboursement du crédit d'impôt à la R et D a donné lieu à de nombreux abus et coûté plusieurs millions au trésor fédéral.

Mais le plus gros des cadeaux consentis par le fisc fédéral va aux entreprises pétrolières et gazières. Celles-ci coûteront $ 902 millions au Trésor en manque à gagner pour 1986-1987, en vertu de l'élimination de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières telle que conclue lors de l'accord énergétique de l'Ouest.

Pour combler ce trou dans son budget le gouvernement a choisi d'imposer les plus grandes entreprises. C'est ainsi qu'une surtaxe temporaire de 5 % de l'impôt fédéral payable leur sera appliquée du 1er juillet 1985 au 30 juin 1986.

De plus, un impôt spécial a été prévu sur le capital des grandes banques et société de fiducie à partir de 1986. « Cette mesure a pour objet de faire supporter à ces institutions une partie appropriée du fardeau fiscal, à un moment où la réduction du déficit est une priorité majeure », a déclaré M. Wilson en rapport avec ces institutions qui récemment l'incitaient à prendre des moyens pour lutter contre le déficit.

La surtaxe de 5 % doit rapporter $ 175 millions aux coffres de l'État cette année et $ 285 millions en 1986-1987. Les institutions financières rapporteront pour leur part $ 10 millions et $ 100 millions, pour les mêmes périodes respectives.

Sans qu'il lui en coûte un cent, le ministre Wilson a par ailleurs introduit certaines mesures pour faciliter le financement des entreprises et particulièrement les petites et moyennes entreprises.

Outre l'élimination progressive mais plafonnée de l'imposition du gain en capital des contribuables qui devrait faciliter leur financement, des mesures ont aussi été prises afin d'encourager les fonds de pension à investir davantage dans les PME. De même, le contribuable pourra dorénavant utiliser les fonds de son régime enregistré d'épargne-retraite pour investir dans des sociétés canadiennes privées, à la condition de n'avoir aucun lien de dépendance avec elle.

D'autre part, le ministre a soumis pour examen public un document d'étude intitulé *Le régime fiscal des sociétés: Un axe de changement* et qui suggère l'abaissement du taux de base de l'impôt fédéral des entreprises en échange de quoi celles-ci renonceraient à certains avantages fiscaux qui leur sont présentement consentis.

Tableau 2

Fiscalité des sociétés		
Surtaxe de 5 pour cent	175	285
Élimination du cumul des subventions et crédits	30	55
Taxe sur les banques à charte et sociétés de fiducie	10	100
Élimination du crédit d'impôt à la recherche scientifique	—	100
Prorogation des obligations pour la petite entreprise	—	-10
Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement en R&D	—	-125
Prorogation du crédit d'impôt spécial à l'investissement pour certaines régions	-5	-25
Élimination de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières	-125	-920
Variations nettes de la fiscalité des sociétés	85	-540

Tableau 3
Projections de recettes budgétaires

	1983-84	1984-85[1]	1985-86[2]	1986-87[2]
		(en millions de dollars)		
Impôt direct des particuliers	26,967	28,913	32,370	36,490
Impôt direct des sociétés	7,286	9,475	10,995	11,920
Taxe sur les recettes pétrolières et gazières	2,009	2,426	2,240	1,420
Impôt des non-résidents	908	1,025	1,185	1,175
Taxe de vente	6,680	7,734	9,085	10,565
Droits à l'importation	3,380	3,858	3,940	3,835
Taxe d'accise sur l'essence	386	417	840	1,375
Autres taxes et droits d'accise	2,111	2,292	2,680	2,935
Autres taxes sur l'énergie	1,640	1,285	540	0
Taxes diverses	126	105	150	160
Ensemble des recettes fiscales	51,473	57,530	64,035	69,875

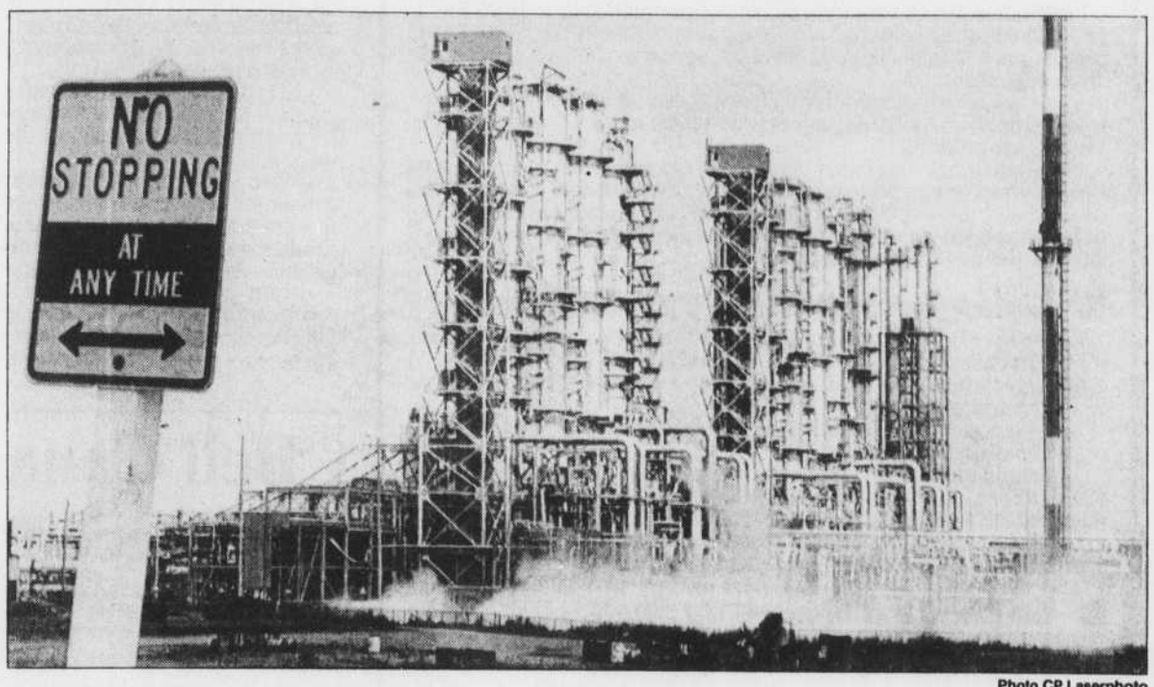

Photo CP Laserphoto

Le ministre des Finances, Michael Wilson, a expliqué hier aux Communes que le gouvernement fédéral fermera deux usines d'eau lourde en Nouvelle-Écosse, soit celle de Glace Bay (photo), et celle de Port Hawkesbury. 700 personnes perdront leur emploi.

Le gouvernement fermera deux usines en Nouvelle-Écosse : 700 chômeurs

OTTAWA (PC) — Les usines d'eau lourde de Glace Bay et Port Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse, seront définitivement fermées, a annoncé dans son budget, hier aux Communes, le ministre des Finances, M. Michael Wilson.

Selon le ministre, ces usines qui emploient plus de 700 travailleurs dans une région fortement touchée par le chômage sont des symboles du gaspillage et de la mauvaise gestion de l'État.

« Elles coûtent, a-t-il ajouté, plus de $ 100 millions aux contribuables de ce pays et fabriquent un produit pour lequel il n'existe plus de demande. Nous entreprenons de fermer ces usines, mais nous n'abandonnerons pas les gens de la région du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse). »

M. Wilson a indiqué que les 700 travailleurs des deux usines recevront des indemnités de départ et bénéficieront d'une aide pour se trouver un nouvel emploi.

« Nous instaurons, a poursuivi le ministre, un encouragement fiscal amélioré aux nouveaux investissements effectués au Cap-Breton. »

Cet engagement prendra la forme d'un élargissement du champ d'application de l'actuel crédit d'impôt à l'investissement de 50 %.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, annoncera bientôt la composition d'un comité consultatif du secteur privé qui sera chargé de recommander au gouvernement fédéral et provincial de nouvelles initiatives pour le développement économique et de la création d'emplois au Cap-Breton.

Un impôt minimum empêchera les hauts salariés d'échapper au fisc

DENIS LESSARD
de la Presse canadienne

OTTAWA — Bien qu'il n'en espère pas de recettes mirobolantes, le gouvernement fédéral imposera, dès l'an prochain, un impôt minimum afin que les hauts salariés ne puissent plus échapper au fisc.

Hier, dans son premier discours du budget le ministre des Finances, Michael Wilson a rappelé que la plupart des contribuables « éprouvent de la frustration lorsqu'ils constatent que certaines personnes à revenu élevé ne paient guère ou pas du tout d'impôt. Je partage leur sentiment. »

En 1982, dernière année pour laquelle on dispose de données complètes, 30,000 contribuables gagnant plus de $ 50,000 par année (7.6 % de cette couche de revenus) sont parvenus à payer moins de 10 % d'impôt parce qu'ils ont su profiter au maximum des abris fiscaux fédéraux, 4,000 d'entre eux ont même réussi à se soustraire totalement au fisc.

Ce groupe compte beaucoup plus de petits entrepreneurs, d'agriculteurs de propriétaires fonciers et d'investisseurs que de salariés ou de professionnels.

La promesse d'un impôt minimum pour éviter que les hauts salariés s'exemptent du fisc avait été faite par le premier ministre Mulroney, lors du débat entre les chefs de partis durant la campagne électorale.

Promettant d'instaurer dès 1986 cet impôt de base, le ministre Wilson a déposé hier un document de discussions qui se penche sur les trois formules qui s'offrent au gouvernement. Du même souffle, il invite les provinces à suivre Ottawa sur cette route et à adopter le système qui sera retenu « pour maintenir l'uniformité et la cohérence du régime fiscal ». Les consultations débuteron immédiatement afin de donner au gouvernement le temps d'accoucher de son projet avant la fin de l'année.

L'étude déposée hier souligne que dans la plupart des options qui sont offertes, les recettes supplémentaires que peut espérer Ottawa d'une telle mesure restent modestes.

« Quelle que soit sa forme un impôt minimum sera complexe et pourrait n'avoir qu'un rendement modeste », affirme le ministère, ajoutant toutefois que la mesure restaurerait un peu d' équité au système fiscal.

En outre, il est impossible en pratique d'assurer qu'aucun contribuable à revenu élevé pourra se soustraire totalement à l'impôt, les exemptions de pertes d'entreprises pour les années antérieures ne pouvant être éliminées.

Selon la voie qu'il empruntera, le fédéral peut espérer entre $ 4 et $ 440 millions de recettes supplémentaires annuelles d'une telle mesure.

Dans son étude, Ottawa distingue trois formules possibles. Un impôt minimum de remplacement réduisant les abris fiscaux des hauts salariés mais doté d'une forte exemption de base pour épargner les moyens revenus. Selon cette formule le contribuable à revenu élevé aurait à payer l'impôt le plus élevé entre celui imposé à tous les contribuables et celui décrété pour sa tranche de revenu.

Cette formule offrirait des recettes supplémentaires au Trésor variant entre $ 4 et $ 192 millions, selon le pourcentage d'impôt retenu. Entre 2,000 et 100,000 contribuables auraient eu davantage d'impôt à payer mais 320 contribuables à haut revenus auraient évité de payer de l'impôt.

Un « impôt minimum complémentaire » limiterait l'utilisation excessive d'exemptions fiscales. Ces abris seraient additionnés et, dans les cas où le contribuable dépasserait un certain taux de base, un impôt forfaitaire s'ajouterait à celui normalement payé.

Avec cette formule Ottawa aurait encaissé $ 5 à $ 74 milions de plus en 1982, mais 1,600 hauts revenus seraient quand même parvenus à éviter l'impot.

Finalement, le gouvernement pourrait se rabattre sur une limitation des avantages fiscaux, en limitant le montant total des exemptions possibles, à la différence de la précédente formule ces coupures imposeraient l'excédent de revenus au taux marginal et non à un taux défini arbitrairement. Plus de 3,500 hauts revenus seraient toujours épargnés totalement, mais la proportion de ceux qui paient moins de 10 % serait considérablement diminuée. Selon son degré d'application, cette formule toucherait entre 2,000 et 81,000 contribuables et aurait drainé entre $ 6 à $ 442 millions d'argent frais vers les coffres fédéraux pour l'année 1982.

Le Fonds de solidarité de la FTQ obtient le crédit d'impôt demandé

OTTAWA — PC Lors d'une rencontre en tête-à-tête avec le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, à l'automne dernier, le premier ministre Brian Mulroney avait promis de se pencher sur la possibilité d'accorder un crédit d'impôt aux détenteurs d'actions dans le Fonds de solidarité de cette centrale syndicale québécoise et il a tenu son engagement.

Dans le premier discours du budget qui a suivi cette rencontre entre les deux hommes, le ministre des Finances a annoncé, hier, qu'il accorderait le crédit d'impôt demandé et reconnaîtrait toutes les autres initiatives du genre dans les autres provinces.

« Dans le domaine du financement des entreprises, a souligné M. Wilson, une initiative intéressante a été prise par les travailleurs syndiqués au Québec, en coopération avec le gouvernement de la province ».

« Le Fonds de solidarité administré par la FTQ, a poursuivi le ministre, a servi à maintenir et à créer des emplois en investissant dans des petites et moyennes entreprises ».

Cete initiative, selon le ministre, mérite d'être appuyée non seulement au Québec, mais dans tout le Canada.

C'est ainsi que le gouvernement fédéral accordera un crédit d'impôt aux particuliers qui investissent dans le Fonds de solidarité du Québec ou dans des fonds semblables qui bénéficient d'une aide fiscale des provinces.

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ *Woodward's et Cambridge modifient leur entente de principe*

Le président du conseil d'administration de Woodward's Limited, M. Charles Woodward, et le vice-président administratif des Centres Commerciaux Cambridge Limitée, M. Donald Priddle, ont annoncé hier que les deux sociétés avaient modifié l'entente de principe qu'elles avaient conclue le 17 mai dernier.

A la suite de cette modification, chaque actionnaire de Woodward's aura le choix de recevoir $ 19 au comptant par action pour sa participation globale dans Woodward's, ou de recevoir $ 13.50 au comptant par action en plus de conserver sa participation dans la société Woodward's qui cédera ses biens immobiliers à Cambridge.

L'augmentation de 25 cents par action, tous les 60 jours, pour les paiements au comptant, demeure en vigueur. Les transactions proposées seront toujours assujetties aux conditions annoncées le 17 mai, y compris les procédures d'injonction entamées par M. Grant W. MacLaren contre M. Woodward et les sociétés contrôlées par ce dernier.

Il a également été annoncé que M. Woodward et les sociétés qu'il contrôle ont signé une entente avec Cambridge en vertu de laquelle ils s'engagent, pendant une période de six mois, à ne vendre les actions de Woodward's qu'à Cambridge.

M. Woodward et les sociétés qu'il contrôle ont également annoncé leur intention d'accorder à Cambridge une option de $ 19 par action en plus de leur participation de 25 % dans Woodward's et d'accepter de voter en faveur de la proposition faite par Cambridge. L'option sera assujettie à leur droit de vendre leurs actions dans le cadre d'une offre concurentielle de plus de $ 20 par action.

■ *Profit de $ 107 millions pour la TD*

La banque Toronto-Dominion a terminé le deuxième trimestre de son exercice financier avec un profit de $ 107.4 millions, ou 76 cents par action.

Il s'agit d'une augmentation substantielle par rapport aux $ 88.9 millions, ou 65 cents par action, réalisés l'an dernier.

La TD a donc réalisé au cours de son premier semestre un profit de $ 208 millions, ou $ 1.48 l'action.

L'actif de la banque Toronto-Dominion se chiffre présentement à $ 48.7 milliards.

■ *Hausse de 33 % du bénéfice de Gulf*

Le bénéfice net de Gulf Canada pour le premier trimestre s'élève à $ 97 millions, ou 43 cents par action, soit une augmentation de 33 % par rapport aux $ 73 millions, ou 32 cents par action, recueillis à ce chapitre l'année dernière.

Cette hausse est attribuable à un bénéfice accru provenant du secteur des produits raffinés, lequel provient de marges accrues sur la vente de ces produits.

Le bénéfice tiré du secteur des ressources naturelles a légèrement fléchi par rapport au premier trimestre de 1984 en raison de la faiblesse de la production de pétrole brut classique et des dépenses élevées reliées à l'exploration et au forage de puits secs depuis l'accroissement des activités de forage au large de la côte est.

■ *Great-West encaisse $ 14.7 millions*

Le bénéfice net d'exploitation de la Great West pour le premier trimestre de l'année se chiffre à $ 14.7 millions, ou $ 7.35 l'action.

Il s'agit d'une augmentation de près de $ 6 millions par rapport au montant enregistré à ce poste douze mois plus tôt.

Les souscriptions d'assurances-vie ont augmenté de 17 % pour atteindre $ 2.4 milliards.

Le revenu en primes des contrats de rente se chiffre quant à lui à $ 235 millions, ce qui représente une baisse de 5 % par rapport au premier trimestre de 1984.

La valeur comptable de l'actif se situe actuellement à $ 9.5 milliards, en hausse de $ 454 millions depuis le début de l'année.

■ *Le chiffre d'affaires de Shell passe à $ 1.27 milliard*

Le chiffre d'affaires de la pétrolière Royal/Dutch-Shell a atteint la somme de $ 1.27 milliard au cours du premier trimestre de 1985, somme qui, selon la compagnie, reflète bien la chute de valeur de la monnaie britannique.

Les revenus nets de la société pour cette période se chiffrent à $ 1.4 milliard, contre $ 1.24 milliard pour la même période de 1984.

■ *Dividende de 44 cents pour les actionnaires de Domtar*

Le Conseil d'administration de Domtar a déclaré hier un dividende trimestriel de 44 cents par action ordinaire, lequel sera payable le 15 septembre prochain aux actionnaires qui seront inscrits avant le 15 août.

Ce dividende représente une augmentation de 9 cents, soit 25 %, par rapport au dernier dividende trimestriel.

Au cours de la même réunion, les administrateurs ont déclaré un dividende trimestriel de 25 cents par action privilégiée, rachetable, à dividende cumulatif de $ 1.00, payable le 1er octobre aux détenteurs inscrits le 3 septembre 1985.

■ *Importante chute du bénéfice chez Rothmans*

La compagnie Rothmans a terminé son exercice financier 1984-1985 avec un bénéfice consolidé de $ 24.2 millions, soit envrion $ 21 millions de moins qu'au 31 mars 1983.

Le chiffre d'affaires de la compagnie se chiffre à $ 1.473 milliard, comparativement à $ 1.491 milliard il y a douze mois.

Le fonds de roulement consolidé s'élève, quant à lui, à près de $ 150 millions, contre $ 174.5 millions un an auparavant.

■ *C-I-L prolonge la durée de son offre de rachat d'actions*

C-I-L Inc. a décidé hier de prolonger la durée de son offre visant le rachat de toutes ses actions privilégiées de premier rang, émises et en circulation, au prix de $ 45 l'action.

La date de clôture a ainsi été reportée au 13 juin 1985.

■ *Seagram intéressée à Ramazzotti*

Selon l'Agence France-Presse, la société Seagram tenterait en ce moment de se porter acquéreur de la société italienne Ramazzotti.

Ramazzotti est l'un des quatre grands producteurs italiens de digestifs et spiritueux. En fait, ces derniers détiennent 60 % d'un marché de 60 millions de bouteilles par an, ce qui représente un chiffre d'affaires de $ 150 millions.

■ *4 nouvelles chaudières électriques pour la papetière QNS*

La compagnie de papier QNS Limitée a inauguré hier quatre nouvelles chaudières électriques de 35 mégawatts chacune à son usine de pâtes et papiers de Baie-Comeau.

Ces chaudières, qui remplacent des installations fonctionnant à l'huile, permettront de produire six fois plus de vapeur.

L'entreprise a conclu une entente de quatre ans avec Hydro-Québec.

La société d'Etat prévoit que cette transformation lui permettra de retirer des revenus bruts de l'ordre de $50 millions au cours de cette période.

De son côté, QNS compte réduire sa facture énergétique d'environ $10 millions pendant la même période et améliorer ainsi sa position face à ses concurrents sur les marchés européens et américains.

■ *La Chase renonce à se défaire de la Chase Econometrics*

La Chase Manhattan Bank a finalement choisi de renoncer à se défaire de sa filiale d'études et de prévisions économiques Chase Econometrics Inc..

Contrairement à ce qu'elle avait laissé savoir il y a deux jours, la Chase Manhattan Bank vient en effet de mettre fin à son projet de cession de cette firme au groupe de publications McGraw-Hill.

Cette dernière société possède déjà la plus importante firme privée d'études et de prévisions économiques, la Data Resources. L'achat de laChase Econometrics Inc. aurait pu, selon les spécialistes, nettement réduire la concurrence dans ce domaine d'activités.

Selon une étude réalisée par le Conference Board auprès de 400 répondants

Au Canada, de plus en plus d'entreprises adoptent la rémunération au rendement

ROLLANDE PARENT

(PC) — De plus en plus d'entreprises canadiennes accordent des augmentations salariales à leurs employés cadres et non syndiqués en se fondant uniquement sur le rendement, révèle une étude menée par le Conference Board du Canada.

Selon Kevin O'Farrell, du centre de recherche sur la rémunération, sur 400 entreprises nationales sondées, la moitié a adopté cette politique pour 1985 comparativement à 46 % l'année précédente.

M. O'Farrell estime que le phénomène de la rémunération au rendement existe depuis longtemps dans certaines compagnies, chez IBM par exemple, mais qu'il a véritablement pris de l'ampleur depuis la récession.

Auparavant, beaucoup d'entreprises utilisaient un système de rémunération mixte qui se modelait sur le taux d'inflation, assorti d'une portion liée au rendement. Ce mode de rémunératon demeure celui de 26 % des entreprises qui ont participé au sondage du Conference Board.

En outre, 8 % des entreprises n'ont pas de critères spécifiquement définis pour accorder des augmentations salariales alors que seulement 5 % d'entre elles accordent automatiquement les mêmes augmentations à tous leurs employés.

Il appert qu'on évalue le rendement d'un cadre et d'un non- syndiqué en vérifiant si les objectifs fixés en début d'année ont été atteints.

Dans la majeure partie des entreprises, cette évaluation se fait une fois l'an.

Dans les entreprises qui basent les augmentations salariales uniquement sur le rendement, 25 % des effectifs ont obtenu l'augmentation la plus forte. Ceux qui ont eu un rendement insatisfaisant et qui doivent s'améliorer s'en tirent avec une augmentation équivalente au niveau de l'inflation.

M. O'Farrell reconnaît que la rémunération au rendement ne modifie pas dramatiquement le salaire des employés et qu'il importe de distinguer le mythe de la réalité.

« Même s'ils reçoivent une augmentation qui ne se situe que légèrement plus haut que le taux de l'inflation, les gens croient qu'ils l'ont obtenue parce qu'ils ont donné le rendement voulu. »

C'est excellent pour la motivation et ça permet d'impliquer davantage les employés, estime le chercheur.

Jean-Pierre Laroche, vice-président au Canadien National, reconnaît l'influence d'un programme d'évaluation et de rémunération sur la bonne marche et la réussite des entreprises.

Il se demande cependant si, lors de l'évaluation, on tient compte du degré de difficulté de la tâche à accomplir, des défis à relever ou encore du contexte qui peut influer sur le degré de succès.

Pour Roland Thériault, professeur à l'École des Hautes études commerciales, la rémunération est un puissant instrument de gestion sous-utilisé à l'intérieur des entreprises.

Hier, lors de cette journée de discussions organisée par le Conference Board du Canada, il a fait part des résultats d'une enquête sur le mode de rémunération, menée auprès d'une quinzaine de grandes entreprises québécoises et canadiennes.

Il en ressort que le système idéal doit, en ordre d'importance, favoriser la performance individuelle au travail, permettre à l'entreprise de demeurer concurrentielle et reconnaître les contributions exceptionnelles de certains gestionnaires aux résultats de l'entreprise.

Les producteurs sont devenus plus concurrentiels

Les perspectives de la sidérurgie américaine sont encourageantes, affirme M. Trautlein

NEW YORK (AFP) — Pour la première fois depuis plusieurs années, le président de l'Institut américain du fer et de l'acier, M. Donald Trautlein, a affiché un certain « optimisme » en ce qui concerne les perspectives de la sidérurgie des États-Unis.

Les raisons en sont les suivantes, a expliqué M. Trautlein qui s'adressait à l'assemblée annuelle de cet institut :

— Les producteurs américains d'acier sont « devenus plus compétitifs, grâce à une amélioration de leur productivité, de leur rendement en produits finis et de leurs coûts ».

Citant l'étude d'un expert, M. Trautlein, a indiqué notamment que la production d'une tonne d'acier au carbonne a representé l'an dernier aux États-Unis l'équivalent de 6.2 heures de travail d'un métallo, contre 6.8 au Japon, 9.7 en RFA, 10.3 en France et 10.7 en Grande- Bretagne.

— La sidérurgie américaine peut s'appuyer sur un vaste marché intérieur qui « continue de consommer près de 100 millions de tonnes d'acier par an ».

— Le président des États-Unis ainsi que le Congrès apprécient désormais « pleinement l'ampleur du problème commercial » posé par le fait que « la plupart des sidérurgistes étrangers n'établissent pas leurs prix en fonction des coûts de production mais de leurs besoins en devises étrangères et de la nécessité d'utiliser des capacités excédentaires et de maintenir le niveau de l'emploi ».

M. Trautlein a souligné à cet égard la nécessité d'une application vigoureuse du programme gouvernemental visant à ramener la pénétration des aciers étrangers à moins de 20 % du marché américain.

Cette pénétration, qui l'an dernier est ressortie à près de 30 %, était encore de 27.1 % au 1er trimestre 1985.

M. Trautlein, qui préside par ailleurs aux destinées de Bethlehem Steel Corp., a conclu en prédisant qu'à l'horizon 1990, la sidérurgie américaine sera « moins importante qu'aujourd'hui, mais aussi bien plus forte et bien plus compétitive ».

Intervenant par la suite, les dirigeants de plusieurs grands groupes sidérurgiques américains se sont plaints de la grande lenteur de la mise en oeuvre du programme de réduction des importations d'acier aux États-Unis.

Le niveau de ces importations est encore tel que « nous parvenons tout juste à nous maintenir », a notamment affirmé M. David Hoag, président de LTV Steel Co., second groupe sidérurgique des États-Unis.

Les mêmes dirigeants ont également fait part de leurs craintes devant la réduction des déductions fiscales au titre des investissements envisagés dans la réforme de la fiscalité que prépare la Maison Blanche.

Cette réduction, ont-ils dit, risque d'influer gravement sur la sidérurgie américaine en freinant ses propres investissements et ceux des autres secteurs de l'économie.

Bell Canada lance un téléphone qui accepte la monnaie électronique

GILLES GAGNON

Bell Canada a procédé hier matin au lancement d'un appareil téléphonique public révolutionnaire : le « Cartophone ». Il s'agit, a déclaré M. Jacques Bérubé, vice-président - services abonnés du géant canadien de la téléphonie, d'un appareil qui acceptera la monnaie électronique.

Plus précisément, cette innovation technologique permettra d'acheminer des appels en utilisant les cartes d'Appel de Bell Canada et d'AT&T, et les cartes de crédit American Express, MasterCard et Visa, plutôt que les pièces de monnaie. Les téléphones, munis d'un lecteur de cartes, pourront donc lire les bandes magnétiques à l'endos des cartes et transmettre les divers renseignements à un dispositif placé dans le central téléphonique.

L'essai commercial des nouveaux téléphones a commencé hier matin et il s'étendra sur une année. La compagnie en a installés une cinquantaine à Montréal et un nombre équivalent à Toronto. Les consommateurs pourront trouver ces appareils dans certains hôtels, dans les aéroports et les gares.

Le porte-parole a déclaré que l'essai importait beaucoup à Bell Canada : « Cet essai est très important pour nous : il nous permettra d'analyser diverses données telles que l'usage et l'acceptation par les consommateurs, ainsi que la performance technique du dispositif. » L'appareil retenu pour l'essai est un tout nouveau produit lancé récemment aux États-Unis par la compagnie R-Tec Systems du Texas, de concert avec Southlake Technologies de Washington, qui a mis au point le microprocesseur. Les nouveaux appareils seront raccordés aux autocommutateurs DMS 100 de Northern Telecom, une compagnie de haute technologie dont Entreprises Bell Canada détient la majorité des actions.

Les appels acheminés au moyen d'une carte d'appel ou d'une carte de crédit seront facturés selon les tarifs des appels acheminés par le téléphoniste.

Bell Canada entreprend l'essai de téléphones publics qui acceptent la monnaie électronique. Ces appareils, appelés « Cartophone », sont installés dans différents endroits publics de Montréal et de Toronto.

Le déficit industriel des USA augmente toujours

JEAN LEMPÉRIÈRE
Le Monde

En l'espace de deux ans, de 1982 à 1984, les rapports entre les États-Unis et le tiers-monde ont été marqués à la fois par les progrès rapides de la production dans les pays en développement et par la transformation progressive de l'économie américaine. Hors pétrole, la part des produits manufacturés est devenue la même dans les deux sens : voisine de 72 % (près de 50 % dans les livraisons du Sud, sans les quatre grands pays exportateurs d'Extrême-Orient). L'image traditionnelle du tiers-monde fournisseur de matières premières et produits alimentaires, et acheteur de produits finis est bien dépassée.

Accentués par la forte demande américaine et le niveau élevé du dollar pendant la période de reprise, ces changements traduisent aussi une évolution à long terme. Des économistes américains regrettent d'ailleurs la nouvelle vague de délocalisations vers l'Asie dans le secteur de la haute technologie, qui entraînera de nouveaux déficits.

Retournement significatif : le solde des échanges de produits manufacturés entre les États-Unis et le tiers-monde, traditionnellement bénéficiaire de plusieurs dizaines de milliards de dollars ($ 18.3 milliards encore en 1982), est devenu déficitaire de $ 14.3 milliards en 1984. Des distinctions s'imposent naturellement en fonction des secteurs et des pays partenaires, mais le tiers-monde marque ainsi ses capacités de fournir des articles de plus en plus diversifiés.

En deux ans, les envois de produits manufacturés du tiers-monde ont augmenté des deux tiers, tandis que les exportations des États-Unis vers le Sud demeuraient encore inférieures d'un cinquième à leur niveau de 1981, malgré une très légère reprise en 1984. Les progrès en Amérique latine ont été compensés par un recul sur les marchés pétroliers.

Devenu en 1983 le premier fournisseur de produits industriels des États-Unis (*le Monde* du 5 juin 1984), le tiers-monde a conservé largement cette place en 1984 (27.5 %), devant le Japon et l'ensemble des pays européens (23.4 %). Malgré une augmentation substantielle de leurs ventes, la position des exportateurs européens est en recul de près de 1 point. Dès 1983, Taiwan était en passe de rejoindre l'Allemagne fédérale; la Corée et Hongkong passent devant la Grande-Bretagne et le Mexique devant la France.

En outre, les produits les plus élaborés prennent une place croissante dans les livraisons du tiers-monde, et tout laisse prévoir que ce mouvement se poursuivra. Les biens d'équipement rejoignent dès maintenant les biens de consommation. Les exportateurs du Sud fournissent la moitié des importations des États-Unis en équipement électrique et le tiers du matériel de télécommunication, matériel de bureau et informatique, immédiatement après le Japon. Leurs progrès sont nets dans certains secteurs de l'équipement mécanique où ils ont gagné une place appréciable : moteurs (un sixième), principalement d'Amérique latine; équipement mécanique général; navires.

Ces importations sont alimentées par le développement parallèle de deux types de productions : les productions organisées ou contrôlées dans le Sud par les multinationales et la concurrence commerciale directe des producteurs du tiers-monde. Elles ont suscité les protestations des producteurs américains : de longues listes de produits ont été dressées, pour lesquels des limitations d'exportations sont demandées à la Corée ou à Taiwan.

Des pouvoirs exceptionnels ont été attribués fin 1984 au président Reagan (Omnibus Trade Act), lui permettant de prendre unilatéralement — et contrairement aux principes du GATT — des mesures de rétorsion contre des exportateurs étrangers jugés ne pas suivre les bonnes règles commerciales. Ce sont autant d'indications sur la très vive concurrence commerciale des exportateurs du Sud, fortement ressentie dans de nouveaux secteurs.

Les multinationales ont dans l'ensemble profité de la crise grâce à leur ubiquité et à leurs capacités financières. Leur position, dominante dans certains secteurs dont elles gardent le contrôle au Sud comme au Nord (électronique, informatique, automobile), n'exclut pas de multiples initiatives extérieures. Pour l'ensemble des livraisons industrielles, leur part est très variable selon les pays : largement dominante à Singapour, très forte au Brésil (45 %), mais inférieure à 20 % en Corée, à Taiwan ou à Hongkong et très faible en Inde. La part des composants américains dans les articles venant des pays d'Asie est maintenant du même ordre que dans les envois des pays industriels, ce qui est une indication significative sur le niveau des productions locales.

Le tiers-monde assure moins de 30 % de l'approvisionnement des États-Unis en matières premières et métaux non ferreux, et les États-Unis sont fournisseurs nets du tiers-monde en matières premières. Cette situation n'est pas nouvelle, mais prend plus de relief au moment où dans tous les grands secteurs de produits manufacturés, sauf la chimie, et sur tous les marchés, les déficits s'aggravent et les soldes bénéficiaires diminuent : déficit doublé pour les demi-produits, accru de moitié pour les biens de consommation et surtout excédent réduit de moitié pour l'équipement et les matériels de transport, malgré la stabilité sur l'Amérique latine.

Les exportations des États-Unis sont de plus en plus écartelées entre articles à haute technologie et produits primaires, avec des perspectives d'avenir qui ne sont pas exemptes d'inquiétude. Les revues américaines ne cessent à présent de souligner l'importance des produits alimentaires et des matières premières pour les exportations américaines : avec les produits à haute technologie, le blé, le maïs, les conserves, les boissons, les aliments pour animaux, le charbon, le cuir, constitueront le gros des ventes à l'Asie et à l'Amérique latine.

Cependant, les progrès des ventes de l'Asie et de l'Amérique latine aux États-Unis sont dus pour moitié à quelques secteurs : électronique, matériel électrique, équipement industriel, matériel de bureau ou d'informatique. Les milieux industriels et la presse économique sont d'accord pour prévoir l'accès prochain du Brésil, de l'Inde et des pays du Sud-Est asiatique à des techniques de haut niveau et à une production massive dans ces secteurs, en filigrane dans les délocalisations récentes.

Les responsables américains en sont venus à considérer ces produits de niveau technologique élevé comme les articles les plus sensibles et susceptibles d'entraîner des mesures de rétorsion. Après des déclarations de principe sur l'attachement des États-Unis au libre-échange, M. Malcom Baldrige, secrétaire au commerce, écrit dans *Business America* : « Nous sommes bien décidés à mettre fin aux pratiques non conformes aux règles commerciales de certains de nos partenaires qui ont enlevé de vastes marchés aux producteurs américains de matériel de télécommunications, secteur où nous sommes hautement compétitifs, mais où nous prévoyons pour 1985 un déficit de $ 1.7 milliard. »

Avec la forte demande américaine et les effets du dollar élevé, un certain renversement des rapports États-Unis-tiers-monde s'est accéléré qui ne cessera pas avec l'essoufflement de la reprise. Les délocalisations entraînent une désindustrialisation. La production s'organise au dehors. En 1984, les services à eux seuls représentaient les deux tiers du produit national brut américain et 70 % de l'emploi. Malgré les précautions de tous ordres et les limitations d'exportations imposées, les produits étrangers fournissent maintenant 20 % du marché américain de produits manufacturés.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Olympia & York achète les intérêts de Chevron dans Gulf Canada pour $3 milliards

Canadian Dow Jones Olympia & York se porte acquéreur des intérêts de la compagnie Chevron dans Gulf Canada pour la somme de $ 3 milliards CA. Il s'agit de la deuxième plus importante prise de contrôle au Canada, la plus importante ayant été l'acquisition de Hudson Bay Oil and Gas par Dome Petroleum.

En vertu de cette entente, Olympia and York achètera près de 112 millions d'actions ordinaires de Gulf Canada à un prix unitaire de $ 22.21 CA d'ici au 16 juillet prochain. L'entente prévoit que la firme torontoise détiendra un minimum de 49.24 % des actions de la compagnie.

En outre, la compagnie des frères Reichman achètera avant le 16 juillet 25 millions d'options sur les actions ordinaires à $ 6 chacune. Ces options fixent cependant le prix des actions ordinaires à $ 15.04 seulement et cette option est exercable avant le 31 décembre. Si cela se concrétise, Olympia and York possédera alors 60.2 % de toutes les actions ordinaires de Gulf Canada.

L'accord prévoit qu'Olympia and York devra payer la moitié de la somme due pour les 112 millions d'actions ordinaires avant le 16 juillet. Olympia and York a d'autre part indiqué qu'elle n'avait pas l'intention de faire une offre similaire aux autres actionnaires de Gulf Canada.

Bien que les paiements d'Olympia and York à Chevron seront faits en dollars canadiens, la compagnie a informé le gouvernement fédéral que la conversion en dollars américains pour Chevron sera effectuée de façon à minimiser l'impact possible sur la valeur du dollar canadien.

Grâce à cette entente, la propriété canadienne dans l'industrie pétrolière du pays passe de 40 à 45 %.

Les transactions sur Gulf Canada avaient été arrêtées hier matin. L'action de Gulf Canada s'échangeait alors à $ 19.375. Un analyste a déclaré avoir entendu Olympia and York discuter d'un prix entre $ 17 à $ 23 au cours des dernières semaines.

La direction d'Olympia and York, compagnie appartenant à la famille Reichman, n'était pas disponible pour commentaires. Des courtiers ont laissé entendre que l'achat est susceptible d'être fait par la filiale Abitibi-Price, compagnie cotée en bourse, ce qui n'est pas le cas d'Olympia and York.

Un autre analyste a déclaré que l'achat par OY sera à un prix bas de sorte que la prime tombera sous le niveau de 15 % nécesaire pour éviter une offre générale à tous les actionnaires selon la législation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. D'ailleurs, toute l'offre est conditionnelle à l'acceptation des agences de réglementation avant le 18 juin prochain.

Le prix de l'action de Gulf Canada conséquemment a fermé en baisse de 87 cents en bourse de Toronto à $ 18.50.

Le taux d'escompte glisse de 9.70 à 9.59 %

OTTAWA (PC) — En dépit des prédictions selon lesquelles l'économie américaine est à la veille de connaître une reprise, les taux d'intérêt canadiens à la consommation semblaient devoir amorcer un mouvement de retrait, jeudi. Une banque a en effet annoncé une réduction de ses taux avant que l'institut d'émission abaisse son taux d'escompte à 9.59 %.

Le taux d'intervention de la Banque du Canada, qui était de 9.70 % la semaine dernière, se trouve ainsi à son plus bas niveau depuis 18 mois.

Hier, quelques heures avant que le taux d'escompte ait été révisé la Banque Royale faisait savoir qu'elle réduisait son taux de prêt à la consommation de 11 à 10.75 %, et son taux de base des prêts à taux fixe de 12 à 11.75 %, le plus bas niveau depuis juillet 1979. Ces changements entrent en vigueur aujourd'hui même.

Plus tôt dans la semaine, sentant peut-être le vent tourner, plusieurs banques canadiennes avaient ramené leur taux de base de 10.75 à 10.5 %.

Des tensions à la baisse semblent également devoir s'exercer sur les taux hypothécaires, puisque la London Life Insurance Co. a réduit son taux de cinq ans, mercredi, à 11.87 %, un niveau inconnu depuis l'été 1979. La plupart des banques et compagnies fiduciaires comptent actuellement 12.25 % pour le même terme.

Les cambistes ont noté que, dès le début de la semaine, il apparaissait que le taux d'escompte de la banque centrale allait encore fléchir.

Le marché s'est affermi, ont-ils expliqué, en partie à cause d'un recul des taux d'intérêt américains la semaine dernière. Le taux de base US est de 10 % et le taux d'escompte de la Réserve fédérale (la banque centrale des États-Unis), de 7.5 %.

La demande pour les bons du Trésor s'est donc affermie au début de la semaine. Mais les prédictions d'un redémarrage de l'économie américaine ont entraîné une correction en hausse à la dernière minute, ce qui, au dire d'un cambiste, pourrait expliquer la différence de 11 points du taux d'escompte de la Banque du Canada cette semaine. (Dans le jargon des cambistes, un point est égal à un centième de 1 %.)

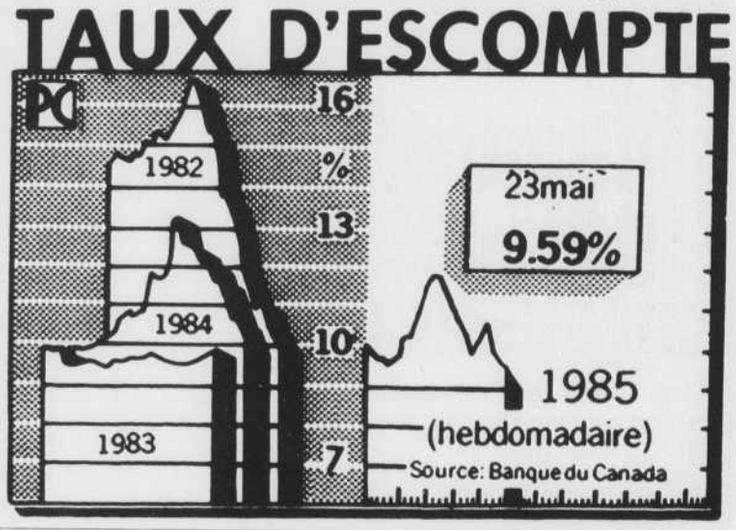

Sperry-Dorval a exporté son 250,000e bloc d'alimentation pour ordinateurs

CLAUDE TURCOTTE

La compagnie Sperry de Dorval a tenu une véritable fête de famille hier avec ses 240 employés pour célébrer la production de son 250,000e bloc d'alimentation en 13 ans pour les ordinateurs de la grande société américaine Sperry Corporation.

Cette société multinationale a déclaré pour l'année finissant le 31 mars 1985 un chiffre d'affaires de $5.7 milliards US. Sperry Dorval, qui fait partie intégrante de la filiale canadienne Sperry Inc est un fournisseur pour l'ensemble des usines de Sperry qui ont au total 18,000 clients dans 50 pays sur les six continents. Tout ce que produit Sperry Dorval est destiné à l'exportation.

Cette filiale constitue en somme une toute petite unité de 240 personnes et une équipe qui apparait tout à fait remarquable à plusieurs égards. 40 % du personnel est composé d'ingénieurs, de designers et de techniciens hautement spécialisés. Le personnel est en général jeune, bien que 35 % des employés sont là depuis au moins 10 ans.

Dans ce petit noyau de 240 personnes, on retrouve des représentants de 23 ethnies différentes et pouvant parler pas moins de 21 langues. La langue anglaise semble être la principale langue de travail, mais il y a plusieurs francophones et il y a plusieurs capables de parler français parmi les autres.

Toutefois la créativité et l'innovation sont les deux caractéristiques essentielles de la maison. Depuis l'ouverture en 1972 de cette usine, située à Dorval près de l'autoroute 40, on y a conçu plus de 300 modèles de blocs pour presque tous les équipements informatiques commerciaux de Sperry international.

Cette année seulement, Sperry Dorval produira 31 modèles différents de blocs d'alimentation. Le personnel se dit fièrement à l'avant-garde de la technologie et entend ne rien ménager pour le demeurer. Depuis 1972, les ingénieurs de Sperry Dorval affirment avoir amélioré le rendement de leurs blocs d'alimentation de 90 % et d'en avoir réduit de 16 fois la taille et le poids.

Au fait, un bloc d'alimentation est une pièce d'équipement électronique hautement perfectionné qui procure une source constante d'alimentation électrique aux composants logiques des ordinateurs. Selon la quantité et le type des composants logiques, le bloc produit des niveaux de voltage stables en transformant divers niveaux de courant alternatif en niveaux de courant continu.

L'usine de Dorval utilise les ordinateurs Sperry pour assurer le contrôle du matériel, de l'inventaire et de la qualité. Grâce à l'ordinateur, on peut vérifier la qualité de 700 points d'un bloc d'alimentation en moins de 60 secondes. On y effectue les tests requis à toutes les étapes depuis les premières ébauches à sortir des tables à dessin jusqu'aux vérifications finales pour vérifier la résistance aux chocs, aux températures extrêmes et à l'humidité. Il va sans dire que la recherche et le développement sont un aspect majeur des activités de Sperry Dorval.

Sperry Inc., la filiale canadienne, a son siège social à Mississauga en Ontario. Elles des usines à Winnipeg, Ottawa, Rockland et Dorval. Elle a 2,200 employés et son chiffre d'affaires dépasse les $300 millions.

Sperry international a pour sa part 74,000 employés, qui travaillent dans 30 pays différents.

La Fédération de Montréal des caisses populaire a augmenté son actif de $ 1 milliard en 1984

LAURENT SOUMIS

Avec une croissance de $ 1 milliard de son actif consolidé en 1984, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec a enregistré des résultats exceptionnels sur tous les plans au cours du dernier exercice financier. Son actif atteint désormais les $ 7.7 milliards.

En conférence de presse, hier, à Montréal, le président et chef de la direction de la Fédération, M. Guy Bernier, s'est félicité des « résultats extrêment positifs » de la dernière année, mais a tenu à rappeler le principal défi auquel devront faire face les caisses montréalaises.

Si elles veulent maintenir leur position privilégiée, les caisses montréalaises devront maintenir et développer le sentiment d'appartenance aux institutions coopératives de leurs deux millions de membres, a-t-il soutenu.

Au cours de l'assemblée générale de la Fédération qui aura lieu, dans la métropole, en fin de semaine, le président entend d'ailleurs sensibiliser les dirigeants locaux aux nouvelles exigences auxquelles sont confrontées les caisses d'épargne et de crédit.

« La solidarité et l'appartenance ont fait le succès du Mouvement Desjardins, a-t-il dit. Les services bancaires automatisés et à distance qui limitent le contact direct des membres avec leurs caisses nous posent de nouveaux défis. »

Tout en dressant le blian de santé de la Fédération, le président a annoncé la mise en place d'importants programmes de développement technologique et d'aide à la jeunesse qui marqueront les 61 ans de la Fédération.

Sur le plan financier, la Fédération a encaissé pour l'exercice se terminant le 28 février 1985 des revenus totaux de plus de $ 192 millions, soit $33 millions de plus que pour l'exercice précédent.

Au cours de la même période, les trop-perçus sont passés de $ 12 millions à $ 18 millions.

L'ensemble des dépôts des membres a crû de 14.2 %; les prêts sur hypothèques ont augmenté de 16 %; les prêts sur reconnaissance de dette ont connu une croissance de 17.2 %.

C'est à la performance du secteur des prêts qu'est dûe l'augmentation impressionnante de l'actif consolidé. Avec un volume de prêts personnels, commerciaux et institutionnels de $ 1.57 milliards, la Fédération a prêté environ $ 230 millions de plus que l'année précédente.

Alors que les prêts commerciaux ont augmenté de 12 % — ils représentent 10.3 % du total des prêts — la valeur des prêts institutionnels a fait un bon de 95 %. Depuis 1980, la croisssance des prêts commerciaux de la Fédération a augmenté de 66 %.

Toutefois, ce sont les hypothèques, avec une hausse de 16 %, qui expliquent à elles seules plus de 72 % de la croissance totale des prêts. L'augmentation moyenne des deux dernières années s'élève à 33 %.

Au cours de la dernière année, les dépôts des membres des caisses de la Fédération ont augmenté de plus de $ 803 millions. Cette hausse de 14.2 % porte la somme des dépôts des sociétaires à $ 6.47 milliards.

C'est la hausse de $ 680 millions de l'épargne à terme qui a alimenté la majeure partie des fonds utilisés sous forme de prêts hypothécaires. L'an dernier, 92 % des épargnes des membres ont été recyclés sous forme de prêts.

Avec une hausse de 20.2 %, le patrimoine consolidé des caisses affiliés a enregistré une croissance de $ 32.7 millions. Pour répondre à la demande de crédits, les caisses ont dû recourir aux fonds de la Fédération pour près de $ 522 millions, soit $ 134 millions de plus que l'année précédente.

Les intérêts versés sur les dépôts de liquidité des caisses ont atteint $ 31.6 millions et marquent une hausse de $ 6.5 millions. En 1985, le fonds de dépôt à terme a versé aux caisses plus de $ 39 millions en intérêts pour un rendement moyen de 11.27 %.

Lors de l'assemblée générale de la Fédération, samedi prochain, les administrateurs recommanderont aux 1,000 délégués représentant les 334 caisses membres de retourner aux institutions locales des trop-perçus additionnels de près de $ 12 millions et de virer à la réserve générale plus de $ 5 millions.

Ceci aura pour effet de porter la réserve à près de $ 29 millions. Pour l'instant, elle s'établit à $ 3 pour chaque $ 100 déposés dans les caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'ouest du Québec.

En conférence de presse, le président et chef de la direction de la Fédération, M. Guy Bernier, a annoncé la mise en marche d'un vaste programme de développement et d'applicatioin de technologies nouvelles.

Sur une période de trois ans, la Fédération procédera à l'installation de 150 guichets automatisés à l'intérieur des caisses. Pour l'heure, la Fédération regroupe 54 des 124 guichets du réseau Desjardins.

D'autres guichets seront également implantés hors des succursales. La Fédération poursuivra ses expériences dans le domaines des services bancaires à distance et des virements électroniques de fonds qui devraient être étendues à grande échelle dès 1987.

« En matière de changements technologiques la Fédération a adopté une politique claire, a déclaré M. Bernier. Nous avons une politique de recyclage et de mobilité de la main d'oeuvre qui nous évite d'avoir à procéder à des mises à pied. »

À l'occasion de l'An-

Voir page 17: Caisse

RAYMOND GIRARD

La Fondation canadienne des maladies du rein, Succursale du Québec, tenait son assemblée annuelle à Chicoutimi les 26, 27 et 28 avril derniers. À cette occasion, les élections des membres de son Conseil d'administration ont eu lieu. Monsieur Raymond Girard de Radio Québec a été élu à la présidence. Les nouveaux vice-présidents sont mademoiselle Suzanne Fréchette, monsieur David Pigott et monsieur Guy Bouchard. Monsieur Claude Brousseau, c.g.a., a été élu au poste de trésorier et Monsieur Réal Morand a été réélu au poste de secrétaire.

CARLING O'KEEFE LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDES

Avis est donné par la présente que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivant qui seront payables le 1er juillet 1985, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 7 juin 1985:

1. Un dividende trimestriel de 55 cents par action sur les actions privilégiées en circulation de la Compagnie, série A, à dividende cumulatif 2,20$;
2. Un dividende trimestriel de 66¼ cents par action sur les actions privilégiées en circulation de la Compagnie, série B, à dividende cumulatif 2,65$;
3. Un dividende trimestriel de 12 cents par action sur les actions ordinaire en circulation de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Peter John Young
Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire général
EN DATE du 22 mai 1985

RENDEZ-VOUS

UN RASSEMBLEMENT IMPORTANT...

Hôte du Sommet Socio-Économique de l'Estrie (janvier 85) qui a reconnu Compton au titre de Village Touristique Global.

- Jusqu'à 350 personnes à réunir en atelier, en plénière, etc.
- Un horaire chargé
- Aucun compromis possible
- Jusqu'à 625 personnes
- Choix de 20 salles de travail équipées
- Haute cuisine
- Piscine intérieure chauffée
- Bains sauna et tourbillon

Domaine Saint-Laurent de Compton
C.P. 180 Compton, Québec J0B 1L0
(819) 835-5464 (à frais virés)
Montréal: (514) 397-9667
hotc

En quête de nouveaux marchés?

Avec 9 milliards $ d'investissement,

Ça bouge chez nous!

L'Hon. Eric Berntson
Ministre du
Développment économique
et du Commerce

En tout, 77 grands programmes d'investissement d'au moins 10 millions chacun sont prévus ou en cours. Il s'agit d'une somme totale de 9 milliards de dollars, consacrée à la mise en valeur des ressources naturelles, au développement du transport et à l'expansion des secteurs industriel, commercial et institutionnel.

Hydrocraquers de pétrole lourd, centrales électriques, mines d'uranium et de potasse, chemins de fer, hôpitaux, magasins ... Au cours des cinq à dix prochaines années, ces investissements représentent 20 milliards de dollars, en tenant compte des emplois directs et indirects et des retombées économiques.

Autres faits et chiffres:

- Exploration et production pétrolière record
- Plus de 40% des terres cultivées au Canada
- Des réserves de potasse pour 3 000 ans
- La première province productrice d'uranium au Canada
- Une industrie de pointe qui fabrique des composants pour la NASA, le réseau de satellite brésilien et des réseaux mondiaux de fibres optiques.

Ça bouge en Saskatchewan!

Appelez-nous. Nos programmes d'encouragement industriel sont parmi les plus simples en Amérique du Nord.

Ministère du Développement économique et du Commerce de la Saskatchewan
2103, 11e Avenue
Regina (Saskatchewan)
S4P 3V7
Tél: (306) 787-2232

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les *300* dégringolent

TORONTO (PC) — Le marché a encore perdu du terrain, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a dégringolé de 16.77 points et marquait 2691.38 au terme de la séance.

Le volume des échanges a diminué à 9.92 millions, comparativement à 11.81 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Gulf Canada perd 7-8 à $18 1-2; Bell Enterprises 1-2 à $41 7-8; National Victoria and Grey Trustco 1-2 à $20; Shell Canada 1 1-8 à $28 1-4 et Spar Aerospace 1-4 à $28 1-2. Royal Bank gagne 3-8 à $29 7-8; Argcen Holdings 3 à $25 1-8; Goodyear Canada 1 1-2 à $40; Woodwards A 1 à $18 1-8 et Trans Canada Glass 1 à $27 1-2.

Dans les mines, Lac Minerals cède 1 7-8 à $32; Pine Point Mine 1 à $30 et Barrick Resources un cent à $1.35. Wright-Hargreaves gagne 1 1-4 à $14 3-4 et Lake Shore Mines 7 3-4 à $83 3-4.

Dans les pétroles, Gulfstream Resources abandonne 11 cents à $1.57; Ranger Oil cinq cents à $4.50 et Calais Resources trois cents à 82 cents. Canada Northwest Energy gagne 1 à $23 et Cimarron 3-8 à $7 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

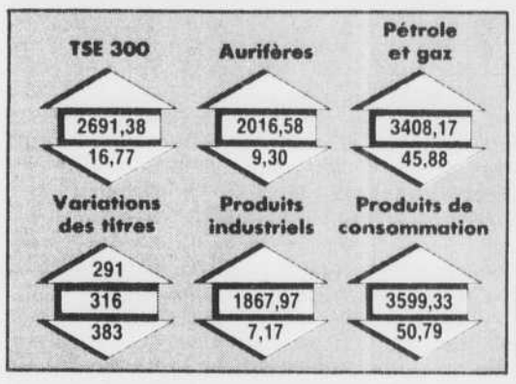

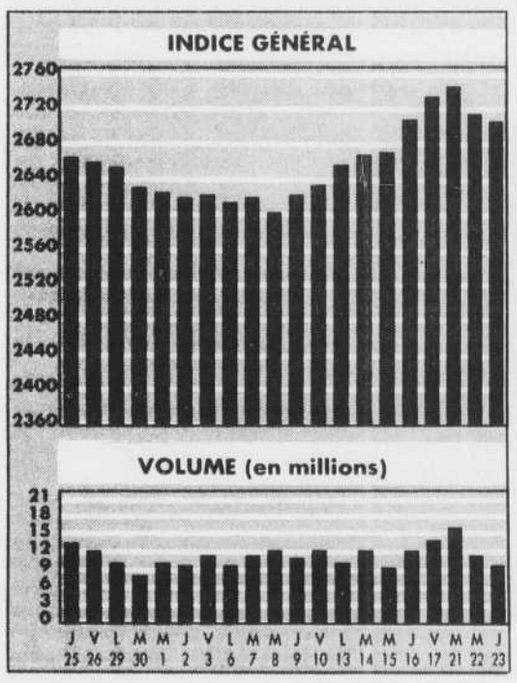

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A G F M	500	$14½	14¼	14½	+ ½
AMCA Int	8075	$15¼	15	15	+ ⅛
AMCA p	900	$24½	24½	24½	
AMCA 2 p	4750	$26¼	26	26¼	
Aberford	600	$11	10⅞	11	+ ⅛
Aberford w	1450	187	187	187	— 1
Abti Prce	55948	$18⅞	18	18⅞	+ ⅜
Abitbi 10	557	$50⅛	50	50	— ⅛
Agassiz	10900	228	228	228	
Agnico E	2700	$16¾	16½	16¾	— ⅛
Agra Ind A	10300	$7¾	7½	7½	
Agra B f	10300	$7¾	7½	7½	
Akaitco o	1000	60	60	60	+ 5
Albany o	1400	45	45	45	
Alt Energy	27410	$21⅛	21	21⅛	
Alt Enr A	1400	$29	28⅞	28⅞	
Al Enr 1125	333	$36¾	36¾	36¾	
Alta Nat	1000	$15½	15¼	15¼	
Alcan	75140	$36	35¾	35½	— ⅜
Alcan w	5025	$6	5¾	6	+ ⅛
Algoma St	702	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
AStel p	240	$24⅞	24⅞	24⅞	
Algma St B	2935	$24	23¾	24	+ ¼
Alum A	4000	$26½	26⅜	26⅜	+ ⅛
Alum 1st p	300	$25¼	25¼	25¼	
Alum B	see below				
Alum c p	5600	$23⅞	23¼	23⅞	— ⅛
Am Eagle o	7100	185	180	185	
Am Educ	1100	29	29	29	
Andrs WA f	3400	$25¼	24¾	25	— ¼
Ang CT 290	150	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅜
Ang dGld o	7500	125	110	110	+ 5
Ang UDev	10000	66	66	66	+ 11
Anthes	7000	45	42	42	— 1
Aracen	19775	$25¼	24½	25½	+ 3
Argus	176	$11½	11½	11½	
Args 250 p	270	$28	28	28	— ½
Argus B pr	500	$27¾	27¾	27¾	
Argus C pr	264	$9¾	9¾	9¾	
Argyll A f	3100	240	232	240	+ 10
Asama	108904	$11⅜	11⅛	11¼	
Asbestos	200	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Asoc Parc o	209	250	250	250	+ 10
Atco I f	3250	$9	8¾	8⅞	
Atco II	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Atco 11½	300	$31½	31⅜	31½	+ ⅛
Atco w	8500	150	146	150	— 4
Atl C Cap	214	155	155	155	
Atl Shop p	2100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Atlas Yk o	10500	29½	28½	29	— ½
Augmitto a	3400	155	140	140	—10
Aur Res o	1350	120	118	118	— 3
Avindo o	100	100	100	100	— 5
BC Rail p	6300	$27	26¾	27	+ ⅜
BC Sugar A	4334	$21¾	21½	21¾	+ ¼
BC Sugar w	2650	295	286	295	+ 14
BGR A	41100	$7½	7½	7½	
BGR w	6600	86	83	83	— 3
BMB Comp	800	310	305	310	+ 5
BP Canada	9280	$34¾	34½	34½	— ¼
BRISA o f	2774	$6¾	6½	6½	— ¼
Bachelor	2800	310	310	310	— 5
Bkrtic	500	93	93	93	— 2
Banister C	3400	$9	9	9	+ ¼
Bk Alberta	750	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
Bank BC	22952	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Bk BC 228	100	$23½	23½	23½	+ ¼
Bk BC 222	1700	$23¼	23	23¼	+ ¼
Bank Mtl	31804	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
Bk Mtl 285	3613	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅜
Bk Mtl 250	2600	$30⅜	30½	30½	— ⅛
Bk Mtl 3p	1400	$25⅜	25¼	25¼	
Bk Mtl w	14000	335	325	335	+ 5
Bank N S	77609	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛
Bk N S 1p	11700	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Bankeno w	2115	67	67	67	
Barrick o	38524	138	135	135	— 1
Baringtn o	5000	75	70	75	+ 5
Baton A f	14900	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
Baxter	26900	16	10	16	+ 6
Baxter w	4000	3	3	3	
Bay Mills	600	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
BCE	174560	$42¼	41¾	41⅞	— ½
BCE 2.25 p	600	$35⅝	35½	35⅝	+ ⅛
BCE 1.80 p	4783	$28¾	28¼	28¼	— ⅜
BCE 2.05 p	600	$42	41⅞	41⅞	— ⅜
BCE 2.70 p	19780	$42½	42⅛	42⅜	— ⅛
Bentall 1 p	2500	$26¾	26⅜	26¾	+ ⅜
Biotech	500	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Black Phot	200	$21⅞	21¾	21¾	— ¼
Bkdom o	8100	278	275	275	—10
Blackwod	1400	395	395	395	— 5
Blueskv	3000	435	425	425	—10
Bombdr A	100	$15½	15½	15½	+ ⅜
Bombdr B f	1000	$14	14	14	+ ¼
Bonanza R	6293	440	430	430	
Bonar	1600	$14¼	14⅛	14¼	— ⅛
Bonar w	4650	490	480	490	+ 10
Bow Valy	33500	$17¼	16⅞	17¼	
Bow Vly 205	3500	$26½	26¾	26¾	— ⅛
Bow Vly 200see below					
Bow Vly R	1700	$7	6¾	7	— ⅛
Bow VR p	5350	$24¾	24½	24¾	
Bralorne	22400	480	465	475	+ 10
Bralor 8.75	900	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Bralorn w	1000	90	90	90	— 2
Bramalea	1450	$17¾	17½	17¾	
Brmlea B p	100	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Brscade p	10693	$38⅞	38½	38⅞	+ ⅜
Broscan A	9385	$29¼	28¾	29	— ¼
Brscn 8½ p	225	$25¾	25¾	25¾	
Brkwater o	20350	$6⅞	6⅝	6¾	
Bright A	6003	$20	20	20	
BCFP	4409	$9¾	9½	9¼	— ¼
BCFP p	600	$40	39	39	— 1
BC Res	16355	$40	23⅞	239	+ 3
BC Res p	3350	$30¾	30½	30½	— ¼
BC Phone	11643	$22½	22⅛	22⅜	+ ⅛
BCPh 6 pr	225	$68½	68½	68½	
BCPh 6.80	280	$17¾	17¾	17¾	
BCP 11.24 p	900	$29½	29⅜	29½	+ ⅛
Broulan	333	110	110	110	
Brunswk	6300	$14¾	14¾	14¾	+ ⅜
Budd Can	3078	$27	26½	26½	— ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	15073	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅜
CB Pak	9300	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
CB Pak w	5550	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
CCL A	200	$27¼	26¾	26¾	— ½
CCL B f	4702	$25⅝	25½	25⅝	— ⅛
CDC Life	15088	$23¾	23½	23⅝	
CIL	6000	$29	28¾	29	+ ⅜
CME Res o	9320	38	32	32	— 4
CSA A f	600	$5½	5½	5½	
Cableshar	18700	315	280	300	+ 15
Cabre	7100	295	290	290	— 5
Cad Fry	5500	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Cad Fry A	10400	$9	8⅝	9	+ ⅛
Cad Fry w	550	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Calais	37100	85	82	82	— 3
Calvert o	5000	32	32	32	
Cmbr	203300	$18½	18¼	18½	
Cmbridg w	39500	385	380	380	
Camco Inc	2500	$13⅛	13¼	13⅛	— ⅛
Camel G G	5000	44	44	44	
Camp RL	21556	$28⅝	28⅜	28¼	— ¼
Camp Res	7169	5	5	5	— ⅛
Can Res A	163	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Camp Soup	1525	$19⅝	19½	19½	— ⅜
Campeau f	1800	$25	24⅞	25	+ ⅛
Cmpeau w	900	$5½	5⅛	5⅛	
Camreco o	2100	52	52	52	
CCem ex p	2154	$10⅝	10⅝	10⅝	
CCem 2 p	4940	$13½	13¼	13⅜	— ⅛
CDC f	4379	$12⅜	12	12¼	
CDC pr B	3512	$124⅜	122¾	124¼	—1½
CDC 1980	21610	$19	18⅞	19	— ⅛
CDC 1983	4900	$26	25¾	25⅞	
Can Matt	2800	$20¾	20¾	20¾	— ¼
C Nor West	38400	$23	22	23	+ 1
CanP Ent	8530	$29¼	29⅛	29¼	— ⅛
C Packrs	2537	$29½	29	29	— ⅛
CPerm C p	1685	$25⅛	25	25	
CS Pete f	600	460	460	460	+ 15
Can Trust	2501	$37¼	37	37	
C Trust 11	675	$24	23¾	24	
CTrust w A	600	$48	48	48	
C Tung	300	$13¾	13¾	13¾	
Canadex o	1700	31	31	31	— 1
C Arrow o	2352	33	33	33	
CCOmrcl p	400	400	400	400	+ 5
CC Man Y	11250	$25	24¾	25	+ ⅜
C Curtis	400	155	155	155	+ 5
CForms A f	400	390	390	390	— 5
C Formst B	200	395	395	395	— 5
C Im B	191402	$34	33⅝	33⅞	
CIBC 250 p	900	$26¼	26	26¼	+ ⅛
CIBC 2.05 p	10743	$27⅞	27¼	27¾	— ⅜
CIBC 35625	2550	$29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
CIBC 3 p	6200	$101¼	101	101¼	+ ¼
CIBC w	21850	425	400	425	+ 20
CIBC w A	18300	430	420	425	+ 5
Cdn Jorex	21400	370	360	360	—15
C Manair	1350	$13¼	13	13	— ¼
C Marconi	830	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
C Ocdental	6915	$30½	30½	30½	— ⅜
C Ocdntl p	400	$26	26	26	
CP Ltd	89040	$19⅞	19½	19¾	
Cancom	1200	$7⅛	7	7	— ⅛
Cdn Tire	1110	$12¼	11¾	11¾	— ⅜
CTire A f	80621	$9¾	9	9¾	+ ⅛
CUtil A f	14543	$18⅛	18	18⅛	
C Util 7.30	990	$22½	22	22½	+ ½
CUtil 2nd D	1700	$26½	26¼	26½	— ⅛
CUtil 2nd E	400	$27	26¾	26¾	
CUtil 2nd F	1500	$29	28⅞	29	+ ⅛
CUtil 2nd H	2500	$23¼	23⅛	23⅛	
CUtil 2nd I	3100	$26¼	26	26	— ⅛
CUtil A w	1457	385	375	385	
CUtil B w	428	375	375	375	—10
CWN 5½ p	175	$13	13	13	
C Wrld	111	430	430	430	—20
C Wrldwd p	3950	$19¾	19⅜	19¾	+ ⅜
Cnamax o	21836	490	465	480	
Canfr Cp 1p	40800	$24¾	24¼	24⅝	+ ⅛
Canfor	7300	$9¾	9⅝	9¾	— ⅛
Canfor pr	3000	$22⅜	22¼	22¼	
Canron A	2300	$12	11⅞	11⅝	— ⅜
Cara	27600	$13¾	13⅜	13⅝	— ⅛
Cara A f	155	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Carl OK	73360	$16⅛	15½	15¾	— ⅞
Carl A p	220	$23¾	23¾	23¾	
Carlyle o	3000	49	48	49	+ 2
Carma A	45344	65	62	65	+ 4
Carolin o	2100	285	278	278	— 5
Cartier o	25000	9½	9	9½	+ 1½
Cascades	500	$13¼	13¼	13¼	
Celanese	460	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Celanes 1 p	100	$10	10	10	— ¼
Celan 175 p	1000	$18	18	18	+ ¼
CFund A f	1600	$6⅝	6½	6½	
Centri Tr	583	$13½	13¼	13½	+ ¼
Cntri Tr p	100	$25¾	25¾	25¾	
Chncllr	2052	64	64	64	+ 3
Charter Ol	5000	60	60	60	+ 3
Chateau A f	200	$16½	16½	16½	
Chvco A	1700	$6⅞	6⅞	6⅞	
Chieftan	1000	$11½	11½	11½	— ⅛
Chieftan B	300	$50	50	50	
Chieftain C	300	$44½	44½	44½	— ¼
Chrysler	2200	$48½	48¼	48½	— ¼
Cimaran o	9250	$7⅜	6¾	7⅜	+ ⅜
Cineplex	83916	$6¼	6	6¼	— ¼
Cineplex p	3500	$6⅞	6¼	6¾	
Circo Crft	900	$8¼	8¼	8¼	
Cibac A	1000	235	235	235	—10
Coho A f	2102	220	215	220	— 5
Coin Lake o	2100	20	20	20	
Colonial o	1300	150	145	145	+ 3
Cominco	19638	$13¾	13⅜	13½	
Cominco A	400	$25¼	25	25¼	+ ¼
Cominco D	7000	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
Cmrcl OG	5700	195	191	195	+ 5
Compu H o	8100	200	199	200	+ 10
Compu H w	13900	45	40	45	+ 5
Cmplg	675	$23½	23½	23½	+ ⅛
Comstate o	10000	36	33	33	— 7
Comterm	400	130	130	130	— 5
Coniagas o	200	$8½	8½	8½	
CAscat	32150	55	48	48	—10
Con Bath A	2486	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
C Bath 575	400	$56	56	56	+ 1
C Bath 525	see below				
C Norex	600	258	258	258	+ 12
Con Prof o	2000	135	135	135	+ 3
Consoltex	2000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
C Distb A	300	$5¼	5¼	5¼	
CDistb B f	9300	$5¼	5¼	5⅛	— ⅛
Cons Gas	5964	$24½	24⅛	24⅛	— ⅛
C Gas 13½	200	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
C Gas 9¼	200	$27⅛	27⅛	27⅛	
Cons Gas w	15300	$8⅜	8½	8½	
Con Glass	600	$17½	17¼	17½	+ ⅛
CTL Bank	1734	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Conventrs	1019	$5⅞	5⅞	5⅞	
Conwest A	250	$8⅜	8⅜	8⅜	
Conwst B f	1160	$9¼	9¼	9¼	
Co enerco A	4400	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Corby	450	$34	34	34	+ ⅛
Corby B f	1000	$32½	32¼	32¼	+ ¼
Cor Mark f	3900	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Core Mrk w	3600	185	180	180	— 5
Corp Food	900	$16⅝	16½	16⅝	
C Falcon C	28920	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Corrida o	791	23	23	23	
Coseka R	6700	380	375	375	—10
Coseka 7 p	1000	$6¾	6¾	6¾	
Costain Ltd	2216	$10	9½	10	+ ½
Craigmt	500	120	120	120	+ 5
Crain RL f	29400	$19	18⅞	19	
Crestbrk	5500	$7½	7½	7½	
Cr Life Ap	6800	$26⅝	26¼	26⅝	
Crownx	7006	$19⅞	19½	19¾	— ⅛
Crownx A	121029	$19¾	19½	19½	
Crnx 200 p	18835	$28½	28	28	— ⅜
Crnx w	2200	$6⅞	6⅝	6⅝	
Czar Res	17700	205	203	205	— 5
Dalmy C f	2450	$7½	7¼	7½	+ ½
Daon Dev	19655	420	410	415	+ 5
Daon A	2000	385	385	385	
Daon 8¾ p	1000	$5½	5½	5½	
Datel o	400	110	110	110	—10
Davidson o	2600	485	470	470	—20
Deiour o	1100	29	29	29	— 1
Delhi Pac o	31000	16	16	16	
Denison A p	10350	$13⅜	13½	13½	— ¼
Denison B f	21500	$12¼	12	12⅛	
Denison p	2700	$24⅜	24⅛	24⅜	— ⅛
Denison B p	15025	$23¼	23	23⅛	
Denison w	17500	199	193	197	+ 1
Develcon	3200	$7⅜	7⅛	7⅛	— ¼
Dexleigh o	8340	255	245	246	— 8
Dexligh w	13130	113	110	112	+ 5
Dicknsn A f	4800	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
Dicknsn B	4700	$6⅜	6¼	6⅜	
Digtech	3000	36	36	36	— 1
Discovry f	1316	220	210	210	
Dofasco	80915	$25	24½	24⅝	— ⅜
Dfs 260	8650	$33⅛	32¾	33	— ⅛
Dofasco wt	280	$29	29	29	
Doman A	13000	240	230	235	—10
Doman B f	6022	170	164	164	— 6
Dome Cdo	8850	$8	7¾	7¾	— ⅛
Dome Mine	8740	$12⅛	12	12⅛	
Dome M w	9000	235	230	230	— 5
Dome Pete	92591	320	315	315	— 5
DPete A p	1400	$15⅞	15⅝	15⅝	— ⅜
DPete B p	636	$16	15¾	15¾	
D Pete w	32950	64	61	61	— 2
D Scotish p	900	$26½	26½	26½	— ⅛
D Textie	9139	$11½	11¼	11⅜	+ ¼
Domtar	21050	$38¼	38⅛	38¼	+ ¼
Domtar pr	400	$12⅞	12½	12½	— ⅜
Donohue	700	$18¼	18⅛	18¼	
Dor Val o	1328	137	134	134	— 1
Dorset o	13500	46	44	44	— 4
Dover Ind	300	$23	22⅞	23	+ ⅜
Drm Pete o	89500	39	35	35	— 2
Dmag	504	$5	5	5	
Dunraine o	3000	33	32	32	— 1
Du Pont A	8000	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Durham f	6882	250	241	247	+ 2
Durham w	2644	102	100	100	— 1
Dylex Ltd	100	$45	45	45	
Dylex A	27850	$40¾	40	40	— 1
Dynamar	1000	93	93	93	+ 1
Dynmr 105	300	$9	9	9	— ¼
Dynamr w	10000	12	12	12	
Dynex A	1000	45	45	45	
E-L Fin	14700	$42	42	42	
Eaglet o	5500	200	190	200	
Eaton A	300	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Echo Bay	12552	$16⅞	16¾	16¾	— ⅜
Echo 1987 w	750	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1988 w	1525	$6⅛	6	6	
Echo 1989 w	100	$6	6	6	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Econ Inv	294	$38¾	38¾	38¾	
Elcthom X	562	$6⅝	6⅝	6⅝	— ¼
Elcthm Y f	125	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Empire A f	100	$16	16	16	
Equity Svr	37800	$8¼	7⅞	8⅛	+ ⅛
Equity p	2700	$21⅜	21¼	21⅜	+ ¼
Erickson	200	450	450	450	+ 5
Evergren o	2000	32	32	32	+ 1
FCA Intl	350	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Fibrdg	59655	$20½	20¼	20⅜	
Fcnbrdg w	4425	$43¼	42¾	42¾	+ ¼
Fardy Res	508	280	280	280	— 9
Fathm Ocn	450	280	275	280	+ 5
Fed Ind A	67610	$22⅞	22¼	22¼	— ½
Fed Ind II	3510	$32½	32⅛	32⅛	— ⅛
Fed Pion	12500	$23	23	23	
Fidelty Tr p	500	30	30	30	
Fidinam p	200	$27½	27½	27½	
Fin Truco	2025	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Fin Trsco w	2000	61	61	61	
Firan	6800	112	112	112	
F Calgary o	2300	80	80	80	
F City Fin	100	$13½	13½	13½	
F Cty Tr B	400	$8¾	8½	8¾	
F Cty Tr C	300	$7¾	7¾	7¾	
F Mar	1500	240	235	240	+ 5
Flanagan o	5167	93	92	93	
Fleet Aero	1500	$14	13⅞	14	
Ford Cnda	150	$132¼	132¼	132¼	— ¼
Franco o	22000	143	138	143	— 2
Fraser	8578	$23⅜	23	23	— ⅜
Futurtek o	11500	55	53	53	
GB Auto	14400	$6½	6⅛	6¼	— ⅜
Galctic o	5409	$9⅞	9½	9½	— ⅜
Galfaco	1200	$12	12	12	
Galfaco w	300	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Galveston	1500	90	90	90	— 6
Gandalf	4297	$10⅛	9⅞	9⅞	— ¼
Gaz Metr	6600	$11½	11¼	11⅜	— ¼
Gaz 15 p	235	$29¼	29¼	29¼	
Geac Comp	2292	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Gendis A	200	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
GMC	350	$95½	95⅜	95½	— ¼
Genstar L	11182	$30⅛	30	30⅛	+ ⅛
Gnstar 2.35	2850	$33	32⅝	33	+ ⅜
Genstr D p	5175	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Genstr E p	1600	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Geocrude	23484	296	290	290	— 5
Gibraltar	1600	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Glamis o	7050	$8⅜	8½	8½	— ⅛

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Glenayre	6700	$6⅛	6	6	— ¼
Goldcorp f	6590	$7¼	7⅛	7⅛	
Goldcrp w	22300	120	115	120	+ 2
Gld Kn	1900	$5½	495	495	—17
Gldn Rul o	2000	89	89	89	— 1
G Sceptr o	20950	$8⅛	7¾	7¾	— ¼
Goldast o	1000	155	150	150	—10
Goliath G o	21250	$8¾	8¼	8¼	— ⅜
Goodyear	1400	$40	39½	40	+ 1½
Grafton A f	5400	$34⅝	34½	34½	— ½
Grandma	2500	60	60	60	
Granduc	2000	63	63	63	
Granges o	123025	490	475	480	—10
GL Forest	5340	$21½	21½	21½	
Gt Pacific	800	$31	31	31	+ ½
GW Steel A	1500	210	210	210	—10
Grenwich o	2000	182	182	182	+ 7
Greyhnd C	1000	430	430	430	— 5
Greyhnd	538	$25¾	25¾	25¾	
Growth I	1700	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Growth p	8350	$26½	25⅞	26½	+ ⅛
Growth w	1200	235	230	230	—15
Guar Tr p	255	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Gardn MS f	27150	$7⅞	7⅜	7⅜	— ⅛
Gard MS w	6100	124	116	116	— 2
Gard PA f	2800	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Gardn P w	2100	58	58	58	
Gulf C	256182	$18½	18	18½	— ⅜
Gulfstr	167600	167	150	157	—11
Haley	800	$12	12	12	
H Group A	28202	$7½	7½	7½	+ ⅛
Hmrsn C p	2600	26	26	26	
Herding A f	1000	145	142	142	+ 2
Hard Crp C	12300	130	125	126	+ 1
Harris A f	800	$6½	6⅜	6⅜	
Harris B	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Hawker	1235	$19½	19½	19½	— ¼
Haves D	1745	$10⅝	10⅝	10⅝	
Hees Intl	8520	$22	21½	21½	— ⅝
Hees D p	11600	$25½	25	25½	
Hees E p	8400	$23½	23½	23½	
Hees Intl w	8400	$6¾	6	6	— ⅜
Helix	8500	$7⅝	7½	7½	— ¼
Helix w	4400	240	230	230	— 5
Heritag A f	1200	$19¾	19¾	19¾	
Highwod o	4000	305	299	305	
HBay Mn s	10432	$7⅜	7⅛	7¼	
HBay Mn w	2000	23	23	23	— 2
H Bay Co	1588	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
HBC A p	5699	$16	15⅞	16	+ ¼

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Le marché s'est replié

MONTRÉAL (PC) — Le marché s'est replié hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a fini la journée en recul de 1.09 point, à 131.87.

Les échanges ont porté sur 1,472,869 actions contre 2,061,517 la veille.

Les pétrolières ont cédé 1.39 à 137.95, les services publics 1.10 à 134.53, les minières 0.66 à 121.79, les industrielles 0.54 à 109.79 et les bancaires 0.25 à 129.72, tandis que les forestières montaient de 0.02 à 137.64.

Gulf Canada a baissé de 3-4 à $18 5-8 et 83,050 actions ont changé de main.

Seagram a perdu 1 1-8 à $56 1-4, Northern Telecom 3-4 à $50 3-4, Bell Canada Enterprises 1-2 à $41 7-8, Alcan 3-8 à $35 3-8, Pancanadian 3-8 à $35, Placer 1-4 à $25 3-4 et Texaco Canada 1-4 à $34 5-8.

Wright Hargreaves Mines Ltd a gagné 1 3-8 à $14 5-8, Banque royale 3-8 à $29 7-8, Asamera Inc. 1-8 à $11 1-4 et Banque de Montréal 1-8 à $27 1-2. CP Ltd est stationnaire à $19 3-4 et Banque impériale à $33 7-8.

Sur 323 titres mis en jeu, 67 sont gagnants, 156 perdants et 100 stables.

Dans les valeurs de second ordre, Acourt Mines baisse de 11 cents à $1.24, Bateman reste à 25 cents, et Rouyn Resources abandonne sept cents à 85 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO-CARBURE	XCB BANCAIRE
131,87	137,95	129,72
1,09	0,66	0,25
VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
67	0,02	
100	137,64	121,79
156		0,66

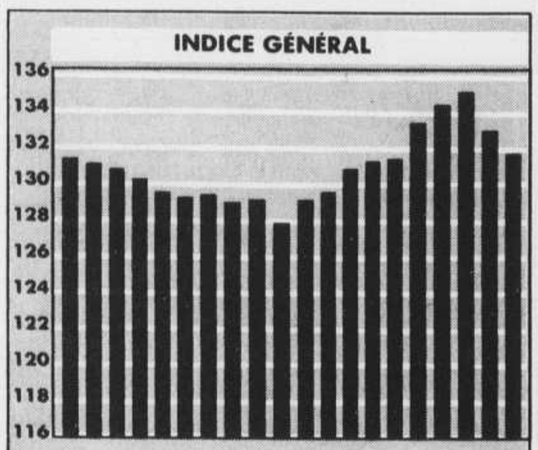

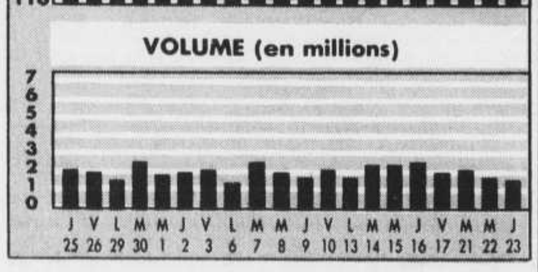

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	z9	$17⅞	17⅞	17⅞	—15
Agnico E	150	$16⅝	16⅝	16⅝	—⅛
Aiguebelle	300	490	490	490	—5
Aigbelle.L	800	470	470	470	—10
Alta energ	2200	$21⅛	21⅛	21⅛	+⅛
Alcan Alu	22768	$36	35⅜	35⅜	—⅜
Alcan Wt	2000	$6	5¾	6	
Aligro	3275	$9⅛	9	9	
Alum 2.312	6000	$26⅜	26⅜	26⅜	+⅛
AMCA int	110	$15	15	15	
Amusecor	1500	105	105	105	
Argcen	4396	$25¼	25	25¼	+3⅛
Asamera	5400	$11¼	11¼	11¼	+⅛
Asbestos	500	$5¼	5¼	5¼	—½
Atco.wt	1400	150	140	140	—10
Atco 11.5	200	$31⅜	31⅜	31⅜	—½
BCE	58573	$42¼	41⅞	41⅞	—½
BCE 1.80p	600	$28⅝	28¼	28¼	—¾
BCE 2.70p	3100	$42⅜	42¼	42⅜	—⅛
B C Forst	2520	$9¼	9¼	9¼	—⅛
BGR A	5000	$7½	7½	7½	—¼
BGRpM.wt	500	86	86	86	
BC Phone	775	$22½	22¼	22½	+⅜
BP Can	1243	$34½	34½	34½	—⅛
Bank NS	7975	$13⅛	12⅞	12⅞	—⅛
Baue Cont	2400	$10¼	10⅛	10⅛	—⅛
Ba Mercn	200	$10½	10½	10½	+⅛
Baue Mtl	48587	$27½	27¼	27½	+⅛
BMO 2.85	1450	$34¾	34½	34½	—⅜
BMO $2.50	470	$30½	30½	30½	
BMO Sr3	300	$25¼	25¼	25¼	
BMO Wts	300	330	330	330	—5
Bq Eparg	1450	$20¼	20	20	
BaEp 2.62	1000	$27¼	26¾	27¼	
Baue Nat	26444	$19⅛	18⅞	19	
BaNat 2.94	3150	$38¾	38¼	38¼	—¼
Ba Nat s4	200	$28⅜	28⅜	28⅜	—⅛
BaNat.wtO	100	$77	77	77	+4
Bq Royale,	57835	$29⅞	29½	29⅞	+⅜
Ba Ry Wt	1000	400	400	400	—5
BaRy 1.45	2300	$16⅞	16¾	16¾	
BaRy 1.88	600	$21¾	21¾	21¾	
BaRy 2.75	700	$32⅜	32⅜	32⅜	
Barrick R.	4062	135	135	135	—4
Baton B	1000	$18½	18½	18½	+½
Baxter Tc	8000	13	10	13	
Berkley.pr	250	485	485	485	—15
Biotech	5200	$5½	5⅜	5½	
fBomb A	3056	$15½	15¼	15½	+¼
fBomb B	28349	$14⅜	14	14¼	+¼
Bow Val	2000	$17⅛	17	17⅛	—⅛
Bralorne	1700	475	470	475	+15
Brascade	905	$38⅞	38½	38⅞	+¼
Brascan A	2360	$29⅛	28⅞	29⅛	—⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	3716	$17¼	16⅞	16⅞	—⅜
CB Pak	1100	$18¼	18⅛	18¼	+⅛
CB Pak.wt	1300	$5⅛	5	5⅛	+⅛
CMP 84 u	200	$46	46	46	+¾
C T G Inc	16000	490	490	490	
Cad Frvw	1300	$14⅝	14½	14⅝	
Cad Fw a	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
Cambridge	200	$18½	18½	18½	
Cmpbel.Sp	500	$19⅝	19⅝	19⅝	—⅛
fCampeau	600	$25	24¾	24¾	—½
CmpeauWt	500	$5¼	5¼	5¼	—⅛
fCDC	2300	$12¼	12⅛	12¼	—⅛
CDC Pr B	460	$124⅜	122½	123	—1½
CDC 1980	5250	$19	18⅞	18⅞	—⅛
C Trust	100	$37	37	37	
C Imp Bk	35950	$34	33¾	33⅞	
CIBa 2.50	600	$26⅛	26⅛	26⅛	
CIBa 2.05	1000	$27¾	27⅜	27⅜	—⅜
CIBQ 3.562	1900	$29¼	29¼	29¼	—⅛
CIBC w	4100	420	410	420	+15
CIBC w.a	1370	430	420	420	
CP Ltee	36175	$19⅞	19½	19¾	
Cdn Tire	800	$12	12	12	—¼
fC Tire A	14800	$9⅜	9⅛	9¼	—⅛
C Utilit B	2200	$18½	18½	18½	+⅛
C Util Prk	700	$29	29	29	+⅛
C Util Srl	300	$26⅛	26⅛	26⅛	—⅛
C Util wta	z15	375	375	375	—15
fCmnac.A	813	$12⅞	12¾	12⅞	
Carl Ok	10375	$16⅛	15½	15¾	—⅞
Cascades	2615	$13⅜	13	13⅛	
Celanese	700	$7⅛	7⅛	7⅛	+¼
Central Tr	4200	$13¾	13¼	13⅜	—⅛
Charan	2900	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Charan.wt	1500	450	450	450	
fChateau	300	$16	16	16	—⅛
Circo Crft	800	$8⅜	8⅛	8⅜	+⅛
CimL PrE	402	$11	10⅞	10⅞	—⅛
Cim L 1.17	500	$13⅜	13⅜	13⅜	+⅛
Cominco	200	$13⅜	13⅜	13⅜	—⅛
Cmp Inv	100	230	230	230	—5
Comterm	12000	140	130	133	—2
Comt.Wt	4000	55	55	55	—10
C Bath A	11300	$16⅜	16¼	16¼	
Cons Gas	800	$24¼	24¼	24¼	—⅛
C gas 1312	100	$32	32	32	+⅞
Doon Dvlp	3100	420	415	420	+10
Datagram	2200	280	275	280	+10
Denison.A	500	$13⅜	13⅜	13⅜	—½
Den9.50	1000	$23¼	23⅛	23⅛	
Den.Wt	2800	198	194	194	—2
Dofasco	1300	$24⅞	24¾	24¾	—⅛
Dfs	800	$33	32⅞	33	
Domco Lte	1000	$12½	12¼	12½	+¼
Dome Cda	820	$7⅞	7¾	7¾	
Dome Mns	1900	$12	12	12	—⅛
Dome Pet	1100	320	315	315	—5
Domtex	37937	$11½	11¼	11¼	+¼
Domtar	11218	$38⅜	38	38	
Domtr.2.25	300	$25¾	25¾	25¾	+⅛
Donohue	1650	$18⅛	18⅛	18⅛	+⅛
DuPont A	480	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅛
fDylex Ltd	12600	$40½	40	40	—⅜
Dynamar	1000	88	88	88	—1

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	2590	$16⅝	16⅜	16⅜	—⅜
Entrep CP	15106	$29¼	29	29¼	
Epitek Int	3000	46	45	45	—1
Falcn Cop	700	$16⅞	16⅝	16⅝	—⅜
FalLtee	3800	$20⅜	20¼	20⅜	
FILteeWts	1400	$43	42½	43	
Forex	3500	92	90	90	—4
Fraser Inc	200	$23¼	23¼	23¼	—¾

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gaz Metr	8690	$11½	11⅜	11⅜	—⅛
Gaz 15	400	$29⅞	29⅞	29⅞	
Genstar	1200	$30⅜	30⅜	30⅜	+⅛
Geocrude	1900	296	294	294	—4
fGldcrp.A	1500	$7¼	7¼	7¼	+⅛
Gldcrp.Wt	1200	120	118	120	+2
Gr.T.GTC	6580	$11	11	11	
Guard prA	1500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Guard prB	1000	$8	8	8	
Gulf Can	83050	$18⅝	18	18⅝	—¾
Hartco	1375	410	400	400	
Hees.Int	1690	$21¾	21⅝	21⅝	—½
Hees.wt	2450	$6⅜	6	6¼	—⅛
Helix.Circ	6500	$7⅝	7⅜	7½	—¼
HelxWt	1800	230	230	230	—5
Hir Walkr	15937	$31	30⅜	30½	—½
H Wlkr D	1130	$27⅝	27⅛	27⅛	—¾
H Wlkr E	1500	$29	28⅜	28⅜	—⅜
H Wlkr f	400	$29	29	29	+¼
Wlkr Wts	900	320	300	300	—20
H.Wlkwt88	800	420	420	420	—10
H Bay Co	388	$16⅝	16⅝	16⅝	+⅛
Husky Oil	16825	$11¼	11	11¼	
Husky 13	100	$45¼	45¼	45¼	+¼

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Inter	500	$21⅛	21⅛	21⅛	—⅜
Imasco ltd	12171	$28⅝	28⅜	28⅝	+½
Imp Oil A	6694	$51¾	51	51	—⅜
Inco Ltd	18016	$19⅜	19¼	19⅜	
Inco Wts	1000	340	340	340	—35
Inlnd NG	1100	$19	19	19	+⅜
Innopac	1000	$13⅞	13⅞	13⅞	
IBM	143	$181½	180½	180½	—½
Inter Pipe	300	$39⅜	39⅜	39⅜	—⅛
Inverness	1100	$5	490	5	
Irwin Toy	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
fIvaco A	2350	$20⅛	20	20	—⅛
Ivaco B	3600	$20¼	20¼	20¼	—¼
Ivaco D p	100	$26	26	26	+⅛
Ivaco E p	750	$28¼	28¼	28¼	—¼
Ivaco F p	200	$28	28	28	+¼
Ivaco.sr4p	700	$32⅛	32	32	
Janock	4370	$14¼	14⅛	14¼	
Janck Wts	1000	$7½	7½	7½	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Labatt	5700	$27¼	26⅞	27	—¼
LafargeCo	1826	$10⅜	10¼	10¼	—⅛
Laidlaw A	9700	$13⅞	13¾	13¾	
fLaidlw B	800	$12¾	12¾	12¾	—⅛
Lake Shre	500	$84	81⅜	84	+7¼
fLaVrdy a	2000	299	280	295	
Louv.p	1000	300	300	300	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MICC Inv	4700	330	310	330	+15
MICC 10p	z10	$10⅜	10⅜	10⅜	+1⅛
McM Bldl	9322	$21¼	20¾	21¼	+⅝
MntobaP.p	700	$26¾	26¾	26¾	+¼
Mntoba wt	12000	175	172	172	—3
C Marconi	910	$19⅛	19⅛	19⅛	
fMarit Tel	3171	$14½	14⅜	14⅜	—⅛
Mrt Tel A	1000	$8	8	8	—⅛
Mrt pr D	100	$9	9	9	+⅜
Mark Spen	1000	$8¼	8⅛	8⅛	—⅛
Mass Fer	800	290	290	290	—5
McNeil M	1000	360	360	360	
Merland	4009	415	415	415	
Min Lac	15860	$33	31¼	32	—1¾
Mitel Corp	7830	$9⅜	9¼	9¼	
fMolson A	4700	$17¾	17⅜	17¾	—⅛
Molson B	1210	$18¼	18¼	18¼	
MTrustco	1800	$14¾	14⅝	14⅝	—⅛
Moore	2407	$25⅞	25⅝	25¾	—⅛
fMorgn T	1075	310	310	310	—15
Muscocho	6100	310	310	310	+5
NB Tel	4812	$18⅜	18⅛	18⅜	+⅛
NfldL 9p	500	$9⅝	9⅝	9⅝	
NfldL 9.84	275	$10⅜	10⅜	10⅜	—⅜
Nfld 1414	1500	$12	10⅜	10⅜	—1⅜
Nfld Tel	1730	$16	16	16	+⅛
NfldT 9.75	z56	$20¾	20⅜	20¾	
Noranda	12537	$14⅞	14½	14⅞	+¼
Norcen.En	1706	$16⅛	16	16⅛	
fNoreNv	3107	$15⅛	15	15⅛	
Normick	z25	$7	7	7	—⅛
Nor Tel	18071	$51⅜	50⅜	50¾	—¾
fNova Alt	6500	$5⅞	5¾	5¾	—⅛
Nova 612	900	$20⅜	20½	20⅜	
Nova 12	3800	$29½	29¼	29½	+¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	350	$9	9	9	
OakwoodA	1800	$6⅜	6¼	6⅜	
Oak Pr A	400	$20	19¾	19¾	—¾
fOcelot B	500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Pancdn Pt	2000	$35	35	35	—⅜
Pet Sun	600	188	182	182	—18
Placer Dv	5900	$25¾	25⅜	25¾	—¼
PlacerDwt	500	415	415	415	—5
fPowr Cr	8200	$33¾	33⅜	33⅜	—⅜
Power Fin	4640	$27⅛	27	27	—⅛
Precamb	1000	$5	5	5	—¼
Provigo	18420	$19⅛	19	19	—⅛
Que Tel	717	$39⅞	39⅛	39⅛	—⅛
QueTel 734	300	$16⅝	16⅜	16⅝	+⅛
Quebecor	3520	$34	33⅜	34	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Redpath	3557	$11½	11⅜	11⅜	—¼
Reed Sten	400	$21	21	21	—½
fReitmn A	4200	$18¾	18¾	18¾	+¼
Rio Algom	200	$24½	24½	24½	—¼
fRogerC B	800	$11⅜	11⅜	11⅜	
fRolind A	830	$19¾	19½	19½	—⅛
Ro—na.pr.1	800	$10¼	10¼	10¼	
Ro—na.pr.2	1350	$10½	10⅜	10½	—¼
Rothman	250	$38½	38½	38½	—1½
Ry Trco A	1600	$20	19¾	19¾	—½
RTrstc2.93	300	$28½	28½	28½	—¼

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSI CemA	1250	$38	37½	38	+½
Sceptre	1700	$6⅞	6¼	6¼	
Scept 7p	100	$16⅞	16⅞	16⅞	—⅛
Scot Paper	z76	$16⅛	16⅛	16⅛	—¼
Seagram	19178	$57⅜	56¼	56¼	—1⅛
Sears Can	1100	$8⅞	8¾	8¾	—⅛
fSelkirk A	4000	$24⅜	24⅜	24⅜	
Shell Can	11775	$29¼	28½	28½	—¾
SEEvld'or	1169	205	205	205	—20
Southam	1040	$53¼	53	53	+1
fSpar Aer	3106	$28½	28⅜	28⅜	—⅜
fSparCap	20600	133	130	133	+3
fSteinb A	425	$39	39	39	
Stelco A	1500	$20	19⅞	20	+¼
Stelco Wts	500	130	130	130	
Stel 1.94	750	$23⅜	23¼	23⅜	
Sullvn.Min	1600	415	410	415	—5
fTeck B	1500	$13⅜	13¼	13⅜	—¼
Techmire	100	400	400	400	
fTele—Cap	12050	$8	7⅞	8	+⅛
fTel Mt B	2300	$26	25¾	25¾	
Tembec.A	500	251	251	251	—13
Texaco	58976	$34⅞	34⅝	34⅝	—¼
Texaco.Rc	7400	$17¾	17½	17¾	
Thomsn A	1200	$20½	20½	20½	—½
TIE teleco	5600	$12	12	12	
Tor Dm Bk	16334	$21⅛	20¾	20¾	—½
Total Pete	1200	$16⅜	16¼	16¼	—⅛
Total.P.wt	2000	131	131	131	
TAIRs.prB	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅜
TrAlta A	6237	$26½	26¼	26⅜	—⅛
TrAlta pM	200	$25¾	25¾	25¾	—¼
TrCan Pl	6059	$27⅛	26⅝	26⅞	—¼
TrCan 2.8	100	$33½	33½	33½	+⅛
TrCan 5.0	650	$51	51	51	+¼
TrCan pre	z50	$54	54	54	—1
Trs mount	1000	$10⅝	10⅝	10⅝	—⅛
Trimac	45312	440	435	435	
Trizec B	500	$26	26	26	—⅜
Trust Gen	1600	$26¾	26½	26½	—⅛
fTurbo Rs	2700	50	50	50	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	3341	$22¾	22¾	22¾	
UAP Wt	1085	$19	19	19	
Ultrmar	700	410	405	405	—5
fUnigs B	1400	270	270	270	+5
UnigesprA	1600	$6	5⅞	6	
Union.Ent	1600	$11½	11⅜	11⅜	
fVerso.CIA	500	$5¾	5¾	5¾	—⅛

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wiax A	500	$11½	11½	11½	—¼
Walwyn	900	275	270	270	—5
Wargton	8500	86	83	83	—3
Westburne	300	$15⅛	14⅞	14⅞	—⅜
Wcst Trn	2000	$17⅜	17⅜	17⅜	—⅛
Westmin	400	$14¼	14¼	14¼	—¼
WrldEa	2700	$9	8¾	9	
Wrld wt.A	z100	55	55	55	—5
Wrld wt.B	1700	155	150	150	—5
Wright Hr	10000	$15	14½	14⅝	+1⅜
Xerox Cn	100	$20½	20½	20½	—⅛
Xerox wt	z50	290	290	290	—10
Junior Mines Oils					
Abcourt	23810	130	121	124	—11
Barexor	2000	48	48	48	+3
Bateman	15000	25	25	25	
Brosnan	2702	26	26	26	—½
Bruneau	5000	24	24	24	
D'Or Val	6900	138	135	138	+3
Dumagmi	479	$5	480	480	—15
Dumont	500	17	17	17	
GallantGld	921	35	35	35	—5
Gln.Group	7500	72	70	70	
G Knight	1500	$5	490	490	—22
Gold Tigr	8000	48	46	48	—2
Goldex ltd	1200	145	145	145	—15
Laduboro	2400	28	26	26	—1
Lynx Exp	500	38	38	38	+1
Mnro Res	1000	50	50	50	—5
MonDor	7000	60	60	60	
N.Pascalis	2600	70	70	70	+5
Norbeau	2000	20	20	20	—1
PerronGld	3396	90	90	90	—4
Rouyn.Rs	9000	90	80	85	—7
Vior	9000	183	175	180	—5
Vior.wt	2500	62	62	62	
StandardG	852	25	25	25	—2
Unergie	2000	10	10	10	
W Q Mnes	3000	80	80	80	

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

American Express Co.: 32 cents US; payable le 9 août aux inscrits le 5 juill.

Barnwell Industries Inc.: cinq cents US; 19 juin—5 juin.

Bell Canada Enterprises Inc.: 57 cents; 15 juill.—14 juin.

British Columbia Telephone Company: 43 cents; 1er juill.—10 juin.

Brunswick Mining and Smelting Corp.: 7.5 cents; 27 juin—4 juin.

Carling O'Keefe Ltd: 12 cents; 1er juill.—7 juin.

Maritime Eectric Co. Ltd: 50 cents; 2 juill.—14 juin.

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
248.40	209.50	JY	223.00	223.00	222.50	—3.50	3
239.30	219.10	SP			224.50	—4.10	0
		NV			226.10	—4.40	0
		JA			228.30	—5.00	0

Estimate Sales: ....10 ... ...
Total open interest: ....3 ... ...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10½	11¼	11¾	12½	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	11¾
Montréal	10	10¾	11½	12¼	—	—	11¾	12½	—	—	11¾	12½	12
Nationale	10½	11¼	11¾	12½	11	11¾	12¼	13	11	11¾	12¼	13	13
Nouvelle-Écosse	10½	11¼	11¾	12½	—	—	—	—	—	—	—	—	12½
Royale	10	11¼	11¾	12½	—	—	—	—	—	—	—	—	11
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	12¼	10¼	11	11½	12½	10¾	11½	11¾	12½	12½
Caisses populaires*	10½	11	11¾	—	10¾	11¼	12	—	n/d	n/d	n/d	n/d	12
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10¼	11	11¾	12½	13
Crédit-Foncier	10⅝	11¼	11¾	12½	10⅝	11¼	11¾	12½	10⅞	11½	12	12¾	—
Fiduciaires	10½	11¼	11¾	12½	10½	11¼	11¾	12½	10½	11¼	11¾	12½	—
Fiducie Guardian	10¾	11¾	12	12¾	11	12	12¼	13	11	12	12¼	13	—
Fiducie Québec	10¼	11	11½	12½	10½	11¼	11¾	12¾	10½	11¼	11¾	12¾	—
First City	—	—	—	—	10½	—	11¾	12½	10½	—	11¾	12½	—
Guaranty Trust	11	—	—	—	11	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Montréal Trust	10½	11¼	11¾	12½	10½	11¼	11¾	12½	10½	11¼	11¾	12½	—
Permanent	10½	11¼	11¾	12½	11	11½	12	12¾	11	11½	12	12¾	12¾
Prêt et Revenu	10½	11½	12	12½	10½	11½	12	12½	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	—	—	—	—	—
Trust Général	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	11¾	12½	10¾	11½	11¾	12½	—
Trust National	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	12¾
Trust Royal	10	11¼	11¾	12½	10¾	11¼	11¾	12½	10¾	11¼	11¾	12½	12
Victoria & Grey	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10¼	11	11¾	12½	10¾

Compilation Fiducie du Québec — 22 mai 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	9¼	9¾	10¼	10½	10¾
Commerciale	5,000	—	9	9½	9¾	10	5,000	10¼	11	11¼	11¼	11½
Continentale	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	1,000	9¾	10¼	10¾	11	11¼
Épargne	3,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	9¼	9¾	10¼	10½	10¾
Mercantile	5,000	—	8½	8½	8½	8½	5,000	8¾	9¼	9½	9¾	10
Montréal	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Nationale	5,000	—	7¾	7¾	8	8¼	1,000	9½	10	10¾	11	11¼
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7¾	7¾	8	8¼	1,000	9¼	10	10¼	10½	10¾
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9½	10¼	10½	10½
Toronto-Dom.	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10½	10¾
Caisses populaires*	5,000	—	7¾	7¾	8	8	2,000	9	9¼	9¾	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	8	8¼	8¾	9	1,000	9	10	10¾	11	11¼
Crédit-Foncier	5,000	—	8⅛	8⅜	8⅞	9⅛	500	9½	10¼	10¾	10¾	11
Fiduciaires	5,000	—	8⅛	8¼	8⅜	8⅝	500	9⅛	9⅞	10½	10¾	11
Fiducie Guardian	5,000	—	8¾	8¾	9	9	1,000	9½	10½	10¾	10¾	11¼
Fiducie Québec	5,000	—	7¼	8¼	8¾	9	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
First City Trust	5,000	—	8¼	8½	8¾	9	500	9¼	10¼	10½	11	11
Guaranty Trust	5,000	—	8	8¾	8¾	9	1,000	9½	10⅜	10⅞	11	11¼
Montréal Trust	5,000	—	8	8¼	8¾	9	1,000	9½	10¼	10¾	10¾	11¼
Morguard Trust	10,000	—	8¾	8¾	8¾	n/d	1,000	9½	10¼	10¾	10¾	11¼
Permanent	5,000	—	8	8¼	8¾	9	1,000	9	10	10¾	11	11¼
Prêt et Revenu	5,000	—	8¼	8½	8½	8¾	500	9½	10	10¾	10¾	11
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8⅜	8½	8¾	9	500	9½	10¼	10¾	11	11¼
Trust Général	5,000	—	8	8¼	8¾	9	1,000	9⅝	10¼	10¾	11	11¼
Trust National	5,000	—	8	8¼	8¾	9	500	9½	10¼	10¾	10¾	• 11
Trust Royal	5,000	—	8	8¼	8¾	9	500	9½	10¼	10¾	11	11¼
Victoria & Grey	5,000	—	7¾	8	8½	8¾	500	9	9¾	10½	10½	10¾

Compilation Fiducie du Québec — 22 mai 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnic E	Fb	15	365	390		
Agnic E	Fb	15 p	110	135		
Agnic E	Fb	17½	240	265		
Agnic E	Fb	17½p	215	240		
Agnic E	Ag	10	$6⅝	$7		6
Agnic E	Ag	10 p		25		32
Agnic E	Ag	12½	460	480		84
Agnic E	Ag	12½p	5	30		70
Agnic E	Ag	15	250	275		184
Agnic E	Ag	15 p	50	65		45
Agnic E	Ag	17½p	155	180		20
Agnic E	Nv	12½	$5	$5⅜		2
Agnic E	Nv	12½p	25	50		
Agnic E	Nv	15	320	345		22
Agnic E	Nv	15 p	95	110		9
Agnic E	Nv	17½	180	200		98
Agnic E	Nv	17½p	185	205		10
Alcan	Fb	32½	$5	$5⅜		
Alcan	Fb	32½p	70	95		
Alcan	Fb	35	350	380		
Alcan	Fb	35 p	175	195	135	25
Alcan	Fb	37½	235	260	280	43
Alcan	Fb	37½p	260	300		
Alcan	Ag	30	$5½	$5⅞	$7⅛	24
Alcan	Ag	30 p	5	15	25	96
Alcan	Ag	40	30	45	40	1568
Alcan	Ag	42½	20	35	35	328
Alcan	Ag	42½p	$6⅞	$7⅜	$8⅜	12
Alcan	Nv	30	$6	$6⅜	$6¼	5
Alcan	Nv	30 p	5	35		
Alcan	Nv	32½	420	440	400	57
Alcan	Nv	37½	155	170	170	552
Alcan	Nv	40	80	95	95	245
Alcan	Nv	40 p	465	490	$5	8
Alcan	Nv	42½	40	65	50	47
Alcan	Nv	42½p	$7	$7½		
Alt Enr	Jn	17½	365	390	435	10
Alt Enr	Jn	17½p		15		
Alt Enr	Jn	20 p	15	35	10	70
Alt Enr	Jn	22½	10	30	20	292
Alt Enr	Jn	22½p	140	165	300	
Alt Enr	Jn	25		20	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	385	410		
Alt Enr	Sp	17½	405	430	465	3
Alt Enr	Sp	17½p	5	30		
Alt Enr	Sp	20	195	220	190	270
Alt Enr	Sp	20 p	40	60	40	31
Alt Enr	Sp	22½	60	85	65	223
Alt Enr	Sp	22½p	165	190		
Alt Enr	Dc	17½	450	475		
Alt Enr	Dc	17½p	20	50		
Alt Enr	Dc	20	255	280	275	14
Alt Enr	Dc	20 p	60	85	145	3
Alt Enr	Dc	22½	120	130	140	42
Alt Enr	Dc	22½p	195	215	165	20
Asamo	Ja	10 p	55	70	40	10
Asamo	Ja	12½p	180	205	190	10
Asamo	Jy	7½	375	395	415	97
Asamo	Jy	7½p	1	15		
Asamo	Jy	9	225	245	215	65
Asamo	Jy	9 p	1	20	40	30
Asamo	Jy	10 p	5	20	15	510
Asamo	Jy	12½	10	30	30	2110
Asamo	Jy	12½p	130	155	125	35
Asamo	Oc	9	260	285	310	88
Asamo	Oc	9 p	15	30		25
Asamo	Oc	10	180	205	225	504
Asamo	Oc	10 p	40	55	45	250
Asamo	Oc	12½p	165	190	180	83
BC Tel	Ja	20	275	300	210	2
BC Tel	Ja	20 p	20	45		
BC Tel	Ja	22½p	70	95		
BC Tel	Ja	25	20	45		
BC Tel	Ja	25 p	310	335		
BC Tel	Jy	17½	475	$5		
BC Tel	Jy	17½p		5		
BC Tel	Jy	20	225	250	200	8
BC Tel	Jy	20 p		10	30	18
BC Tel	Jy	22½	25	50	40	753
BC Tel	Jy	22½p	35	60	30	200
BC Tel	Jy	25		15		
BC Tel	Jy	25 p	265	290		
BC Tel	Oc	20	250	275		
BC Tel	Oc	20 p	5	30		
BC Tel	Oc	22½	50	70	50	101
BC Tel	Oc	22½p	50	75		
BC Tel	Oc	25	15	40	20	104
BC Tel	Oc	25 p	290	315		
BCE	Fb	40	410	440	470	20
BCE	Fb	40 p	95	120		
BCE	Fb	42½p	215	240	225	7
BCE	Fb	45 p	380	415		
BCE	Ag	32½p	1	8	10	50
BCE	Ag	35	$6¾	$7¼	$8¼	1658
BCE	Ag	35 p		5	10	346
BCE	Ag	45 p	340	370	290	6
BCE	Nv	35 p		20	45	41
BCE	Nv	37½p	15	40	45	80
BCE	Nv	45 p	360	395		
Bk B C	Fb	5 p	30	55		
Bk B C	Fb	6	55	65		3
Bk B C	Fb	6 p	90	115		
Bk B C	Ag	5	45	70	60	138
Bk B C	Ag	5 p	5	20	15	140
Bk B C	Ag	6	5	20		
Bk B C	Ag	6 p	45	70	65	10
Bk B C	Ag	7¼	3	10	5	3387
Bk B C	Ag	7½p	180	205		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	430	455		
Bk B C	Nv	5 p	15	25	20	38
Bk B C	Nv	6 p	65	90	100	92
Bk B C	Nv	7	5	15	15	290
Bk B C	Nv	7 p	170	195	175	10
Bk Mtl	Fb	25	295	320		
Bk Mtl	Fb	25 p	45	70		
Bk Mtl	Fb	27½p	130	155	150	3
Bk Mtl	Ag	22½	485	$5¼	$5⅜	109
Bk Mtl	Ag	22½p	1	20		20
Bk Mtl	Ag	25 p	10	25		828
Bk Mtl	Ag	27½p	80	105	85	929
Bk Mtl	Ag	30 p	255	280		42
Bk Mtl	Nv	25 p	30	50		409
Bk Mtl	Nv	27½p	105	130		35
Bk NS	Jn	10	280	305	300	3
Bk NS	Jn	10 p		10	15	10
Bk NS	Jn	12½	55	65	100	646
Bk NS	Jn	12½p	5	20	6	89
Bk NS	Jn	15	1	10	5	1891
Bk NS	Jn	15 p	200	225	220	5
Bk NS	Sp	10	290	315	340	22
Bk NS	Sp	10 p		15		
Bk NS	Sp	15 p	210	235	255	22
Bk NS	Dc	10	305	330		
Bk NS	Dc	10 p	5	25		
Bk NS	Dc	12½p	30	55	60	31
Bk NS	Dc	15	35	55	45	20
Bk NS	Dc	15 p	220	245		
Bow Val	Ja	15	345	370	375	5
Bow Val	Ja	15 p	25	50		
Bow Val	Ja	17½	175	195	245	4
Bow Val	Ja	17½p	105	130	105	6
Bow Val	Ja	20	75	95	100	31
Bow Val	Ja	20 p	290	325		
Bow Val	Jy	15	225	250	260	115
Bow Val	Jy	15 p	5	20	20	33
Bow Val	Jy	22½		5	15	152
Bow Val	Jy	22½p	$5	$5⅜	460	
Bow Val	Oc	15	295	315	340	16
Bow Val	Oc	15 p	15	30	25	22
Bow Val	Oc	20 p	275	300	240	80
Brscn A	Ja	27½	365	390		10
Brscn A	Ja	27½p	110	135		5
Brscn A	Ja	30	230	255	255	72
Brscn A	Ja	30 p	210	225		31
Brscn A	Ja	32½	130	155		3
Brscn A	Ja	32½p	325	350		
Brscn A	Ja	35	65	90		24
Brscn A	Ja	35 p	$5⅜	$6		
Brscn A	Jy	27½	240	265		29
Brscn A	Jy	27½p	30	55		24
Brscn A	Jy	30	85	110		211
Brscn A	Jy	32½	20	45	50	465
Brscn A	Jy	32½p	315	340		160
Brscn A	Jy	35 p	$5½	$5⅞		10
Brscn A	Jy	37½		20		35
Brscn A	Jy	37½p	$8	$8⅜		
Brscn A	Oc	27½	310	335		55
Brscn A	Oc	27½p	75	100		
Brscn A	Oc	30	165	190	180	405
Brscn A	Oc	30 p	170	195		10
Brscn A	Oc	32½	75	100		89
Brscn A	Oc	32½p	320	345		8
Brscn A	Oc	35	25	50		63
Brscn A	Oc	35 p	$5½	$5⅞		3
Brscn A	Oc	37½	5	30		26
Brscn A	Oc	37½p	$8	$8⅜		2

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Jn	25	$8⅞	$9⅛	$7	5
C Im B	Jn	25 p		5	5	15
C Im B	Jn	27½	$6¾	$6⅞	375	157
C Im B	Jn	30 p	1	10	15	395
C Im B	Jn	32½p	15	25	15	389
C Im B	Jn	35 p	125	150		
C Im B	Sp	27½	$6⅜	$6⅝	$5¾	100
C Im B	Sp	27½p	5	30	40	10
C Im B	Sp	30 p	10	30	20	229
C Im B	Sp	32½	200	225	185	1470
C Im B	Sp	35 p	160	185	150	3
C Im B	Dc	27½	$6½	$6¾	$6⅜	23
C Im B	Dc	27½p	20	45		
C Im B	Dc	32½p	90	110	90	54
C Im B	Dc	35	95	110	120	28
C Im B	Dc	35 p	190	215		
C Ocidl	Fb	30	380	430		
C Ocidl	Fb	30 p	140	165		
C Ocidl	Fb	32½	250	300		
C Ocidl	Fb	32½p	255	305		
C Ocidl	Ag	22½	$8½	$9		
C Ocidl	Ag	22½p	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25	$6	$6½	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	10	35	20	3
C Ocidl	Ag	27½	375	425	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	20	45	140	5
C Ocidl	Ag	30	200	210	145	23
C Ocidl	Ag	30 p	90	115	90	10
C Ocidl	Ag	32½p	225	275		
C Ocidl	Nv	25	$6⅜	$7⅛		
C Ocidl	Nv	25 p	15	40		
C Ocidl	Nv	27½	475	$5¼		
C Ocidl	Nv	27½p	50	75		
C Ocidl	Nv	30	300	350	265	5
C Ocidl	Nv	30 p	115	140		
C Ocidl	Nv	32½	190	215	260	12
C Ocidl	Nv	32½p	245	285	170	5
CanP E	Fb	27½	375	400		10
CanP E	Fb	27½p	85	110		10
CanP E	Fb	30	240	265	250	17
CanP E	Fb	30 p	220	245		
CanP E	Ag	22½	$6⅜	$7		39
CanP E	Ag	22½p	1	20		27
CanP E	Ag	25	430	455		245
CanP E	Ag	25 p	5	30		143
CanP E	Ag	27½	230	255	250	876
CanP E	Ag	27½p	25	50		52
CanP E	Nv	25	475	$5		57
CanP E	Nv	25 p	20	45		6
CanP E	Nv	27½	310	335	330	50
CanP E	Nv	27½p	65	90		60
CanP E	Nv	30	175	200	200	272
CanP E	Nv	30 p	190	215		15
Carl OK	Fb	15	215	245		
Carl OK	Fb	15 p	70	100		
Carl OK	Fb	17½	85	110		
Carl OK	Fb	17½p	165	195		
Carl OK	Ag	12½p	5	25	30	45
Carl OK	Nv	12½	350	375	440	44
Carl OK	Nv	12½p	5	30		
Carl OK	Nv	15	190	215	260	250
Carl OK	Nv	15 p	55	85	125	39
Carl OK	Nv	17½p	175	205		
CBth A	Jy	12½	400	425		
CBth A	Jy	12½p	15	40		
CBth A	Jy	15	140	165		3
CBth A	Jy	15 p	10	35		5
CBth A	Jy	17½	5	30		209
CBth A	Jy	17½p	125	150		26
CBth A	Jy	20		20		15
CBth A	Jy	20 p				
CBth A	Oc	15	165	190	170	36
CBth A	Oc	15 p	25	50		5
CBth A	Oc	17½	25	50		106
CBth A	Oc	17½p	150	175		45
Cmnc	Jn	10 p	1	10	20	30
Cmnc	Jn	12½p	10	25	25	173
Cmnc	Jn	15	15	30	20	1164
Cmnc	Jn	15 p	165	175	190	151
Cmnc	Jn	17½	1	15	10	1283
Cmnc	Jn	17½p	395	420	410	249
Cmnc	Sp	10	385	410	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	10		
Cmnc	Sp	12½p	15	35	30	75
Cmnc	Sp	15	40	50	55	726
Cmnc	Sp	15 p	175	195	180	37
Cmnc	Sp	17½	15	35	20	45
Cmnc	Sp	17½p	395	420		
Cmnc	Dc	12½	210	230	230	5
Cmnc	Dc	12½p	35	55	50	50
Cmnc	Dc	15	80	100	60	201
Cmnc	Dc	17½	25	45	45	24
Cmnc	Dc	17½p	400	425	395	10
CP Ltd	Fb	17½	340	390		
CP Ltd	Fb	17½p	30	55		
CP Ltd	Fb	20	180	205		
CP Ltd	Fb	20 p	155	180	125	18
CP Ltd	Fb	22½	90	115		
CP Ltd	Fb	22½p	320	345		
CP Ltd	Ag	15	475	$5	$5⅜	37
CP Ltd	Ag	15 p	1	10	10	60
CP Ltd	Ag	15⅞	395	430		
CP Ltd	Ag	15⅞p	1	10		
CP Ltd	Ag	16⅜	325	350		
CP Ltd	Ag	16⅜p	5	15		
CP Ltd	Ag	18⅜p	20	45	20	1712
CP Ltd	Ag	21⅜p	210	240	180	60
CP Ltd	Nv	18⅜	225	250	255	110
CP Ltd	Nv	18⅜p	30	50	30	195
CP Ltd	Nv	20 p	130	150	100	165
CP Ltd	Nv	21⅜	80	95	100	480
CP Ltd	Nv	21⅜p	255	280	240	15
CRL	Jn	20	$8¼	$8¾	$9¼	236
CRL	Jn	20 p	1	5	10	677
CRL	Jn	22½	$5¾	$6¼	$6	267
CRL	Jn	22½p	5	10	10	713
CRL	Jn	25	355	380	360	716
CRL	Jn	32½	10	15	20	796
CRL	Jn	32½p	400	450	$5	20
CRL	Sp	20	$8¾	$9¼	$9¼	37
CRL	Sp	20 p	20	25	25	616
CRL	Sp	22½	$6¼	$6¾	$7½	127
CRL	Sp	25	480	$5⅛	435	191
CRL	Sp	25 p	100	115	80	383
CRL	Sp	27½	295	320	370	793
CRL	Sp	30	190	200	200	332
CRL	Sp	32½	90	115	120	96
CRL	Dc	22½	$7	$7½		
CRL	Dc	22½p	65	85	90	52
CRL	Dc	25	$5⅜	$5⅞	$6	18
CRL	Dc	25 p	140	165	130	22
CRL	Dc	27½	395	415	450	112
CRL	Dc	32½	195	205	215	291
CRL	Dc	32½p	470	$5⅛	$5¼	2
Crysir	Ja	45	$6⅞	$7¼		
Crysir	Ja	45 p	230	255		
Crysir	Ja	47½	$5⅝	$6		
Crysir	Ja	47½p	330	355		
Crysir	Ja	50	445	470		
Crysir	Ja	50 p	445	470		
Crysir	Jy	45	420	445		
Crysir	Jy	45 p	75	100		
Crysir	Jy	47½	255	280		
Crysir	Jy	47½p	160	185		2
Crysir	Jy	50 p	300	325		
Crysir	Oc	45	$5⅝	$6		5
Crysir	Oc	45 p	170	195		
Crysir	Oc	47½	435	460		
Crysir	Oc	47½p	265	290		
Crysir	Oc	50	315	340		
Crysir	Oc	50 p	400	425		
CTr A f	Jn	7½	165	190		267
CTr A f	Jn	7½p		25		
CTr A f	Jn	8	120	145		
CTr A f	Jn	8 p	2	10		31
CTr A f	Jn	9	40	65		17
CTr A f	Jn	9 p	30	55		25
CTr A f	Jn	10 p	85	110		119
CTr A f	Jn	12½	1	5		155
CTr A f	Jn	12½p	330	355		2
CTr A f	Sp	7½	185	210		58
CTr A f	Sp	7½p	5	30		2
CTr A f	Sp	8	145	170		
CTr A f	Sp	8 p	15	40		
CTr A f	Sp	9	70	95	115	87
CTr A f	Sp	9 p	45	70		25
CTr A f	Sp	10	25	50		628
CTr A f	Sp	10 p	105	130		195
CTr A f	Sp	12½	5	30		447
CTr A f	Sp	12½p	345	370		4
CTr A f	Dc	7½p	15	40		
CTr A f	Dc	8	165	190	205	53
CTr A f	Dc	8 p	25	50		
CTr A f	Dc	9 p	65	90		11
CTr A f	Dc	10 p	120	145		38
Den B f	Ja	10	250	275		
Den B f	Ja	10 p	30	55		
Den B f	Ja	12½	80	100		
Den B f	Ja	12½p	95	120	75	60
Den B f	Ja	15	25	50	60	10
Den B f	Ja	15 p	300	325		
Den B f	Jy	10	210	235	320	95
Den B f	Jy	10 p	10	30	15	171
Den B f	Jy	12½	25	50	100	166
Den B f	Jy	12½p	65	90	60	132
Den B f	Jy	15	1	15	15	806
Den B f	Jy	15 p	275	300	470	27
Den B f	Jy	17½	1	10	10	117
Den B f	Jy	17½p	$5⅛	$5⅝	430	10
Den B f	Oc	10	235	260	350	18
Den B f	Oc	10 p	20	45	80	69
Den B f	Oc	15	15	40	20	203
Den B f	Oc	15 p	285	310	200	72
Dfs	Jn	27½	5	25	20	542
Dfs	Jn	27½p	280	305		8
Dfs	Jn	30	1	10		127
Dfs	Jn	30 p	$5⅛	$5½		7
Dfs	Sp	27½	40	60	70	306
Dfs	Sp	27½p	295	320		6
Dfs	Sp	30	10	20		81
Dfs	Sp	30 p	$5⅛	$5½		
Dfs	Dc	25	180	205		9
Dfs	Dc	25 p	120	145		20
Dfs	Dc	27½	75	100		38
Dfs	Dc	27½p	310	335		13
Dfs	Dc	30	25	40	45	50
Dfs	Dc	30 p	$5⅛	$5½		
Dom M	Ja	10 p	55	70		
Dom M	Ja	15	85	100	110	38
Dom M	Ja	15 p	300	325	280	2
Dom M	Jy	7½	450	475	$5¼	58
Dom M	Jy	9	310	330	425	50
Dom M	Jy	9 p	10	20	15	34
Dom M	Jy	10	215	235	240	765
Dom M	Jy	10 p	15	30	20	180
Dom M	Jy	12½	65	80	75	1218
Dom M	Jy	15 p	280	305	250	13
Dom M	Oc	9	340	365	410	7
Dom M	Oc	9 p	10	25		
Dom M	Oc	10	255	280	320	113
Dom M	Oc	10 p	40	55	40	42
Dom M	Oc	15	45	70	60	532
Dom M	Oc	15 p	290	310	275	10

E F

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Echo	Ja	15	335	360	385	24
Echo	Ja	15 p	120	145	140	10
Echo	Ja	17½	230	255	250	20
Echo	Ja	17½p	205	230	205	5
Echo	Jy	10	$6½	$6¾	$5⅞	17
Echo	Jy	10 p		25	60	15
Echo	Jy	12½	425	450	$5	19
Echo	Jy	12½p		25	40	130
Echo	Jy	15 p	45	70	50	22
Echo	Jy	17½p	150	175	150	6
Echo	Oc	10	$6⅞	$7⅛	$7½	12
Echo	Oc	10 p		25		
Echo	Oc	12½	475	$5	$5	8
Echo	Oc	12½p	5	30	50	15
Echo	Oc	15	275	300	300	93
Echo	Oc	15 p	80	105	95	50
Echo	Oc	17½p	175	200	225	24

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Ja	25	$6⅛	$6⅜		
Gnstar	Ja	25 p	10	35		
Gnstar	Ja	27½	425	455	490	406
Gnstar	Ja	27½p	50	75		
Gnstar	Ja	30 p	150	180	120	3
Gnstar	Ja	32½	155	180		
Gnstar	Ja	32½p	250	300		
Gnstar	Jy	25	$5	$5½	$5¾	10
Gnstar	Jy	25 p	5	25	25	33
Gnstar	Jy	27½p	5	20	25	133
Gnstar	Jy	30 p	80	110	55	56
Gnstar	Jy	32½p	225	275	190	10
Gnstar	Oc	27½	370	400	$5	73
Gnstar	Oc	27½p	30	55	110	9
Gulf C	Fb	17½	225	250	340	10
Gulf C	Fb	17½p	75	100	60	25
Gulf C	Fb	20	120	145	185	78
Gulf C	Fb	20 p	200	225		
Gulf C	Ag	15	335	360		240
Gulf C	Ag	15 p	1	25		142
Gulf C	Nv	15 p	10	35		10
Gulf C	Nv	17½p	50	70		308
Husky	Ja	10 p	25	45		
Husky	Ja	12½p	130	155		
Husky	Jy	10 p	1	10	5	206
Husky	Jy	12½p	125	150	150	14
Husky	Jy	15	1	15	5	247
Husky	Jy	15 p	385	400	325	1
Husky	Oc	10 p	15	35	30	5
Husky	Oc	12½p	125	150	110	180

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Jn	7½	$6½	$7		287
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	400	440	440	1177
I-City	Jn	10 p		15	75	
I-City	Jn	12½	175	190	170	773
I-City	Jn	12½p	1	15	30	43
I-City	Jn	15	10	30	25	21
I-City	Sp	7½	$6½	$7		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	410	450	275	28
I-City	Sp	10 p	1	20		
I-City	Sp	12½p	10	35		
I-City	Sp	15	65	85	90	267
I-City	Sp	15 p	120	145		
I-City	Dc	10	420	460	330	5
I-City	Dc	10 p	1	25		
I-City	Dc	12½	250	260	250	31
I-City	Dc	12½p	20	45	65	5
I-City	Dc	15	120	135	140	187
I-City	Dc	15 p	130	155	150	3
Imsco	Ja	25	$5¼	$5⅜		9
Imsco	Ja	25 p	55	80		15
Imsco	Ja	27½	355	380		300
Imsco	Ja	27½p	135	160	120	60
Imsco	Ja	30	225	250	255	61
Imsco	Ja	30 p	255	270		
Imsco	Jy	20	$8¼	$8¾		904
Imsco	Jy	20 p		15		20
Imsco	Jy	22½	$6	$6½	$6½	52
Imsco	Jy	22½p		25		74
Imsco	Jy	23¾	490	$5¼		20
Imsco	Jy	23¾p	5	30		30
Imsco	Jy	25 p	10	35		145
Imsco	Jy	30	60	85	75	425
Imsco	Jy	40	$8	$8⅜		313
Imsco	Jy	40 p	40	65		10
Imsco	Jy	45	462	487	350	53
Imsco	Jy	45 p	130	155		27
Imsco	Jy	47½	300	325	275	11
Imsco	Jy	47½p	200	225		10
Imsco	Jy	50	190	212	165	75
Imsco	Jy	50 p	350	375		2
Imsco	Oc	23¾	$5⅝	$6⅛		1000
Imsco	Oc	23¾p	25	50		10
Imsco	Oc	25	460	485		270
Imsco	Oc	25 p	35	60		128
Imsco	Oc	27½p	95	120	100	193
Imsco	Oc	30 p	230	255		3
Inco	Fb	17½	355	380		
Inco	Fb	17½p	60	80	60	5
Inco	Fb	20	210	230	210	39
Inco	Fb	20 p	175	200		
Inco	Ag	12½	$6¾	$7	$7	72
Inco	Ag	12½p		10		
Inco	Ag	15	440	465	465	797
Inco	Ag	15 p	1	10	35	41
Inco	Ag	17½p	20	35	25	426
Inco	Nv	15	$5	$5⅜		
Inco	Nv	15 p	5	30		
Inco	Nv	17½	305	325	315	255
Inco	Nv	17½p	45	60	40	45
Inco	Nv	20 p	150	165	150	289
IOil A	Fb	50 p	200	225	160	2
IOil A	Fb	52½	400	425		
IOil A	Fb	52½p	300	330		
IOil A	Fb	55	290	320		
IOil A	Fb	55 p	410	450		
IOil A	Ag	40	$11¼	$11¾	$13½	35
IOil A	Ag	40 p	5	20	10	186
IOil A	Ag	42½	$8¾	$9¼	$11	14
IOil A	Ag	42½p	5	30	10	100
IOil A	Ag	45	$6½	$7	$7	766
IOil A	Ag	45 p	15	30	15	266
IOil A	Ag	47½	475	$5	$5½	11
IOil A	Ag	47½p	50	75	50	181
IOil A	Ag	55 p	390	430	370	34
IOil A	Nv	45	$7⅜	$8⅛	$10⅜	47
IOil A	Nv	45 p	30	55	200	5
IOil A	Nv	47½	$5⅜	$6⅛	$8⅛	38
IOil A	Nv	47½p	100	120	120	23
IOil A	Nv	50	410	440	$5½	397
IOil A	Nv	50 p	160	185	140	221
IOil A	Nv	52½p	285	310	240	42
IOil A	Nv	55	190	210	255	133
IOil A	Nv	55 p	400	440	475	25

K L

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Jn	22½	$9½	$10	$7	2
L Mnr	Jn	22½p		25	70	15
L Mnr	Jn	25	$7	$7½	$11¾	
L Mnr	Jn	25 p		25	70	111
L Mnr	Jn	27½	470	$5	$8¾	
L Mnr	Jn	27½p	20	35	10	103
L Mnr	Jn	35 p	325	360	200	45
L Mnr	Jn	37½	5	30	70	120
L Mnr	Jn	37½p	$5¼	$5¾	450	10
L Mnr	Sp	22½	$10⅛	$10⅝		
L Mnr	Sp	22½p	5	30		
L Mnr	Sp	25	$7¾	$8¼	$6	9
L Mnr	Sp	25 p	20	45	95	18
L Mnr	Sp	27½	$5⅜	$6⅛	$7⅝	14
L Mnr	Sp	27½p	60	85	230	15
L Mnr	Sp	30	370	415	370	15
L Mnr	Sp	30 p	110	135	120	104
L Mnr	Sp	32½p	225	255	160	26
L Mnr	Sp	35 p	360	410	345	5
L Mnr	Sp	37½	75	100	145	34
L Mnr	Sp	37½p	$5½	$6	$5¼	60
L Mnr	Dc	25	$8½	$9		
L Mnr	Dc	25 p	45	70		
L Mnr	Dc	27½	$6½	$7	$8⅞	6
L Mnr	Dc	27½p	85	110		
L Mnr	Dc	30	470	$5⅛	$7⅞	2
L Mnr	Dc	30 p	150	175	290	3
L Mnr	Dc	32½p	265	310	190	2
L Mnr	Dc	37½	155	180	200	47
L Mnr	Dc	37½p	$5⅜	$6⅛		

M N

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Jn	5	425	445	400	25
Mitel	Jn	5 p		5		
Mitel	Jn	7½	170	195	160	168
Mitel	Jn	7½p	1	5	5	333
Mitel	Jn	9	40	50	45	2057
Mitel	Jn	9 p	5	30	40	1109
Mitel	Jn	10 p	65	90	85	105
Mitel	Jn	12½	1	10	5	300
Mitel	Jn	12½p	310	345	325	
Mitel	Sp	5	425	460	$5¼	52
Mitel	Sp	5 p	1	20		
Mitel	Sp	7½	205	230	190	413
Mitel	Sp	7½p	7	25	15	92
Mitel	Sp	10 p	100	110	100	88
Mitel	Sp	12½	15	25	15	1781
Mitel	Sp	12½p	310	345		
Mitel	Dc	7	265	290	350	57
Mitel	Dc	7 p	10	35		
Mitel	Dc	8	210	225	270	71
Mitel	Dc	8 p	25	50	85	5
Mitel	Dc	9	145	165	135	151
Mitel	Dc	9 p	50	75	55	39
Mitel	Dc	10	100	110	110	450
Mitel	Dc	10 p	95	120	115	64
Moore	Fb	25	260	320		
Moore	Fb	25 p	120	190		
Moore	Fb	27½	145	185		
Moore	Fb	27½p	260	350		
Moore	Ag	18⅜	$7⅜	$7⅞		
Moore	Ag	18⅜p		10		
Moore	Ag	20 p	1	15	20	
Moore	Ag	21⅜	425	475		
Moore	Ag	21⅜p	1	20		
Moore	Ag	22½	355	405	310	31
Moore	Ag	22½p	1	30	65	11
Moore	Ag	23⅜	280	320	320	343
Moore	Ag	23⅜p	20	60	85	60
Moore	Ag	25	165	190	190	104
Moore	Ag	25 p	65	115	110	30
Moore	Ag	27½	50	70	50	18
Moore	Ag	27½p	190	260		
Moore	Nv	21⅜	450	$5	350	72
Moore	Nv	21⅜p	1	30		
Moore	Nv	22½	385	435		
Moore	Nv	22½p	10	50		
Moore	Nv	23⅜p	40	85	75	9
Moore	Nv	25	205	240	220	220
Moore	Nv	25 p	80	150	200	6
Moore	Nv	27½p	220	300		
Nat Bk	Fb	17½p	40	65		
Nat Bk	Fb	20	135	150	140	45
Nat Bk	Fb	20 p	150	175		
Nat Bk	Ag	12½	$5⅝	$6¼		748
Nat Bk	Ag	12½p		10		230
Nat Bk	Ag	15 p		15		650
Nat Bk	Ag	17½p		20	15	649
Nat Bk	Nv	15 p		20		45
Nat Bk	Nv	17½	225	245		1599
Nat Bk	Nv	17½p	25	50		107
Nat Bk	Nv	20 p	140	160	125	19
Nor Tel	Ja	45	$9⅛	$9½	$6½	10
Nor Tel	Ja	45 p	125	130	95	40
Nor Tel	Ja	47½	$7½	$7⅞	$8	1
Nor Tel	Ja	47½p	175	195	175	102
Nor Tel	Ja	50 p	270	290	225	10
Nor Tel	Ja	52½p	370	395		
Nor Tel	Ja	55	365	390		
Nor Tel	Ja	55 p	$5	$5⅜		
Nor Tel	Jy	40	$10½	$11	$13¼	30
Nor Tel	Jy	40 p	3	15	20	48
Nor Tel	Jy	42½	$8¼	$8⅝	$10⅜	41
Nor Tel	Jy	42½p	3	20	30	208
Nor Tel	Jy	52½p	280	305	245	214
Nor Tel	Jy	55 p	460	$5	400	11
Nor Tel	Jy	57½p	$6⅞	$7⅜		
Nor Tel	Jy	60 p	$9¼	$9¾	$11⅜	13
Nor Tel	Oc	42½	$9¾	$10¼	$10⅜	14
Nor Tel	Oc	42½p	40	60	70	40
Nor Tel	Oc	45 p	85	105	90	82
Nor Tel	Oc	47½	$5⅞	$6¼	$6¾	100
Nor Tel	Oc	47½p	140	160	120	145
Nor Tel	Oc	52½p	345	370	290	18
Nor Tel	Oc	55 p	490	$5¼	385	10
Nor Tel	Oc	57½p	$6⅞	$7⅜		
Nor Tel	Oc	60	105	120	160	187
Nor Tel	Oc	60 p	$9½	$10	$11⅞	37
Noran	Fb	15 p	120	145		5
Noran	Fb	17½	105	130		5
Noran	Fb	17½p	280	305	310	260
Noran	Ag	15 p	70	95		115
Noran	Ag	20 p	$5	$5⅜		197
Noran	Ag	22½	1	15		998
Noran	Ag	22½p	$7½	$7⅞		10
Noran	Nv	15 p	95	120	125	197
Noran	Nv	17½p	270	295		104
Noran	Nv	20	30	50		442
Noran	Nv	20 p	$5	$5⅜		54
Numac	Fb	12½	205	230		
Numac	Fb	12½p	80	105		
Numac	Fb	15	105	130		
Numac	Fb	15 p	230	255		
Numac	Fb	17½	40	65		
Numac	Fb	17½p	485	$5⅛		
Numac	Ag	12½	110	135	165	34
Numac	Ag	12½p	35	60		
Numac	Ag	15	20	45	30	42
Numac	Ag	15 p	180	205		
Numac	Ag	17½	5	25	50	46
Numac	Ag	17½p	430	455		
Numac	Nv	12½	160	185	350	
Numac	Nv	12½p	60	85		
Numac	Nv	15	65	90	160	20
Numac	Nv	15 p	205	230		
Numac	Nv	17½	15	40		
Numac	Nv	17½p	455	480		
Nva A f	Fb	5	110	140		
Nva A f	Fb	5 p	15	35		
Nva A f	Fb	6	60	85	70	10
Nva A f	Fb	6 p	40	70	60	10
Nva A f	Fb	7	25	30	20	10
Nva A f	Fb	7 p	110	145		
Nva A f	Ag	5	100	125	110	322
Nva A f	Ag	5 p	5	10	10	130
Nva A f	Ag	6 p	25	35	25	224
Nva A f	Ag	7½	3	7	4	8092
Nva A f	Ag	7½p	155	180	170	9
Nva A f	Ag	8	3	5	3	1419
Nva A f	Ag	8 p	205	230		
Nva A f	Nv	5	110	135	125	149
Nva A f	Nv	5 p	15	20	15	126
Nva A f	Nv	6 p	40	45	50	371
Nva A f	Nv	7 p	105	130	110	159
Nva A f	Nv	8	6	9	8	2746
Nva A f	Nv	8 p	205	230	110	

O P

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Jn	77½	$13⅞	$14⅜		10
Oba 01	Jn	77½p		5		408
Oba 01	Jn	80 p	2	5		761
Oba 01	Jn	82½p	1	10	5	1246
Oba 01	Jn	85 p	5	15		1380
Oba 01	Jn	87½p	10	20	15	960
Oba 01	Sp	80	$11⅜	$11⅞		46
Oba 01	Sp	80 p	5	20		205
Oba 01	Sp	82½	$8⅞	$9⅜		51
Oba 01	Sp	82½p	5	25	25	896
Oba 01	Sp	85 p	25	45		270
Oba 01	Dc	80	$11⅜	$11⅞	$11¼	16
Oba 01	Dc	80 p	15	40	30	337
Oba 01	Dc	82½	$8⅞	$9⅜		26
Oba 01	Dc	85	$6⅜	$6⅞		378
Oba 01	Dc	85 p	65	75	75	387
Oba 01	Dc	90 p	195	220	200	18
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Jn	102½				
Obc 03	Jn	102½p				
Obc 03	Jn	105				
Obc 03	Jn	105 p				
Obc 03	Jn	107½				
Obc 03	Jn	107½p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obc 03	Sp	102½				
Obc 03	Sp	102½p				
Obc 03	Sp	105	90			
Obc 03	Sp	105 p				
Obc 03	Sp	107½				
Obc 03	Sp	107½p				
Obc 03	Dc	87½				
Obc 03	Dc	87½p				
Obc 03	Dc	90				
Obc 03	Dc	90 p				
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obc 03	Dc	100				
Obc 03	Dc	100 p				
Obc 03	Dc	102½				
Obc 03	Dc	102½p				
Obc 03	Dc	105				
Obc 03	Dc	105 p				
Obc 03	Dc	107½				
Obc 03	Dc	107½p				
Obd 04	Jn	82½	$12⅞	$13⅜		24
Obd 04	Jn	82½p		15		466
Obd 04	Jn	85	$10⅜	$10⅞		4
Obd 04	Jn	85 p	1	15	2	198
Obd 04	Jn	87½	$7⅞	$8⅜		
Obd 04	Jn	87½p	1	20		120
Obd 04	Jn	90	$5⅜	$5⅞		168
Obd 04	Jn	90 p	2	20		126
Obd 04	Jn	92½	305	330		240
Obd 04	Jn	92½p	10	35		129
Obd 04	Sp	85	$10⅜	$10⅞		
Obd 04	Sp	85 p	20	25	25	109
Obd 04	Sp	87½	$7⅞	$8⅜		8
Obd 04	Sp	87½p	10	35		42
Obd 04	Sp	90	$5⅜	$5⅞	$5⅜	168
Obd 04	Sp	90 p	35	60		44
Obd 04	Sp	92½	350	375	360	131
Obd 04	Sp	92½p	85	110		33
Obd 04	Sp	95 p	200	210		
Obd 04	Sp	97½	85	110		
Obd 04	Sp	97½p	325	350		
Obd 04	Dc	85	$10⅜	$10⅞		1
Obd 04	Dc	85 p	20	45		4
Obd 04	Dc	87½	$7⅞	$8⅜		
Obd 04	Dc	87½p	45	70		25
Obd 04	Dc	90	$5⅜	$5⅞		618
Obd 04	Dc	90 p	80	105		226
Obd 04	Dc	92½	385	410		193
Obd 04	Dc	95	215	240		10
Obd 04	Dc	95 p	250	275		14
Obd 04	Dc	97½	125	150	125	10
Obd 04	Dc	97½p	390	415		
Placer	Jn	20	$5⅞	$6¼	$6⅞	
Placer	Jn	20 p		10	2	148
Placer	Jn	22½	340	350	205	487
Placer	Jn	22½p		15	10	454
Placer	Jn	25	140	160	175	1128
Placer	Jn	25 p	35	60	100	877
Placer	Jn	27½	25	35	45	314
Placer	Jn	27½p	200	235	320	2
Placer	Jn	30	1	25		
Placer	Jn	30 p	400	435	425	
Placer	Sp	20	$6¼	$6¾	$6	5
Placer	Sp	20 p	1	25		
Placer	Sp	22½	410	430	380	603
Placer	Sp	22½p	20	45	50	190
Placer	Sp	25	235	255	240	237

Suite à la page 17

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Activité modérée

VANCOUVER (PC) — Tendance à la baisse et activité modérée hier à la Bourse de Vancouver, où 10,991,866 actions ont été échangées.

On a dénombré 207 valeurs en hausse, 289 en baisse et 437 stationnaires.

L'indice du marché a fini la journée à 1177.64, en baisse de 1.50 point.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1177,64	0,9	207
1,50	11,0	437
		289

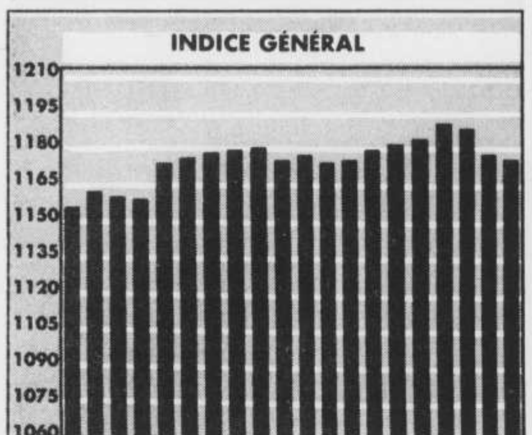

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A b s rs i	1500	140	135	135	—10
Aber rs i	4000	90	90	90	
Abi asb i	2000	16	16	16	—2
Abitibi	15000	25	25	25	
Aboil	7000	58	56	56	
Acacia i	2000	11	11	11	+1
Acgph i	31700	112	108	110	—3
Achats i	2500	40	38	40	
Achron	24250	36	34	35	—3
Acorn i	5000	21	21	21	
Acqulin i	6000	60	60	60	
Acqest i	5500	60	60	60	—1
A dm i	6000	80	80	80	
Adams i	10500	105	100	100	
Adapt tc	3500	103	100	103	+1
Admiri i	8500	11	11	11	
Adnarn i	47500	50	40	40	—10
Advanc i	5000	20	20	20	
Aegis rs i	17000	43	35	37	—3
Aerolift	2000	40	40	40	—5
Alban ex	2000	36	36	36	—2
Alcina	1800	50	50	50	—5
Alice lk i	2000	30	30	30	
Alina i	2200	30	30	30	
All star i	10500	17	15	17	+1
Alotta	17000	95	85	95	+15
Amark x	3700	33	32	33	+1
Amazn	8000	55	55	55	+3
Ambrhl i	7000	14	14	14	
Ambra i	13500	33	33	33	
Amble i	25833	44	39	44	+5
Ambl w i	3000	3	3	3	
Amca	6700	85	78	78	—7
Amr aq i	13000	28	27	28	—2
Am mcr i	5000	12	12	12	
Amer a	19100	275	270	275	
Amr tel i	6000	450	445	445	—5
Amertx	3750	19	19	19	—1
Amhwk	12000	15	15	15	
Amir i	2000	65	62	62	—8
Amstar i	43400	58	55	58	—1
Amst w i	39000	13	12	13	
Anchor i	23500	60	55	55	—5
Andarx	4000	43	43	43	
Andron i	1000	39	39	39	
Anglo	5500	55	53	55	
Angus rs	2700	21	21	21	—4
An arbr i	2000	37	37	37	
Applied i	350	150	150	150	
Arbsa i	2166	35	34	34	—1
Arbor i	5000	40	40	40	+4
Artc Red	4000	30	30	30	
Argo dev	5000	35	35	35	
Argont i	40000	34	25	34	+11
Arcana i	125500	44	39	40	—3
Aries i	400	310	310	310	+10
Arizona	1000	280	280	280	+20
Ark en i	4000	16	16	16	
Arklai	9000	60	55	55	—5
Armno i	26200	190	160	170	—20
Armor i	5500	50	48	48	
Arnhm i	31900	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
Ashbrt i	1500	10	10	10	
Ashcrft i	10500	11	11	11	—4
Asitka i	5000	63	61	61	—4
Aspn gr i	6300	35	35	35	
Au res i	6000	63	50	50	—10
Augsts i	6500	20	20	20	
Austra i	2500	30	30	30	+10
Avain i	7000	26	26	26	
Avance i	7500	34	34	34	
Avino	1525	250	250	250	—1
Awsom i	1000	30	30	30	
Averok	10000	7	7	7	—1
Azora i	2500	16	16	16	
BC res	7535	240	235	240	+5
BC Tel	2400	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Backer i	2000	110	110	110	+10
Baden i	6000	24	24	24	+1
Baha rs r	11000	58	50	55	+2
Bahma i	18000	72	67	70	
Banbry	6000	48	47	47	
Banco i	2500	215	210	215	+10
Bnk BC	10535	$5½	5⅜	5½	
Bankit i	500	33	33	33	—3
Bnawst i	56500	65	53	64	+16
Bar	4000	60	56	56	—6
Bardne i	700	$8½	8½	8½	
Baroq i	10000	55	52	52	—10
Bara w i	15000	12	10	10	—2
Barcda i	63500	80	75	79	+4
Bart res	100	190	190	190	—5
Battle	4500	42	40	42	
Bdc ind i	41200	35	31	34	
Beaver	7500	77	5	77	+2
Belair i	3500	32	32	32	+6
Belmnt	141800	133	122	130	+10
Blmorl	28600	240	230	240	+10
Berkly i	6500	135	130	135	
Berl res i	1500	26	26	26	
BrmS i	8500	80	70	80	
BrmS wi	5000	27	27	27	—3
Best rs i	20500	32	32	32	
Better i	1000	20	20	20	
Big ben i	13100	150	140	145	—3
Bighrn i	3000	7	7	7	+1
Bgs mnr	7580	26	26	26	—4
Bishop i	6000	95	90	95	+5
Bison	z13	60	60	60	
Bitec dv i	3000	150	150	150	
Bitterrt i	1000	40	40	40	
Blk Dmd	6000	36	35	36	—2
Blc shp i	3500	95	90	92	—8
Blac sw i	7000	47	44	44	—1
Blk thdr i	18000	42	40	42	+2
Blkdme	1000	280	280	280	
Blu dmd	2000	10	10	10	
Bouldr i	9000	25	25	25	
Bowes i	4000	16	16	16	
Brace	2700	43	43	43	+3
Bradsu i	5000	20	20	20	
Brama i	3000	40	40	40	
Brkwtr	2600	$6¾	6¾	6¾	
Brent rs	8297	105	100	100	—10
Brese i	500	70	70	70	
Brican	1100	110	110	110	
Britcol i	9500	15	13	13	—2
Brit pac i	9000	72	72	72	
Bro res i	4000	26	22	26	+6
Bullet i	22500	34	30	33	+3
Bullet r i	z47000	10	6	10	+4
Bunyro i	11000	60	60	60	+10
Bur gld i	1000	15	15	15	
Butir i	17900	82	81	81	+1

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	13000	25	25	25	
Cara w a	15500	41	39	39	+6
Caara i	16500	85	85	85	
Cache i	2000	45	45	45	
Calvrs i	11000	15	15	15	
Calif slv	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Callex i	650	310	305	310	—5
Calyps	z3	20	20	20	
Cam nt	3700	120	110	120	+5
Can am	12000	26	25	26	+1
Can tel i	2000	21	21	21	
Canasil	7000	52	47	51	+1
Canbec	3500	30	30	30	
Candol i	29706	150	135	140	—10
Caneco	221900	59	55	57	—2
Canova i	1700	150	148	148	—2
Cnrea i	1500	65	65	65	
Constat i	5000	17	17	17	
Cnuc i	40000	169	152	166	+6
Capella i	52300	56	50	52	—3
Capla w i	14000	17	15	15	—3
Capilno i	4500	90	88	89	
Cpricrn i	7500	19	19	19	
Caprk i	3000	30	30	30	—2
Caribe	3500	10	8	8	+1
Carlsn i	4500	34	34	34	+2
Carnes i	1000	30	30	30	—1
Cascda i	3500	42	42	42	—3
Casia i	8700	55	53	53	—1
Casia w i	16000	15	15	15	
Clear a i	1000	13	11	13	+2
Catlow i	13500	69	62	65	
Caulfld	500	35	35	35	—5
Cdn arc i	2500	52	50	50	—2
Cdn ferit	z50	36	36	36	
C P	200	$9½	9½	9½	
Cdn pw i	13600	82	75	75	—13
Cdn pm i	14000	113	110	110	+5
Cdn untd	9200	165	165	165	+5
Ceasar i	5000	63	63	63	—1
Celbrty i	8000	16	15	16	
Celico R	33500	90	85	88	+8
Celtic i	2000	35	35	35	
Chmpg i	5000	11	11	11	
Champ	1500	15	14	15	+2
Chapel i	500	90	90	90	—8
Chrimg i	6500	39	38	38	
Charltn	4000	10	10	10	
Chatwd i	5500	30	28	30	
Cheryl i	3100	45	40	40	
Chevy i	7000	31	30	30	—1
Chopp i	23100	$9¾	9½	9⅝	
Chrchil i	2000	23	23	23	—2
Chutin i	19500	37	34	37	—1
Bk Com	4500	$33⅞	33¾	33⅞	+ ⅛
Cisco rs i	2100	18	16	18	
Ctco pr a	1928	60	60	60	+9
Clr mn i	10500	13	11	11	—2
Cst rng i	9000	115	110	115	
Coastro i	1500	22	22	22	
Cold lk i	3300	35	35	35	
Coltax	100000	73	62	70	+1
Collins i	1000	31	31	31	
Colony	3300	190	185	185	—9
Colossl i	1000	80	80	80	
Cmche i	4000	10	10	10	
Comet	1300	100	100	100	
Concrt i	6200	350	330	350	+30
C andex	z25	10	10	10	
C ascot	4935	50	48	48	—7
C Bound	22175	33	30	33	+3
Cns brx i	1500	40	40	40	
C canrc i	5900	300	300	300	
Cns cma	z28	38	38	38	
C Cinola	4000	300	295	295	
Con frd i	z250	23	23	23	
Con pay i	5000	26	26	26	
C rio plat	2000	17	17	17	+1
Consort i	16000	20	16	20	+4
Contct	13700	51	50	50	+2
Con Sv	1500	110	110	110	
Control i	101000	26	25	26	
Cop Lak	700	86	86	86	—4
Coralta	7160	17	17	17	
Core	1000	38	38	38	—1
Corolla i	1500	58	57	57	
Cornad i	4500	43	40	40	
Coront i	1500	60	55	60	
Cosmos	26000	26	24	25	
Cous cr i	2500	61	60	61	
Cove	2500	45	45	45	
Craven i	3500	85	82	85	+3
Cream	4000	45	45	45	
Crescnt i	11000	24	20	24	+1
Crossin	4000	130	130	130	
Cruiser	4500	65	62	65	+3
Crystal i	10000	40	38	38	
Curri i	1000	35	35	35	—5
Cusac	2300	100	90	90	—15
Cutlass i	4000	285	280	280	—5
Cyrano i	27100	120	111	120	—5
Dor vol	5530	137	134	134	—1
Dafrey i	2500	43	43	43	
Dalls e h	2000	195	195	195	+15
Dankoe	1000	69	69	69	+6
Dash lk i	2500	21	21	21	
De baca i	1500	27	27	27	
Decker i	12200	78	78	78	
D south i	36500	48	47	47	+2
Dsp w b i	80500	2	2	2	+1
Deex rs i	203792	55	40	50	+14
Del nort i	5000	32	32	32	
Delwr i	85000	60	45	50	—15
Dentia i	2000	35	35	35	
Desert i	4500	14	13	14	
Devion i	3000	13	13	13	
Dimnd i	1300	176	175	176	
Diana i	3500	25	25	25	
Diepm	2000	30	30	30	+4
Dplmat i	2000	50	50	50	
Dis gld i	13000	60	58	60	—4
Divrsfd i	2500	100	100	100	—5
Dlv vrd	z97	38	38	38	
Dlph w i	1000	8	8	8	
Domgo i	9500	30	27	28	—2
Draw rs i	23600	195	170	195	
Drc res	4000	55	55	55	
Du wel i	21000	74	68	70	—10
Dual res	1500	230	225	225	—5
Dunoil a	500	150	150	150	—15
Dusty M	3300	164	160	160	
Dnamc i	7000	40	40	40	
Dntrnc	5000	70	70	70	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E l e en i	1000	17	17	17	
Est wst i	z300	92	92	92	
Estr lits i	2000	15	15	15	—2
Estmq	2500	105	105	105	
Ecnmy	1000	45	45	45	
Egemt	6500	37	37	37	
El cmin i	139000	170	116	116	
El dordo	7000	87	82	87	+3
Eldon i	5000	21	20	20	—1
Eldrdo	500	15	15	15	
Electra i	3300	38	38	38	
Electra i	74500	76	73	76	+1
Elektra	7000	30	30	30	
Elite rs i	22500	77	75	77	+2
Emrl is i	500	36	36	36	
Emrl i	2500	225	220	220	—10
Emrl w i	5000	43	42	43	—2
Endtc i	68350	275	255	261	+4
Energx	26500	93	91	92	—3
Enex	2000	230	230	230	+15
Enfield i	34500	84	75	75	—4
Epic rs i	4500	81	75	75	—13
Equine i	5000	20	20	20	
Equinx i	4000	55	55	55	
Esprnz	2500	72	72	72	—3
Essex i	4430	75	69	75	+6
Eureka i	1000	74	74	74	
Euro pet	3700	180	175	175	—12
Evrest i	400	195	190	190	—5
ES res i	3500	45	45	45	
Fm res i	15500	120	100	100	—15
Fairldy i	10500	25	25	25	
Falmth	10500	25	25	25	
Ferber i	1400	42	42	42	+3
Field i	7500	16	16	16	
Frst cd i	5500	120	105	105	—10
Frst dvn	1000	60	60	60	
Frst ws i	2000	81	75	81	+11
Five m i	1500	36	36	36	
Fleck i	3000	55	52	55	+2
Fletwd i	1500	69	65	65	—5
Flow rs i	4500	64	55	58	—5
Folkstn i	10000	75	74	74	—1
Formi	13000	38	35	36	
Frt knx i	14500	40	38	40	+2
Frtn isl i	6000	35	35	35	
Forum	500	18	18	18	+2
Freewy	1000	48	48	48	
Frontn i	4000	23	23	23	
Fury i	7000	55	50	55	
Futurty	500	25	25	25	+1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	2950	$10	9⅝	9⅝	— ½
Galit rs i	2000	39	39	39	
Galit w i	27000	5	5	5	
Gamin i	14000	53	50	50	—4
Gator i	15000	18	17	17	+1
Gazelle i	4500	50	45	50	
Gen syst	3000	94	92	92	—2
Gensis i	2000	26	26	26	
Genex i	19500	40	38	39	+1
Genove i	3500	36	36	36	—3
Geotec i	6000	26	25	25	
Gldtr rs i	6500	18	18	18	
Glamis	1000	$8½	8½	8½	— ¼
Glenvt i	4000	54	50	50	
Glf tech i	2000	12	12	12	
Global	6000	11	11	11	
Glow rs i	9500	56	52	52	—6
Gld reef i	4000	25	25	25	
Gld skr i	5500	21	18	18	
Gld st	106000	52	48	52	+4
Gld star i	3000	31	30	31	—2
Goldblt	12000	76	75	76	+4
Gldbra i	40000	84	77	84	+7
Gldn br i	65000	111	105	105	—10
Gldn ch i	2000	45	45	45	
Gldn cr i	15000	50	45	45	—10
Gldn dr i	3500	26	26	26	
G Gate	1000	39	39	39	
Gldn hp i	1000	41	41	41	
Gldn ky i	3500	76	76	76	—3
G knight	5000	$5	5	5	— ⅛
Gld lion i	3000	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Gld nws i	3500	23	23	23	+2
Gld nrth	2699	125	120	120	
Gld pnd i	500	40	40	40	—2
Gldn p i	7000	47	45	45	
Gld p w i	5000	6	6	6	+1
G rim i	1000	50	50	50	+5
Goldn sc	1000	$7⅞	7⅞	7⅞	— ¼
Gld seal i	4000	18	18	18	
G shield i	24000	45	40	40	—8
Gldn tg i	9500	43	40	40	—3
Gldnbll i	13800	119	115	117	+3
Gldbl w i	9100	20	20	20	
Goldra i	500	75	75	75	—1
Gldfevr i	6500	40	40	40	
Gdfnch i	3000	17	16	16	
Gldhvn i	51000	355	345	345	—5
Goldrh	27000	39	38	38	
Gldsil i	4084	90	81	81	—4
Goldstk i	500	169	160	160	—5
Gldstn i	3500	140	120	140	+5
Gldstm i	15100	190	187	190	
Gldwst i	2000	35	35	35	
Goldwn	1000	60	60	60	—5
Good hp	7000	200	195	195	
G canyn i	4000	23	23	23	+3
Grnd fr i	8100	150	131	131	
Grand i	4500	70	70	70	
Grndv i	5000	285	280	285	—5
Granvil i	78900	210	145	151	—52
Grnvl r i	56500	40	18	21	—18
Gravis i	3000	16	16	16	
Grnstn i	1500	50	48	50	+2
Grenwl i	4500	26	25	26	
Greyhk i	3000	14	14	14	
Grit res i	10500	175	170	175	+10
Grtn i	1500	53	45	45	—5
Grndst	1508	28	28	28	
G centrl i	z200	42	42	42	
G N Pete	21500	14	14	14	
Gulf intl i	2000	28	28	28	
Gulf ttn i	3500	285	280	280	+5
Gyro i	6000	38	37	38	
Hallmk	22500	55	47	49	—11
Hambr i	6500	35	33	35	
Happy i	500	40	40	40	+2
Hardy i	16500	35	34	34	
Harlin	5700	85	80	80	
Haultin i	5000	24	23	24	
Hedley i	3500	26	26	26	
Helix	5000	270	260	270	
Helx w i	500	120	120	120	
Hemgl i	4000	31	29	31	
Hemlo i	1900	33	33	33	
Henesy i	2000	30	30	30	
Herdis i	6000	80	72	78	—2
Heritge i	6500	68	63	63	—5
Hi tech i	14000	50	40	50	—5
Hi cor	4000	31	28	28	—2
Hiddn i	5000	15	15	15	
High lvl i	625	78	78	78	—7
Hi rsrv i	11833	87	80	84	—8
Hilnd Cr	1500	70	70	70	+1
Himr i	4500	32	32	32	—1
Hilton i	1000	130	125	125	
Horton i	4000	58	50	58	—1
Hudson i	3000	15	15	15	—2
Hmbolt	4500	17	17	17	
Hycroft i	1000	40	40	40	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Icon i	5300	110	100	110	+10
Ice Stn	9900	23	20	23	+3
Ida i	2000	46	46	46	—4
Ida w i	2000	3	3	3	
Impla r	z6000	1	1	1	—1
Impala i	4000	30	28	28	—1
Imprial	3602	115	115	115	
Indepd	5000	48	41	48	+8
Indian i	3600	140	140	140	
Indn rv i	17600	82	79	81	+4
Indigo	3000	90	88	90	
Infinite i	500	22	22	22	
Irecov	19595	172	161	163	—11
Inlet rs i	22143	50	48	48	—1
Intr glob	4100	120	115	115	—5
I ocean	24000	90	87	90	
Intactn	2500	35	35	35	—3
Int dta i	18500	170	155	170	+24
Intrike	10900	151	150	150	—1
Istrt res i	2500	60	58	60	—4
Intl blv i	8500	42	42	42	—3
I chroke i	4000	40	38	38	—6
Intl crna	25000	$9⅛	8⅞	8⅞	
I dmascs	6250	74	70	74	+2
Intl hrs	6299	405	390	390	—25
I lonarc	z100	6	6	6	
I laco	4000	20	20	20	—1
Int mrch	1300	43	43	43	
Intl Pete	200	172	172	172	+17
Intl phm	100	135	135	135	—5
Intl phs i	7340	62	60	62	—2
Int phnx	z100	12	12	12	
Intl pris	5500	57	57	57	+2
I rhodes	1500	28	28	28	—1
Intl ryln i	54000	43	40	43	+1
I Stndrd	4500	135	126	126	—5
Intl tillx i	3900	415	390	400	
I trojan	500	35	35	35	
Intl trb i	7250	75	70	70	—14
Intl vrtc i	15850	495	485	490	—10
I wstwrd	15000	30	28	29	—1
Int wldc i	1167	25	22	22	—2
Iron hrs i	17900	154	145	150	—4
Is cnyn i	1000	25	25	25	
Isl mn i	500	59	59	59	—1
Jack cr i	4500	$6½	6¼	6½	
Jackfsh	3500	45	42	42	
Jacob i	1000	8	8	8	
Jaina i	6000	17	17	17	
Javelin	3357	215	215	215	—15
Jetta rs i	5000	65	60	60	
Jupitor i	1500	17	17	17	
Jstc mn i	7000	23	23	23	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kw res i	6500	59	55	59	—1
Kaba i	3000	70	65	66	—2
Kala exp	2676	26	26	26	
Kamld i	11000	50	50	50	—5
Kelly i	2000	23	23	23	—1
Kenar i	3000	14	14	14	
Kerisdl i	141590	175	151	158	+8
Kerry i	12600	100	96	96	—4
Kilemb i	7700	85	70	85	+12
Killick i	29600	26	24	26	+1
King i	3025	134	120	134	+9
Kngdm i	5000	13	13	13	
Klondx	5000	68	68	68	+13
Knie i	7500	55	50	55	
Kyle rs i	10000	11	11	11	
La Teko	3300	170	163	163	—6
Ldy rbn i	1500	18	18	18	
Lancst i	4300	177	175	177	—1
Lansco	13300	40	37	37	
Lnsdw i	3500	55	50	50	—8
Laredo	5800	25	25	25	
Lathwl	6000	13	13	13	+1
Lazrus i	500	45	45	45	
Le grp i	2000	17	15	17	
Leor oil i	11000	60	57	60	
Levngd i	6100	100	100	100	
Levon	10912	$5½	5	5¼	
Levon w	4600	210	200	200	—15
Librt bl i	3500	50	50	50	
Libra i	2000	40	40	40	—5
Liftrn i	6416	500	490	500	
Lighths	500	60	60	60	
Lightn i	1000	37	37	37	
Lincoln	5700	142	135	140	+5
Lintex i	14000	30	30	30	
Ltl bear i	3000	40	40	40	+1
Loadm i	6800	150	150	150	
Lockwd	3000	60	60	60	—4
Lode rs i	6500	78	75	75	—1
Lodstr i	z200	10	10	10	
Lodi mt i	32500	35	33	34	+1
Longbt i	10500	26	25	26	—1
Lngrch i	5000	43	43	43	—3
Loredi i	14500	18	17	17	
Lornex	200	$40	40	40	—1½
Lost lk i	10200	325	300	325	+20
Loyalst i	27000	85	80	85	—5
Lcky st i	2000	35	35	35	
Lunar i	8000	40	35	40	+3

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	z220	52	52	52	
Maclan	5000	27	27	27	—3
Mageln i	1000	145	145	145	
Magna i	3800	110	100	110	+10
Magns i	7000	150	150	150	
Mhgny i	18500	145	125	125	—20
Maistic i	6000	13	13	13	
Maisty i	10000	10	10	10	
Mirt i	3500	35	35	35	
Mlartic	200	$13⅞	13⅞	13⅞	
Mmth i	15000	11	11	11	+1
Mandr	10900	220	210	210	—5
Mndus i	3100	134	130	132	+2
Mple lf i	5000	29	29	29	—1
Maple i	1000	53	53	53	—2
Marl i	4110	104	103	103	—2
Marco i	900	70	70	70	
Mariah i	3500	47	45	47	
Marih w	2000	4	4	4	—1
Mrieta	6000	32	30	32	
Martel i	11100	28	26	28	+1
Mary el i	3000	52	52	52	
Masive i	10600	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Mastr i	16325	87	85	87	+1
Mastr w i	16000	33	33	33	—2
Maymc	3300	280	280	280	
Media a i	25000	33	30	30	—1
Meinga i	300	320	315	315	—15
Melrs i	5500	50	45	45	—5
Menika i	21750	68	60	60	—6
Mertin i	1300	70	70	70	—5
Meridr	585	37	37	37	
Merit i	3500	75	70	75	+10
Metoil i	6000	45	42	45	
Michl rs i	z200	19	19	19	
Michm i	500	49	49	49	—1
Micron i	1200	215	210	210	
Mid cda	4000	26	26	26	
Mid Nrt	2000	27	27	27	
Midlgt i	6000	23	20	23	+3
Midlnd i	23000	79	76	76	—2
Migent	22500	310	300	300	—10
Mindy i	1000	185	180	185	+5
Mneta i	7625	36	34	36	+1
Mintek i	834	21	21	21	+1
Mischf i	7400	100	100	100	
Mistral i	500	22	22	22	+2
Module i	2000	36	36	36	
Monalt i	5000	50	48	48	
Mono i	78110	78	66	75	+5
Montbl i	15000	43	38	41	+3
Mosprt	20600	150	150	150	+20
Mosato	2000	40	39	40	—5
Mountn	5000	42	40	42	+2
Mt clvry	406000	55	52	55	—5
Mt em i	4500	27	27	27	—1
Mem w i	3000	4	4	4	
Multint i	4500	45	44	45	
Mndee	3000	45	41	45	+5
Murgld i	12000	40	40	40	—2
Mustng i	2000	72	72	72	—18
Musto E	8600	475	470	475	
Nalcus i	500	35	35	35	+2
Nalosi	2000	35	35	35	
Nanc i	4167	50	45	50	
Nanotc i	3000	70	70	70	
NCA Mrl	400	340	335	335	—5
Ncn ex i	2500	21	21	21	
Neti tec	11175	$6½	6⅜	6½	
Nevada i	8500	17	17	17	+2
Nevcal	2000	16	16	16	
New beg	22000	115	106	115	+7
N Cinch	500	12	12	12	
New frn	32400	105	105	105	+5
N gldc i	5500	30	30	30	
New pen	2500	130	130	130	
New pn i	9500	12	12	12	
New rid i	350500	82	70	82	+17
New sbn	7600	80	77	80	
N strtgic	825	90	90	90	
Newcn	1040	70	70	70	
Newcst	2000	13	13	13	
Newfld i	8700	170	165	170	
Newt i	4000	75	75	75	
Nexus	3630	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Nicking	9000	36	30	30	—6
N hawk i	4000	215	210	210	
Nobl pk i	4500	30	30	30	
Nor con i	38600	55	50	51	—4
Norges	8000	70	68	70	
Nrman i	9000	32	30	30	
Normn i	[illegible]	110	97	100	+4
Norsat	3170	445	440	440	—5
Norsmt	2000	45	45	45	
Nortek	11500	34	32	32	—1
Na powr	15800	26	25	25	
Nth Sth	24000	68	68	68	
Nthair	2900	220	210	210	—15
Noxe i	2000	25	25	25	—3
Nrg res i	6500	32	26	32	+6
N dvnst i	700	170	170	170	
N eagle i	13000	11	10	11	
Ntn eng i	2500	15	15	15	
Nu pac i	18500	38	33	35	—3
Nu lady i	1000	11	11	11	
Nu start i	13000	30	29	29	—1
Nucal i	5000	22	21	22	
Nunsco	8683	175	170	175	
Nuspr w	9000	12	12	12	
Nuspar	26500	38	35	36	+1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res i	6000	48	45	46	+2
Ohara i	4000	35	33	35	+3
Odysey i	3700	50	50	50	
Omab i	700	16	16	16	
Omni	1350	90	90	90	
Orbex	11200	110	105	109	+6
Orion i	500	40	40	40	
Ormont i	1000	21	21	21	—6
Orsina i	4000	35	35	35	
Oscar i	34500	41	38	40	
Osec A	2000	55	55	55	+5
Osler rs i	2500	53	50	53	+4
Outlnd	1100	55	55	55	
Pc aqua i	5300	234	225	230	
Pac rim i	18500	25	20	22	+2
Pak mn i	22000	121	116	119	—1
Palace i	8000	25	24	24	—1
Plmyra i	4000	80	78	78	
Paragn	5500	20	20	20	
Prmn i	83300	$7¼	6½	7	
Prmn w i	14100	330	305	330	
Parkln i	500	60	60	60	
Parlar i	81400	225	165	180	—35
Psdna	4300	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅜
Pcr ind	16000	20	20	20	
Pecos i	12270	220	215	215	—5
Pmbrt i	1000	41	40	40	
Penisla	15600	90	90	90	
Permin i	21000	88	85	86	—2
Perron i	6698	92	85	85	—10
Petrbtc i	6500	53	53	53	
Petrom i	73000	148	140	148	+8
Petrotx i	1500	7	7	7	
Pezcr w	300	475	475	475	
Philip i	15000	18	18	18	
Picdl i	8000	25	25	25	
Picdl w i	13050	5	5	5	
Pilgrm	4700	30	26	30	+5
Pine Bel	5500	20	20	20	
Pinto i	100	460	460	460	—10
Pinr ml i	1000	125	125	125	
Pipestn	10900	165	160	163	+3
Pirat gl i	21000	108	105	107	+5
Plains	6250	95	92	92	—1
Player i	4000	25	25	25	
Plym a i	3000	15	15	15	—5
Pm ind i	11500	28	25	28	+3
Pndros i	12000	69	66	69	—1
Poney i	37000	17	13	14	+1
Potntil i	18000	26	26	26	+1
Potter B	1000	180	180	180	
Pwrgm i	5000	31	31	31	
Presctt i	4800	200	200	200	—10
Pride i	5500	16	14	14	—2
Primnt i	47000	73	70	70	—5
Primrs i	10500	80	73	75	—1
Princt i	1100	415	400	400	—20
Prmnt i	2000	30	30	30	
Propsy i	500	25	25	25	+5
Pulsar i	6000	12	12	12	—1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quartz i	1000	38	38	38	
Qurtz w i	7000	6	6	6	
Qued i	10000	30	30	30	
Questi	23000	75	70	73	—1
Quillo i	2000	30	30	30	
Quintra	13325	51	51	51	—3
R c i rs i	10000	18	18	18	—3
Rabbit i	1000	10	10	10	—2
Racer i	13000	35	35	35	
Rado i	700	14	14	14	—2
Rainex i	5000	35	35	35	
Ralegh i	3000	42	42	42	+2
Ramcr i	2500	47	47	47	
Ramm	5000	100	95	100	
Ramrd i	2000	18	18	18	
Rapid i	5100	55	50	55	+3
Ravnrc	3334	45	45	45	
Reako	4000	28	28	28	
Reba rs i	7000	120	115	115	—5
Red hill i	7500	62	62	62	
Reg res i	10000	77	76	77	+5
Regal i	1000	26	26	26	
Reguls i	92575	236	225	235	+11
Repadr i	960	40	40	40	
Rex silv	1500	85	85	85	—5
Rexplr	z240	30	30	30	
Rhyolit i	17500	55	52	52	—3
Rich hil i	6500	27	26	26	—1
Rich rs i	1000	42	42	42	+2
Richprt i	10000	345	330	330	—15
R blnco i	2000	50	50	50	—1
Rio sier i	z250	33	33	33	
Rocst i	3000	135	125	135	+5
Rcmstr i	1000	140	140	140	+10
Rocrdg i	41000	72	68	70	
Rckspn i	2000	17	17	17	+2
Rocky	6000	47	46	47	
Rococ i	25500	21	20	20	—2
Roddy i	4500	70	65	69	+4
Rodeo i	1000	26	26	26	
Roller rs	21500	95	80	90	+10
Romx i	24500	25	22	22	
Ronrco	2000	35	35	35	
Rthchd i	40000	17	15	16	
Rovex	9500	295	290	295	
Rule i	3000	81	80	81	
Ruskin	5000	90	86	86	—4

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable	1100	125	120	120	—10
Sage rs i	3500	23	23	23	
Sands i	3600	180	180	180	
Santa S	6050	55	52	52	—8
Santna	90300	32	30	31	—1
Saturn	5000	185	177	180	—5
Saxton	2900	335	280	335	+80
Scheer i	15000	70	70	70	—4
Score i	10000	26	25	25	
Scotia i	9000	35	34	35	
Scottie	6100	129	125	126	+1
Sea gld i	500	12	12	12	—1
Searay i	3000	15	15	15	—2
Seast i	20500	32	30	32	+2
Seast w i	z44000	1	1	1	
Seminl i	1000	47	47	47	—3
Sequoi i	8300	128	122	125	—3
Seymor i	8700	135	120	135	+15
Shakw i	2000	58	58	58	+6
Shallw i	3700	131	131	131	—8
Shanc a i	42000	102	95	102	+5
Sheba	31300	14	14	14	—1
Shebnd i	82100	160	115	160	+52
Sholia i	1500	60	55	55	+2
Sibola i	6000	17	17	17	
Sienna	2500	68	62	62	
Sigma i	17700	120	105	110	+4
Signl hil i	6000	33	30	30	—9
Signet i	8000	30	28	28	—2
Slv hr a i	2050	$7¾	7⅝	7⅝	
Slvr hill i	3000	65	65	65	+1
S Prncss	15100	30	29	30	
Slvr scp i	5000	26	25	25	
Slvrdo	2400	250	240	245	—10dilv
Simpat i	5000	36	36	36	
Skelly i	5000	48	47	48	
Skylrk i	9500	47	45	45	
Skyline	2500	100	100	100	
Skyrck i	38000	37	34	36	+1
So lmnr i	5280	70	70	70	
Sohio	44400	23	17	23	+5
Sooner	6000	16	14	16	+3
Sw gold i	13500	60	57	60	+1
Sthn str i	30300	135	121	127	—3
S petro i	3000	26	25	25	
Sthw tc i	30900	114	106	114	+8
Sthwt w i	29500	24	20	24	+6
Sovrgn	15000	27	25	25	—3
Spencr i	6200	100	86	100	+15
Spirit i	4000	47	47	47	
Sprngb i	6000	30	29	29	
Sro ent i	5000	24	24	24	
St georg i	6000	42	40	41	—3
Stabell	3700	47	47	47	—1
Stanmr i	7500	70	64	64	—6
Strbrst i	4000	15	15	15	+1
Starfir i	106300	140	128	135	
Strlight i	3000	13	13	13	—1
Stan gld	z772	25	21	25	
Steelhd i	1000	37	37	37	
Sterlng	73500	55	45	53	+12
Stralk i	1500	62	62	62	—4
Stray hr i	1200	34	34	34	—11
Suni	6500	15	15	15	
Suntco i	8000	33	32	32	
Suncst	12000	20	20	20	
Sundan i	1000	12	12	12	
Sutton	9000	50	46	50	
Sxt res i	10000	130	119	130	+13
TRV Mn	13600	345	330	330	—5
Taina i	21000	45	45	45	
Taieei	1499	35	35	35	—1
Tally ho i	7500	46	46	46	
Tandm i	182698	165	145	149	—19
Tanker	5000	44	44	44	+2
Tantlus i	1000	61	61	61	
Tarn i	60300	220	210	210	—10
Taseko	2000	45	45	45	
Tashta i	7000	135	130	135	+5
Taurus	10000	80	80	80	
Tay Rvr	7000	29	27	29	—1
Teeshn i	16600	68	64	65	
Teletec i	1000	80	80	80	
Telstar i	43000	70	60	70	+10
Templr i	500	11	11	11	
Tenor i	4000	24	24	24	—1
Terato	3000	22	22	22	
Termx	2000	58	56	58	
Tera nv i	4100	75	75	75	
Terrm	27100	167	162	167	+7
Teritrl i	8500	12	12	12	
Teton i	10100	77	75	75	
Texas n	166000	44	40	44	
Texoro i	5500	56	55	56	
Texpez i	11500	61	60	60	—5
Tiara i	4000	30	28	28	
Tiburn	3018	140	130	130	—15
Tillicm i	15000	103	99	103	+4
Time i	2000	40	40	40	
Tms sq i	3000	25	25	25	
Tinto i	9500	41	40	41	—2
Titan i	3000	30	30	30	+5
Titleist	25000	8	8	8	
Tonph i	18000	20	20	20	
Topaz i	3500	95	90	90	
Tor col	12000	70	70	70	
Torhsn i	18400	65	60	62	
Torrent	7000	75	72	72	+1
Totem i	5500	40	40	40	—4
Torngn	6300	115	100	100	—10
Trac res	9000	45	45	45	—3
Tracer	34500	17	14	16	+2
Trader i	2000	95	95	95	—3
Trc Res	1000	76	76	76	
Trawlr i	1000	30	30	30	
Trsr isl i	6000	48	46	47	—3
Tri basin	1000	70	70	70	
Tri Powr	2500	125	125	125	+8
Tri Star	30331	135	129	131	—8
Tri stat i	2500	75	70	70	—5
Triactr i	4100	101	75	76	—25
Trident	5500	35	31	35	+4
Triex rs i	2500	27	27	27	
Trigon i	8000	36	35	35	—5
Troy i	4200	35	35	35	
Tugold i	3300	54	50	52	—2
Tundra	57350	90	82	84	—2
Tungco i	12000	18	16	18	
Turnr i	11500	48	46	46	—2
Tylx res i	700	130	125	130	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umbr	500	58	58	58	+3
Unicrn i	3000	63	56	56	—8
UCbrge	19500	85	80	85	
Utd gold	300	120	115	115	
U gunn i	7500	42	40	40	—3
U Herne	400	230	230	230	—5
Ut leadr i	16800	45	39	45	
Utd lbrt i	6500	112	110	112	—3
Utd mn i	6000	140	135	135	—5
U Rayor	1800	200	190	200	
Utd rdfr	3260	40	40	40	
Univex i	6000	12	12	12	
Us precs	2500	315	310	310	—5
Valclar i	1500	70	70	70	
Valley	2000	8	8	8	
Vanstt i	2500	15	15	15	
Vantra	2000	60	60	60	
Vanwin i	8500	43	41	41	—4
Varitec i	6000	26	25	26	
Vrdstn i	7000	80	80	80	+5
Veronx	5060	$6⅝	6½	6⅝	
Vrnx w	900	148	146	146	—2
Viceroy	1000	50	50	50	+4
Vctoria i	4000	25	25	25	
Vip dvn i	25500	17	15	17	+2
Viscont	2000	74	73	73	—2
Vital pac	1250	25	25	25	+1

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware i	9000	30	25	26	—4
Warstr i	90700	43	36	43	+6
Wrstr r i	100500	7	2	5	+1
Wvcrst i	2500	250	250	250	—10
Waybo i	2000	30	30	30	
Weaco r	2000	80	80	80	+3
Webb Kp	1000	150	150	150	
Wnatch i	5500	22	20	20	
Wescal i	6000	47	42	47	+8
W delta i	2000	39	39	39	
W mar i	108433	190	145	162	+37
W nors i	100	190	190	190	—10
Westm i	8500	20	20	20	
Wstbnk i	3800	460	460	460	+10
W paci	5000	55	55	55	+5
W trnity i	5000	28	28	28	
W tri w i	9000	2	2	2	
Wstfort	10000	13	13	13	
Wstlke i	16000	215	210	214	—1
Wstmin	100	$14	14	14	
Westrx i	3200	17	17	17	+5
Wstunit i	3500	35	32	32	
Wildfir i	16800	120	112	115	+15
Windra	10000	72	71	72	
Windsr	9800	40	38	38	
Winstn i	9500	50	48	48	—2
Wolf rv i	1500	37	35	35	
Wrld c i	1500	39	38	38	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York	1750	$5	5	5	— ⅛
Young i	2000	20	18	18	
Yucn i	1000	33	33	33	—1
Yucn w i	1000	5	5	5	
Yukon g	12500	15	15	15	—1
Zuni en i	10500	31	31	31	
Zurich i	8500	37	37	37	—8
Zytec	47400	360	330	350	+15
2001 res i	34900	190	165	165	—25
TOTAL VOLUME					10,991,866

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS
Aetna-Midland
MMF (9.76) 10.00
Fix Inc 10.08
Dividend 9.88
Rsces Can 10.38
AGF Group
Amer Gwth 19.34
Cdn Gas Egy 7.32
Cdn Sec Gth 6.94
Cdn Trusteed 4.51
Corp Inv 11.15
Corp Inv Stk 6.44
Gwth Eqty 7.25
HiTech 8.60
Japan 8.88
nMMF 9.67 10.00
Gbln Eqty 4.62
Special 11.02
Pfd Income 10.01
nAssoc Inv. 6.06
Bolton Tremblay
Cda Cumul. 13.11
Income Fund 11.00
Intern'l 16.82
Mny Fd 9.73 1.00
Pfd. Rsces 11.67
Taurus 5.02
Calvin Bullock Gr.
CIF 7.39
American 5.78
Dividend 10.21
Growth 2.00
Income 8.25
Central Group
yCompound 13.37
yDividend 13.81
yFund 4000 6.50
yInt'l Gwth 8.52
yNat Res Gth 5.93
yNorthn Egy 5.04
yRev Gwth 3.84
yUnivest 6.67
Confed Group
Dolphin Eqty 8.09
yDolph Mtge 5.18
Cundill Group
ySecurity 12.53
Value 11.05
Dynamic Group
ynDy Am Cdn 9.92
ynDy Am US 7.22
ynDy Cdn Fd 17.16
ynDy Grd Gld 4.28
ynDy Income 5.76
ynProspector .93
ynSavgs 8.86 10.00
Eaton Bay Group
Cmmnwlth 9.53
Dividend 6.75
Growth 12.11
Income 4.00
Intern'l 13.40
MMF (9.18) 10.00
yMortgage 10.27
Viking 12.91

E-P Mny 10.41 1.00
FutureFundShares
nCashFund 5.09
nFoodFund 5.08
nGoldenFund 5.51
nLifeFund 5.16
nSilverFund 4.94
nTechnoFund 5.08
nValueFund 5.19
Guaranty Trust Gr.
ynInv Eqty 20.06
ynInv Income 4.28
ynMortgage 10.73
Guardian Group
Canadn 6.10
Compu Trend 9.95
Enterprise 1.49
Growth Fd 22.85
North Amer 6.83
STNny 9.25 10.14
World Eqty 6.55
Imperial Group
yMortgage 10.06
yRealty Gth 10.00
Investors Group
yBond 4.14
yDividend 8.69
yGrowth 8.77
yIndexed Stk 5.31
yIntern'l 13.98
yJapan 20.71
MMF (8.11) 1.00
yMortgage 5.00
yMutual 7.65
yProv Stk 10.71
yReal Prop 4.99
yRetiremnt 17.43
Jones Heward Gr.
ynJH Fund 6.40
ynJH Amer 6.42
McLeod Yng Weir
nCon Bk 9.42 1.00
nGovt 9.54 1.00
MER Group
Equity 12.97
Growth 12.06
MMF (9.47) 10.00
ynMKW Lotus 11.46
Montreal Trust Gr.
ynEquity 26.24
ynIncome 7.61
ynIntern'tl 21.30
ynMortgage 10.16
Morgan Trust
Growth 11.47
Income 11.30
Worldwide 14.10
Mutual Group
nMMF (8.62) 1.00
Diversifd 25 10.82
Diversifd 40 11.05
Diversifd 55 10.98
Equifund 11.00
yNoram Conv 10.39
Ont. Teachers Gr.
ynAggressv 36.35

ynDiversifd 37.04
ynFixed 9.45 10.00
ynMortgage 26.78
Principal Group
yBond 2.90
yCdn Mutual 5.00
yCollective 16.58
yEquity 6.14
yGrowth 7.07
yVenture 8.62
yWorld Inc. 6.81
Prudential Group
Growth 9.16
Income 5.19
Put Hlth Sci 10.87
ynReal Gwth 10.71
Royfund Group
nRoyfund 15.34
nRoyfd Bond 4.97
Sterling Group
Equity 6.27
yMortgage 4.86
Templeton Group
Temp Gwth 14.61
Temp Cdn 4.72
Trimark Group
Trimark 9.87
Trimark Cdn 8.90
ynWaltaine 42.61

NON-MEMBERS
ynAltamira Fd 6.40
Beaubran Group
yHypo 10.29
Inc 7.33
yOblig 9.35
ynCan-Anges 9.81
Capital Gth 8.95
nCapstone 5.57
Co-Op Trust Group
ynCT Mutual 18.88
ynGrowth 10.84
ynIncome 8.94
CSA Mgmnt Group
Goldfund 4.49
Goldtrust 5.37
Desjardins Group
yActions 17.69
yHypo 4.43
yIntern'tl 15.30
yOblig 4.41
Dixon, Krog Group
D K Trust 12.29
D K Int'l 16.75
Heritage 3.42
yDomequity 11.49
nFst Cdn Mtg 11.30
yFiscon Fund 7.51
Harvard 14.70
Industrial Group
CS Mgt 9.45 10.00
Indust Amer 6.18
Indust Div 8.78
Indust Eqty 14.90
Indust Gwth 10.69
Indust Income 9.00

Indust Pens 4.63
Mack Eqty 2.06
Mack Mtg Inc 1.10
yMaritime Eq 4.32
Marlborough 10.23
ynMD Growth 10.31
nNatrusco 29.74
NW Group
yCanadian 7.76
yEquity 13.70
NW Trust Eq 16.68
Pacific Grop
yGrowth 7.88
yRet Bal. 5.87
yUS Growth 4.77
PHN Group
yBond 8.77
yCanadian 15.19
yDiv Inc 12.65
yFund 27.69
yPooled 41.64
yRRSP 36.99
PMF Mngmnt Ltd.
nPension 10.38
nXanadu Fd 8.99
Pret et Revenu
yAmerican 21.86
yCanadian 10.13
yFonds H 5.16
yRetraite 15.93
Sagit Group
yCam. Growth 7.48
yInt'l Egy 3.05
yInt'l Income 4.90
yTrans A 6.45
yTrans B 81.85
yTrans C 13.78
Syncrovest 6.67
yTradex 6.18
Trust General Gr.
ynActions 20.60
ynOblig Hypo 8.64
ynHypo 10.47
ynVal Amer 10.45
United Group
Accumlty 8.95
Accumulty R. 9.94
American 5.22
Cont. Mtge 5.22
Security 4.27
Venture 8.96
Venture Ret. 10.77
Universal Group
yAmerican 7.94
yEquity 7.86
yIncome 4.70
yJapan 6.01
yResource 6.29
Western Gwth 3.99

U.S. FUNDS
Dreyfus Group
Dretus Fd 12.63
Neuberger Berm:
Manhtn 7.56

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES — 6,15 — 0,5 — EN $ US

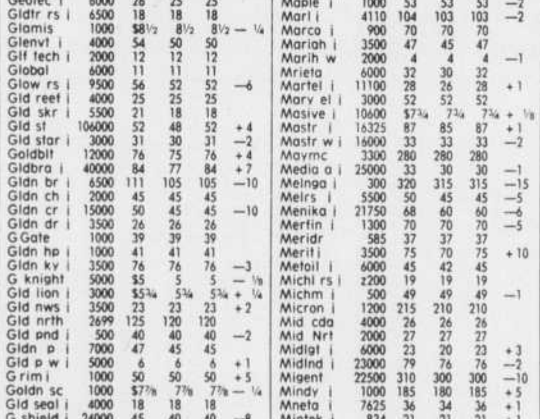

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER — 72,86 — 0,11 — CENTS US

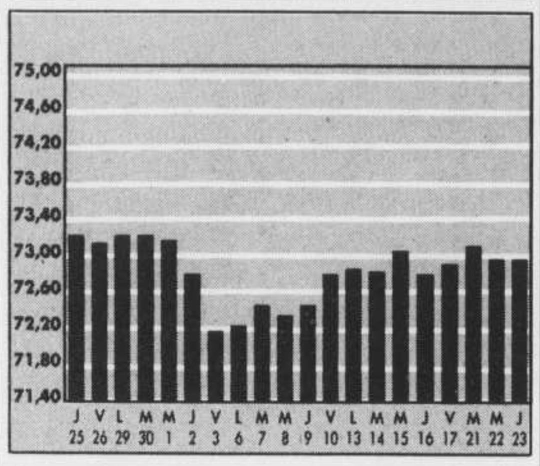

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6883
Afrique franco	Franc CFA	0.002902
Allemagne-Ouest	Mark	0.4428
Antilles Angl.	Dollar	0.5083
Australie	Dollar	0.9376
Autriche	Schilling	0.06301
Bahamas	Dollar	1.3731
Belgique	Franc	0.02200
Danemark	Couronne	0.1232
Espagne	Peseta	0.007836
États-Unis	Dollar	1.3731
Finlande	Mark	0.2129
France	Franc	0.1451
Grèce	Drachme	0.01003
Hollande	Florin	0.3924
Hong Kong	Dollar	0.1763
Inde	Roupie	0.1100
Israël	Sheqels	0.001357
Italie	Lire	0.000694
Jamaïque	Dollar	0.2537
Japon	Yen	0.005449
Liban	Livre	0.08057
Mexique	Peso	0.005501
Norvège	Couronne	0.1540
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6191
Portugal	Escudo	0.007872
Royaume-Uni	Sterling	1.7224
Suède	Couronne	0.1531
Suisse	Franc	0.5276
Venezuela	Bolivar	0.1079

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	fév.	412.87	411.53	3.21
Revenu du travail (millions $)	fév.	19,655.6	19,599.6	7.08
Personnes occupées (en millions)	avr.	11.01	10.86	3.2
Chômeurs	avr.	1,437,000	1,546,000	−2.11
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	fév.	2,970.2	3,014.1	−5.60
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	avr.	126.2	125.7	3.87
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	mar.	95.2	95.0	−10
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	mar.	222.9	222.4	2.25
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	mar.	158.2	157.6	−3.77
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	mar.	317.5	316.4	2.88
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	fév.	779.1	1,553.8	2.81
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	mar.	7,077	21,001	−2.50
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	déc.	5,008	57,370	28.1
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	jan.	10,896.9	10,896.9	3.96
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	fév.	6.3	13.4	−12.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	mar.	10,511	28,781	11.25
Importations, base balance des paiements (millions $)	mar.	−8,447	−23,674	8.07
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	mar.	22.2	61.4	2.30
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mar.	1,295.9	3,589.5	−4.7
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	fév.	647.1	1,339.7	2.37
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,030.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	mar.	1,741.4	4,096.8	14.68
Ventes au détail (millions $)	fév.	291.0	16,815.9	8.56

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Pommes McIntosh, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Asperges: $36.25 la caisse de 30 lb.

Betteraves: moyennes, $5.50 à $6.00 le sac de 12 sachets de 2 lb; $5.00 le sac de 25 lb.

Choux rouges: $5.75 à $6.25 la caisse de 12 à 16 unités.

Ciboulette: $5.75 à $6.20 la dz de paquets.

Endives: $8.75 à $9.05 la caisse de 5 lb.

Laitue Boston: 12 unités, $7.25 à $8.25.

Laitue frisée: 24 unités, $9.25 à $10.25.

Oignons à bouillir, 10 lb, $0.90 à $1.00.

Oignons jaunes: moyens, $4.25 à $5.25 le sac de 50 lb; $5.25 à $5.75 24 sacs de 2 lb.

Oignons rouges: $10.00 12 sacs de 2 lb.

Panais: en 12 sacs de 1 lb, $4.50 à $5.50.

Rhubarbe: $3.65 à $5.00 la botte de 12 pqts.

Rutabaga: moyen, sac de 50 lb $5.90 à $6.75.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, $3.60 à $4.25; sac de 50 lb lavées, $0.00; sac de 20 lb brossées, $1.65 à $1.85; brossées, 5 sacs de 10 lb, $5.75 brossées 10 sacs de 5 lb, $6.50; lavées, 10 sacs de 5 lb, $6.55 à $7.00.

Pommes de terre rouges: 10 sacs de 5 lb, $6.50 à $8.00; sacs de 10 lb, $5.25 à $7.00.

Sirop d'érable pur: $23.35 à $26.00 les 8 canettes de 540 ml.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Le total des arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenait 945 bovins, 878 veaux et sept porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons: B: $72-75; commercial: $57.50-67.

Génisses: commercial: $53.75-65.25.

Vaches: D1,D2: $56-59; D3: $50-55.75; D5: $45-50.75.

Taureaux: $58-66.75.

Veaux de choix et bons animaux: $85-105; moyens: $75-85; communs: $60-75.

Bons veaux de remplacement: $85-114; moyens et communs: $50-83.

Veaux élevés au grain: $82-95.

Prix moyen du porc ontarien, mardi: $63.15; mercredi: $64.12.

BENEFICES

Calais Resources Ltd, trimestre clos 31 mars: 1985, $241,547 soit 1.7 cent par action; 1984, $197,025 soit 1.4 cent.

Great Pacific Industries Inc., trim. clos 30 mars: 1985, $3,792,000 US soit 88 cents US.

Interlake Development Corp., exercice clos 31 déc.: 1984, $774,626 soit 10 cents; 1983, $269,851 soit cinq cents (perte).

Siltronics Ltd, neuf mois clos 30 mars: 1985, $765,000 soit 20 cents (perte); 1984, $716,000 soit 23 cents.

Summit Resources Ltd, trim. clos 31 mars: 1985, $626,913 soit 51 cents; 1984, $388,505 soit 27 cents.

Suncor Inc., trim. clos 31 mars: 1985, $24.3 millions soit 46 cents; 1984, $26.8 millions soit 51 cents.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 1-5 et cotait $1.3725 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1 22-25 à $1.7392.

Par raport à la devise US, le dollar canadien a baissé de 11-100 à $0.7286 mais la livre a gagné 1 19-100 à $1.2672.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.30 8-10; A-gros, $1.29 6-10; A-moyens, $1.26 6-10; A-petits, $0.89 1-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.26; A-gros, $1.25; A-moyens, $1.22; A-petits, $0.85; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: nouvelles, $0.90 à $0.95 le 10 lb; $1.60 à $1.70 le 20 lb; $3.50 à $3.75 le 50 lb; lavées, $5.00 à $5.50 la boîte de 50 lb; I.P.E. $1.05 à $1.15 le 10 lb; $2.00 à $2.10 le 20 lb; $4.25 à $4.50 le 50 lb; N.-B.: $0.90 à $0.95 le 10 lb;$3.75 à $3.00 les 50 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Tendance généralement à la baisse hier au marché de Winnipeg, où 185,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions.

Le colza clôture inchangé et en hausse de $2, juin à $391.70.

Le lin perd $1.90 à $3.80 et ferme à $360.80 en mai.

L'orge de Thunder Bay baisse de $1.40 et monte de 20 cents, mai à $135.80. L'orge d'Alberta est stationnaire, juin à $145.00.

L'avoine est stable et en recul de 30 cents, mai à $119.90.

Le blé abandonne 40 cents à $1 et finit à $152.00 en mai.

Le seigle perd 80 cents et gagne 3 cents, mai à $123.10.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Peu de changement hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de 10 cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés, étaient inchangés. Le long terme a gagné un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10⅝%.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Placer	Sp	25 p	65	85	80	27
Placer	Sp	27½	120	125	145	763
Placer	Sp	27½p	210	245	125	20
Placer	Sp	30	35	60	55	101
Placer	Sp	30 p	400	435		
Placer	Dc	22½	475	$5⅛	485	5
Placer	Dc	22½p	35	60	60	5
Placer	Dc	25	320	355	355	8
Placer	Dc	27½	180	205	210	52
Placer	Dc	27½p	210	245	275	
Placer	Dc	30	95	120	125	3
Placer	Dc	30 p	400	435		
Powr f	Fb	32½	335	360		
Powr f	Fb	32½p	115	140		5
Powr f	Fb	35	235	260		
Powr f	Fb	35 p	270	295		
Powr f	Ag	22½	$11⅛	$11⅞		4
Powr f	Ag	22½p		15		
Powr f	Ag	25	$8½	$9		30
Powr f	Ag	25 p		20		12
Powr f	Ag	27½	$6¼	$6¾		234
Powr f	Ag	27½p		25		9
Powr f	Ag	30	385	410		210
Powr f	Ag	30 p		25		28
Powr f	Ag	32½p	35	60		26
Powr f	Ag	35 p	200	225	210	5
Powr f	Nv	27½	$6⅜	$6⅞		48
Powr f	Nv	27½p		25		5
Powr f	Nv	30	415	440		286
Powr f	Nv	30 p	10	35		14
Powr f	Nv	32½p	85	100		20
Powr f	Nv	35	155	180	200	166
Powr f	Nv	35 p	245	270		

Q R

Rang	Ja	6 p	135	160		
Rang	Jy	6	5	9	5	1727
Rang	Jy	7½	1	3	5	3604
Rang	Jy	7½p	285	310	280	101
Rang	Jy	10		3	10	398
Rang	Jy	10 p	$5¼	$5⅝	285	5
Rang	Oc	6 p	135	160	135	5
Rang	Oc	7	6	15	10	890
Rang	Oc	7 p	235	260	200	10
Rang	Oc	8	5	15	15	99
Rang	Oc	8 p	335	360		
Roy Bk	Ja	27½	325	355	275	3
Roy Bk	Ja	27½p	45	70	70	41
Roy Bk	Ja	30	190	215	190	432
Roy Bk	Ja	30 p	135	160		
Roy Bk	Jy	27½	270	300	290	1133
Roy Bk	Jy	30 p	70	95	70	479
Roy Bk	Jy	32½p	250	300	350	27
Roy Bk	Oc	27½p	25	50	50	132
Roy Bk	Oc	30 p	115	140	200	22
Roy Bk	Oc	32½p	260	310		

S T

Segrm	Ja	52½	$7	$7½		
Segrm	Ja	52½p	115	140	130	3
Segrm	Ja	55	$5¼	$5¾	$7¾	202
Segrm	Ja	57½p	275	315	250	2
Segrm	Ja	60 p	440	485	350	6
Segrm	Ja	62½	180	205	325	5
Segrm	Ja	62½p	$6⅝	$7⅛		
Segrm	Jy	45	$11½	$12	$14½	3
Segrm	Jy	45 p		20	10	25
Segrm	Jy	47½	$9	$9½	$13¼	31
Segrm	Jy	47½p	1	25	30	35
Segrm	Jy	50 p	6	25	20	50
Segrm	Jy	52½	455	480	$5¼	24
Segrm	Jy	62½	15	40	80	6
Segrm	Jy	62½p	$6⅜	$6⅞		
Segrm	Oc	47½	$10	$10½	$13⅛	1
Segrm	Oc	47½p	15	40	45	3
Segrm	Oc	50	$7¾	$8¼	$9½	61
Segrm	Oc	50 p	40	60	50	57
Segrm	Oc	52½	$5¾	$6¼		
Segrm	Oc	52½p	95	110		
Segrm	Oc	55	405	445	$5	194
Segrm	Oc	57½p	255	295	350	13
Segrm	Oc	62½	90	115		
Segrm	Oc	62½p	$6½	$6⅞		
Shell C	Fb	27½	375	425		
Shell C	Fb	27½p	125	150		
Shell C	Fb	30	250	265	285	50
Shell C	Fb	30 p	250	275		
Shell C	Ag	20	$8⅝	$9⅛	$9⅛	38
Shell C	Ag	20 p	2	15	25	17
Shell C	Ag	22½	$6⅜	$6¾	$7	235
Shell C	Ag	22½p	5	20	35	202
Shell C	Ag	25 p	20	30	20	229

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 315,40 / 0,85 **EN $ US**

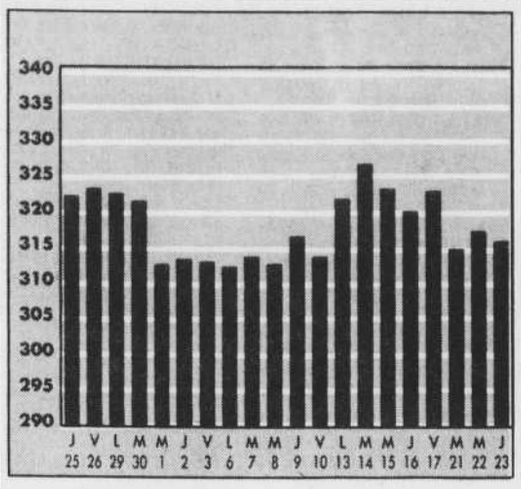

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Shell C	Ag	30 p	195	215	155	65
Shell C	Nv	20	$9⅛	$9⅜	$9¾	8
Shell C	Nv	20 p	15	30		
Shell C	Nv	22½	$6⅞	$7¼	$7½	29
Shell C	Nv	22½p	20	40	85	30
Shell C	Nv	25	490	$5¼	$5½	186
Shell C	Nv	25 p	55	65	60	39
Shell C	Nv	27½p	105	110	95	27
Spar f	Ja	25	490	$5¼		
Spar f	Ja	25 p	30	55		
Spar f	Ja	27½	315	350	320	7
Spar f	Ja	27½p	80	105	130	40
Spar f	Ja	30 p	200	240		
Spar f	Jy	22½	$5¾	$6¼	$6¼	21
Spar f	Jy	22½p	1	20		
Spar f	Jy	25	350	400	350	23
Spar f	Jy	25 p	5	30	40	100
Spar f	Jy	27½	150	175	170	465
Spar f	Jy	27½p	35	60	95	41
Spar f	Jy	30 p	150	175		
Spar f	Oc	22½	$6½	$7		
Spar f	Oc	22½p	10	30		
Spar f	Oc	25	425	450	460	33
Spar f	Oc	25 p	20	45		
Spar f	Oc	27½p	60	85	100	40
Spar f	Oc	30	115	140	150	234
Spar f	Oc	30 p	180	205	325	6
Stico A	Fb	17½	355	380		
Stico A	Fb	17½p	20	45		
Stico A	Fb	20	200	235	225	2
Stico A	Fb	20 p	110	135		
Stico A	Fb	22½	85	110		
Stico A	Fb	22½p	280	315		
Stico A	Ag	17½	255	290	280	66
Stico A	Ag	17½p	5	25	10	7
Stico A	Ag	25	5	30	35	605
Stico A	Ag	25 p	$5⅛	$5⅜	200	8
Stico A	Nv	17½	340	375	360	172
Stico A	Nv	17½p	10	35	50	10
Stico A	Nv	20 p	95	115	115	110
Stico A	Nv	22½	70	85	70	456
Stico A	Nv	25	15	35	35	282
Stico A	Nv	25 p	$5¼	$5¾	$6⅜	22
T-D Bk	Jn	15	$5¾	$6⅛	$6	17

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
T-D Bk	Jn	15 p		10	1	5
T-D Bk	Jn	17½p		10	15	12
T-D Bk	Jn	20 p	10	20	10	264
T-D Bk	Jn	22½	5	25	10	24
T-D Bk	Jn	22½p	155	180	100	5
T-D Bk	Sp	17½	345	380	360	268
T-D Bk	Sp	17½p	1	20	15	25
T-D Bk	Sp	20	145	170	170	942
T-D Bk	Sp	20 p	15	40	40	86
T-D Bk	Sp	22½	50	75	65	70
T-D Bk	Sp	22½p	160	185		
T-D Bk	Dc	17½	360	395	335	11
T-D Bk	Dc	17½p	5	30		
T-D Bk	Dc	20 p	45	70	85	18
T-D Bk	Dc	22½	65	90	95	18
T-D Bk	Dc	22½p	170	195		
T1X		Jn 125	$9⅜	$9¾	$10½	
T1X		Jn 125 p	1	20	30	4
T1X		Jn 140 p	$5½	$5⅞	$5¼	24
T1X		Jy 140 p	$6⅛	$6⅜	$5¾	4
T1X		Ag 140	105	120	130	54
T1X		Ag 140 p	$6⅜	$6⅝	$5½	
Total P	Ja	15	220	250	250	1
Total P	Ja	15 p	80	95	90	17
Total P	Ja	17½	100	125	120	18
Total P	Ja	17½p	175	200		
Total P	Jy	10	$6⅜	$6¾	$7	1
Total P	Jy	10 p		10		
Total P	Jy	12½	400	430	420	144
Total P	Jy	12½p	1	20	10	37
Total P	Jy	15 p	5	30	35	15
Total P	Jy	17½	30	50	35	415
Total P	Jy	17½p	110	135	190	10
Total P	Oc	10	$6½	$6⅞	$7⅛	30
Total P	Oc	10 p	1	15	10	10
Total P	Oc	12½	420	450	$5	57
Total P	Oc	12½p	10	35		
Total P	Oc	15	180	205	185	155
Total P	Oc	15 p	25	50	50	30
Total P	Oc	17½	60	85	105	245
Total P	Oc	17½p	140	165	200	15
TrAlt A	Fb	25	185	210		
TrAlt A	Fb	25 p	20	45		
TrAlt A	Fb	27½	65	90		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
TrAlt A	Fb	27½p	185	210		
TrAlt A	Ag	22½	375	425	310	120
TrAlt A	Ag	22½p		15	5	88
TrAlt A	Ag	25	135	160	160	1225
TrAlt A	Ag	25 p	15	40	55	317
TrAlt A	Ag	27½	10	30	20	1124
TrAlt A	Ag	27½p	135	160		
TrAlt A	Nv	22½	400	450	450	325
TrAlt A	Nv	22½p	5	30		
TrAlt A	Nv	25	160	185	150	307
TrAlt A	Nv	25 p	30	55		
TrAlt A	Nv	27½p	160	185		
TrC PL	Fb	25	300	325		
TrC PL	Fb	25 p	70	95	60	10
TrC PL	Fb	27½p	175	200		
TrC PL	Ag	17½	$9¼	$9½	$9¼	217
TrC PL	Ag	17½p		25	10	20
TrC PL	Ag	20	$6¾	$7	$8⅛	152
TrC PL	Ag	20 p		25	85	21
TrC PL	Ag	22½	430	455	485	877
TrC PL	Ag	22½p	5	30	25	112
TrC PL	Ag	25 p	25	50		
TrC PL	Ag	27½	80	105	140	20
TrC PL	Ag	27½p	115	140	70	5
TrC PL	Nv	20	$6⅞	$7⅛	$5	6
TrC PL	Nv	20 p		25		
TrC PL	Nv	22½	450	475	$5⅜	80
TrC PL	Nv	22½p	10	35	55	71
TrC PL	Nv	25	265	290	330	405
TrC PL	Nv	25 p	45	70	35	53
TrC PL	Nv	27½p	150	175	115	10
Trlon A	Fb	32½	300	325		
Trlon A	Fb	32½p	125	150		
Trlon A	Fb	35	190	215		
Trlon A	Fb	35 p	200	225		
Trlon A	Ag	27½	$6⅝	$6⅞		
Trlon A	Ag	27½p		25		
Trlon A	Ag	30	400	425		
Trlon A	Ag	30 p	5	30	30	2
Trlon A	Ag	32½	200	225	275	5
Trlon A	Ag	32½p	60	80	262	
Trlon A	Ag	35	75	100	85	23
Trlon A	Ag	35 p	150	175		
Trlon A	Nv	30	425	450		
Trlon A	Nv	30 p	25	50		
Trlon A	Nv	32½	250	275		
Trlon A	Nv	32½p	95	110		
Trlon A	Nv	35	140	165	155	20
Trlon A	Nv	35 p	175	200	175	7

W X

Wcoast	Jn	12½	475	$5¼	485	8
Wcoast	Jn	12½p		5		
Wcoast	Jn	15 p		15	5	160
Wcoast	Jn	17½	20	45	60	98
Wcoast	Jn	20	1	20		
Wcoast	Jn	20 p	235	285		
Wcoast	Sp	12½	490	$5⅜	285	
Wcoast	Sp	12½p		15		
Wcoast	Sp	15	255	305	280	87
Wcoast	Sp	15 p	2	25		
Wcoast	Sp	17½p	50	75	30	100
Wcoast	Sp	20	15	40	45	50
Wcoast	Dc	12½	$5	$5½	$5⅜	5
Wcoast	Dc	12½p	1	20		
Wcoast	Dc	15	275	325	285	80
Wcoast	Dc	15 p	5	30		
Wcoast	Dc	17½	95	120	115	7
Wcoast	Dc	17½p	75	100		
Wcoast	Dc	20	40	65	40	20
Wcoast	Dc	20 p	255	305		
Wlkr R	Jn	22½	$7¾	$8⅛		215
Wlkr R	Jn	22½p	1	3		205
Wlkr R	Jn	25	$5¼	$5⅜		882
Wlkr R	Jn	25 p	1	5		206

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wlkr R	Sp	22½	$7⅜	$8		52
Wlkr R	Sp	22½p	1	20		25
Wlkr R	Sp	25	$5¼	$5⅜		224
Wlkr R	Sp	25 p	5	25		79
Wlkr R	Sp	27½	315	340		514
Wlkr R	Sp	27½p	15	35		281
Wlkr R	Sp	30 p	80	105		314
Wlkr R	Sp	32½	40	65		392
Wlkr R	Sp	32½p	235	260		
Wlkr R	Dc	27½	325	350		1376
Wlkr R	Dc	27½p	30	50		135
Wlkr R	Dc	30 p	115	140		101
Wlkr R	Dc	32½	85	110	125	138
Wlkr R	Dc	32½p	260	285		
XCB		Jn 120	$9¾	$10¼		
XCB		Jn 120 p		25		30
XCB		Jn 125	485	$5⅜		2
XCB		Jn 125 p	5	40		
XCB		Jn 130 p	150	200		
XCB		Jy 120	$10	$10½		
XCB		Jy 120 p	1	50		
XCB		Jy 125	$5⅜	$5⅞		
XCB		Jy 125 p	25	75		
XCB		Jy 130	245	295		
XCB		Jy 130 p	225	275		
XCB		Jy 135	45	95		
XCB		Jy 135 p	$5⅜	$5⅞		
XCB		Ag 125	$5¾	$6¼		
XCB		Ag 125 p	45	95		
XCB		Ag 130	330	380		
XCB		Ag 130 p	275	325		
XCB		Ag 135	100	150		
XCB		Ag 135 p	$5¾	$6¼		
XXM		Jn 125	$7	$8		
XXM		Jn 125 p		25		50
XXM		Jn 130	225	275		23
XXM		Jn 130 p	10	35		5
XXM		Jn 135	50	75		
XXM		Jn 135 p	275	350		
XXM		Jy 130	275	350		
XXM		Jy 130 p	40	65	40	3
XXM		Jy 135	100	150	160	10
XXM		Jy 135 p	300	375		
XXM		Ag 130 p	75	125		
XXM		Ag 135	150	200		
XXM		Ag 135 p	350	450		

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
UnPac	12	1602	50½	49⅝	49¾	— ¾
UnBrnd	20	279	16½	15¾	16	— ⅛
UtdMM	10	38	13	12¾	12⅞	+ ⅛
US Steel	20	7103	29⅝	29⅛	29⅜	— ⅛
USWst	8	2297	76⅞	76⅛	76½	— ⅜
Un Tech	8	2002	41	40¼	40⅞	
UnoCal	9	1358	35⅛	34⅜	35⅛	+ ¼
Valero		4523	u12⅜	11⅜	12¼	+ ⅜
Varco		24	3	3	3	
Vornod	11	65	41¼	40¾	40¾	— ½

W X

Wainoc		135	9⅛	8⅞	9	+ ⅛
WkHRs		93	22¾	22¼	22⅜	— ⅜
WaltJm	8	1366	37	36⅝	36¾	
WrnCm		2250	28⅛	27½	27⅞	+ ¼
WornL	14	3358	u40¾	40¼	40½	+ ¼
WstcfT	30	257	12⅞	12⅜	12⅜	
Wn Air	83	1804	6⅜	6½	6⅜	
WUnion		1008	11	10¾	10¾	
Westg El	11	5595	35⅛	34⅜	34½	— ⅜
Weverh	20	1774	30⅛	29½	29⅞	— ¼
viWhPl		10	8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
viWhPl pf		z200	15	15	15	
Whit C		129	27⅞	27¾	27¾	— ⅛
William	7	682	28½	28	28½	+ ¼
Witco	9	71	35⅞	35⅜	35⅞	+ ⅛
Wolwth	10	977	45⅜	45¼	45⅜	+ ¼
Xerox	21	2776	49¾	49	49⅛	— ⅜
ZenithE	9	3125	23¼	22½	22⅜	— ⅜
ZurnIn	11	68	32⅞	32⅜	32⅜	

◆ Caisse

née internationale de la Jeunesse, la Fédération a mis sur pied trois programmes s'inspirant du « plan global d'intervention pour la jeunesse », lancé récemment par le président du Mouvement Desjardins, M. Raymond Blais.

En matière d'embauche, la moitié des emplois offerts à de la main d'oeuvre non-expérimentée seront réservés aux jeunes. La Fédération assurera le support et l'encadrement pour la formation de 90 nouvelles recrues et incitera les caisses locales joindre les rangs.

Le programme des Jeunes dirigeants des caisses populaires encouragera l'accession des jeunes de 18 à 35 au sein des dirigeants des caisses. Tout en améliorant la représentativité de ce groupe d'âge au sein des conseils, le programme vise à permettre l'acquisition d'une expérience d'administrateur.

Un dernier programme des Jeunes entrepreneurs Desjardins favorisera le développement de l'esprit d'entreprise en offrant aux jeunes promoteurs un crédit à des taux avantageux.

Maltais, pdg d'Épiciers Unis Métro-Richelieu

M. Jacques Maltais devient officiellement président et directeur général d'Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc.

Le président du conseil d'administration, M. Marcel Beaulieu, en a fait l'annonce hier. Depuis le départ de M. Jean Robert Vachon, il y a deux mois, M. Maltais agissait comme vice-président exécutif.

On a aussi procédé à la nomination de plusieurs hauts cadres à la direction de l'entreprise. En voici la liste : M. Paul Laporte, vice-président à la distribution; M. Gilles Lessard, vice-président à la Division viandes et surgelés; M. Jacques Obry, vice-président, Approvisionnement épicerie, fruits et légumes; M. Gaétan Frigon, vice-président au marketing; M. Robert Cloutier, vice-président aux opérations de détail; et Mme Denise Martin, directeur général à la planification et aux systèmes informatiques.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** DU **DEVOIR**

844-3361

Semaine nationale de l'activité physique 25 mai-2 juin 1985

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

Les Cahiers Spéciaux du Devoir

L'ÉCHANGE SUR LA PRODUCTIVITÉ OU LA COMMUNICATION DANS L'ENTREPRISE

Comment patrons et syndicats y parviennent

À l'occasion du 7e colloque annuel de l'Institut national de productivité, Le Devoir publiera un cahier spécial traitant des sujets suivants:

- La communication interne: un style efficace de gestion
- Le climat organisationnel et la communication
- La communication pour une productivité accrue
- Les avantages de la participation des employés au profit et à la gestion de l'entreprise
- Aimer ce que l'on fait et la productivité
- Article de présentation de la nature et des buts de l'I N P
- Points de vue des syndicats et des syndiqués.

DATE DE PARUTION: **30 mai, 1985**
DATE DE TOMBÉE: **24 mai, 1985**

Pour annoncer vos services, cours ou produits dans ce cahier spécial, renseignez-vous dès maintenant à notre service de publicité en téléphonant au **844-3361.**

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LES RAPPORTS ANNUELS

L'an dernier, **Le Devoir** a reçu en moyenne 350 demandes pour chacune des compagnies qui ont participé à notre cahier spécial sur les rapports annuels.

Pour optimiser l'intérêt des investisseurs envers votre entreprise, annoncez votre rapport annuel dans le cahier spécial du **Devoir**. Grâce au **Devoir**, vous rejoindrez les courtiers, les cadres supérieurs d'entreprises financières, les personnes-clés du secteur privé et public, ainsi qu'un grand nombre d'investisseurs privés.

Pour annoncer dans le cahier spécial du **Devoir**, envoyez-nous la page couverture de votre rapport annuel ainsi qu'un court texte résumant la situation financière de l'entreprise. Après parution, nous vous enverrons une liste avec étiquettes autocollantes des répondants.

Parution: **le 7 juin**

Date de tombée: **le 31 mai**

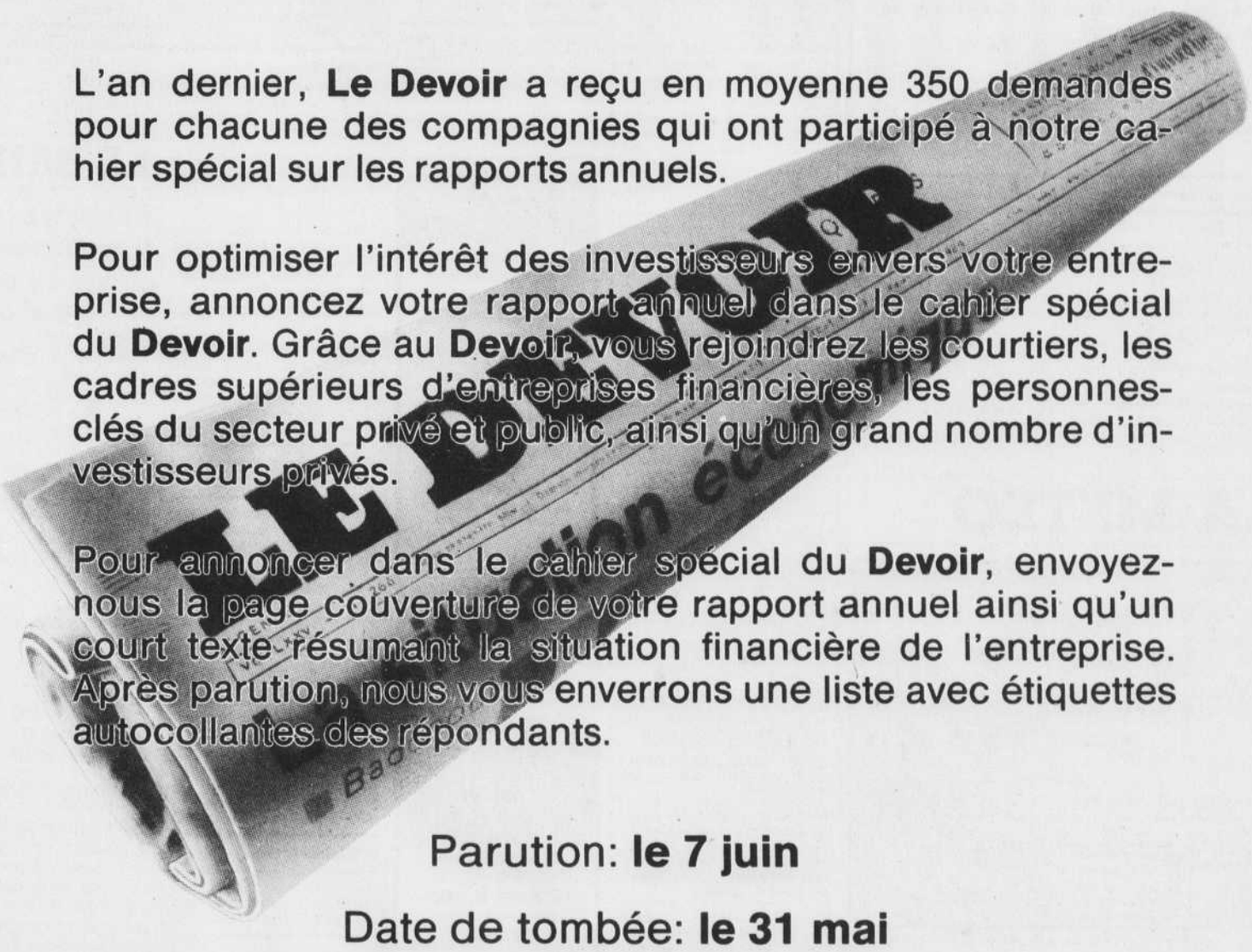

PROVIGO INC.

Provigo Inc. est principalement un distributeur de produits alimentaires et dans une moindre mesure de produits pharmaceutiques et autres produits. Son territoire d'activités couvre presque tout le Canada et certaines parties des États-Unis. Les ventes, pour l'année terminé[illegible]nvier 1983, ont atteint 3,7 milliards $, soit [illegible] 12% par rapport à l'année pré[illegible]oste extraordinaire [illegible]ement à 19,6 [illegible] de 23%. Le [illegible]extraordinaire de 1,6 [illegible]apport à 0,94 $ en 1982. Après [illegible], le bénéfice net par action est de 1,07 $ [illegible] à 0,94 $ l'an dernier. Ces résultats ont été atteints durant une période particulièrement difficile et ils ont été réalisés en suivant le plan tracé l'an dernier et par la mise en application des programmes de rationalisation des opérations et de compressions budgétaires.

Montréal, le 19 avril 1983

(12)

SPECIMEN

Pour informations et réservations d'espace publicitaire, contactez:

Vivianne Chénier
844-3361

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Rambo (first blood part 2)"** 7 h 15, 9 h 15 ven. dern. spect. 11h.
ASTRE II: — **"Code of silence"** 7 h 20, 9 h 10.
ASTRE III: — **"Starman"** 7 h 30— **"Sacre Moise"** 9 h 35.
ASTRE IV: — **"Le retour du jedi"** 9 h 30— **"Au boulot Jerry"** 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"Marche à l'ombre"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI II: — **"Cesar et Rosalie"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: "Broadway Dany Rose" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 8 h 50
BERRI IV: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — **"Rive droite rive gauche"** 1 h , 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Blood simple"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — **"La route des Indes"** 7 h, 10 h.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Brewster's millions"** 7 h 15, 9 h 15.ven. dern. spect. 11 h 15
BROSSARD III: "Rambo" 7 h 30, 9 h 30.ven. dern. spect. 11 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"A view to a kill"** 11 h 30, 1 h 55, 4 h 25, 7 h, 9 h 25.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Starman"** 7 h 10, 9 h 25.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Starman"** 7 h 20, 9 h 30.
CHAMPLAIN II: — **"Les rois du gag"** 9 h 10— **"Les spécialistes"** 7 h 30
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"The mean season"** 7 h.— **"Blood simple"** 7 h 15, 9 h 30, 11 h 45— **"1984"** 9 h 45— **"The terminator"** 24 h.
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— **"Chameleon" "Speaking our peace"** 7 h, 9 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Code of silence"** 1 h 15, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 ven. dern. spect 11 h 10.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239-)—**"Wet shorts"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **"The third man"** 18 h 35. — **"Ils ont combattu pour la patrie"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Mask"** 1 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
CINÉPLEX II: — **"Mask"** 1 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Gotcha"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX IV: — **"Desperately seeking Susan'** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX V: — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VI: — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
CINÉPLEX VIII: — **"A passage to India"** 1 h , 4 h , 7 h, 10 h.
CINÉPLEX IX: — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Oeil pour oeil"** 3 h 10, 7 h 10— **"Terminator"** 1 h 05, 5 h 05, 9 h 10
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Gremlins'** 2 h, 5 h 45, 9 h 30 **"Histoire sans fin"** 12 h 15, 4 h , 7 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— **"Top Secret"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"Indiana Jones et le temple maudit"** 13 h 45, 17 h 30, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Jonathan le goéland"** 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30— **'Harold et Maude"** 14 h, 17 h 40, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Que c'est bon"** 12 h 05, 16 h 10, 20 h 15— **"Innocence impudique"** 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35— **"L'amour en plein air"** 14 h 45, 18 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hard money"** 12 h 30, 13 h 50, 15 h 10, 16 h 30, 17 h 50, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **"The quiller memorandum"** 19 h— **"Torn curtain"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 2 h, 7 h, 9 h 45.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 5 h, 8 h 30
DAUPHIN II: "Les saisons du coeur" 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
DORVAL I: (631-8587) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
DORVAL II: "9 deaths of the Ninja" 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL III: "Police academy 2" 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Rambo"** 6 h, 8 h, 10 h.ven. dern. spect. 11 h 45
DÉCARIE II: — **"Blood simple"** 7 h 30, 9 h 30.ven. dern. spect. 11 h 30
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Je vous salue Marie"** 7 h 05, 9 h 10.
ÉLYSÉE II: — **"La déchirure"** 6 h 20, 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)— **"La Traviata"**, 7 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Moving violations"** 7 h 15, 9 h 15.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — **"Le flic de Beverly Hills"** 7 h, 9 h.
GREENFIELD 3: — **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 7 h 15, 9 h 20.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Lady Hawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Les rois du gag"** 6 h, 9 h 40— **"Les spécialistes"** 7 h 50
KENT I:(489-9707) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
KENT II:— **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC II:— **"A view to a kill"** 6 h, 8 h 20
CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Vive les femmes"** 6 h 30 — **"Les copains d'abord"** 7 h 15— **"Kaos"** 8 h 30— **"Stranger than paradise"** 9 h 30. (24 au 27 mai)
LAVAL I:(688-7776) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
LAVAL II:— **"Foot Loose fr."** 7 h 10, 9 h 15.
LAVAL III: — **"Police Academy II"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL IV:— **"Par ou t'es rentré on t'as pas vue"** 7 h, 9 h 05.
LAVAL V:— **"Le flic de Beverly Hills"** 7 h 25, 9 h 35.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Rambo"** 7 h 10, 9 h 10-.ven. dern. spect. 11 h 10
LAVAL-ODÉON II:— **"Code of silence"** 7 h , 9 h ven. dern. spect. 11 h.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Moving violations"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LOEW'S II:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
LOEW'S III:— **"Police academy 2"** 12 h 10, 1 h 55, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
LOEW'S IV:— **"Savage street"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
LOEW'S V:— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10
MERCIER:(255-6224)— **"Réincarnation"** 6 h 45— **"New York 1997"** 8 h 25— **"Les créatures du marais"** 10 h 10
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Les aventuriers de l'arche perdue"** 7 h 15, 9 h 30 —**"Osterman weekend"** 7 h, 9 h.
OUTREMONT:(277-4145)— **"L'homme éléphant"** 7 h.— **"Eraserhead"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — **"A view to a kill"** 12 h , 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE II:— **"9 deaths of the ninja'** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PALACE III:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.
PALACE IV:— **"Tom Boy"** 1 h 25, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 05.
PALACE V:— **"Cat's eyes"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PALACE VI:— **"Beverly hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PARADIS I:(866-6991) — **"Indiana Jones le temple maudit"** 9 h 30— **"Fauteuil pour deux"** 7 h 30.
PARADIS II:— **"Terminator"** 9 h 10— **"Oeil pour oeil"** 7 h 20.
PARADIS III:— **"Gremlins"** 9 h 15— **"Académie de police"** 7 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"La fuite"** précédé de **"L'objet"** 19 h 30, **"Chambre 666"** 21 h 30 (17 au 30 mai).
PARISIEN I:(866-3856) — **"Le flic de Beverly Hills'** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55.
PARISIEN II:— **"Footloose"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45.
PARISIEN III:— **"Par ou t'es rentré on t'as pas vu sortir"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
PARISIEN IV:— **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
PARISIEN V:— **"2010"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Tonnerre de feu"** 7 h— **"Starman"** 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— **"Broadway Dany Rose"** 7 h 25, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Mi-Manda Picone"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Rambo"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. ven. dern. spect. 11 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Gotcha"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Just one of the guys'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Brewster's million"** 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.ven. dern. spect. 11 h 30
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Sandy'** 12 h 05, 15 h 10, 18 h 15, 21 h 30 — **"Tonnerre"** 13 h 40, 16 h 45, 19 h 55
SAINT-DENIS III:— **"Indiana Jones et le temple maudit'** 13 h 45, 17 h 25, 21 h 05— **"Top Secret"** 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25.
VERDUN:(768-2092)— **"Starman"** 7 h— **"Tonnerre de feu"** 9 h
VERSAILLES I:(353-7880) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
VERSAILLES II:— **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 7 h 15, 9 h 20.
VERSAILLES III:— **"Le flic de Beverly Hill"** 7 h 25, 9 h 35.
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"La route des Indes"** 7 h , 10 h 05.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"Beyond the walls"** 7 h 10, 9 h 10.
YORK:(937-8978) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz avec Vic Vogel Quartet, 24-25 mai
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert du lun. au ven. de 10h. à 17h., les sam. dim. 12h. à 22h. du 4 au 31 mai
BAIN LAVIOLETTE: 1570 rue De Lorimier, Mtl (682-1114)— Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque » de Jean Racine, concept et m. en s. Jean-Maurice Gélinas, du 25 avril au 27 mai, jeu. au sam. 20h., dim. 15h., lun. 20h.
BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis, Mtl— Proteus, jazz, groupe de Québec, 24-25 mai
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl— Spectacle de Daniel Meyer, 24-25 mai
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boite à Lily: Bleu Cynique, spectacle de Anne-Marie Gélinas, Jamil et Ginette Desrosiers, 24 au 26 mai
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario (843-8620)— « Du côté de chez Proust » spectacle avec Roger Bellemare et Réjean Coallier, 24 mai, 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Trio » de Kado Kostzer, m. en s. Alexandre Hausvater, du 1er mai au 15 juin, lun. au sam. 20h.30
CAFÉ SOHO: 3699 St-Laurent (844-4532)— Le groupe Turquoise, jazz, 24-25 mai
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Joe Timmins Jazz Quartet, 24-25 mai, 21h.30
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit (343-6524)— « S.O.M.A. » de Jean-Gabriel Lambert et Pascale Malaterre, m. en s. Bernard Dansereau, 22 au 25 mai, 20h.30
CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— « La duchesse de Langeais » 21 au 25 mai, 20h.30
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame (873-4283)— Les comédiens du Conservatoire dans une lecture publique « La critique de l'école des femmes » de Molière, et « Une paire de gifles » de Sacha Guitry, 21 au 25 mai, 20h.30
ÉCOLE STE-BRIGIDE: 1224 rue Champlain, Mtl (288-5188)— « Les $MOOTE » production du Théâtre Zoopsie, spectacle de Serge Gagnon, Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan, m. en s. Dennis O'Sullivan, du 8 mai au 2 juin, mer. au dim. 20h.30
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine (845-5484)— Top Rankin, 24 mai, 22h.
GALERIE LÉZART: 1601 St-Denis, Mtl (521-5371)— Le groupe I Like Jazz, dans la série Ne Pas Plier, 24-25 mai, 21h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins (285-1968)— « Expos, eh? » interprété par les comédiens d'Acme Harpoon Co. du mer. au sam.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Claire Rodgers en spectacle jusqu'au 30 juin— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci— Diner-théâtre Les Masques: « Razz M' Jazz » à compter du 18 avril
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Baroque, Salle Arthur (861-3511)— « Gigi » comédie musicale, production Café-Concert la Belle Époque, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 2 mai
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Phyllip Jaymes Show, en spectacle jusqu'au 8 juin, du mar. au sam. 21h.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet (849-7164)— « Le moine » de Lewis, raconté par Antonin Artaud, m. en s. Jacques Crête, musique de Serge Le Maire, du 14 mai au 15 juin, du mar. au sam. 20h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam.
MAISON THÉATRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— Les marionnettes du Théâtre de l'Oeil dans un conte roumain « Le soldat et la mort » adapté et m. en s. par Irina Niculescu, jeu. 9h.30, ven. 13h.30
PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530)— « Les joyaux célestes » du 1er mai au 23 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30
RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. de Maisonneuve (527-1221)— Georges Coulombe en spectacle, les ven., sam. et dim. à compter du 5 avril
RESTAURANT-THÉATRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mtl (843-4166)— « Raz de marée » de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, en prolongation jusqu'au 25 mai, du mar. au dim. 20h.30

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ App/Logements

■ App/Logements

À LOUER

N.D.G. à 5 minutes du métro Vendôme. Grand cottage, semi-détaché, 10 pièces dont 5 chambres à coucher, cuisine équipée, foyers, boiseries, jardin, allée pavée. Libre mi-août. Prix demandé: $1,300 non chauffé.

Pour visite, tél.: 484-4577 après 17h.

28-5-85

■ Ameublement

Mobilier chambre GIBBARD acajou «Canadian Legacy» 8 morceaux, fauteuil Vilas «Queen Ann». Valeur 5 872$ prix 3 000$. — 669-9426. 30-05-85

MOBILIER salle à manger, bois de pecan, état neuf, valeur 4 500$ pour 1 800$. Après 18h. — 687-1422. 27-05-85

■ Animaux

BOUVIERS des Flandres. Lignés champions. Faut voir. 1-785-2928. 30-05-85

■ App/Logements

N.D.G., 7½, haut duplex, près métro, 2 balcons, non-chauffé, libre 1er juillet, 550$/mois. 483-6981. 27-05-85

Métro Laurier/Mont-Royal, 3½, rdc, $310, 5½, 2ième étage, rénové, entré laveuse/sécheuse, non chauffé, $400., libre 1er juillet. 521-5469. 27-05-85

1½. près métro Jarry, meublé, chauffé, libre 1er juillet, $40. par semaine, 389-3362. 27-05-85

Près Carré St-Louis, 6 pièces, rénové, garde-robes, entrée laveuse/sécheuse, porte patio, $580., 845-7896. 27-05-85

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une crête de haute pression apportera du beau temps sur la plupart des régions. Une prochaine dépression atteindra le nord de l'Ontario en soirée. Des précipitations continues toucheront les régions plus au nord, alors que des averses ou orages dispersés atteindront les secteurs du nord-ouest en après-midi. Le front froid balayera éventuellement toutes les régions samedi, apportant des averses ou orages.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Samedi: ciel variable et averses dispersées.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 14
COUCHER: 20 h 26

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ennuagement en matinée. Quelques averses et risque d'orages par la suite. Vents devenant modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 50 %. Samedi: dégagement.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé en matinée. Nébulosité croissante par la suite et possibilité d'averses en fin de journée. Vents devenant modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: quelques averses.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée avec possibilité d'averses ou orages. Vents devenant modérés. Max.: 25. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: quelques averses ou orages.

Laurentides: généralement ensoleillé. Max.: 23. Risque de précipitations: 10 %. Samedi: quelques averses ou orages.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Samedi: nuageux avec quelques averses.

Trois-Rivières et Drummondville, Beauce, Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Risque de précipitations: 10 %. Samedi: ciel variable, averses dispersées.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20. Samedi: ennuagement suivi d'averses.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20. Samedi: nébulosité croissante.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18. Samedi: beau.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 15. Samedi: beau.

Basse Côte nord-Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 12. Samedi: beau.

Secteur de Blanc-Sablon: dégagement graduel et vents modérés. Max.: 8. Risque de précipitations: 20 %. Samedi: beau.

■ Condominiums à louer

■ Condominiums à louer

Le Sanctuaire du Mont-Royal

Condominiums à louer, occupation 1er juillet.

2 c.c. 1,420 p.c. **1,375$**/mois

appareils ménagers et garage inclus.

Diane Durocher 738-6199

25-5-85

■ App/logements

CENTRE-SUD, 2106 St-André, 4½, rénové, 2 étages, spacieux, porte patio, terrasse privée, 5 appareils ménagers, libre, 650$/mois. 281-2689, 523-7226, J. Meilleur. 27-05-85

BOUL. ST-JOSEPH, grand 6½ meublé, propre, à sous-louer, juillet et août. 524-2939. 27-05-85

N.D.G., grand haut duplex, 7½, 2 balcons, chauffé, 1er juillet, 650$/mois, 733-9489 après 17h. 27-05-85

OUTREMONT, rez-de-chaussée, très grand 6½, chauffé, cuisine et salle de bain neuves, salle de jeu. 1 000$. — 735-0673 après 18h. 27-05-85

Très grand 8½, chauffé 1er étage, près métro Pie IX, libre 1er juillet, sera frais peint. 700$/mois. 258-2776 ou 252-8265. 27-05-85

WESTMOUNT, 3 c.c., 2 s.b., air climatisé, sauna, piscine, stationnement, jardin, 1 100$/mois. — 483-3444. 27-05-85

C.D.N. haut duplex 6½, équipé, chauffé, ensoleillé, calme, 610$. — 738-7924. 27-05-85

C.D.N. RIDGEWOOD, grand 7½ repeint à neuf, 2 s.b., 2 balcons, 900$ 731-6187. 27-05-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 2 à 12 mois. Aussi location à Paris. Troc-Vacances. — 288-4194 03-06-85

OUTREMONT, rue Laurier, très grands luxueux 6½-7½, peut-être occupés 25% bureaux 900$. 1 000$. 274-2078. 25-05-85

OUTREMONT, Lajoie, 9 pièces, 1er étage. Libre 1er juillet. 1 000$/mois. — 271-3158 — 271-2908. 27-05-85

VIEUX LONGUEUIL, tranquille, 7½, bas duplex, très propre, planchers bois franc, 600$/mois. — 677-7105. 27-05-85

QUERBES près Laurier, 6½, refait à neuf, 700$, 1er juillet. 343-5961, soir: 276-9431. 27-05-85

A SOUS LOUER, 1850 Ave. Lincoln, métro Guy, 1½, tout compris, 250$. Jusqu'au 1er octobre. 937-8638. 27-5-85

MEUBLÉ, haut duplex, N.D.G., 2 c.c., foyer, boiserie, impeccable, près métro et tous services. 1er juillet pour un an seulement. 288-4581. 25-05-85

Snowdon, près métro, très beau haut duplex, 7½, spacieux, équipé, chauffé, garage, $750., 733-0385. 30-05-85

CARRÉ ST-LOUIS, grand 4½, sous-location, 1er juillet, 450$ — 289-9587. 27-05-85

PONT VIAU, bas duplex, grand 6 pièces sur terrasse résidentielle, garage, cave, terrain gazonné, s.b. 1985, fenêtres "Arco", près centre d'achats. Idéal professionnel, libre 1er septembre. 667-4518. 27-05-85

ROSEMONT, ST-ANDRÉ, 5½ rénové avec garage et stationnement, non-chauffé, 525$ — 628-0186, 658-7953. 27-05-85

C.D.N., près métro, haut duplex, 6½, chauffé, équipé, garage. Louer, partager, vendre. Jour 285-6804. Soir 342-5312. 24-05-85

OUTREMONT, BERNARD coin McEachran, 5½, rénové, balcon, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, chauffé, libre immédiatement, 725$ 272-5961. 27-05-85

VAN HORNE près Outremont, 3½ — 275$. 4½ semi-sol 325$. 4½ — 400$. Impeccables, spacieux, appareils — 389-2125 08-06-85

■ Bateaux

Voilier 4.70, performance, fibre de verre, spi, trapèze, parfait état. 3 500$ incluant remorque neuve. Jour seulement: 284-9696. 27-05-85

■ Bureaux à louer

BERRI/STE-CATHERINE, maison victorienne rénovée, 3 étages, (superbe loft), escalier acajou. — 678-1209 — 842-2808. 25-05-85

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p. 250$/mois, 274-2078. 17-06-85

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 600 p², climatisé, etc. Tout inclus. 274-2078. 18-06-85

BOUL. ST-JOSEPH est (1550), 2,100 p.c., 737-2703. 27-05-85

■ Bureaux à louer

Coin St-Michel et Henri Bourassa, 400 à 1200 p.c., 321-0630. 30-05-85

Mont-Royal près Delorimier, spacieux, professionnel ou commercial, 1100 p.c., libre 1er juillet, 521-4525. 27-05-85

■ Chalets à louer

BORD D'UN PETIT LAC, endroit tranquille, 12 milles de Lachute, Pine-Hill, poêle, réfrigérateur, chauffage électrique, saison 20 juin-21 septembre, 2 400$, location mensuelle possible, juillet 1200$, août 1000$. Soir 19h à 21h. 382-6150. 27-05-85

■ Chalets à vendre

CHALET LUXUEUX, tranquille, bord de l'eau, terrain paysager, bois naturel, 4 saisons, meublé, foyer, 3 c.c. Faut voir 48 000$ — 1-222-1735, 286-8212. 27-05-85

■ Collections

SALON DE L'ARME DE COLLECTION
25 - 26 MAI

Armes antiques et modernes
Vente — Achat et Échange

Organisé par L'A.C.A.B.C.

Samedi 25 mai — 9h à 17h.
Dimanche 26 mai — 9h à 15h.

Endroit:
Aréna de Westmount,
édifice voisin de la caserne du Royal Montréal Regiment,
4625 O. rue Ste-Catherine, Montréal, Qc
***Admission:* 3,00$**

***INFORMATION* 481-2012**

27-5-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app. 3

Magnifique 5 1/2
rénové à neuf
site enchanteur
75 360$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496
DERNIÈRE CHANCE

27-5-85

■ Condominiums à vendre

CENTRE-VILLE. Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires: 866-3088. 25-05-85

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, 1,225 p.c., climatisé, foyer, Jenn-Air, 92 000$. — 374-4300 — 842-4051. 25-05-85

FORT DE LA MONTAGNE, 2 c.c., 2 s.b., garage, valet, + commodités, 631-2611 — 695-9198. 25-05-85

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, 3½ et 4½, ultra moderne, près métro, 44 000$ et 59 000$. 376-1401. 29-5-85

■ Condominiums à louer

AHUNTSIC, condo neuf à louer, 3½, air conditionné, garage intérieur, jour 388-9273. Soir et fin de semaine 684-3002. 27-05-85

Face Carré St-Louis, 6½, 2ième étage, puits de lumière, terrasse à l'arrière, immédiatement, $700., 843-8366 (bureau), après 19 hres 672-4171, Mme Legault. 27-05-85

■ Offres d'emploi

■ Offres d'emploi

LE CONSEIL SCOLAIRE DE CHAPLEAU

requiert pour le 1er septembre 1985

un(e) ENSEIGNANT(E)S

de mathématiques et sciences. Prière de faire parvenir votre demande à:

M. J.B. Walsh, Directeur
École Secondaire Chapleau High School
C.P. 880 Chapleua, Ontario
P0M 1K0

27-05-85

■ Copropriétés à vendre

Carré St-Louis, 3626 Laval, 1er étage, 4½, rénovée, 70 000$. Soir: 842-2064 — 844-8936. 27-05-85

OUTREMONT, Bernard-Stuart, très beau 5½, 1er étage, pas d'agent. 271-1965. 27-05-85

ÉDOUARD-MONTPETIT, angle McKenna, il ne reste qu'un 7½, 1 310 p.c. pour juillet prochain, 55 000$. Carole Besner 277-9789. 27-05-85

■ Cours

FIN DE SEMAINE en musico-thérapie du Nouvel-Âge, 25, 26 mai. Pierre 272-1676. 25-05-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

L'ATELIER ANNE VEN DE WEGHE vous offre les plus beaux rideaux en filet qui soient, prix compétitif, entièrement brodés main, choix de modèle — 738-3478, 271-1186. 27-05-85

■ Espaces commerciaux à vendre

ROUTE 117, nord St-Jérôme. Magnifique propriété, pierre, 2 foyers, commercial. Idéal: restaurant, auberge, commerces, etc. grand terrain 134 000$. Imm. Grand Prix CRT. Desjardins 669-8232. 25-05-85

À VENDRE À ST-MARTIN AUX ANTILLES FRANÇAISES, restaurant 50 places, bien situé, très bon chiffre d'affaire. Téléphoner au 435-2088. 29-05-85

■ Gardiennes

Gardienne de jour, à domicile, deux enfants, (3 et 1 ans ½), 3 jrs par semaine, quartier Côte des Neiges, références exigées, tél.: (sem.) 731-5598, après 19 heures. 28-05-85

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 04-06-85

■ Instruments de musique

Louez moins cher pianos — orgues, ROGER LAROSE INC. — 282-9303 — 384-9612. 08-06-85

PIANO DROIT, Haynes Bros. noir très bon état, 900$. 342-9952. 25-05-85

■ Livres

Journaliste, libraire; aussi beaucoup livres rares incluant Canadiana. 487-5870. 27-05-85

■ Logements à partager

GRANDE MAISON victorienne à partager; 4 c.c., 2 s.b., St-Hubert/Cherrier; terrasse, puits de lumière, briques, boiseries; 300$/mois (tout inclus); 1er juillet; de préférence femme de 22-28 ans. — 849-8297. 27-05-85

■ Logements demandés

Professionnel recherche logement dans secteur propre et tranquille. — 289-1999. 27-05-85

PARIS, SEPTEMBRE 85, recherche appartement pour jeunes étudiantes, références, 488-6819. 27-05-85

■ Maisons de campagne à vendre

BORD DU LAC ORFORD, maison hivernisée, site champêtre, tennis, golf, ski. 69 000$. (514) 297-2426. 27-05-85

■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole 170 000$. Vente privée. 479-6292. 27-05-85

ST-BENOÎT DU LAC, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysager, proximité de l'abbaye et de 5 centres ski et du lac Memphrémagog. 59 000$. 819-472-6881, 819-843-0995. 27-05-85

■ Maison de campagne à vendre

MANSONVILLE CANTONS DE L'EST, 90 mins. de Montréal, paradis, près de Jay Peak, Owls Head, 3 c.c., foyer, sauna, 50 acres, étang, sans agent. 272-0968 ou 292-5232. 27-05-85

■ Maisons de campagne à louer

Cantons de l'Est, près de Bromont, maison dans la campagne, meublée, 4 c.c., toutes commodités, piano, grand terrain, cours d'eau à proximité, 2 500$. pour la saison. 482-3317, 1-539-1272. 27-05-85

■ Offres d'emploi

Couturière expérimentée demandée pour altérations. Secteur Outremont. 271-6632 (laisser message). 27-05-85

■ Offres de services

ÉTUDIANT, fait de la peinture et autres, 7$/l'heure ou au contrat. Mario 255-3201. 27-05-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

■ On demande

Professionnelle, aimerait partager avec personne paisible, valeurs philosophiques, grand logement ou maison, ensoleillés, avec cour ou terrasse, environnement tranquille, dans Ahuntsic ou Plateau, près métro. 761-6428. 27-05-85

■ Ordinateurs

APPLE 2C, avec sourie, imprimante et logiciel traitement de texte, 3 mois d'usure, 2 000$. 289-9587. 27-05-85

■ Pêche

Saumons arc-en-ciel, truites grises, pêcherie sur Lac Ontario, 2 bateaux (36 pi. — 24 pi.) Groupe de 6 à 20 personnes, repas si désiré. CHIEF CHARTERS. Anglais jour - nuit: 1-416-274-6505 — français 18h - 23h. 1-416-278-6983. 25-05-85

■ Propriétés à louer

CHATEAU CRETE situé en Mauricie, 20 pièces meublées en style, piscine, grand terrain. — 849-0826. 06-06-85

RIVE-SUD, maison uni-familiale, 2 étages, jardin. Informations, jour 658-4962. Soir 658-0089. 03-06-85

HAMPSTEAD bien situé, bungalow confort +, 6 c.c., tout équipé, prix à discuter. 486-0796. 27-05-85

Greenfield Park, vieux secteur, cottage semi-détaché, 3 c.c., jardin, $550., 672-6942, 289-5539. 27-05-85

■ Propriétés à revenus à vendre

ROUGEMONT, quadruplex au centre du village, grand terrain environ 265' x 188', 48 pommiers. — 1-469-3574. 27-05-85

■ Propriétés à vendre

ROSEMONT beau quadruplex détaché, grand terrain. Bas 8 pièces, et bachelor libres. Cuisine moderne, belles boiseries 149 500$. Immeubles Grand Prix CRT. Desjardins 669-8232. 27-05-85

ST-BRUNO. Prix réduit. Superbe cottage, piscine intérieure, 2 foyers. Faut voir! Robert Martineau 256-7473 ou 655-3555. AVITEC, courtier. 25-05-85

Propriétés à vendre

CHATEAU CRETE situé en Mauricie, 20 pièces meublées en style, piscine, grand terrain. — 849-0826. 06-06-85

COTTAGE ANGLO-NORMAND en pierre, construit vers 1850 et restauré en 1973. S.A.M., 3 c.c., 2 s.b., 2 foyers, 4 armoires encastrées. Remise attenante de 18' x 40'. Terrain clôturé de 20 000 pi. Situé à Melocheville (Beauharnois), près du lac St-Louis, à 35 km de Montréal. Prix demandé 89 000$. 1 (514) 429-3941. 27-05-85

BORD DE L'EAU, Île Ste-Thérèse, 15 mins. du pont Champlain. Domaine 29 000 pc., clôturé, 40 arbres adultes, maison style espagnol, 10 pièces, toit cathédrale, immense foyer, garage double. Prix 100 000$ 1 (514) 346-3509. 27-05-85

LANORAIE, maison rénovée, 1 700 p.c. terrain 30 000 p.c. accès privé au fleuve 64 000$. 288-0763 après 18h 1-887-2675 weekend. 27-05-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727. 17-06-85

■ Terrains à vendre

TERRAINS RÉSIDENTIELS à Longueuil pour futur développement. 85¢/p.c., accepterait petit comptant. — 665-3395. 25-05-85

■ Ventes de garage

Articles de tous genres. Se présenter le 23-24-25 mai au: 2405 est, Henri-Bourassa, app. 1. 27-05-85

LE BRIDGE

Exploitez la couleur d'embuscade

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Tous

Nord
♠ A 7 2
♥ D 10 7 6 2
♦ D 9 5
♣ A 6

Ouest	Est
♠ D 8 6 3	♠ R V 4
♥ 5	♥ 8
♦ A 8 6 3	♦ V 7 4
♣ R V 8 2	♣ D 10 9 5 4 3

Sud
♠ 10 9 5
♥ A R V 9 4 3
♦ R 10 2
♣ 7

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	contre	3 ♥	passe
4 ♥	passe	passe	passe

Entame: le 3 de pique par Ouest.

À l'examen de son jeu, le joueur averti n'est pas tellement intéressé du nombre de points qu'il possède, il l'est beaucoup plus à compter ses perdantes et à localiser où se trouvent les forces ennemies. Il faut avoir très souvent plusieurs cordes à son arc quand il s'agit de réaliser un contrat difficile. La donne d'aujourd'hui présente une main incertaine que devra jouer le déclarant Sud.

Elle montre deux levées perdantes en pique et deux en carreau et aucune longue suite lui permettant de défausser une de ces perdantes. Qu'arrivera-t-il de son contrat? Le joueur doit déterminer dès la première carte jouée, la marche qu'il devra suivre pour réduire à 3 les levées à perdre, il doit faire son plan de jeu.

Souvent les enchères n'apportent aucun indice pouvant aider le déclarant. Cependant dans le cas présent il est d'augure que les valeurs des adversaires soient localisées dans la main du joueur en Ouest, celui-ci ayant contré l'ouverture de 1 coeur.

Cette philosophie que le déclarant observe est une prise de position mentale qui se construit dès que l'entame est faite et que le mort étale ses cartes sur la table. C'est un tour de force qui doit se faire vivement sans que le joueur affuble sa crainte ou la faiblesse d'une couleur ou la technique qu'il suivra car les défenseurs habiles savent organiser leur tir et souvent brillamment surtout si le défenseur tombe dans le précipice de jouer un carreau.

Sur l'entame du 3 de pique, le 7 du mort est placé et le joueur en Est prend la levée de son Roi et retourne le Valet. L'ordinateur Sud enregistre ce Roi et ce Valet que possède le joueur Est. Il tire la conclusion que toutes les autres cartes fortes sont dans la main du contreur. Ce travail mental se fait alors que le déclarant prend la deuxième levée avec l'As de pique du mort; il fait 3 tours d'atouts en flairant bien les écarts et les hésitations que se permettent les adversaires, surtout celui de sa gauche.

Sud joue d'une manière très prudente; il tient son succès dans ses mains, sachant bien où sont les forces adverses connaissant aussi la stratégie toute faite qu'il est à mettre en exécution. Il joue l'As de trèfle et coupe de sa main le petit trèfle du mort éliminant ainsi cette couleur. À ce moment stratégique il passe la main à la Dame de pique de Ouest qui doit retourner vers la couleur carreau du déclarant. Cette couleur stratégique bien isolée et bien gardée en embuscade dès la première carte jouée donne 2 levées au déclarant et son contrat est assuré. Le joueur de classe n'a pas que des As et des Rois pour ses armes de victoire.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

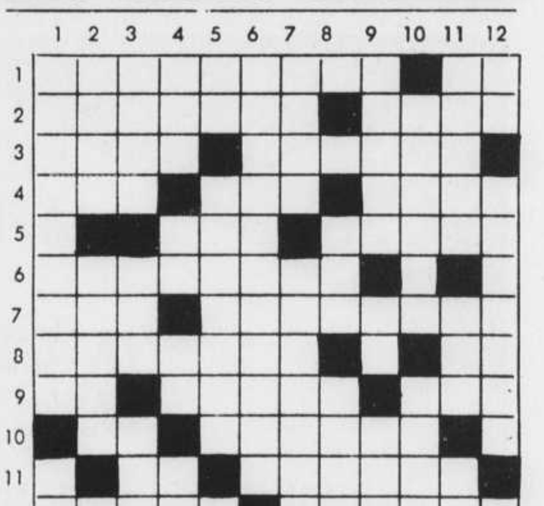

Horizontalement

1—Chose nouvelle. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
2—Nom collectif désignant le citron et les fruits voisins. — Détruit sournoisement.
3—Substance concentrée dans l'urine. — Devenir rance.
4—Être imaginaire. — Souverain. — Négligé.
5—Une des Cyclades. — Arrêt ou ralentissement d'un liquide organique qui circule.
6—Se dit d'une personne dont l'acuité visuelle est très diminuée.
7—Port de l'Inde. — Liqueur composée avec de l'anis.
8—Plonge dans l'eau bouillante. — Iridium.
9—Rhodium. — Ressemblance. — Isthme qui unit la péninsule malaise au continent.
10—Sert à lier. — Conseillère secrète mais écoutée.
11—Charpente du corps humain. — Partie du monde.
12—Avenir. — Redonne la vie.

Verticalement

1—Faire naufrage. — Conifère.
2—Géant vorace. — Mauvais.
3—Substance concentrée dans l'urine. — Interjection. — De bonne heure.
4—Un sens. — Lui. — Du verbe avoir. — Connu.
5—Eminence. — État à régime monarchique.
6—Sondage par ballon des hautes régions de l'atmosphère.
7—Utilisai. — Chasseur qui se sert de pièges.
8—Les siens. — Se trompa.
9—Étoffe croisée de laine. — Éminence. — Atome électrisé.
10—Amoureux. — Coiffure militaire.
11—Pris de passion. — Art de lancer. — Eminence.
12—Xénon. — Mettras en terre pour germer.

Solution d'hier

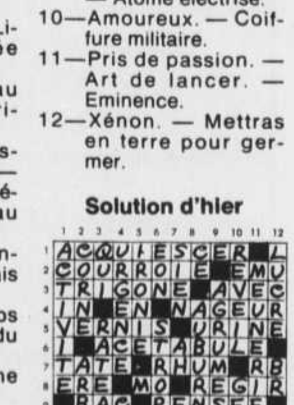

Le manque de dynamisme des bélugas du Saint-Laurent pourrait s'expliquer par le fort taux de BPC qu'ils ont ingéré

ANDRÉ BOUTHILLIER

CHICOUTIMI — Les bélugas ou baleines blanches du Saint-Laurent présentent l'un des plus hauts taux de biphényles polychlorés (BPC) chez les animaux. Il demeure cependant encore impossible de relier la présence de cette substance toxique à la baisse dramatique de leur fertilité.

Des recherches dirigées par le Centre de recherche en écologie des pêches, à Rimouski, ont permis de déceler un taux de 575 parties par million dans le gras de 80% des bélugas étudiés, alors que la norme acceptable décrétée par Environnement Canada ne s'élève qu'à 50 parties par million.

«La contamination très importante par le BPC est certes l'une des causes principales du manque de dynamisme de la population de bélugas du Saint-Laurent. Mais il faudra poursuivre nos recherches avant de l'affirmer sans risquer de se tromper», a expliqué hier l'un des responsables de l'étude, M. Pierre Béland, au colloque sur l'écologie animale tenue dans le cadre du 53e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

Les chercheurs de Rimouski basent leur conclusion préliminaire sur l'autopsie de 29 carcasses de baleines blanches qui ont échoué sur la rive-sud du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Kamouraska, au cours des 28 derniers mois. Ils ont entrepris leur étude à l'automne 1982 après avoir remarqué la faible reproduction du béluga. Au début du siècle, on en comptait 5,000. Vers la fin des années 60, après une longue période de chasse, il n'en restait plus que 500 environ. Depuis, leur nombre a été réduit à 350.

M. Béland attribue la diminution des bélugas depuis la fin des années 60 au déversement de polluants dans le fleuve. Cela lui permet de penser que les autres mammifères (marsouins, grosses baleines) qui s'y promènent ont aussi été contaminés par le BPC. Ses recherches ont aussi décelé la présence de DDT et de Mirex dans les carcasses de bélugas, mais le haut taux de BPC a retenu l'attention de l'assistance, hier, en raison de la couverture de presse qui lui a été consacrée depuis deux semaines au Canada.

Selon M. Béland, le BPC peut entraîner chez le béluga cancer, maladie pulomonaire et stress physiologique. «D'autres études ont déjà démontré qu'un taux moins important du BPC décelé chez le béluga pouuvait endommager sérieusement la santé d'animaux domestiques», a-t-il ajouté.

L'importance des effets du BPC dans la diminution progressive de la population des baleines blanches du Saint-Laurent ne pourra peut-être jamais être mesurée avec précision. Pour y parvenir, a expliqué M. Béland, il faudrait comparer en laboratoire, sur une longue période, la santé de deux groupes de bélugas vivants, l'un placé dans un réservoir d'eau pure, l'autre dans un réservoir contaminé par du BPC. Une baleine blanche peut mesurer jusqu'à une quinzaine de pieds.

Cela n'empêchera pas le Centre de recherche en écologie des pêches de Rimousmi de poursuivvre ses études en collaboration avec le Laboratoire régional d'inspection de Longueuil et l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Car son but ultime consiste à sauver le béluga du SaintLaurent, menacé de disparition. Au rythme actuel de la mortalité, prévoit M. Béland, il ne restera plus aucune baleine blanche entre Baie-Comeau et Kamouraska dans une dizaine d'années. Le taux d'accroissement de la population est nulle, alors que celui des baleines blanches de l'Arctique atteint au moins 2%.

Présent au colloque, un épidémilogiste de l'Université McGill, M. Claude Tremblay, a expliqué pour sa part qu'il était impensable de faire une relation de cause à effet entre la contamination par le BPC chez le béluga et chez l'être humain. De toute manière, a-t-il affirmé, les Québécois ne doivent pas paniquer lorsque la presse lui parle des dangers de contamination par cette substance toxique. «Les recherches ne sont pas assez avancées. En attendant leurs résultats, je continuerai à manger du poisson.»

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Jah Cutta and The Determination Band, reggae, 24 au 26 mai
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— Claude Léveillé et André Gagnon, 24 mai, 20h.
TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— Preponderance of the small, performance-danse de Vicki Tansey, 24-25 mai, 20h.30
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Night Mother » de Marsha Norman, du 11 avril au 26 mai, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le dim. 14h.— « Gone the burning sun » de Ken Mitchell, du 23 mai au 16 juin, mar. au sam. 20h., matinée le sam. 14h., dim. 19h.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest Sherbrooke (282-4871)— « Tentations » présentation d'Opéra-Fête, du 3 au 26 mai, mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Couple ouvert » de Dario Fo, m. en s. René Richard Cyr, du 7 mai au 8 juin, mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793)— « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, 28 au 31 mai et 1 juin, à 20h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario (526-6582)— « Carmen Jolin chante » 24-25-26 mai, 21h.30
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Mtl— Salle B-484: Récital de piano, Natalie Bélanger, 24 mai, 20h.
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Le Cirque Soleil en spectacle du 14 mai au 2 juin
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: The Globe Theatre présente: « Beyond Batoche » de Rex Deverell, sem. 20h., sam. 14h. 20h.— Salle Théâtre: Comédie de Genève présente « L'oiseau vert » de Benno Besson, 24-25 mai, 20h.— Salle Opéra: Cleveland Orchestra, Christoph von Dohnanyi, chef d'orchestre, 24 mai, 20h.30

AVIS PUBLICS

Prenez avis que JACEK ZABICKI, né le 27-01-1958, domicilié à 2376 Clifton, app. A, à Montréal, demande au Ministère de la Justice de changer son nom pour celui de JACQUES MILLER.

''Avis est donné que M. Raynald Tremblay Enr., résidant et domicilié au 2368B Moreau, Montréal, détenteur du permis No. M-710797-002 région 10, s'adressera à la Commission de Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Raynald Tremblay Transport Inc., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2368B Moreau, Montréal, région 10, et ce conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: le 23 mai 1985
2ième parution: le 24 mai 1985
Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, je demeure,
Votre tout dévoué,
SIMON RICHTER, avocat

PRENEZ AVIS QUE la requérante, Transport Papineau Inc., détentrice du permis M-300374 des dossiers de la Commission des Transports du Québec, s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON — CONTRAT
De Blainville à tous points de la Province de Québec dans un rayon de 350 milles de ladite ville pour le transport de ciment pré-mélangé en contenants de toutes sortes pour le compte de Pavage de Matériaux King Ltée et retour.
DROIT ADDITIONNEL: À l'occasion du service ci-haut mentionné la requérante pourra traverser les frontières Québec/Ontario (port de sortie: Hull, Ottawa) et desservir Ottawa et toutes les localités situées dans un rayon de 30 milles de ladite ville.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ière publication: 23 mai 1985
2ième publication: 24 mai 1985
Par: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec H2Y 1M1

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

TOUSIGNANT ROBERT — accidentellement à Angers (France), le 19 mai 1985 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Robert Tousignant, époux de Johanna Ammon, père de Denise, Nicole, Martin et Benoît. Il laisse également dans le deuil son frère Clément, ses soeurs Marie-Paule, Liliane, Denise et leur famille, de nombreux amis et collègues, ainsi que la grande famille de la communauté chrétienne de St-Luc. M. Tousignant P.h.D. en pédagogie de l'Université de Louvain (Belgique). Il était professeur titulaire et vice-doyen à la gestion des ressources à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, il collaborait au catéchuménat de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 27 mai à 13:30h, en l'église St-Luc lieu de la rencontre 48 Boul. ouest Parc Dollard-Des-Ormeaux. Et de là au jardin commémoratif Rideau. S'il vous plaît pas de fleurs, mais des dons à la fondation Jules et Paul-Émile Léger, section de la Croix d'Or, 130 Ave. De l'Épée, Outremont, Qc., H2V 3T2, seraient appréciés.

VENDETTI Lucie — À Montréal, le 23 mai 1985 à l'âge de 60 ans, est décédée, Mme Paul Vendetti, née Lucie Bédard. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses frères, Roland et George, sa soeur Suzanne, sa belle soeur Mme Marguerite Pronovost, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 25 mai. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Athanase de St-Jean d'Iberville, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et mais sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EKAPRO INC.
Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EKAPRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 27 avril 1985
Pour la compagnie,
Edward A. Kassabian

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-011023-855
TEXTILES VAL-ABEL LTÉE
Demanderesse
-vs-
BARRY REDIKER
Défendeur
ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur, Barry Rediker, de comparaître d'ici trente (30) jours, copies du bref et de la déclaration ayant été laissés au Greffe à son attention.
MONTRÉAL, le 16 mai 1985.
DANIEL MORRIS, c.r.
Procureur de la Demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001731-851
MARTINE ÉMOND,
partie demanderesse
—VS—
MICHAEL KOTSILIDIS,
partie défenderesse
—ET—
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE & AL
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse MICHAEL KOTSILIDIS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours de la publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.
Brossard, le 15 mai 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Leclerc Alie & Bissonnette
6185 boul. Taschereau, suite 201
Brossard
Me Jacques Bissonnette

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)
NO: 500-12-143052-854
IZANIE BOURCIQUOT, couturière, domiciliée et résidant au 6845 — 26ième Avenue Rosemont, App. 18, à Montréal, district de Montréal,
Requérante
-vs-
FRANK JN LOUIS, présentement de domicile inconnu,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, FRANK JN LOUIS, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication du présent avis.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparutiion ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 16 mai 1985.
Mes TOULET BUSHEY TURGEON & BLACKBURN
3236 rue Masson, Suite 201
Montréal, Qué.,
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004380-858
LES DISTRIBUTIONS DOMINIC PAMPENA INC. corporation légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires au 9450, boul. Langelier, en la cité de St-Léonard, District de Montréal,
Demanderesse
-vs-
PEPPE RESTAURANT INC. corporation légalement constituée et ayant eu sa principale place d'affaires au 1212 Peel, en la cité et District de Montréal, Province de Québec,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
LA défenderesse, Peppe Restaurant Inc., est par les présentes sommée de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. L'exemplaire du bref d'assignation et de la déclaration a été laissé au greffe de la Cour Provinciale du District de Montréal à son attention (Demande de 4 358,81 $ pour marchandises vendues et livrées).
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 17 mai 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO, p.a.c.p.m.
FARGNOLI, ALLEN & ASS.
7170, boul. St-Laurent
Suite 200
Montréal, Québec
H2S 3E2
Procureurs de la Demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à WATCHGUARD DU CANADA LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 30ème jour d'avril 1985, sous le numéro 35811777.
Ce 17e jour de mai 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
(S.Q. 1965, c. 77 et mod.)
AVIS
LUCILLE GAUDET
Avis est donné que Lucille Gaudet, sans profession, domiciliée au numéro 1820 du boulevard Rosemont, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice pour obtenir un certificat changeant son nom en Marie-Christine Doris Lucille BOUGIE.
Le nom d'aucune autre personne n'est affecté par la requête.
Signé à Montréal
ce 10ième jour de mai 1985
Ghislaine Laramée, procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO: 500-12-136811-845
GÉRARD DELANGIS,
Requérant
-vs-
HELENA LEWIS,
Intimée
AVIS
Par les présentes, avis est donné à DAME HELENA LEWIS, que l'Honorable Juge Louis Paradis, J.C.S., a prononcé le 26 février 1985, un jugement conditionnel de divorce qui se lit comme suit:
''La Cour prononce un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 12 novembre 1952, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la Loi.''
Une copie dudit jugement a été déposé au greffe de cette Cour à son intention.
MONTRÉAL, ce 16 mai 1985.
HOWARD GAGNÉ BISSONNETTE & ASS.,
Procureurs

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001986-851
JEAN MARC TURGEON,
Requérant
-vs-
MARIE CÉCILE NOËL,
Intimée
-et-
CLAUDE DRAPEAU, Notaire,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Prenez avis que la présente requête pour être autorisé à vendre seul un immeuble, affidavit et avis sera présentée pour adjudication devant l'un des juges de cette Honorable Cour, siégeant en division de pratique, dans et pour le district de Montréal, vendredi, le 7 juin 1985 à 9:15 heures de l'avant midi, en salle 2.16 du Palais de Justice de Montréal.
Une copie de la dite requête a été laissée à l'intention de MARIE CÉCILE NOËL, au bureau de la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
Montréal, ce 21 mai 1985.
Mes Brosseau, Dubuc, Trudeau & Ass.,
Avocats
818 est, rue Sherbrooke,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-002005-859
DAME CHRISTINE LORD,
demanderesse
—vs—
MAURICE DURAND
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Nous vous avisons qu'il y a eu dépôt et réception au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal d'une action de nom dudit enfant intentée par la demanderesse. Si vous désirez comparaître, vous devez le faire:
Dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication d'une insertion d'un résumé de telle ordonnance parue en français dans un journal publié dans ce district, soit Le Devoir.
De plus, si vous désirez produire une défense ou proposer les demandes que vous entendez opposer à la déclaration, vous devez le faire dans le même délai.
Il est important que vous agissiez dans le délai mentionné dans ce document:
— soit en vous adressant à un avocat qui peut vous représenter et agir en votre nom;
— soit en vous rendant vous-même au palais de justice pour y remplir une formule de comparution;
Si vous n'agissez pas dans le délai mentionné dans ce document, personnellement ou par avocat, la partie demanderesse aura droit d'agir en votre absence et le juge pourra alors rendre un jugement sans que vous en soyez avisé.
Me BENOIT GENDRON
400 est, rue Jarry
Montréal, QC
H2P 1V3
TÉL.: 381-2504

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie: GESTION CATY INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 21 mai 1985.

AVIS

Prenez avis qu'une assemblée générale de l'Association P.C. de St-Léonard-Anjou aura lieu le 5 juin 1985, à 17h30, au buffet La Savoureuse, situé au 6830 Joseph-Renaud.

Pierre-M. Gauthier
Président

Le présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3575441, la Banque ROYALE DU CANADA a rétrocédé et transféré de nouveau à DISTRIBUTION FUSION III INC. 353 rue St-Nicholas, Montréal, Québec, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 19 octobre 1983 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3415513.
Fait ce 17e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001889-857
DAME HO-LE, THI KIM ANH, des cité et district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
NGUYEN, THANH QUI, de lieux inconnus,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur NGUYEN, THANH QUI, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie de la DEMANDE EN DÉCHÉANCE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, DÉCLARATION et AVIS a été laissée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, 17 mai 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN, P.A.C.S.M.
Mes PLANTE, DUONG, HUTCHISON & GIULIANI
230 Henri-Bourassa est, #201
Montréal, P.Q. H3L 1B8
Procureurs de la demanderesse

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la Compagnie ''LE CLUB DE FILLES JASPER'' demandera au Ministre des Institutions Financières et Coopératives, la permission de se dissoudre.
St-Hubert, ce 15 mai 1985.
Serge Larivière,
notaire et procureur de la Compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SERVICE DE SÉCURITÉ GARDA (DÉTAIL) LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de MONTRÉAL le 30ème jour d'avril 1985, sous le numéro 3581179.
Ce 17e jour de mai 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3575911, la Banque Royale du Canada a rétrocédé et transféré de nouveau à CHÂTEAU D'ARGENT INC., 3441 rue Ashby, Montréal, Québec, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 26 février 1980 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3054797.
Fait ce 17e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001730-853
MARTINE ÉMOND,
partie demanderesse
—VS—
MICHAEL KOTSILIDIS,
partie défenderesse
—ET—
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE & AL
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse MICHAEL KOTSILIDIS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours de la publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.
Brossard, le 15 mai 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Leclerc Alie & Bissonnette
6185 boul. Taschereau, suite 201
Brossard
Me Jacques Bissonnette

PRENEZ AVIS QUE, DÉMÉNAGEMENT JOCELYN NADEAU INC., demande à la Commission des Transports du Québec de pouvoir modifier ses tarifs comme suit:

Les taux de déménagement, Sorel — 8.3 kilomètres, local

	Temps régulier	Temps et demi	Temps double
Un homme et un camion	33,00 $	42,00 $	51,00 $
Deux hommes et un camion	50,00	69,00	87,00
Trois hommes et un camion	65,00	90,00	115,00
Quatre hommes et un camion	75,00	105,00	135,00
Employés additionnels	18,00	27,00	36,00
Superviseur	25,00	37,00	50,00

Les taux ci-dessus s'appliquent à partir du temps de départ au temps d'arrivée à nos bureaux à un taux minimum de quatre heures.

Les taux ci-dessus sont entre huit heures le matin et cinq heures le soir après lesquelles les taux de temps et demi entrent en vigueur.

Samedi: Minimum de quatre heures à temps et demi jusqu'à cinq heures le soir, après lesquelles temps double entre en vigueur.

Dimanche: Minimum de quatre heures à temps double.

Congés: Minimum de quatre heures à temps double et demi.

Pour les distances qui ne sont pas à l'intérieur du service local, il faut ajouter le taux d'un dollar du mille parcouru aller et retour au taux du service local.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.

1ère publication: le 24 mai 1985
2ième publication: le 25 mai 1985.

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par:
Me Adrien E. Paquettte/Procureur

la fierté a une ville

montréal

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville lance un appel d'offres pour les travaux suivants:

Contrat 617 — Construction de conduits souterrains dans la rue Sherbrooke, entre la 60e Avenue et la 81e Avenue, côté sud.

Fourniture du dossier:

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents de soumission à la Commission des services électriques, 110, boulevard Crémazie Ouest, bureau 900 Montréal, contre le dépôt d'un chèque visé de 50 dollars garantissant le retour des pièces.

Ouverture des soumissions:

Les soumissions devront parvenir, sous pli cacheté dans les enveloppes fournies à cette fin, à l'hôtel de ville, au secrétariat administratif, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 415,

au plus tard mercredi le 5 juin 1985 à 12:00, heure locale.

et seront ouvertes par le Greffier en séance publique, au bureau 120, immédiatement après cette heure fixée pour la clôture des soumissions.

LE GREFFIER,
MAURICE BRUNET

Le 24 mai 1985.

AVIS
Avis est, par les présentes, donné que Télé-Réception Parobec Inc., ayant ses bureaux d'affaires au 4420 boul. Lévesque, bureau #211, St-Vincent de Paul, Laval, Province de Québec, a transporté en faveur de Headway Factors Company Limited, ses comptes recevables, ses dettes de livres, réclamations, (art. 1571d du Code Civil) etc., suivant transport général de créances, reçu devant le notaire soussigné le 30 avril 1985 sous le numéro 4955 de ses minutes, et enregistré dans la Division d'Enregistrement de Laval, sous le numéro 576993, le 10 mai 1985.
Me BERNARD FAUTEUX, notaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-007051-848
ENTREPRISES D'AMÉNAGEMENT RÉMIGO INC.,
Demanderesse
-vs-
CENTRE PHYSIOMAGNÉTIQUE C.P.M. LTÉE., et Al,
Défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE SAINT-JEAN,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse CENTRE PHYSIOMAGNÉTIQUE C.P.M. LTÉE., est par la présente requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration, déclaration amendée et avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, 17 mai 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.C.S.M.
Mes GÉNÉREUX, GAUTHIER & MARUCA
276 St-Jacques, #905
Montréal, P.Q., H2Y 1N3
Procureurs de la demanderesse

Avis est donné que DONALD BLACKBURN s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis spécial de location de voitures de promenade, stations-wagons, camionnettes et pick-ups d'une masse maximale en charge de 11,000 kg au 1400 Adélard Grenon à Ville de La Baie. (L.R.Q., c. T-12, r.10).
Toute personne intéressée peut introduire une intervention ou une opposition dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution du présent avis.
Première publication: 23 mai 1985
Deuxième publication: 24 mai 1985
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur du demandeur

ANECO ENGINEERING LIMITED/ INGÉNIERIE ANECO LIMITÉE
280 Dorval Avenue
Suite 200
Dorval, Québec H9S 3H4
AVIS DE LIQUIDATION ET DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que par résolution spéciale en date du 20e jour de décembre, 1984, autorisation a été obtenue en vue de la liquidation de l'actif de ANECO ENGINEERING LIMITED/INGÉNIERIE ANECO LIMITÉE, et de sa dissolution volontaire en vertu des dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes. Un certificat d'intention de dissolution a été délivré à la Corporation le
Toute preuve de réclamation contre la corporation doit lui être produite dans les deux (2) mois suivant la date du présent avis, à l'expiration de ce délai, les biens de la corporation serons distribués aux personnes qui en ont droit, eu égard aux réclamation dont la compagnie aura alors reçu avis.
DATÉ À DORVAL, Québec, ce 30 avril 1985.
Mes Amaron, Stead & Viberg
Avocats
Suite 200, 280 avenue Dorval
Dorval, Québec
H9S 3H4
Procureurs de ANECO ENGINEERING LIMITED/INGÉNIERIE ANECO LIMITÉE

PRENEZ AVIS QUE, la modification tarifaire demandée par la requérante DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC., rôle M-83-29779-1, cause M-304701-110, laquelle se lisait comme suit:

Un camion & un chauffeur	taux horaire 30,00$
Un camion & un chauffeur & un aide	41,00$
Un camion & un chauffeur & deux aides	51,00$
Un camion & un chauffeur & trois aides	61,00$

Chaque aide additionnel est de 12,00$ l'heure.

à être amendée pour se lire comme suit:

Un camion & un chauffeur	taux horaire 32,00$
Un camion & un chauffeur & un aide	44,00$
Un camion & un chauffeur & deux aides	56,00$
Un camion & un chauffeur & trois aides	68,00$

Chaque aide additionnel est de 12,00$ l'heure.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans le cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Trnsports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H2L 1K2.

1ère publication: le 24 mai 1985.
2ième publication: le 25 mai 1985.

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: Me Céline Trudeau
200 ouest, rue St-Jacques
Suite 900
Montréal (Québec)
H2Y 1M1

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Des SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, heure normale des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission au 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, sur versement du dépôt exigé.

PROJETS

No 610007 — Environnement Canada
Resolute Bay (T.N.-O.)
Hangar de l'aéroport
Contrat de gestion

No 610006 — Inuvik (T.N.-O.)
Hangar de l'aéroport
Contrat de gestion

Date limite: **14 juin 1985**
Dépôt: **50 $**

REMARQUE: Une réunion d'information à l'endroit du projet à l'intention de tous les soumissionnaires aura lieu à 10 h (heure d'été des Rocheuses), le 7 juin 1985, au hangar de l'aéroport, Resolute (T.N.-O.),
et
à 10 h (heure d'été des Rocheuses), le 10 juin 1985, au hangar de l'aéroport, Inuvik (T.N.-O.).

DIRECTIVES

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BDL CONSULTANTS INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 30ème jour d'avril 1985, sous le numéro 3581178.
Ce 17e jour de mai 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que IVAN PAUL DOBRORUKA, joallier, résidant et domicilié au 6010 Cavendish, app. 306, Cité et District de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouvereneur en Consil de la Province du Québec afin de changer son nom en celui de IVAN PAUL DOBREN.
Montréal, le 15 mai 1985.
MORTON PIASETSKI
Procuruer de la candidate

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-12-141486-856
CARLINE BLAISE,
Requérante
-C-
NESLY CANGE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé NESLY CANGE est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance qu'il sollicite contre vous.
GISÈLE DE MADDELEIN, p.a.
YVES BOISROND
12335, boul. Rolland
Suite 10
Montréal-Nord (Québec)
H1G 6A6
Procureur de la requérante

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie: ALIMENTATION GILBERT FLEURY INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 21 mai 1985.
DE GRANDPRÉ, GODIN & Associés

ANNEXE ''A''
DESCRIPTION DE LA DEMANDE
PRENEZ AVIS que AUTOBUS DES ÉRABLES LTÉE., 480, 32ième rue, St-Georges Ouest, Beauce, Québec, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander la permission d'augmenter ses tarifs pour le transport le midi des étudiants sur le territoire du Grand St-Georges, villes et campagnes, dans l'exploitation du service 3 décrit à son permis de la façon suivante:
TARIFS EN VIGUEUR:
Passage simple: $ 0.40
6 billets pour: $ 2.00
Passe annuelle: $100.00
TARIFS PROPOSÉS
Passage simple: $ 0.40
7 billets pour: $ 2.50
Passe annuelle: $105.00
)pour le transports le midi durant l'année scolaire)
(pour le troisième enfant de la même famille, la passe annuelle sera de $80.00)
Toute personne intéressée pour s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cette demande dans les journaux, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec. Demande en vertu de l'article 33 du règlement sur les Règles de Pratique et de Régie Interne de la Commission des Transports du Québec.
Me Pierre Delorme,
LAPOINTE ROSENSTEIN,
1010 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1100
Montréal Québec
H3A 2R7
1ère parution: 23 mai 1985
2ième parution: 24 mai 1985

la fierté a une ville

montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

2e AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la charte de la Ville de Montréal.

Afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte, le Comité exécutif a approuvé, à sa séance du 24 avril 1985, la description d'une partie de la rue La Fontaine sise entre les rues Darling et Davidson ci-après décrite:

La rue La Fontaine (numéro P. 30-87 du cadastre du Village de Hochelaga) sise entre les rues Darling et Davidson, bornée vers le nord-ouest par le lot numéro 267, vers le nord-est par une autre partie du lot numéro 30-87 (rue Davidson), vers le sud-est par les lots numéros 30-49-A, 30-50-A, 30-51-A, 30-62-A, 30-65-A, 30-66-A et 30-67-A et vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro 30-87 (rue Darling).

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

MAURICE BRUNET
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 mai 1985

2e AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la charte de la Ville de Montréal.

À sa séance du 24 avril 1985, le Comité exécutif a approuvé la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de L'article 36a de sa charte:

«les ruelles numéros 172-1561, 172-1562 et 172-1579 du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, sises au sud-ouest de la 1ère Avenue, au nord-est de la rue Molson, entre les rues Dandurand et Holt;»

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

MAURICE BRUNET
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 mai 1985.

2e AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la charte de la Ville de Montréal.

Afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte, le Comité exécutif a approuvé, à sa séance du 24 avril 1985, la description de la partie de ruelle ci-après mentionnée sis au sud de la rue Prince Arthur et à l'ouest du boulevard de la Rousselière (Pointe-aux-Trembles) et composée de la partie de lot suivante:

«une partie du lot 208-440 (ruelle), du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, bornée vers le nord par une partie du lot 208-407, vers l'est par une autre partie dudit lot 208-440 (rue Sherbrooke), vers le sud par une partie du lot 208-417 et vers l'ouest par une partie du lot 208-408 (ruelle)».

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

MAURICE BRUNET
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 mai 1985.

SPORTS

La série est égale 1-1

Les Oilers gagnent au Spectrum

BERNARD CYR

PHILADELPHIE (PC) — Les Oilers d'Edmonton ont accompli leur mission en disposant des Flyers de Philadelphie 3-1, hier soir au Spectrum, dans le deuxième match de la série finale de la coupe Stanley.

Comme l'an dernier face aux Islanders de New York, quand les Oilers ont gagné la Coupe Stanley pour la première fois de leur histoire, ils avaient l'intention de remporter un des deux premiers matches disputés en terrain ennemi. Ce qu'ils ont réalisé hier soir, pour égaler la série à 1-1.

Les trois prochains matches seront disputés à Edmonton. « J'aime bien Philadelphie, mais pas au point de vouloir y revenir dans cette série. Nous devons absolument gagner ce match », avait déclaré le pilote des Oilers, Glen Sather, en matinée.

Il s'agissait seulement du deuxième revers des Flyers à leurs 25 derniers matches au Spectrum (22-2-1) et il a été acquis non sans peine par les Oilers.

Ils ont dû blanchir les Flyers en troisième période et s'accrocher à une mince avance d'un but, obtenue lorsque Willy Lindstrom a marqué, à 16:08 minutes de la deuxième période. Dave Hunter leur a permis de respirer un peu mieux, avec seulement 27 secondes à faire au match, quand il a marqué dans un filet désert.

Wayne Gretzky, blanchi lors du premier match, avait ouvert la marque à 10:29 du premier engagement et Tim Kerr avait provoqué l'égalité à 10:22 de la deuxième période. Il s'agissait pour Gretzky d'un 50e but en 67 rencontres des séries éliminatoires.

La stratégie des entraîneurs n'a pas été différente du premier match, Ron Sutter et Howe étant opposés à Gretzky et Jari Kurri, tandis que Brad Marsh se retrouvait sur la glace en même temps que Mark Messier.

Sather a par ailleurs fait jouer la recrue Esa Tikannen avec Gretzky et Kurri en début de match, pendant un avantage numérique et en fin de période. Le jeune homme s'est bien tiré d'affaires, décochant deux des huit tirs au but des siens, et a démontré une belle assurance.

Le troisième match de la série aura lieu demain soir au Northlands Coliseum.

ÉCHOS — La Ligue nationale a fait connaître le nom des finalistes pour ses divers trophées individuels, qui seront remis la 12 juin à Toronto. Il n'y a pas de doute que Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh, méritera le trophée Calder (recrue par excellence) devant Chris Chelios, du Canadien. Le fait d'être considéré la deuxième recrue de la ligue cette saison constitue un honneur important pour le défenseur du Tricolore.

Mike Keenan, des Flyers, et Barry Long, des Jets de Winnipeg, sont les finalistes pour le trophée Adams (instructeur de l'année); Paul Coffey, des Oilers, se mesurera à Raymond Bourque, des Bruins, pour le titre de meilleur défenseur et le trophée Norris; Jari Kurri, des Oilers, et Joe Mullen, des Blues de St. Louis, se feront la lutte pour le trophée Lady Byng (joueur le plus gentilhomme); Wayne Gretzky, des Oilers, devrait remporter le trophée Hart (joueur par excellence) devant Dale Hawerchuk, des Jets, et il est déjà assuré du trophée Art Ross, remis au meilleur marqueur.

Oilers 3, Flyers 1

Première période

1—EDMONTON: Gretzky 11 (Coffey) 10:29
Pénalités — Coffey E 4:17, Fogolin E 6:03, Hunter E, Marsh P mineures 9:22, Kerr P 15:16, Tikkanen E, Tocchet P 19:21.

Deuxième période

2—PHILADELPHIE: Kerr 10 (Poulin, Carson) 10:22
3—EDMONTON: Lindstrom 4 (Krushelnyski, McClelland) 16:08
Pénalités — Hunter E, Kerr P majeures 2:39, Tocchet P 4:56, Krushelnyski E, Hospodar P mineures 7:22, Marsh P 12:11, Fogolin E, Dvorak P 17:58, Huddy E 18:53, Kerr P 19:51.

Troisième période

4—EDMONTON: Hunter 2 (Anderson) 19:33
Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Edmonton	8	14	8—30
Philadelphie	6	8	4—18

Gardiens — Edmonton: Fuhr; Philadelphie: Lindbergh. A.— 17,191.

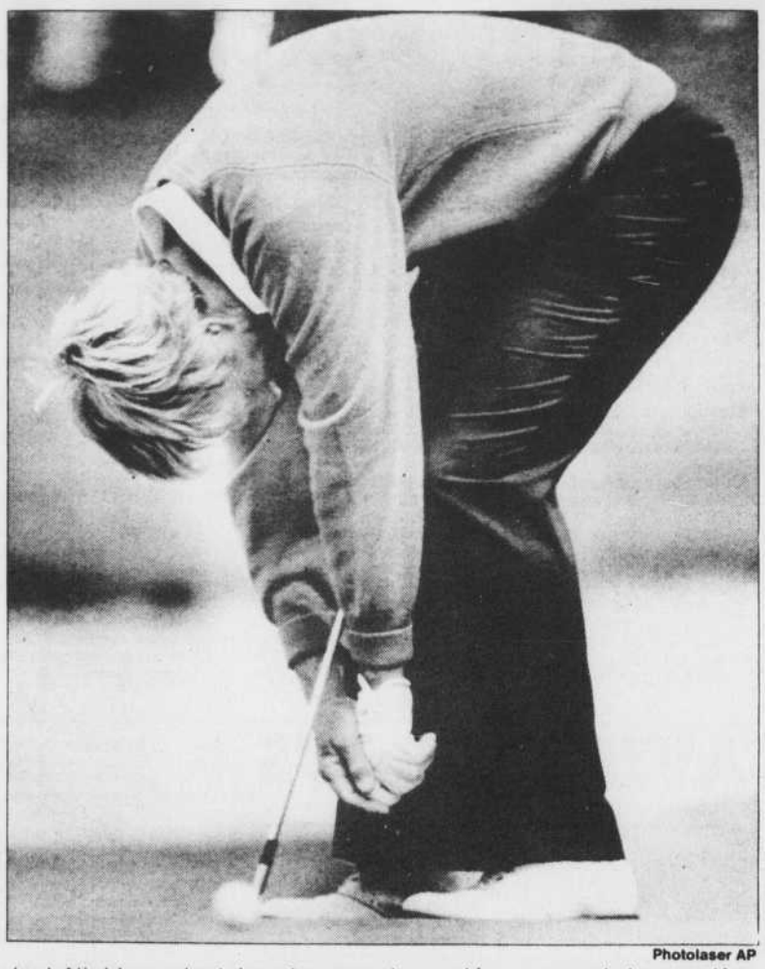

Photolaser AP

Jack Nicklaus vient de rater un autre roulé au cours de la première ronde du tournoi Memorial. Nicklaus a joué 71 hier, et accuse un retard de quatre coups sur Jim Simons et Lon Hinkle. Le Canadien Dave Barr est troisième à 68.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Los Angeles 4, Montréal 0
St. Louis 5, Atlanta 3
Chicago 7, Cincinnati 4
San Diego 5, New York 4
S. Franc'co 6, Phila'phie 2
Houston 5, Pittsburgh 3

Hier

Aucun match à l'affiche

Aujourd'hui

Houston, Ryan (3-2) à Chicago, Ruthven (1-2), 16 h 05
St. Louis, Tudor (1-6) à Cincinnati, Soto (6-3), 19 h 35
San Francisco, Laskey (1-4) à Montréal, Hesketh (4-2), 19 h 35
Pittsburgh, Winn (0-0) à Atlanta, Bedrosian (1-2), 19 h 40
Los Angeles, Hershiser (3-0) à New York, Lynch (2-2), 20 h 05
San Diego, Dravecky (3-2) à Philadelphie, Denny (1-4), 20 h 05

Ligue Américaine

Mercredi

Toronto 10, Chicago 0
Milwaukee 6, Cleveland 5
Boston 4, Minnesota 3
Kansas City 6, Texas 3
Detroit 3, Californie 2
Baltimore 3, Oakland 0
Seattle 4, New York 1

Hier

Oakland 4, Baltimore 2
Toronto 6, Cleveland 5
Boston au Texas
New York à Seattle

Aujourd'hui

Toronto, Alexander (5-2) à Cleveland, Ruhle (1-2), 19 h 35
Minnesota, Smithson (4-3) à Milwaukee, Burris (1-4), 20 h 35
Chicago, Burns (5-3) à Kansas City, Jackson (2-2), 20 h 35
Boston, Boyd (4-3) au Texas, Hough (3-3), 20 h 35
Baltimore, Davis (1-1) en Californie, Slaton (4-2), 22 h 30
New York, Cowley (2-2) à Oakland, Codiroli (5-1), 22 h 35
Detroit, Wilcox (1-2) à Seattle, Moore (4-4), 22 h 35

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	23	13	.639	—
CHICAGO	22	14	.611	1
MONTRÉAL	**22**	**17**	**.564**	**2 ½**
ST-LOUIS	19	19	.500	5
PHILADELPHIE	15	23	.395	9
PITTSBURGH	12	25	.324	11 ½

Section Ouest

SAN DIEGO	22	14	.611	—
CINCINNATI	21	18	.538	2 ½
HOUSTON	21	18	.538	2 ½
LOS ANGELES	19	21	.475	5
ATLANTA	16	22	.421	7
SAN FRANCISCO	15	23	.395	8

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	25	14	.641	—
BALTIMORE	21	16	.568	3
DETROIT	20	16	.556	3 ½
NEW YORK	19	16	.543	4
BOSTON	18	20	.474	6 ½
MILWAUKEE	15	21	.417	8 ½
CLEVELAND	15	24	.385	10

Section Ouest

CALIFORNIE	23	16	.590	—
MINNESOTA	21	18	.538	2
CHICAGO	19	17	.528	2 ½
KANSAS CITY	20	18	.526	2 ½
OAKLAND	19	20	.487	4
SEATTLE	17	21	.447	5 ½
TEXAS	11	27	.289	11 ½

HOCKEY

Coupe Stanley
(Finale 4 de 7)

Mardi
Philad'phie 4, Edmonton 1
Hier
Edmonton 3, Philad'phie 1
Samedi
Philadelphie à Edmonton
Mardi, 28 mai
Philadelphie à Edmonton
Jeudi, 30 mai
Philadelphie à Edmonton
Dimanche, 2 juin
★Edmonton à Philadelphie
Mardi, 4 juin
★Edmonton à Philadelphie
(★ si nécessaire)

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	11	26	37
Savard, Chi	9	20	29
Coffey, Edm	9	18	27
Kurri, Edm	18	6	24
Anderson, Edm	9	15	24
P. Stastny, Qué	4	19	23
Larmer, Chi	9	13	22
Goulet, Qué	11	10	21
Messier, Edm	10	10	20
Sutter, Chi	12	7	19
T. Murray, Chi	5	14	19
Secord, Chi	7	9	16
Propp, Phi	6	9	15

COUPE STANLEY

Série "O"

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	2	1	1	5	4	2
EDMONTON	2	1	1	4	5	2

Un premier quart de saison

Murray Cook a livré la marchandise

DANIEL CAZA

(PC) — A l'issue du match de ce soir, les Expos auront terminé le premier quart de la saison régulière.

Au camp d'entraînement, la majorité des observateurs leur accordait dans le meilleur des cas le cinquième rang de la division Est de la Ligue nationale. Même s'il est trop tôt pour dire que les « experts » se sont trompés, on ne peut qu'être impressionné par la tenue des hommes de Buck Rodgers. Une fiche de 22-17 et le troisième rang, à deux parties et demie des Mets de New York.

Murray Cook ne racontait pas d'histoires quand il a affirmé, au milieu de son grand ménage de décembre, que l'alignement des frappeurs des Expos allait être plus équilibré malgré l'absence de Gary Carter. Après 38 matches, l'équipe était au deuxième rang de la Ligue nationale pour la moyenne au bâton (.260), les doubles (61) et les triples (11).

« La principale différence se situe aux septième et huitième rangs de l'ordre des frappeurs, a indiqué le joueur de troisième but Tim Wallach, qui prouve cette saison à quel point la présence de Doug Flynn et d'Argenis Salazar lui avait nui l'an dernier.

« Herman Winningham et Mike Fitzgerald ont accompli un travail remarquable jusqu'ici », a-t-il ajouté.

Les Expos sont également mieux équilibrés au plan de la vitesse sur les sentiers. Avec 40 larcins, l'équipe occupe le troisième rang de la Ligue nationale dans ce département.

Mais lorsqu'on parle des succès des Expos cette saison, on ne peut passer sous silence le travail irréprochable du releveur Jeff Reardon: 2-1 et neuf victoires préservées, moyenne de point mérité de 1.37 en 26 manches et un tiers, et les Expos ont gagné les 14 des 15 matches auxquels il a participé.

« Buck Rodgers sait à quel moment m'utiliser. C'est la raison de mes succès », a mentionné Reardon.

Et Reardon n'est pas le seul joueur des Expos à faire l'éloge du nouveau gérant. Lorsqu'on discute de la situation de l'équipe avec les autres joueurs, le nom de Rodgers revient souvent comme raison des succès des Expos.

« La porte de son bureau est toujours ouverte, a affirmé le lanceur Tim Burke, qui a joué pour Rodgers l'an dernier, à Indianapolis. Si un joueur a un problème, il tend l'oreille. Je n'ai jamais connu un gérant pour qui il est si facile de jouer. Il suffit de fournir notre pleine mesure pour le satisfaire. »

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	135	35	20	2	.259
Butera	11	4	1	0	.364
Dawson	143	40	21	6	.280
Dilone	38	7	2	0	.184
Driessen	121	34	15	5	.281
Fitz'rald	104	24	11	0	.231
Flynn	5	1	0	0	.200
Francona	36	11	2	0	.306
Law	100	26	8	0	.260
Nicosia	3	0	0	0	.000
Raines	133	35	9	0	.263
Wallach	136	39	16	2	.287
Was'ngton	72	20	9	0	.278
Winn'gham	87	22	6	1	.253
Wohlford	41	8	4	1	.195

Buts volés: Raines, 11, Winningham, Dawson 6, Washington, 4, Dilone, 3, Wallach, Fitzgerald, Law, Driessen, 2 chacun, Brooks, Francona, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	0-0	19.1	6	16	2.79
Glynn	0-0	2.1	5	2	21.43
Gullickson	5-4	55.2	21	17	3.39
Hesketh	4-2	47.2	11	41	2.08
Lucas	0-0	3.1	0	1	0.00
Palmer	3-4	48.0	17	35	3.18
Reardon	2-1	26.1	4	23	1.36
Roberge	0-1	20.2	6	11	2.61
St. Clair	0-0	0.0	0	0	0.00
Schatzeder	1-0	26.0	14	13	4.84
Smith	5-1	52.2	10	30	1.71

Victoires préservées: Reardon, 9, Burke, 1, Roberge, 1.

EN BREF...

■ *Vancouver congédie Harry Neale*

VANCOUVER (PC) - Les Canucks de Vancouver ont congédié hier leur directeur général Harry Neale qui était avec l'équipe depuis sept ans. Ils nommeront probablement la semaine prochaine un directeur des opérations hockey pour le remplacer. Arthur Griffiths, l'assistant au président du conseil des directeurs, a indiqué hier que Neale en est venu à une entente quant aux deux dernières années de son contrat. Neale occupait le poste de directeur général depuis près de trois ans au cours desquels il a congédié deux entraîneurs pour ensuite leur succéder derrière le banc des joueurs. Les Canucks ont terminé au dernier rang de la division Smythe en 1984-85, et ils ont été exclus des éliminatoires. Neale a remplacé Bill Laforge comme entraîneur après seulement 20 parties. Griffiths a dit hier qu'un directeur des opérations hockey a été choisi et il ne reste plus qu'à négocier les conditions salariales. Enfin, l'ex-entraîneur des Rangers de New York, Herb Brooks, a confirmé que les Canucks lui ont proposé un poste pour la prochaine saison.

■ *Zico condamné en Italie*

UDINE, Italie (AFP) — Le populaire attaquant brésilien de l'Udinese Arthur Antunez Coimbra Zico, a été condamné par les juges du tribunal d'Udine, à une peine de huit mois de prison ferme, et une amende de 1.63 milliard de lires ($1.1 million) pour exportation illégale de capitaux pour un total évalué à 1.21 milliard. Zico, qui avait été entendu mercredi par les magistrats, était parti aussitôt après pour Belo Horizonte au Brésil où il a rejoint la sélection nationale de son pays.

Les juges, qui ont délibéré pendant plus de deux heures avant de livrer le verdict, ont reconnu Zico coupable d'avoir signé le 30 août 1983 à Lugano (Suisse), un contrat publicitaire avec la société de Londres Groupings Limited, sans avoir sollicité l'autorisation du ministère du Commerce extérieur italien et du bureau italien de Changes. Au cours de son interrogatoire mercredi, Zico avait affirmé que le contrat avait été signé à Rio en juin 1983 et que le contrat de Lugano constituait une copie conforme ne comportant aucune clause nouvelle.

■ *Andre Sabbah gagne au 3 mètres*

WINNIPEG (PC) — Le jeune Montréalais de 10 ans, Andre Sabbah, a remporté sans difficulté les épreuves au tremplin de trois mètres, hier, au Championnat canadien de plongeon groupe d'âge. Sabbah, dont les succès en plongeon remontent en 1979, a accumulé 245.35 points, pour devancer aisément Karl Fix (210.20) et Yanik Bérubé, de Montréal (180.40). Chez les jeunes filles, Anne Mompminy, de Montréal, a terminé devant Dee Dee Merritt, de Thunder Bay et Alison Saklafske, de Saskatoon.

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY
(1h. appr.)
5 LOVE CONNECTION
7 WWNY NEWS - 7 AT NOON
8* SPIDERMAN
8 22 RYAN'S HOPE
10 LE DIX VOUS INFORME
12 THE FLINTSTONES
15 17 30 L'ENAP PRÉSENTE
Reprise de dimanche, 13h30
(SE) APPELEZ-MOI BRUCE
(FC) NEVER SAY NEVER AGAIN

12h04
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

12h10
3 ACROSS THE FENCE

12h15
4 7 8 10 CINÉ-QUIZ
PIC ET PIC ET COLÉGRAM. (2h.15)
11 L'ENTREVUE

12h22
2 TÉLEXARTS
Reprise de jeudi, 23h28

12h23
9 À LA FERME

12h24
11 CE MIDI EN VILLE

12h30
2 9 11 13 ALLÔ BOU BOU
(1h.)
3 7 THE YOUNG AND THE RESTLESS
(1h.)
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
15 17 30 LE CORPS HUMAIN
LES HORMONES.
99 BONJOUR, BON APPÉTIT

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
5 6 8 22 ALL MY CHILDREN
(1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES
(1h.)
8* 12 THE DON HARRON SHOW
Inv.: Patrick Reid, directeur de l'Expo '86; Liona Boyd, guitariste classique; No-Name Players, comédiensimprovisateurs et Jenilee Harrison, actrice. (1h.)
15 17 30 QUEBEC SCHOOL TELECAST
99 SUPER PLATINE

13h30
2 9 11 13 AU JOUR LE JOUR
(1h.)
3 7 AS THE WORLD TURNS
(1h.)
15 17 30 LE MARCHÉ AUX IMAGES
(1h.) Reprise de 10h00
99 AU THÉÂTRE CE SOIR
(1h.45)

14h00
5 6 DALLAS
(1h.)
5 8* 12 ANOTHER WORLD
(1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
(SE) BENNY HILL

14h30
2 9 11 13 TÉLÉ-FEUILLETON
JEAN-CHRISTOPHE (5e de 9). Avec Klaus Mario Brandauer, Bruno Devoldere, Virginie Billetdoux et Jacques Morel. — Guéri grâce aux soins de Sidonie, Jean-Christophe reprend espoir. Une amitié sincère le rapproche d'Olivier avec qui il partage un nouvel appartement en plein coeur de Montparnasse. (1h.)
3 7 CAPITOL
4 7 8 10 FORUM
(1h.)
15 17 30 CARTES SUR TABLE
(SE) LES VOLEURS DE LA NUIT
(FC) NATIONAL LAMPOON'S CLASS REUNION

15h00
3 7 GUIDING LIGHT
(1h.)
5 6 CORONATION STREET
5 TOM & JERRY AND FRIENDS
8* 8 12 22 GENERAL HOSPITAL
(1h.).
15 17 30 PAUSE MUSICALE

15h15
99 INTERMÈDE: CABLES OPTIQUES, PREMIÈRE

15h30
2 9 11 13 PRINCE NOIR
4 7 8 10 DRÔLE DE MONDE
5 6 ALL IN THE FAMILY
5 TRANZOR-Z
15 17 30 TÉLÉFILMS
THEODOR CHINDLER (3e de 4). (2h. appr.). Reprise de dimanche, 21h30
57 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
99 LE THÉÂTRE DE BOUVARD

15h45
99 LA FAMILLE BARGEOT

16h00
2 9 11 13 BOBINO
5 ALICE
8 L'HEURE DE LA BONNE HUMEUR
5 6 DO IT FOR YOURSELF
5 THE DATING GAME
7 8 10 LA BANDE À NIMÉE
7 SCOOBY DOO
8* WHEEL OF FORTUNE
8 POLICE WOMAN
FISH. (1h.)
12 MUSIC VISION
22 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE
57 SESAME STREET
(1h.)
(FC) GATHER YOUR DREAMS

16h30
2 9 11 13 L'ESCAPADE
3 TAXI
5 6 SPIRIT BAY
5 THE NEWLYWED GAME
7 8 ODYSSÉE
7 BEWITCHED
8* M*A*S*H
PAYDAY. — Le jour de la paie apporte une aubaine à Hawkeye, un potde-vin à Henry, un collier de perles à Hotlips, et la malchance au poker pour Trapper. REPRISE.
10 LES SATELLIPOPETTES
12 TAKE A BREAK
22 SCOOBY DOO
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(SE) LE ZOO SANS ÉLÉPHANT
(FC) INSPECTOR GADGET

16h37
12 FAMILY FEUD

16h50
99 L'ACADÉMIE DES NEUF

16h59
6 NEWSWATCH UPDATE

17h00
2 TÉLÉ-5
LA CHASSE AUX TRÉSORS. Anim.: Didier Lecat, Elsa Menet et Philippe de Dieuleveut. — Deux candidats doivent résoudre trois énigmes dont les réponses se trouvent dans l'île de Ceylan. (1h.)
3 BENSON
4 7 8 10 MONTRÉAL, EN DIRECT
(1h.)
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
7 THREE'S COMPANY
8* WKRP IN CINCINNATI
A SIMPLE LITTLE WEDDING. — Arthur et Carmen Carlson veulent se marier très simplement, mais Maman Carlson s'immisce dans leur projet. REPRISE.
8 VEGAS
MILLIKEN'S STASH. (1h.)
9 13 CINÉMA DE 5 HEURES
JULIE POT DE COLLE. (1h.30)
11 VIVRE À TROIS
12 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
22 DIFF'RENT STROKES
57 ELECTRIC COMPANY
(FC) NOBODY'S HERO

17h30
3 PEOPLE'S COURT
5 6 22 THREE'S COMPANY
5 M*A*S*H
7 WHEEL OF FORTUNE
8* WEBSTER
Avec Emmanuel Lewis.
11 GÉNIES EN HERBE
15 17 30 MAYA L'ABEILLE
Reprise de dimanche, 18h30
57 3-2-1 CONTACT
99 LE JOURNAL
(FC) SPECTRUM

18h00
2 11 CE SOIR
3 THE NEWS
(1h.)
4 7 8 LE MONDE
(1h.) aux 5 7 8.
5 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
(1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
(1h.)
8 TV8 NEWS
10 LE 18 HEURES
12 PULSE
(1h.)
15 17 30 HISTOIRES DE CIRQUE
LE DOMPTEUR DE LIONS. — Gerd Simoneit nous explique ses techniques de dresseur de lions.
22 NEWS CENTER 22
57 EDUCATIONAL COMPUTING
99 LA BOUTEILLE À LA MER
(SE) SAIGON: L'ANNÉE DU CHAT
(FC) SHARI ULRICH

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h19
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h24
11 CE SOIR EN VILLE

18h28
2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h30
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS EVENING NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
9 LE 9 VOUS INFORME
10 ODYSSÉE
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 TÉLÉSERVICE PLUS
(1h. appr.). En reprise à 23h00
57 NIGHTLY BUSINESS REPORT
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES

18h33
2 11 AVIS DE RECHERCHE

18h50
99 ATOUT PIC

19h00
2 9 13 À PLEIN TEMPS
Avec Rita Bibeau, Raymond Cloutier, Suzanne Champagne et Guy L'Écuyer. Voix de Lorraine Auger, Johanne Fontaine, Raymond Legault, Suzanne Marier et Johanne Léveillé.
3 CBS NEWS
3 7 8 10 CINÉMA DU VENDREDI
FILASSE. (2h.)
5 QUEBEC TODAY
5 WHEEL OF FORTUNE
6 REACH FOR THE TOP: NATIONAL PLAYOFFS
7 À COMMUNIQUER
(1h.)
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Rendons-nous en compagnie de Stefanie Powers sur le lieu de tournage du téléfilm intitulé "Deceptions".
8 TAXI
11 GILLET, PURE LAINE
22 BARNEY MILLER
57 MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR
(1h.)
99 AUJOURD'HUI LA VIE
CHANSONS TÉMOINS CHANSONS MIROIRS. Anim.: Dominique Verdeilhan et Marc Legras. Inv.: Pierre Saka, Patrick Burgel, Sophie Duprès, Isabelle Mayereau, Daniel Guichard, Peter Lorne et Yves Duteil. (1h.)
(FC) FIRESTARTER

19h27
15 17 30 TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
2 9 13 VIVRE À TROIS
Avec Joyce De Witt, John Ritter et Priscilla Barnes. — Jack est menacé de perdre son emploi s'il ne s'éloigne pas de la fille du patron.
3 8 FAMILY FEUD
5 6 TOO CLOSE FOR COMFORT
FOR EVERY MAN THERE'S TWO WOMEN avec Ted Knight et Nancy Dussault. — Henry décide de prendre les choses en main au moment où la police refuse de se mettre à la recherche des deux femmes qui ont agressé Monroe. REPRISE.
5 M*A*S*H
8* BIZARRE
Anim.: John Byner.
11 À PLEIN TEMPS
12 BENSON
Avec Robert Guillaume.
15 17 30 RETRAITE-ACTION
Anim.: Nicole Germain. — Les relations des enfants avec les personnes âgées. En reprise mercredi suivant, 16h30
22 THE BENNY HILL SHOW

20h00
2 9 11 13 HORS SÉRIE
ET LA VIE CONTINUE (5e de 8). Avec Virna Lisi, Jean-Pierre Marielle, Clio Goldsmith et Béatrice Camurat. — Une esclandre de Giovanna pousse Saverio à la faire interner. Après une célébration de Noël particulièrement réussie, on fête le 90ième anniversaire du grand-père Betocchi. La fête est brutalement interrompue. (1h.)
3 7 CBS SPECIAL MOVIE PRESENTATION
CADDYSHACK. (2h.)
5 6 MURDER SHE WROTE
Avec Angela Lansbury. (1h.)
5 V
BREAKOUT avec Michael Ironside, Marc Singer et Blair Tefkin. — Des étrangers capturent Donovan et Ham. Les deux guérilleros, Robin Maxwell et Kyle Bates, le fils rebelle de Nathan, combinent un plan d'évasion. (1h.)
8* THE COSBY SHOW
Avec Bill Cosby et Phylicia AyersAllen.
8 22 WEBSTER
Avec Susan Clark, Alex Karras et Emmanuel Lewis.
12 MATT HOUSTON
DEATH WATCH avec Lee Horsley, Pamela Hensley et Lincoln Kilpatrick. — Houston aide le lieutenant Hoy à tendre un piège à un policier malhonnête. Le plan échoue. Houston est fait prisonnier. (1h.)
15 17 30 DROIT DE PAROLE
Anim.: Claire Lamarche. (1h.). En reprise mardi suivant, 15h30
57 WASHINGTON WEEK IN REVIEW
99 BONJOUR, BON APPÉTIT
Michel Oliver et Christian Millau prépgrent la recette de "Poulet hawaien".
(SE) APPELEZ-MOI BRUCE

20h30
8* SNOW JOB
A WING AND A PRAYER avec Leslie Neilson, Joanne Côté et Liliane Clune. — Il semble que les employés qui, en principe, auraient dû assister à un congrès, ne soient jamais parvenus à destination. Avery jette son dévolu sur Renée.
8 22 BENSON
Avec Robert Guillaume, Inga Swenson et James Noble.
57 WALL STREET WEEK
99 SUPER PLATINE
Anim.: Jacky. — Vidéo clips de: Jeane Mas, Moon Ray, Nick Kershaw, Patrick Bruel, Thierry Pastor et Village People.

21h00
2 11 EN ROUTE POUR PRETORIA
Dossier sur l'achat d'armements soviétiques par l'Afrique du Sud. Comment un Allemand en résidence illégale aux États-Unis se rend à Paris pour négocier l'achat d'armes soviétiques avec les Bulgares. (1h.)
3 7 8 10 LA PAROLE EST À VOUS
Anim.: Gérard-Marie Boivin et Hélène Letendre. (1h.)
5 6 EYE TO EYE
(1h.)
5 MIAMI VICE
Avec Don Johnson, Miguel Pinero et Philip Michael Thomas. — Les détectives Crockett et Tubbs tentent d'extrader Calderone, la tête dirigeante d'une opération de trafic de drogue. (2h.). REPRISE.
8* 12 CTV SPECIAL MOVIE PRESENTATION
WHEN DREAMS COME TRUE. (2h.)
8 22 ABC MOVIE SPECIAL
GENERATION. (2h.)
9 13 STARSKY ET HUTCH
ESPRIT ES-TU LÀ? avec David Soul et Paul Michael Glaser. (1h.)
15 17 30 ÇA VAUT LE VOYAGE
Avec Robert Toupin et Amulette Garneau. En reprise jeudi, 16h30
57 FRIDAY NIGHT MOVIE
THE UNSINKABLE MOLLY BROWN. (2h.05)
99 VENDREDI
FACE À LA TROIS. Anim.: Geneviève Guicheney, Robert Namias et André Campana. Inv.: Dominique Baudis, maire de Toulouse, député européen et conseiller général. (1h.15)
(FC) PSYCHO II

21h30
15 17 30 INCURSIONS
Anim.: Donald Dodier.

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
3 7 FALCON CREST
Avec Jane Wyman, Robert Foxworth et Susan Sullivan. (1h.). DERNIÈRE.
4 SPECT-ARTS
Anim.: Rémy D'Anjou.
5 6 THE NATIONAL
7 L'HEURE JUSTE
Anim.: Jean-Luc Mongrain.
8 10 VIDÉO CLIP
Anim.: Nathalie Labelle.
15 17 30 C'EST PAS SI SIMPLE QUE ÇA
Une émission qui se penche sur les problèmes d'infertilité chez l'homme. Quelles sont les causes de ce problème et quelles solutions peut y apporter la médecine moderne? (1h.)
(SE) BENNY HILL

22h15
99 MÉMOIRES DE BRUMES
Des récits des campagnes de pêche à la morue dans les brumes de TerreNeuve ou dans les banquises du Groenland, racontés de façon simple par les derniers terre-neuvas.

22h25
5 6 THE JOURNAL

22h27
2 9 11 13 LE POINT

22h30
(SE) LE BOURREAU DES COEURS

22h40
4 LA PERSONNALITÉ SPORTIVE
Anim.: Claude Mercier.

22h45
4 7 8 10 TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC
Avec Yves Corbeil et Louise Latraverse.

23h00
2 9 13 LA MÉTÉO
3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 6 NEWSWATCH
5 NIGHTLY NEWS ON 5
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 TV8 NEWS
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES
15 17 30 TÉLÉSERVICE PLUS
(1h.). Reprise de 18h30
22 NEWS CENTER 22
(FC) THE DEVONSVILLE TERROR

23h04
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h05
57 BURNS AND ALLEN
99 LE THÉÂTRE DE BOUVARD

23h08
11 LES NOUVELLES DU SPORT

23h16
2 TÉLEXARTS
9 LE 9 VOUS INFORME
11 CE SOIR EN VILLE
13 LE 13 VOUS INFORME

23h20
5 6 THE NATIONAL UPDATE
11 LA MÉTÉO
99 LA FAMILLE BARGEOT

23h21
12 PULSE

23h23
4 LE MONDE
8* NIGHTLINE

23h24
2 9 11 13 VIVRE EN FORME
Conseils sur la pratique des sports. Comm.: Gaétan Boucher.

23h25
7 8 LE MONDE RÉGIONAL
10 LE DIX VOUS INFORME

23h27
5 6 GOOD ROCKIN' TONITE
(1ère de 2). Anim.: Terry David Mulligan. — Vidéos de Julian Lennon, Bryan Adams, Katrina and The Waves, Sade, et de Doug and The Slugs. Suite à 0h27

23h30
2 11 CINÉMA
UN DRÔLE DE FLIC. (2h.20)
3 7 CBS LATE NIGHT MOVIE
LOVELY BUT DEADLY.
Possibilité d'un match des séries éliminatoires de basketball au réseau CBS.
4 7 8 10 LES SPORTS
5 THE TONIGHT SHOW
(1h.)
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
9 CINÉ-SOIR
FEMMES FEMMES. (2h.)
13 CINÉ-SOIR
LES SEPT MERCENAIRES. (2h.30)
57 LATENIGHT AMERICA
(1h.)
99 LE JOURNAL

23h40
4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

11h45
4 8 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
LE DIABLE À TROIS. (2h.)
7 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
DIVINE. (2h.15)

23h57
5 6 ROCK WARS
Anim.: Brad Giffen. — Finales entre Edmonton (Peter Mann and The Lonely), Toronto (Eye Eye), Montréal (Tchukon) et Vancouver (H.B. Concept).

00h00
8* THE TWILIGHT ZONE
A GAME OF POOL. — Jesse Cardiff est un jeune homme qui a l'ambition de devenir le meilleur joueur de billard de la rue Randolph. REPRISE.
8 THE START OF SOMETHING BIG
(1h.)
12 NITELIFE
Anim.: Peter King. (1h.)
22 100 HUNTLEY STREET
(1h.)
(SE) QUE LE SPECTACLE COMMENCE

00h27
5 6 GOOD ROCKIN' TONITE
(2e partie). — Terry David Mulligan s'entretient avec Nick Kershaw (The Riddle), nous énumère les vingt 45tours qui figurent au palmarès et nous présente les vidéos de Billy Ocean, U.S.A. For Africa, The Bluebells, Til Tuesday and Jules Shear. Les noms des gagnants du concours Jeffrey Osborne seront dévoilés. (1h.)

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec '*'
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
57 WCFE 57 blanc
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice